Constitution: Québec doit prendre les devants

— John Robarts

expo67
Pages 13 à 15

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL * 10¢ Montréal, vendredi 19 mai 1967 / Quatre-Temps / 83e année, No 116 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : doux, généralement nuageux avec averses / Min. 45 / Max. 65

Davie Fulton recherche l'appui d'un leader québécois • Page 41

de notre bureau d'Ottawa

par Luc BEAUREGARD

TORONTO — Malgré les réticences fédérales, rappelées avec insistance hier par l'opposition libérale et néo-démocrate à l'assemblée législative ontarienne, le premier ministre John Robarts fonce : dès la fin du débat amorcé hier à Queen's Park, il invitera formellement les gouvernements du Canada à participer après l'Expo, en novembre prochain, à Toronto, à une conférence constitutionnelle de deux jours, dite "La Conférence de la Confédération de demain".

"Il appartient à la province-soeur du Québec de lui servir d'interprète auprès du reste du Canada anglais et de prendre les devants", a-t-il dit en exposant hier au parlement de Toronto les origines de son projet, ses justifications et sa nature exacte.

M. Robarts a parlé pendant près d'une heure sur le ton calme qu'on lui connaît. Et s'il maintient sa proposition, ce n'est pas sans y mettre toutes les formes pour la rendre acceptable au gouvernement fédéral. Ainsi, ces invitations seront adressées aux gouvernements et non aux premiers ministres, de sorte que M. Pearson puisse au moins déléguer des représentants s'il ne daigne pas assister lui-même à la conférence.

M. Robarts insiste aussi sur le fait qu'on n'y fera pas le procès du gouvernement central mais que l'unique objectif de la rencontre sera de réfléchir calmement à l'avenir du pays, sans problème précis en tête et sans l'habituelle atmosphère de crise des conférences fédérales-provinciales.

La conférence générale de deux jours ne visera qu'à explorer à vol d'oiseau le vaste domaine constitutionnel et donnera naissance à une série de conférences précises, ou séminars.

A l'ordre du jour, M. Robarts propose : 1 — L'examen des faiblesses de la confédération ; 2 — L'examen des objectifs du Canada ; 3 — L'examen des mécanismes fédéraux-provinciaux en inter-provinciaux ; 4 — L'examen des relations entre Canadiens anglais et Canadiens français.

Pourquoi dès maintenant ?

Le premier ministre ontarien a insisté longuement sur les raisons qui le poussent à tenir dès

Voir QUEBEC en page

Ottawa conteste le retrait de la force de l'ONU de l'Egypte

NATIONS-UNIES (PC) — Certains membres des Nations unies, dont le Canada, contestent la décision du secrétaire général U Thant de retirer la force d'urgence de l'ONU du territoire égyptien à la demande du Caire.

Un mouvement d'opposition s'est manifesté alors que M. Thant s'apprêtait à communiquer sa décision à l'Assemblée générale, qui avait établi la force d'urgence en novembre 1956 à la suite de la crise de Suez.

Les délégués des sept nations qui ont des troupes au Moyen-Orient ont discuté la situation avec M. Thant hier soir. Le secrétaire général les a informés que la décision delevait de lui seul et qu'il n'avait pas le choix, étant donné que l'Egypte avait réclamé le départ des "casques bleus" de son territoire.

M. Thant devait annoncer aujourd'hui que le mandat de la force d'urgence de l'ONU en Egypte prendrait fin, sans préciser à quelle date. Cette force, stationnée à la frontière israélo-égyptienne depuis 1956, comprend environ 800 soldats et aviateurs canadiens.

Vive réaction de Paul Martin

La réaction la plus vive à la décision de M. Thant d'accéder à la demande de l'Egypte est venue de M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures. Au cours d'une conférence de presse donnée hier à Ottawa, M. Martin a déclaré que la force ne pouvait pas être dissoute à la seule requête de l'Egypte. Cette décision, selon lui, aurait dû être prise par l'Assemblée générale car c'est cet organisme qui avait établi la force d'urgence.

M. Martin a pris soin de préciser qu'il ne suggérait pas à l'Assemblée de renverser la décision du secrétaire général, mais il a indiqué que la plupart des membres de l'ONU, y compris les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, partageaient le point de vue du Canada sur le fait que l'Assemblée générale devrait avoir le dernier mot.

Le ministre canadien a ajouté qu'il tentait d'organiser une réunion du Conseil de sécurité "afin d'étudier les conséquences du retrait de la force sur le maintien de la paix au Moyen-Orient".

M. Martin a aussi proposé à l'ONU et à Israël que la force d'urgence se transporte du côté israélien de la frontière.

Déclaration de l'ambassadeur israélien

L'ambassadeur israélien à Ottawa, M. Gershon Avner, a déclaré aux journalistes, après s'être entretenu avec M. Martin, que son pays souhaiterait le maintien de la force d'urgence. A Tel Aviv, un porte-parole israélien a exprimé l'avis que la question devrait être décidée par l'Assemblée, qui est actuellement en session extraordinaire.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, fut l'architecte de cette force d'urgence alors qu'il était ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de M. Louis St-Laurent. Ses efforts pour rétablir la paix au Moyen-Orient lui ont valu le prix Nobel de la paix.

Appui de l'Inde et de la Yougoslavie à That

On croit savoir, d'autre part, que l'Inde et la Yougoslavie, deux pays qui contribuent lar-

Voir OTTAWA en page 2



téléphoto UPI

Le président Charles de Gaulle et le premier ministre Johnson durant leur entretien hier.

Les préparatifs de guerre continuent au Moyen-Orient

d'après Reuter, PA,UPI,AFP

Les pays arabes et Israël continuent de masser des troupes aux frontières et le commandant en chef des forces égyptiennes a indiqué que ses troupes sont prêtes à mener "la guerre sainte" en territoire israélien.

Alors que la tension grandit d'heure en heure, il semble que les forces égyptiennes ont commencé à remplacer les "casques bleus" des Nations unies le long de la frontière avec Israël.

Au Caire, le journal "Al Ahram" a indiqué aujourd'hui que l'Egypte a demandé le retrait de la force d'urgence de l'ONU de la péninsule d Sinaï afin de garder le secret des mouvements de troupes égyptiennes, maintenant concentrées en masse dans cette région.

Le général Abdel Mohsen Mortagi, commandant des forces terrestres égyptiennes, a déclaré que le remplacement des "casques bleus" par ses troupes se déroule "selon les plans prévus".

"Nous avons suffisamment de forces pour repousser toute agression d'Israël contre la Syrie ou tout autre pays arabe," a-t-il dit. Il a toutefois ajouté que l'Egypte ne se battrait que si Israël attaquait la Syrie ou un autre pays arabe.

Israël mobilise

Cependant, on apprend à Jérusalem de sources fiables qu'Israël a commencé la "mobilisation partielle" de ses forces armées. Les autorités officielles se contentent de dire que "les mesures nécessaires ont été prises pour faire face à la situation".

Si l'on en croit le quotidien égyptien "Al Ahram", trois divisions israéliennes se dirigent actuellement en direction de la frontière égyptienne. Le journal rapporte que 11 brigades israéliennes réparties en trois groupes s'étaient massées il y a trois jours à proximité de la frontière syrienne et qu'un certain nombre de ces brigades convergeaient maintenant vers la frontière égyptienne. Il ajoute que les escadrilles israéliennes se concentreraient sur des aérodromes proches des frontières de la RAU.

Mais à Tel Aviv, les journaux affirment que la situation reste calme à la frontière de Gaza. Les troupes de l'ONU se tronvent toujours aux avant-postes et les fermiers continuent de travailler aux champs, du côté israélien. Les derniers événements ont prouvé, ajoute-t-on à Tel Aviv, que Nasser résiste moins qu'on ne pouvait le croire aux incitations des Syriens et cela constitue une source grave d'inquiétude pour l'avenir.

Mais, souligne le "Jerusalem Post", reflétant généralement le point de vue gouvernemental, "ni Le Caire ni Damas ne doivent se faire d'illusions . . . Le gouvernement israélien réagira de la façon la plus énergique et pa rles méthodes qu'il estimera necessaires à tout renouveau d'activité des bandes terroris-

Voir PREPARATIFS en page 2

L'Expo durera deux jours de plus

Le Bureau international des expositions, à Paris, autorise les autorités de l'Expo 67 à laisser les terrains ouverts aux visiteurs deux jours de plus, après les six mois réglementaires.

C'est ce que vient d'annoncer, M. Jean-Claude Delorme, secrétaire général de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, qui assistait à la dernière réunion à Paris. M. Delorme a ajouté que depuis l'ouverture de l'Expo, plusieurs membres du Bureau international des expositions ont visité l'Expo et en sont revenus enchantés.

"Je dois préciser", a dit M. Delorme que l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 avait obtenu le même privilège, mais qu'il s'agissait tout de même d'un précédent et que le

Voir EXPO en page 2

Jamais, un gouvernement français n'a si bien compris notre province

— Daniel Johnson à Paris

par Pierre SAINT-GERMAIN

Correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — "Jamais auparavant un gouvernement français n'a fait preuve d'autant de compréhension et d'amitié envers le Québec".

Telles ont été les paroles du premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, hier, à l'issue d'un déjeuner offert en son honneur par le président de Gaulle.

Encore faut-il savoir que le premier ministre du Québec n'avait pas encore, lorsqu'il a prononcé ces mots, terminé sa journée.

Plus tard, c'était un dîner offert par le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Maurice Couve de Murville, dîner d'où il est sorti heureux, mais, cette fois, tacite, se contentant de déclaré qu'il était "optimiste" sur les résultats des conversations qu'il avait eues jusque là avec plusieurs ministre du gouvernement français.

Aujourd'hui, la série d'entretiens, de réception et de visites s'est poursuivie.

D'ici la fin de sa visite officielle de quatre jours en France, M. Johnson aura deux autres entretiens avec le président de Gaulle, en plus de celui d'hier.

Aujourd'hui, il a rencontrer plusieurs autres ministres, en vue de découvrir de quelle façon la France peut contribuer le mieux à seconder le Québec dans son développement...

Il a, notamment, vu le ministre d'Etat à la Recherche scientifique, M. Maurice Schumann ; le ministre de l'Industrie, M. Olivier Guichard ; et le ministre du Plan économique, M. Raymond Marcellin.

Avec M. Schumann, le premier ministre du Québec a discuté notamment les possibilité d'envoi de stagiaires québécois à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires de Saclay, qui forme des savants atomistes et que M. Johnson avait visité dans la matinée.

A Saclay, les études et recherches portent surtout sur la production d'électricité basée sur l'uranium naturel. On commence maintenant à utiliser l'uranium enrichi. La production est suffisante pour les besoins civils et militaires.

A midi, M. Johnson a offert un déjeuner de 47 couverts dans les nouveaux locaux de la délégation du Québec en France.

Cinq membres du gouvernement français figuraient parmi les convives : MM. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles; Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères; Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à la Coopération; et André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

On notait également la présence d'un grand nombre d'hommes d'affaires.

Jusqu'ici, la visite de M. Johnson a été extraordinaire par la qualité et le nombre des personnalités françaises que lui et les proches collaborateurs qui l'accompagnent ont rencontré.

Voir JONHSON en page 2

A la CECM, des dépenses de $129.5 millions sont prévues

par Yves LECLERC

La Commission des écoles catholiques de Montréal dépensera en 1967-68 $129,541,979, dont plus des deux tiers en salaires et traitements. Elle prévoit recevoir des revenus de $121,004,032. Soit un déficit de l'ordre de $8 millions et demi.

Ces prévisions budgétaires ont été adoptées hier par les commissaires au cours d'une assemblée régulière de la Commission. Elles sont les premières depuis le départ de M. Marc Jarry et la nomination de M. André Gagnon au poste de président de la CECM.

M. Gagnon et le trésorier, M. Gilles Léveillé, ont d'autre part souligné que le déficit de l'exercice sera entièrement comblé par les réserves de plus de $6 millions "découvertes" récemment à la CECM, et par la réserve statutaire de 2 p. 100 du revenu, qui se montera cette année à $2,420,040. Au cours de l'exercice qui se termine, le déficit prévu était de trois-quarts de million de dollars.

Les prévisions budgétaires pour 1967-68 sont les plus élevées de l'histoire de la commission scolaire. Elles dépassent celles de 1966-67 de plus de 15 p. 100 quant aux revenus, et de près de 20 p. 100 quant aux dépenses.

De très loin le poste le plus important au budget, les traitements et salaires (professeurs, administration et autres employés) s'élèveront à $88,480,332, contre un peu moins de $73 millions en 1966-67. Cette augmentation, causée en particulier par la hausse du salaire des professeurs à la suite du bill 25, forme à elle seule les 5/6 de l'augmentation totale des dépenses.

Par ailleurs, la somme consacrée aux cours de perfectionnement des enseignants et des cadres a plus que doublé, de $453,275 à tout près d'un million. Ce

Voir CECM en page 2

• Historique de la force de l'ONU au Moyen-Orient
• Les troupes en présence
— Page 10

AUJOURD'HUI

L'affaire Sicotte

Il est possible que les noms de deux procureurs de la Couronne et ceux de deux officiers supérieurs de la Sûreté provinciale, qui avaient été inclus par le juge Irénée Lagarde dans les plaintes de conspiration portées contre quinze policiers accusés d'avoir molesté Louis Sicotte, soient tout simplement biffés du dossier.

— Page 8

La grève à l'Hydro-Québec

La grève tournante des employés de l'Hydro-Québec a frappé Montréal hier et par suite du bris d'un fil à haute tension, tout un secteur de la métropole a été privé d'électricité. Du côté des dirigeants syndicaux, cependant, on est optimiste. Et si les propositions patronales qui doivent être formulées aujourd'hui ne sont pas jugées satisfaisantes, ordre sera donné aux syndiqués de refuser les heures supplémentaires.

— Page 15

"L'épuisement du syndicalisme"

A l'issue du congrès d'orientation que viennent de tenir les Métallurgistes unis d'Amérique à Toronto, l'envoyé spécial de LA PRESSE, Jacques Lafrenière, conclut dans une analyse que le syndicalisme canadien souffre momentanément d'épuisement.

— Page 41

Les visiteurs à L'EXPO

hier 189,508

aujourd'hui (prévisions) 145,710

jusqu'à hier 5,156,725

Demain dans le magazine de LA PRESSE

Le bricoleur qui devient industriel

•

Images de la cabane au Canada

•

Sciences sociales : une faculté à la mode

Américains et Sud-Vietnamiens envahissent le secteur sud de la zone démilitarisée

D'après Reuter, PA, AFP, UPI

Des fusiliers marins des Etats-Unis et des troupes sud-vietnamiennes ont envahi, hier, la zone démilitarisée, apportant pour la première fois la guerre terrestre au seuil même du Nord-Vietnam.

Levant enfin une mesure de sécurité prise il y a quelque temps, un porte-parole des Etats-Unis a révélé, aujourd'hui, que 5 500 "marines" américains et hommes de troupes sud-vietnamiens ont envahi le secteur sud de la zone soi-disant démilitarisée qui s'étend sur dix milles de largeur entre le Sud et le Nord-Vietnam. L'opération s'est effectuée par camions, par hélicoptères e tpar péniches de débarquement.

Un corresponwant de Reuter dit que cette attaque est considérée à Dong Ha comme "une escalade significative des opérations terrestres". Par contre, un correspondant de la Presse associée affirme qu'un fonctionnaire du haut commandement militaire à Saigon lui a dit que cette initiative ne représentait aucun changemen dans l'attitude des Etats-Unis en ce qui con-

Une opération de ratissage

Le même fonctionnaire explique que la zone démilitarisée est utilisée par l'ennemi, tant au nord qu'au sud de la rivière Hen Hai qui partage la zone en deux. "Pourquoi cette zone devrait-elle être considérée comme un sanctuaire pour un côté seulement, demande-t-il. Je ne comprends pas".

L'objectif américain, dans les circonstances, dit le fonctionnaire, est de mener à bien une "opération de ratissage" dans la zone. "Nous allons la nettoyer, ajoute-t-il, et notre séjour dans le secteur n ese prolongera pas plus qu'il ne faut".

Les premiers engagements qui se sont déroulés depuis le début des trois opérations simultanées dans la partie sud de la zone démilitarisée ont fait jusqu'à présent 87 morts du côté nord-vietnamien, a précisé à Saigon le porte-parole américain. En outre, 84 soldats nord-vietnamiens ont été faits prisonniers, 15 armes individuelles et 9 armes collectives capturées. L'évacuation des civils a été entreprise dès jeudi.

Autres opérations

Les bombardiers américains ont effectué 116 missions aériennes au-dessus de la zone démilitarisée hier. Un porte-parole

Voir AMERICAINS en page 2

L'URSS fournit au Nord-Vietnam des fusées qui peuvent atteindre Saigon et les porte-avions de la 7e flotte

—Page 10

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Bandes dessinées / 23
Calendrier des pionniers / 27
Courrier "Que faire?" / 18
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Loisirs et récréation / 23
Mots croisés / 44
Nouvelles internationales / 10
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 20
Spectacles et concerts / 34 à 37
Sports / 29 à 33
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 21

CKAC 73

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

maintenant cette conférence, ce que lui reprochent ses adversaires à la Chambre, notamment les libéraux qui, en Ontario, sont solidaires de leurs collègues fédéraux. (M. Pearson a dit à plusieurs reprises qu'il ne fallait pas songer à tenir une conférence constitutionnelle avant d'effectuer tous les travaux préparatoires nécessaires.)

Selon M. Robarts, le temps est venu d'aller au fond des choses : C'est tout le système qu'il faut remettre en question. Le centenaire du Canada a justement procuré le ton, le climat, la bonne foi nécessaires à ces discussions en profondeur, et il faut en profiter.

Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus d'un geste-surprise de sa part, puisqu'il y a deux ans il a créé une commission d'étude sur la confédération, qu'en octobre 1966 il déclarait à Ottawa qu'il faudrait bientôt reviser toute la constitution et qu'un peu plus tard il s'est ouvert encore davantage de ses projets à Montréal.

Enfin, souligne-t-il, les arrangements fiscaux ont été reconduits pour deux ans à la dernière conférence fédérale-provinciale. Le temps est donc d'autant plus propice que le problème de la fiscalité est écarté et que personne n'en a remporté une victoire. La psychose de la victoire sera absente, pour une fois.

Pourquoi une conférence ?

M. Robarts a longuement insisté sur la nécessité de tenir une conférence, principe sur lequel tous tombent d'accord à Queen's Park.

Depuis 20 ans, dit-il, les services gouvernementaux se sont accrus considérablement, certains tombant sous la juridiction provinciale, d'autres sous la juridiction fédérale, d'autres enfin tombant "entre les deux". Dans ces derniers cas, ce sont les conférences fédérales-provinciales qui orientent notre fédéralisme. Notre fédéralisme évolue sans que jamais nous ne nous arrêtions aux questions fondamentales. Nous tâtonnons à chaque fois qu'un problème précis se présente. La conférence constitutionnelle nous permettra finalement de nous attaquer aux vrais problèmes.

Pourquoi l'Ontario ?

Je ne crois pas outrepasser ma juridiction, affirme M. Robarts. C'est une conférence-dialogue où aucune décision finale ne sera prise et pour laquelle il n'y a pas de précédent.

L'Ontario a une place historique importante dans la confédération et il n'y a rien de plus normal que ce soit cette province qui prenne l'initiative. Même, ce fait est susceptible d'atténuer les frictions auxquelles on est habitué d'assister aux réunions convoquées par Ottawa.

Il y a aussi les liens traditionnels entre l'Ontario et le Québec. Ce sont deux provinces voisines, de taille semblable et qui ont un grand nombre de problèmes communs. L'ontario a donc un rôle spécial à jouer en tant qu'interprète sympathique des vues du Québec auprès du reste du Canada anglais. Cela dit, il n'est pas question d'un axe Ontario-Québec pour changer la confédération dans le sens de leurs seuls intérêts.

Reproches de l'opposition

L'opposition à l'assemblée législative de l'Ontario est d'autant plus violente qu'elle est peu nombreuse. Après 24 ans au pouvoir, le parti conservateur dispose encore de 78 des 108 sièges à la Chambre ; on compte 22 libéraux et 8 néo-démocrates.

Le chef libéral, M. Robert Nixon, reproche à M. Robarts de mener son projet sans se soucier du gouvernement fédéral. De son côté, le chef néo-démocrate, M. Donald MacDonald, fait valoir que tous les Canadiens veulent avoir le temps de se préparer avant de participer à une réunion constitutionnelle. Il cite même Claude Ryan qui parle de 1970.

Le débat à la Chambre ontarienne, auquel devaient participer 36 députés, devait prendre fin aujourd'hui.

CECM

SUITE DE LA PAGE 1

poste a été qualifié par M. Gagnon de l' "un des programmes importants de la CECM pour l'amélioration des services qu'elle rend à la population".

Autre augmentation importante, celle des sommes payées à des institutions indépendantes qui reçoivent des élèves de la CECM, surtout selon la formule des "institutions associées" : ces dépenses grimpent de $1.7 million à $4.7 millions.

Il y a aussi une hausse de $2.7 millions dans les "honoraires et contrats", causée en partie par une augmentation d'un million du coût de location pour des locaux scolaires.

En règle générale, les dépenses augmenteront à tous les postes.

Quant aux revenus, ils augmenteront aussi, d'environ $16.5 millions. La plus grande partie de cette hausse vient des taxes scolaires "catholique" et "neutre".

La taxe catholique augmente de près de $4 millions, de $24.9 millions à $28.7, tandis que la taxe des neutres passe de $48 millions à $57 millions, une hausse de $8.99 millions.

Cependant, le nombre d'élèves dans les écoles de la CECM ne montera pas de plus de 5,000, soit moins de 3 p. 100 des 217,000 écoliers actuels. Ceci signifie que la subvention statutaire versée à la commission par Québec n'augmentera pas en proportion des dépenses, loin de là. En effet, les prévisions budgétaires ne prévoient qu'une hausse de moins de 5 p. 100 de ces revenus, de $26.8 à $28.1 millions. La subvention ne formera donc que 23 p. 100 des revenus de la CECM, alors que dans le reste de la province, le gouvernement contribue pour environ 65 p. 100 au budget des commissions scolaires.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

gement aux effectifs ue la force d'urgence, ont encouragé M. Thant à prendre sa décision. En effet, ils auraient fait valoir auprès du secrétaire général que leurs troupes ne pouvaient demeurer sur le sol égyptien contre la volonté du gouvernement du Caire.

L'inciden aérien

Alors que la situation au Moyen-Orien provoquait toutes ces complications, M. Thant a protesté énergiquement auprès du gouvernement israélien contre un incident aérien au cours duquel deux chasseurs israéliens ont tenté d'obliger un avion de transport Caribou de l'ARC, affecté à la force de l'ONU, à atterrir en territoire israélien. Même si ces avions ont tiré des coups d'avertissement, le pilote canadien de l'avion, Robert J. Simpson, de Yorkton, Saskatchewan, a poursuivi sa route sans tenir compte de leurs menaces.

Dans nn message au commandement de l'ONU à Caza, les Israéliens ont soutenu que l'avion de l'ARC avait "violé" leur espace aérien. Le général Rikhye, commandant de la force de l'ONU, qui était à bord de l'avion, a nié, dans un message aux autorités de Tel Aviv et au siège de l'ONU, que l'avion fût au-dessus du territoire israélien.

Dans sa note à l'ambassadeur d'Israël, M. Gideon Rafael, U Thant soutenait que "cet incident n'avait pas sa raison d'être, qu'il violait la ligne de démarcation d'armistice et ne pouvait qu'aggraver la situation déjà menaçante dans cette région".

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45

MAXIMUM : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est : généralement nuageux avec averses. Plus doux et vents légers de l'est à 15 milles en matinée, se changeant du nord-ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke : 45 et 65, Sainte-Agathe : 40 et 60.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et frais.

Régions de Québec, de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement nuageux avec averses. Plus doux et vents légers de l'est de 20 milles. Minimum et maximum à Québec et La Tuque : 40 et 55, Chicoutimi : 35 et 50.

Aperçu pour demain : nuageux et averses.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nébulosité croissante avec averses tard dans la journée. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau : 30 et 45, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé : 30 et 50, Sept-Iles : 25 et 45.

Aperçu pour demain : nuageux et averses. Plus frais.

Les magasins

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITED

et

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION val royal BUILDING MATERIALS LTD.

seront

OUVERTS LUNDI LE 22 MAI

TOUTE LA JOURNEE

de 8.00 A.M. à 5.30 P.M.

LA SALLE

MONTREAL 273-1781 — 159 Jean-Talon O.

VERDUN 769-4581 — 667 Ave. Galt

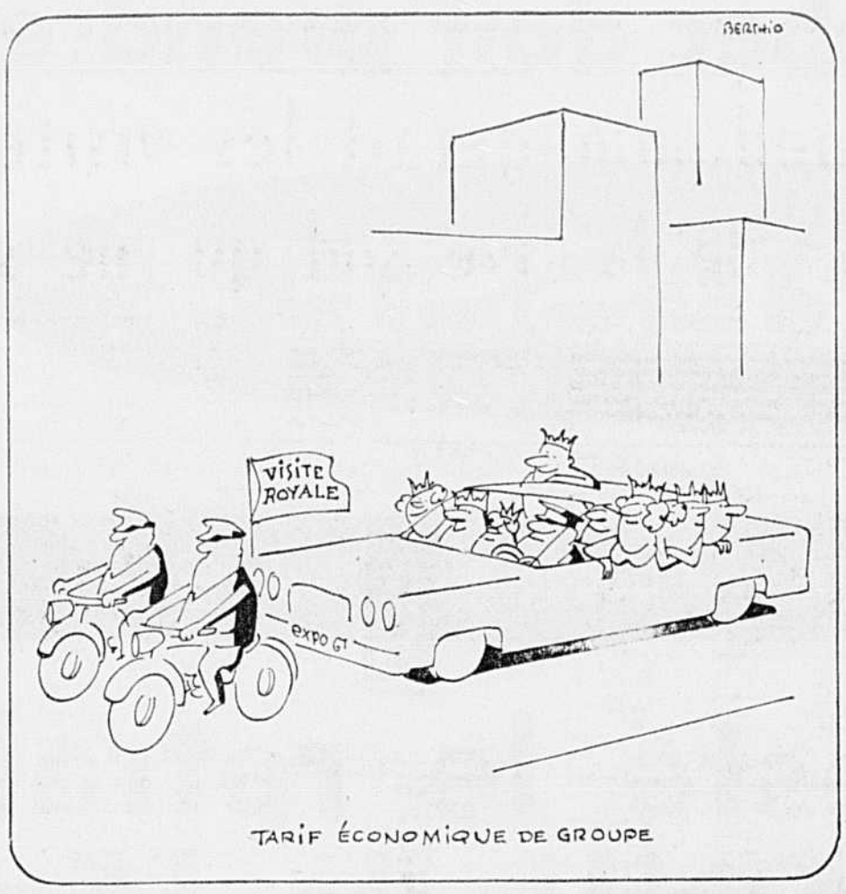
VAL ROYAL

CARTIERVILLE 334-5320 — 12200 Boul. Laurentien

MONTREAL-NORD 322-7341 — 11,401 Boul. Pie-IX

BROSSARD 676-0311 — 6200 Boul. Taschereau

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE



AMERICAINS

SUITE DE LA PAGE 1

américain dit que la DCA ennemie a descendu un A4 Skyhawk et un F8 Crusader de l'Aéronavale mercredi. Les deux pilotes sont portés disparus. Seci porte à 544 le nombre d'appareils abattus au Nord-Vietnam depuis le début de l'offensive aérienne.

Un correspondant soviétique à Hanoï rapporte qu'au moins sept avions américains ont été descendus au-dessus de la capitale nord-vietnamienne aujourd'hui, et que l'un d'entre eux s'est écrasé au milieu d'une rue de la ville. Le correspondant ajoute que le pilote de ce dernier appareil a atterri en parachute à quelques pas de l'endroit où s'est écrasé son appareil. Il était affreusement blessé et il a été transporté à l'hôpital. D'autres pilotes américains ont été capturés vivants dans la banlieue d'Hanoï, dit encore le correspondant.

Toujours selon Evgeny Kobelev, le correspondant en question qui travaille pour TASS, les Américains ont effectué un raid directement sur Hanoï. Il dit avoir vu les avions descendre au milieu de ce qu'il appelle un déploiement sans précédent de missiles antiaériens.

Kobelev dit que des appareils américains ont largué des missiles en direction du "quartier de la ville où résident les diplomates", et que plusieurs vietnamiens de ce quartier ont été blessés. Dans d'autres parties de la ville, "plusieurs civils sont morts", dit Kobelev.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

bureau n'entendait pas en faire une règle générale. Cependant, par suite de la visite de ces quelques délégués à Montréal, ma requête s'en est trouvée simplifiée d'autant".

Les 28 et 29 octobre, journées durant lesquelles l'Exposition demeurera ouverte, sont un samedi et un dimanche.

Jusqu'à maintenant, le bureau n'a autorisé qu'une période de 183 jours pour la tenue d'expositions universelles. Le pays où a lieu l'exposition peut choisir comme il l'entend la date d'ouverture. Mais dans le cas de l'Expo 67, qui a été ouverte officiellement vendredi le 28 avril, le jour de fermeture devait être aussi un vendredi.

Or, par suite de l'autorisation, l'Expo 67 fermera ses portes un dimanche soir et il est fort possible que ces deux jours additionnels permettent à un million de visiteurs de plus de voir l'Expo, surtout si on se base sur les records d'assistance des premiers jours.

Entre-temps, le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert F. Shaw a déclaré que bien que le Bureau international des expositions ait autorisé cette prolongation, le projet doit être approuvé par le comité exécutif de la compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

Il a ajouté qu'une autorisation du conseil d'administration de la compagnie peut aussi être requise. M. Shaw a déclaré que la décision du comité exécutif sera prochainement rendue publique.

JOHNSON

SUITE DE LA PAGE 1

Jamai, croit-on, un chef politique du Québec, sinon du Canada tout court, n'a été accueilli en France de façon aussi impressionnante. Ces rencontres se sont déroulées sous le signe d'une chaleureuse compréhension.

Peu après son premier entretien avec le président de Gaulle, M. Johnson avait déclaré que le Québec favorise tout système propre à accroître les relations entre les pays de langue française dans le monde.

Il faut épargner aux Canadiens français, avait-il dit, le terrible mal de la claustrophobie.

Dans un toast, lors d'un déjeûner offert par le premier ministre Pompidou, le président de Gaulle avait, peu après, décrit le Québec et son peuple comme "un peuple exemplaire et très cher qui développe courageusement toutes les ressources de son sol et en qui nous voyons l'une de nos meilleures branches".

PREPARATIFS

SUITE DE LA PAGE 1

tes venant de Syrie comme de Gaza".

Du côté égyptien, le gouverneur militaire du territoire de Gaza a annoncé ce matin que tout le secteur qui devrait être évacué par les "casques bleus" allait être transformé en un camp retranché pour l'armée de libération palestinienne, appuyée par les milices populaires.

Devant tous ces préparatifs de guerre et avec le retrait prochain des forces de l'ONU, les observateurs estiment qu'il suffirait peut-être d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres et enflammer tout le Hoyen-Orient.

Grèce : pas de retour à la démocratie tant que planera la menace communiste

— la junte

ATHENES (UPI, AFP) — Un des membres en vue de la junte militaire grecque a déclaré hier que la démocratie sera rétablie "lorsqu'on aura la certitude que la menace communiste ne plane plus sur le pays".

"On ne permettra jamais que ce pays devienne un deuxième Vietnam", a ajouté le colonel Makarezos au cours d'une interview télévisée au réseau "Columbia Broadcasting System".

Le colonel, qui exerce les fonctions de ministre de la Coordination économique, a précisé que le régime parlementaire sera rétabli lorsque les conditions politiques et sociales en Grèce le permettront. Il n'a pas fixé de date pour ce retour aux institutions parlementaires.

Evoquant les menaces américaines de couper l'aide militaire à la Grèce si la vie démocratique n'est pas rétablie rapidement, le colonel Makarezos a affirmé que "la révolution a eu lieu pour prévenir un coup de main communiste".

"Le premier ministre et les autres membres du gouvernement ont déja fait savoir que nous travaillons en vue du rétablissement d'une vie parlementaire normale", a-t-il ajouté.

Abordant ensuite la question de la politique économique du régime militaire, le colonel Makarezos a dit qu'elle sera la même que celle de ses prédécesseurs, celle de la libre entreprise. Ces propos mettent fin aux rumeurs selon lesquelles le cabinet Kollias inaugurerait une politique de dirigisme économique et même nationaliserait certaines entreprises.

Le gouvernement, a dit le colonel Makarezos, a envisagé de voir les pays de l'Est réduire leurs importations pour des raisons politiques, mais il a rappelé que ces pays vendaient également à la Grèce.

L'Expo fêtera le 10,000,000e visiteur

Alors que le 5,000,000e visiteur de l'Expo a anonymement posé pied hier sur la Terre des Hommes, sans faire l'objet d'hommages, de civilités ni de privilèges particuliers, le 10,000,000e visiteur — qui apparaîtra vraisemblablement au cours de juin — sera choyés : toutes les dépenses de sa journée sur le terrain de l'Expo seront payées.

De plus, Air Canada lui offrira un voyage pour deux personnes, n'importe où au Canada.

La compagnie de l'Expo avait décidé de ne rien faire pour marquer la 5,000,000e entrée, préférant attendre au 10,000,000e visiteur ou peut-être même seulement au 25,000,000e.

Mais hier en fin d'après-midi, le service d'information de l'Expo était en mesure d'annoncer cette nouvelle.

C'est peu avant 10 heures hier matin que le 5,000,000e visiteur a franchi les portillons d'automatiques. L'ordinateur n'a pas pu déterminer à quel moment exact ce 5,000,000e visiteur a pénétré sur le terrain.

A dix heures, les opérateurs constatèrent que le nombre total de visiteurs depuis l'inauguration atteignait 5,000,648.

Deux fillettes de 8 et 11 ans astucieuses cambrioleuses

IRVINGTON, N. J. (UPI) — Deux fillettes à l'allure aussi charmante qu'innocente, compte tenu de leur âge, étaient en réalité deux cambrioleuses.

La police a révélé, hier, que les deux fillettes âgées de huit ans et onze ans respectivement, au lieu de jouer à la "maman" comme toutes les fillettes, avaient entrepris une vague de cambriolages qui leur a rapporté 550 dollars en espèces et des articles divers évalués à $350 dans un mois.

Les fillettes, l'une originaire d'Irvington, et l'autre de Newark, ont révélé aux policiers qu'elles avaient d'abord volé plusieurs bicyclettes, mais se sont rendues compte qu'il était infiniment plus profitable de cambrioler des maisons que d'essayer de vendre les vélos.

Le sergent-détective Carl Schanbacher, a déclaré que la fillette d'Irvington avait été cueillie le 4 mai, alors qu'elle retournait dans une maison où elle avait volé une bicyclette la veille, mais une voisine a reconnu la fillette et alerté la police.

"Nous avons d'abord cru qu'il s'agissait d'une blague, a dit le limier, mais quand nous avons fait enquête dans les maisons cambriolées, nous avons dû nous rendre à l'évidence."

La fillette de Newark a vivement protesté de son innocence, mais devait finalement admettre sa culpabilité. Des accusations ont été logées contre les deux "cambrioleuses" qui ont été remises à la garde de leurs parents.

Les fillettes ont révélé qu'elles avaient dépensé le fruit de leurs délits dans plusieurs magasins de Newark où elles ont acheté des vêtements, des friandises, sans oublier la séance traditionnelle au salon de beauté. Elles ont aussi dépensé une partie de la somme dans une kermesse paroissiale au profit des pauvres.

Vol à l'Expo

Un matelas et deux oreillers, un bateau à rames de 12 pieds de longueur et un poêle à hot-dogs ont été volés dans la salle de premiers soins, 44c, Pavillon de l'Administration ; au lac des Régates, situé à l'arrière du pavillon du Canada ; et au snack bar no 67, dans l'île Notre-Dame.

Abandon des recherches des trois enfants des cavernes

HANNIBAL, Missouri (UPI) — Les recherches pour trouver trois garçonnets disparus depuis neuf jours ont pris fin hier soir, et seule une équipe réduite s'emploiera à revérifier le terrain déjà fouillé.

On sait que les trois garçonnets Joe Hoag, 13 ans, son frère William, onze ans et Edwin Craig Dowell, 14 ans, sont disparus en explorant présumément des cavernes abandonnées. Les chercheurs ont fouillé de nouveaux canaux souterrains, mais sans résultat. Le directeur des équipes de chercheurs William Karras a dit hier soir, que les recherches massives étaient abandonnées. Plusieurs des cavernes font partie d'un réseau au-dessus duquel on est à construire une route et rien n'a été négligé pour atteindre ces canaux souterrains, mais toujours sans succès.

Cependant, plusieurs des cavernes avaient été remplies de terre par les lourdes machines servant à la construction routière, avant que l'on ne signale la disparition des trois enfants.

M. Karras a dit qu'environ 15 chercheurs demeureraient à Hannibal encore quelque temps au cas ou de nouveaux indices indiqueraient la présence des garçonnets dans cet infernal réseau de cavernes.

La philosophie est la vraie médecine de l'âme.

Cicéron

Toute la dignité de l'homme est en la pensée.

Pascal

Celui qui a perdu un oeil connait la valeur de celui qui lui reste.

H. Herbert

C'est lorsque la fontaine est tarie que l'on connait ce qu'elle vaut.

Proverbe haïtien

A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.

Corneille

La perversité ne change pas, quelque honte qu'on lui fasse.

Esope

Traite les petits comme tu voudrais être traité par les grands.

ACHETEURS DE PROPRIETES

PROPRIETAIRES DE TERRAINS – CONSTRUCTEURS

NORMES DE LA S.C.H.L.

EPARGNES EXCEPTIONNELLES

Voici l'occasion que vous attendiez !

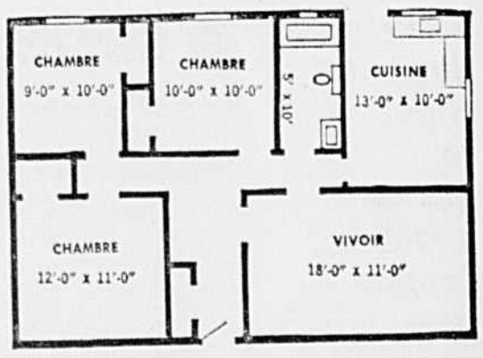


VOUS POUVEZ VISITER MAINTENANT

Comprend : revêtement D'ALUMINIUM ALCAN et pierres. Intérieur entièrement aménagé • portes • armoires de cuisine • planchers de tuile • électricité • plomberie • tous les radiateurs • fiberglass • fenêtres doubles • assises de qualité supérieure.

Ord. $7,500. livraison et érection inclus $5995

Construite sur votre propre terrain. Abri d'autos en surplus.



24' x 36'

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

EXPOSEE EN 2 ENDROITS :

6018 chemin Côte-de-Liesse 744-5501

(Face à l'édifice du gaz naturel du Québec sur la route vers Dorval), sortie 21 du boul. Métropolitain (route 2B) — prendre la sortie Hickmore sur Côte-de-Liesse.

N.B. Ne pas prendre la route transcanadienne.

10101 boul. Pie-IX Tél. 323-4503

Angle boul. Industriel

2 milles au nord du boul. Métropolitain

Ouvert 7 jours par semaine. 10 A.M. à 10 P.M. samedi et dimanche compris

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 116

Montréal sera pris d'assaut au cours de la fin de semaine

par Nicole MONGEAU

Plus d'un million de visiteurs sont prévus pour la longue fin de semaine du congé de la reine. Les chiffres fournis officiellement par les services de l'Expo dépassent 870,000 visiteurs, mais, ceux de la dernière fin de semaine ont totalisé 971,387 personnes, et il est logique de supposer que l'augmentation qui s'est accentuée chaque jour se maintiendra dans les mêmes proportions.

On sait que 5 millions de visiteurs s'étaient déjà rendus sur la "Tehhe des hommes", hier matin, alors qu'une heure et demie à peine après l'ouverture des guichets plus de 60,300 personnes avaient franchi les grilles d'entrée.

Tous les grands hôtels sont remplis à pleine capacité et sauf un ou deux qui ont plutôt reçu des Européens (Français et Allemands surtout), ils recevront surtout des Canadiens. Il semble qu'on verra une véritable invasion de la population ontarienne, selon la Compagnie de transport Provincial et Colonial Coach, les compagnies de chemin de fer et les compagnies d'aviation.

Le Pacifique Canadien qui, généralement, ne transporte pas de voyageurs entre Toronto et Montréal sur ses lignes aériennes a ajouté 1,600 fauteuils pour la durée de l'Expo. Un porte-parole de la compagnie a parlé de "surabondance" de voyageurs et de réservations faites depuis plusieurs semainse en vue précisément de cette longue fin de semaine.

Quant aux Chemins de fer naitonaux, on nous affirme que tous les trains seront bondés et que, depuis trois semaines, le train Montréal-Halifax a transporté environ 4,000 étudiants des école supérieures et des universités. Là aussi, on s'attend à un nombre record de passagers. Et toutes les prévisions faites depuis l'ouverture de l'Expo ont été largement dépassées et, dans certains cas, doublées et même triplées.

Plusieurs groupes se rendront à l'Expo par 100 et 150 à la fois. Lundi, on en attend un de 500 directeurs et surintendants de districts d'une compagnie d'assurance-vie, mais on dit, qu'en principe, il y a habituellement moins de visites en groupes les samedis, dimanches et jours de congé à cause de l'affluence particulière qui s'est constamment maintenue ces jours-là.

Il est à noter toutefois que la majorité des visiteurs se rendent à l'Expo soit en métro, soit en autobus, soit en taxis, car au parc de stationnement de Longueuil 15 p. 100 des places seulement ont été occupées alors qu'au terrain Victoria, le chiffre atteint à peine 20 p. 100. Serait-ce qu'enthousiasmes par l'atmosphère de fête de l'Expo, les visiteurs préfèrent voyager en groupes et partager leurs joies plutôt que d'utiliser leur propre voiture ? Ou est-ce tout simplement la peur de ne pouvoir garer cette voiture dans des parcs de stationnements qu'ils craignent être trop encombrés ?

Aucun congrès important n'est prévu pour la fin de semaine dans les divers hôtels de la métropole sauf le banquet France-Amérique qui réunira ses invités à l'hôtel Ritz-Carlton, lundi, sous les auspices du gouvernement provincial. A l'hôtel Bonaventure, de nombreux acheteurs de vêtements, venant des Etats-Unis et d'Europe, assisteront à une exposition internationale du prêt-à-porter canadien en vue de l'établissement d'un marché d'exportation. Il semble toutefois que ces quelque 700 acheteurs attendront à mardi pour se rendre dans les îles, à moins, évidemment que la curiosité ne l'emporte sur le sérieux des affaires . . .

Voir CONGE en page 6

"Presque" tous auront congé

par Nicole MONGEAU

Il semble bien qu'il n'y ait que les enfants fréquentant certaines écoles élémentaires de la région (telles que celles de Longueuil) qui seront en classe lundi, jour de congé appelé pour les uns la Fête de Dollard, et pour les autres, la Fête de la reine.

En effet, une enquête auprès des principaux bureaux des gouvernements municipal, provincial et fédéral, dans les banques et les magasins, auprès des régionales et des Commissions scolaires prouve que la grande majorité du personnel et des étudiants encore aux études, seront en congé lundi et profiteront de la première longue fin de semaine de l'été.

Les employés des grands magasins, ceux de toutes les ban-

Voir CONGE en page 6

Québec dédommagerait les visiteurs qui ont loué des motels de la rive sud qui ne sont pas construits

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, a reconnu, hier, que son ministère a reçu de "nombreuses plaintes" de visiteurs qui, à l'occasion de l'Expo, ont versé des montants d'argent pour faire des réservations dans des motels de la rive sud de Montréal qui ne sont pas construits.

M. Gabias a indiqué cependant que son ministère étudie les mesures à prendre pour dédommager ces visiteurs et il a donné l'assurance que tout est mis en oeuvre pour éviter que de telles situations ne se répètent.

Le secrétaire de la province n'a pas donné les noms des motels ou des réservations auraient été faites. Il a précisé toutefois que certaines réservations ont été faites par l'entremise de Logexpo, tandis que d'autres l'ont été par d'autres organismes.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait savoir, pour sa part, qu'il attend un rapport des autorités de Logexpo à ce sujet et il a dit que, "s'il y a des poursuites à prendre pour fraude ou autres délits de nature pénale, le ministère de la Justice ne reculera pas devant ses responsabilités".

Reproches à un journaliste et à un journal

Le secrétaire de la province a reproché, par ailleurs, à un journal et à un journaliste qu'il n'a pas nommés de créer un état de panique en rapportant les problèmes de logement de certains visiteurs.

M. Gabias a formulé un tel reproche peu après que les députés de l'opposition l'eurent longuement interrogé sur le cas d'un journaliste américain qui a cherché en vain un motel inexistant à Montréal.

"Il est de mon devoir, a dit M. Gabias, de demander à ce journaliste ou à ce journal de cesser de tout faire ou de tout mettre en oeuvre pour créer une espèce de climat de panique.

"On tente depuis plusieurs mois de créer un état de panique, de faire croire que nous ne sommes pas prêts à recevoir les milliers de visiteurs à l'occasion de l'Expo."

"Je comprends mal l'opposition qui essaie d'augmenter ce climat de panique, a continué M. Gabias.

"Les visiteurs sont bien accueillis et ils sont bien logés."

Laporte défend les journalistes

Bien entendu, les propos de M. Gabias ne sont pas demeurés sans écho d'autant plus que les députés de l'opposition, dans leurs questions, n'avaient pas prétendu que le Québec n'était pas prêt à recevoir les visiteurs.

"J'ai l'intention, a répliqué le député de Chambly, M. Pierre Laporte, de défendre le droit et le devoir de ce journaliste de dire ce qu'il sait . . .

"Je dis que jamais l'opposition n'a prétendu qu'il existait à Montréal un état de panique. Jamais l'opposition n'a tenté de jeter le moindre discrédit sur l'Expo.

"Ce n'est pas l'Expo qui peut jeter du discrédit sur l'Expo, ce sont les événements qui peuvent se produire à Montréal . . . Ce n'est pas le journaliste qui ternit la situation, ce sont les faits eux-mêmes," a soutenu M. Laporte.

Le débat n'est pas allé beaucoup plus loin.

En réponse à d'autres questions, le secrétaire de la province a fait savoir cependant qu'en aucun moment le Service provincial de logement n'a accordé de permis à des motels inexistants.

Il a révélé, d'autre part, qu'aucun permis n'a été accordé par cet organisme au motel "Canadiana" situé sur le terrain vacant de la future Place Radio-Canada.

Il a insisté enfin sur la prudence dont fait preuve le service dans l'octroi de tels permis qui ne sont émis, a-t-il précisé, qu'après une inspection reposant sur 32 critères.

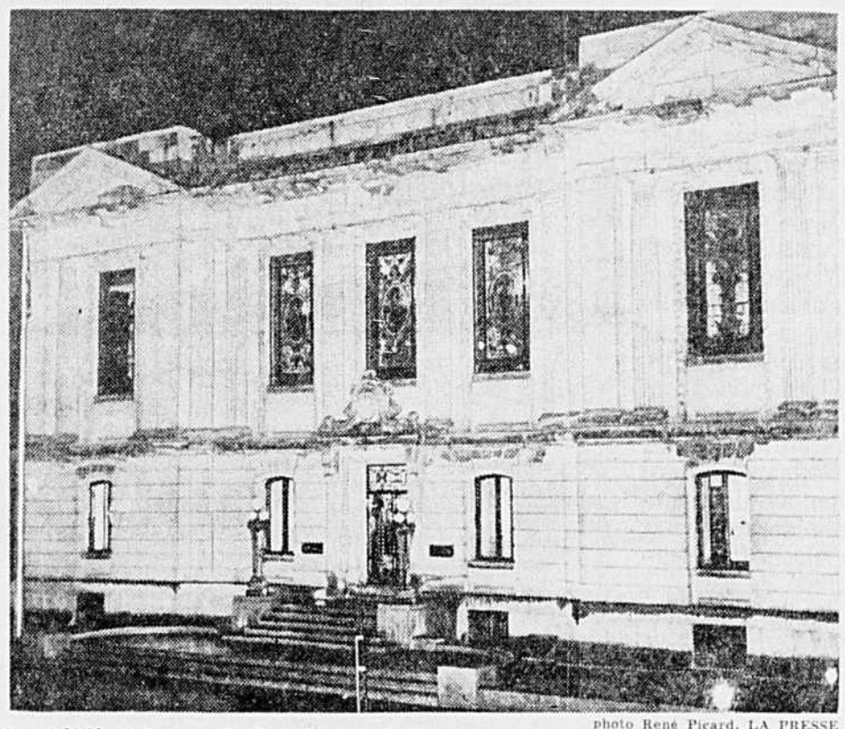


photo René Picard, LA PRESSE

La bibliothèque St-Sulpice, bibliothèque d'Etat

La bibliothèque St-Sulpice, située au 1700 rue St-Denis, deviendra une bibliothèque d'Etat pour le Québec. C'est ce qu'a confirmé hier en Chambre le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, en précisant qu'un projet de loi à cet effet sera présenté d'ici la fin de la présente session de l'Assemblée législative.

La loi concernant la bibliothèque Saint-Sulpice sera déposée bientôt

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. J.-N. Tremblay, a révélé hier qu'un projet de loi devait bientôt être déposé à l'Assemblée législative faisant de la bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal une bibliothèque d'Etat.

M. Tremblay a déclaré, lors de l'étude de ses crédits à la chambre, que les versions préliminaires du projet de loi étaient déjà rendues au service juridique du gouvernement.

Par ailleurs, le ministre a également déclaré hier, en réponse aux questions du député de Chambly et ancien ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, que l'on pouvait "souhaiter" obtenir, avant la fin de la présente session, un bill modifiant la "Loi des monuments historiques".

M. Tremblay a d'autre part révélé qu'il prenait actuellement des mesures afin de régler le problème du musée historique Jacques-de-Chambly. Il a aussi donné l'assurance que les immeubles du village historique de Chambly ne seraient pas vendus aux enchères publiques pendant que les études se poursuivraient.

Un assez long débat a par ailleurs entouré la question d'une subvention de $2,211,900 inscrite au budget et destinée, selon M. Tremblay, au Grand Théâtre de Québec.

Le ministre a révélé, en ce qui a trait à la construction de ce théâtre, que l'entente signée avec le gouvernement fédéral, dans le cadre des projets du centenaire, expirait le 31 décembre 1968.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a fait remarquer qu'il serait urgent de commencer la construction du théâtre, afin de ne pas perdre les subventions fédérales. Il a accusé incidemment le gouvernement de faire voter des crédits, d'imposer des taxes, sans qu'aucune décision n'ait été prise par le cabinet au sujet de la construction du théâtre.

Le ministre des Affaires culturelles a fait remarquer que si le gouvernement avait décidé de faire voter des crédits de l'ordre de $100,000 au poste du Grand Théâtre, c'est que, de toute évidence, il envisageait éventualité d'une construction.

Il a également déclaré que l'aspect contrat entre Québec et Ottawa avait été dûment négocié par le secrétariat de la province.

Dans un autre ordre d'idée, M. Tremblay a révélé que son ministère était à préparer une politique de subventions établie selon un plan triennal ou quinquennal.

Enfin, une bonne partie du débat de l'après-midi a été consacrée à un nouveau poste du budget du ministère, celui de la "déconcentration de la culture", au montant de $187,000.

Le nouveau service de décontration a été créé, a dit le ministre, en vue d'établir une politique planifiée de mise au service de la population des instruments culturels et de tous les avantages que proposent les grands organismes culturels.

Il s'agit de créer à travers tout le Québec, selon M. Tremblay, un véritable mouvement d'animation culturelle.

D'autre part, s'appuyant sur une suggestion d'un des députés ministériels, M. Roland Théorêt, le leader de l'Opposition, M. Pierre Laporte, a également suggéré que ce soit l'Ouest du Québec, et non la région du ministre des Affaires culturelles (Chicoutimi) qui soit désignée comme région-pilote au niveau de la déconcentration culturelle. M. Laporte a fait valoir en particulier la situation précaire de la zone frontière de l'Ouest du Québec.

Accomodation Rooming Ltd. s'explique sur le "motel inexistant"

par Florian BERNARD

Une cinquantaine de maisons familiales de type bungalow, duplex ou triplex, aménagées temporairement en chambres ou suites touristiques constituent-elles un motel dans le sens habituel du mot ?

Cette question a donné lieu, au début de la semaine, à une sérieuse controverse lorsqu'un journaliste américain, M. Nicholas Raar, de Détroit, a cherché en vain un motel qu'il n'a pas trouvé. Au fait, la lettre confirmant la réservation de M. Raar décrivait un motel situé sur le boulevard de Montarville, à Boucherville. Le journaliste américain avait soutenu, avec véhémence, qu'il avait cherché durant près de deux heures le motel en question et que, finalement, il avait découvert qu'il s'agissait, en réalité, d'une cinquantaine de maisons familiales transformées en suites touristiques pour la durée de l'Expo.

Pas de motel... mais tout comme

Le directeur du projet, M. George Borboudakis, d'Accomodation Rooming Montreal Limited, a donné hier sa version des faits. Il a tout d'abord re-

Voir INEXISTANT en page 6

Prédiction funeste : 105 morts au Canada en fin de semaine

OTTAWA (PC) — Plus de 79 personnes perdront la vie dans des accidents de la route au Canada au cours de la longue fin de semaine de la fête de la reine qui s'étend de 6 h. ce soir à minuit lundi soir.

C'est ce que prédit le Conseil canadien de la Sécurité routière, qui anticipe déjà qu'il y aura plus de morts violentes sur nos routes durant ce congé que durant la même période de l'année dernière, alors que 79 personnes perdaient la vie dans des accidents de la route au Canada.

"Ce chiffre sera dépassé cette année, à moins que les automobilistes canadiens n'acceptent leur responsabilité de conduire plus prudemment," déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. En 1964, il y avait eu 64 morts violentes sur les routes canadiennes.

La fin de semaine la plus meurtrière avait été celle de la fête du Souvenir en 1966, alors que 109 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route.

Pour sa part, la Ligue canadienne de sécurité prévoit que le grand congé de la fête de la reine entraînera un plus grand nombre de victimes de l'onde que l'an dernier, durant la même période, alors qu'elles se sont élevées à 26.

Selon la ligue, ce chiffre sera peut-être dépassé, à moins que chacun ne fasse preuve de la plus grande prudence.

Ne tentez pas le hasard, dit la Ligue canadienne de sécurité. Observez les règles de sécurité. Les propriétaires d'embarcations nautiques se doivent de voir au bon état de leur embarcation et de l'équiper d'un bon gilet de sauvetage pour chacun des passagers à bord. Les enfants et tous ceux qui ne savent pas nager doivent porter le gilet en tout temps.

Selon ces prédictions, environ 105 personnes perdront la vie d'une façon tragique sur nos routes ou nos cours d'eau durant la prochaine fin de semaine.

Double attentat dans un cabaret de Montréal-Nord

Les policiers recherchent activement un individu qui s'est enfui après avoir blessé deux hommes à coups de pistolet à l'issue d'une violente altercation survenue, vers 2 h. ce matin, à l'intérieur du cabaret Domino, au 11,639, boulevard Pie IX, à Montréal-Nord.

L'une des victimes, atteinte de deux balles à l'abdomen, était encore entre la vie et la mort au début de la matinée. Il s'agit de Marcel Laurence, 19 ans, du 11,981, rue Poincarré, à Montréal, qui a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville. Selon un policier, Laurence a déjà été atteint d'un coup de revolver et d'un coup de couteau dans des "incidents antérieurs de la même nature.

Le second blessé a été identifié comme étant Pierre Réhel, 24 ans, du 6795, rue de Normanville, à Montréal également. Touché au ventre par une balle, il a été transporté à l'hôpital Fleury, où les médecins ne croient pas ses jours en danger.

Les policiers de Montréal-Nord ont été appelés sur la scène du double attentat par un interlocuteur téléphonique ano-

Voir ATTENTAT en page 6

1,000 Motels Inc. se limite à ... 44 unités !

par Claude MASSON

C'est définitif ! Le projet de "1,000 Motels Inc." sera limité à... 44 unités !

Le directeur de ce motel temporaire pour l'Expo, M. Charles Naud, a confirmé, au cours d'une entrevue, que les 44 unités déjà bâties au 1850, boulevard Marie-Victorin, à Jacques-Cartier, seront les seules élevées sur cet emplacement.

Mais, selon M. Naud, "1,000 Motels Inc." a retourné tous les dépôts reçus avec des demandes de réservations auxquelles l'entreprise ne peut satisfaire. Au total, 36 dépôts ont été retournés.

Le projet initial était pourtant de 1,000 unités comme l'explique la raison sociale. D'ailleurs, le dépliant publicitaire tiré à des milliers d'exemplaires dit bien : "Plus de 1,000 unités pour vous servir".

Trois raisons semblent avoir motivé la décision de diminuer de 956 unités l'importance du projet : des difficultés financières imprévues, les changements d'actionnaires et d'administrateurs et la faillite de "Coast Homes Ltd.", une société de New Westminster, en Colombie-Britannique, qui fabriquait les unités de "1,000 Motels Inc."

Dans ce seul domaine, les actionnaires de "1,000 Motels Inc." auraient perdu environ $56,200, montant qui appartiendrait en grande partie sinon en totalité au principal actionnaire, le Dr Fernand Lemay, de Rouyn, en Abitibi.

Espace pour 260 unités

Selon le nouvel administrateur de l'entreprise temporaire, même si on avait songé construire 1,000 motels sur l'emplacement actuel, un tel projet aurait été impossible à réaliser.

M. Charles Naud a précisé que seulement 260 unités auraient pu être construites à cet endroit. Et pourtant, on lit bien dans le dépliant publicitaire : "Plus de 1,000 unités pour vous servir".

D'autre part, toujours selon M. Naud, en plus de retourner tous les dépôts reçus avec des demandes de réservations auxquelles l'entreprise ne peut satisfaire, la société aurait de plus répondu à des milliers de lettres de personnes désireuses de louer l'une des 1,000 unités

Voir 44 UNITES en page 6

Canadiana : statu quo ; Lafayette : permis temporaire

par Oswald MAMO et Claude MASSON

Les dirigeants du motel temporaire "Canadiana" ont promis par écrit au Service de logement du Québec de rembourser tout dépôt, à l'avenir, aux clients qui refusent de prendre possession de leurs chambres ou contremandent leurs réservations . . . à condition que Logexpo réintègre ce motel sur la liste des réservations.

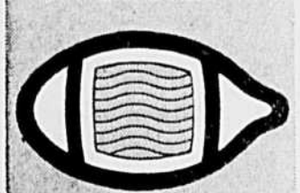
C'est ce que nous a déclaré, mercredi, M. Jean Lacoste, directeur du service du logement de Québec.

De son côté, un porte-parole du motel Canadiana explique que les remboursements de dépôts sont toujours accordés aux visiteurs insatisfaits, à condition qu'ils aient une raison sérieuse. Il n'a pas expliqué ce qu'il entend par "raison sérieuse".

Cette dernière déclaration vient en quelque sorte en contradiction avec celle de M. Jean Lacoste, qui soutient que les remboursements sont reliés à la décision de Logexpo de con-

Voir STATU QUO en page 6

ON NE CHANGE PAS D'YEUX COMME ON CHANGE DE TÉLÉMISSION.



Le bain d'yeux OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués par la télévision, la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc...

OPTREX
"le confort des yeux"

DESTINATION EXPO

Le meilleur moyen de vous rendre à l'Expo? Vous le trouverez en page 9



Nouveaux numéros de téléphone de

LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :

874-7272

SPECIAL DE CETTE SEMAINE

Gâteau Café

A la crème Viennoise

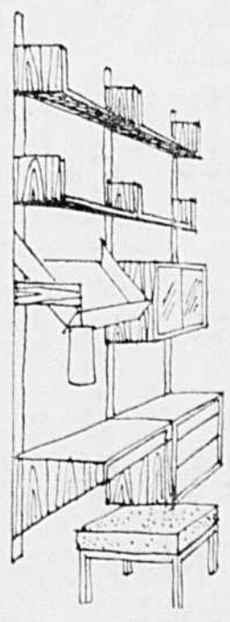
43¢

Rég. 49¢

En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage



UN MUR VIVANT...



Ces éléments de rangement présentent d'étonnantes possibilités.

Vous pouvez en faire une division psychologique aussi bien qu'une installation murale.

Ces éléments s'obtiennent en teck, noyer ou palissandre à un prix bien raisonnable.

Nous nous chargerons de l'installation moyennant un léger supplément.

Venez les voir, vous conviendrez qu'ils sont ravissants, et d'une rare qualité d'exécution.

VIAU MORISSET

720 boul. DECARIE à SAINT-LAURENT — 747-9921

Succ. Galerie des Boutiques, Place Bonaventure — 878-3328

Bertrand se dit en faveur de la nomination d'une femme comme commissaire à la CECM

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est dit en faveur, hier, de la nomination d'une femme comme commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Bertrand répondait au député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, qui venait de lui demander si le temps ne serait pas venu de reconnaître le rôle influent des femmes en matière d'éducation en nommant une femme à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

"J'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, de dire comment le rôle de la femme était important, a répondu M. Bertrand. Il n'y a aucun doute qu'à la Commission des écoles catholiques de Montréal il serait important qu'il y ait une femme qui puisse être nommée commissaire."

M. Bertrand a ajouté que cette possibilité est actuellement à l'étude devant le cabinet provincial, mais il a dit ignorer s'il sera possible d'apporter des amendements aux lois existantes pour y faire suite immédiatement.

Sept commissaires siègent normalement à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Cependant, deux postes sont actuellement vacants.

M. Bertrand a dit que ces deux postes seront comblés le plus tôt possible, mais il n'a pas donné de date précise.

Il a fait savoir en outre que le cabinet étudie la possibilité d'augmenter le nombre de commissaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffié BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 116

La refonte de la loi médicale

DEPUIS moins d'un an, plusieurs événements importants ont ébranlé le monde médical et hospitalier dans cette province. L'été dernier, peu après l'installation du gouvernement Johnson, la première grève générale des employés d'hôpitaux a tenu l'opinion en haleine des mois durant. Pendant cette période critique, on discutait aux Communes de l'établissement éventuel d'un régime universel d'assurance-maladie. En décembre, la direction du Collège des médecins et chirurgiens de la province faisait littéralement peau neuve, sous la poussée de nouveaux éléments dynamiques désireux d'adapter une institution somnolente aux exigences de l'heure.

Il y a quelques mois à peine, une autre grève, celle des internes et résidents d'hôpitaux, faisait crever les pires abcès d'un système depuis trop longtemps appuyé sur l'inertie administrative, l'injustice et les privilèges. Enfin, la création de la Commission d'enquête sur la santé et le bien-être social (Commission Castonguay) contribuait à une nouvelle remise en question de l'organisation de la pratique médicale et de notre régime d'hospitalisation.

Dans cette perspective, on comprend mieux pourquoi le Collège des médecins insiste maintenant auprès du gouvernement pour obtenir la refonte complète de la loi médicale, vieille de plus d'un siècle et à peine modifiée depuis 1909. Cette législation, qui touche à un domaine essentiel, la santé publique, est totalement inadaptée aux immenses besoins actuels : elle dessert à peu près tout le monde, malades, hôpitaux et médecins. C'est évidemment par là que la grande réforme devait s'amorcer.

On sait depuis plusieurs mois déjà que le nouveau Collège des médecins entendait faire porter d'abord de ce côté le gros de ses efforts. La récente causerie du président du Collège, le Dr Gustave Gingras devant les membres de la "Montreal Clinical Society" montre que le travail est en bonne voie. Elle fournit aussi des précisions intéressantes sur l'esprit nouveau que la profession médicale entend donner aux principales dispositions de la loi.

Il est normal que cet esprit soit beaucoup plus ouvert que l'ancien. Le plus grand reproche que l'on a pu adresser jusqu'à présent au Collège des médecins et chirurgiens du Québec, c'est d'être une moyenâgeuse corporation essentiellement refermée sur elle-même, dont les règlements archaïques et tracassiers constituaient des obstacles infranchissables à l'apport d'éléments étrangers de qualité. Il n'est pas douteux que ces règles d'un autre âge se fondaient sur d'anciens privilèges de castes transposés sur le plan professionnel et prenaient leur source dans un ostracisme qui ne peut plus avoir cours en 1967.

La tenue à Montréal de l'Exposition universelle et internationale en a fait ressortir le côté absurde, en raison des problèmes qu'elle pose aux médecins étrangers à l'intérieur des pavillons. On a là un autre exemple de l'influence bénéfique de l'Expo dans un domaine particulièrement important, celui de l'évolution de la pratique médicale au Québec.

Le Collège des médecins accomplira aussi un grand pas en avant s'il diminue dans une large mesure l'excessive sévérité de ses règles et examens d'admission à l'endroit des diplômés d'origine étrangère désireux de s'établir ici. Dans trop de cas — et si l'espace ne nous manquait pas, nous pourrions en citer ici plus d'un particulièrement patent — l'obligation pour des postulants qualifiés de recommencer à zéro en attendant pendant cinq longues années leur statut de citoyen canadien "à part entière", a été la cause d'injustices criantes.

Alors qu'existe dans certaines régions de la province une grave pénurie de médecins, des centaines de sujets étrangers de qualité, bardés de diplômes émanant des meilleures facultés européennes, ont dû végéter pendant des années en occupant des emplois subalternes dans des établissements hospitaliers ou parahospitaliers. Presque toutes, sinon toutes les provinces à l'exception du Québec ont depuis assez longtemps réduit de cinq à un an à l'égard des médecins la période requise pour l'obtention de la citoyenneté. Il est plus que temps que le Québec fasse de même, si l'on ne veut pas assister à l'exode de nombre de spécialistes étrangers vers les autres provinces.

On aura beau soulever à ce propos l'exemple d'étrangers qui ont abusé de la crédulité de la population tout en bénéficiant de la protection de patrons ou de directeurs médicaux qui profitaient largement de la rentabilité de leurs services — les arguments de ce genre ne sauraient justifier un système d'exploitation préjudiciable à l'égard du public, reposant en grande partie sur la règle égoïste de la garde de "tout le gâteau pour les déjà bien nantis".

D'autres aspects caractéristiques du projet de loi que le Collège des médecins proposera à l'attention des législateurs appelleraient aussi jugements et commentaires. Mais comme on ne peut parler de tout à la fois, il faudra y revenir quand l'actualité s'y prêtera.

Cyrille FELTEAU

"L'ordre règne à Varsovie"

CETTE phrase d'une impudence criminelle, attribuée une première fois à Sébastiani et, plus tard, aux sbires d'Hitler décrivant la situation à Varsovie, après le massacre de la population, revient irrésistiblement à la mémoire pendant que les nouveaux maîtres de la Grèce s'incrustent au pouvoir au nom de "l'ordre moral".

Presque un mois s'est écoulé depuis qu'une junte militaire s'est emparée du pouvoir au mépris de toutes les règles de la démocratie pour instaurer un régime dictatorial d'inspiration fasciste.

Seul l'oeil grand ouvert des alliés de la Grèce a empêché jusqu'ici les règlements de comptes sanglants. Mais de nombreux témoignages font état d'arrestations massives et d'incarcérations dans des camps de concentration. Le scénario est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'insister. Redoutant les résultats d'élections qui devaient avoir lieu le 29 de ce mois, l'opposition a choisi de barrer la route à ses adversaires par une action brutale.

Une pétition circule en ce moment dans tout le Canada demandant : 1) que les représentants politiques, les élus et autres citoyens incarcérés au mépris de la constitution soient immédiatement libérés ; 2) que les droits constitutionnels du peuple grec, le fonctionnement du parlementarisme et la liberté électorale soient immédiatement rétablis.

Ceux qui ont pris l'initiative de cette pétition notent avec raison que "le triomphe de la tyrannie dans un pays du monde occidental s'effectue au détriment de la réalisation et du maintien de la liberté dans le monde entier". Cette démarche canadienne, qui reçoit l'appui de personnalités aussi diverses que René Lévesque, Claude Ryan, le professeur Jacques-Yvan Morin, Stanley Knowles, est adressée au roi des Hellènes comme à la seule autorité demeurée légale en Grèce.

Là-dessus vient se greffer une situation gênante pour Ottawa. M. Michael Starr a posé la question suivante à M. Pearson en Chambre : "J'aimerais demander au premier ministre si le gouvernement songe à retenir le million et demi de dollars accordé à l'armée grecque à titre d'aide économique dans le cadre du programme d'aide à la défense de l'OTAN, jusqu'à ce que soient prises les mesures que j'ai mentionnées (visant à la libération des prisonniers politiques)".

M. Pearson promit de se renseigner. La vérité est que le Canada a donné à la Grèce, "ce chaînon important de l'Alliance atlantique", un armement valant des millions de $. On voit quel remarquable usage il en a été fait ! Et si Ottawa poursuit son aide militaire à ce pays membre de l'OTAN, il ne sera pas exagéré de dire que le gouvernement canadien contribue indirectement à consolider les criminelles entreprises des auteurs du putsch.

Washington ayant décidé de suspendre certaines livraisons d'armes à Athènes, on enregistrera avec intérêt la réponse du premier ministre à la question qui lui a été posée le 9 mai.

Guy CORMIER

L'indiscipline est mal vue

LE citoyen canadien est défavorablement impressionné par les grèves déclenchées sans l'assentiment des dirigeants syndicaux, il se plaint du trop grand nombre de fomentateurs de troubles au sein de ces organismes, il approuve l'injonction contre le piquetage massif et il croit à une certaine forme d'arbitrage obligatoire après une semaine de grève dans les services publics et même dans certaines industries essentielles. Voilà ce qui ressort clairement des sondages effectués il y a cinq mois à travers le pays pour le compte du syndicat des Métallurgistes Unis d'Amérique (CTC), dont 300 délégués assistent actuellement à un congrès national d'orientation à Toronto.

Donc, le public ne "suit" pas le mouvement syndical quand il adopte des positions extrêmes et il s'inquiète de ce qui lui paraît être un écroulement de la discipline syndicale. Ces révélations du directeur canadien des Métallos, M. William Mahoney, ne sont pas inattendues et nous avons souvent discerné ces sentiments dans l'attitude des seuls Montréalais ou des Québécois en général. Il est bon qu'elles constituent un document de travail pour des congressistes qui veulent justement faire le point et orienter leur action future.

Cela ne signifie pas du tout qu'ils devront abandonner avec docilité toutes les mesures qui ne sont pas prisées actuellement par l'ensemble des Canadiens, mais cela peut aider les dirigeants à renforcer leur autorité, à empêcher certains excès répréhensibles et à diriger leurs campagnes d'information de façon à mieux éclairer le peuple sur des points où les tactiques dilatoires des employeurs méritent d'être énergiquement dénoncées. M. Mahoney croit par exemple que les abus découlant des injonctions accordées aux employeurs justifient souvent l'opposition des syndiqués à cette mesure.

La nécessité d'une modification interne du mouvement syndical se fait également sentir en raison d'une tendance à la concentration et à la fusion des sociétés industrielles, laquelle s'est accentuée depuis une dizaine d'années. Il faut donc, comme le souligne M. Mahoney, que les modes de négociation collective évoluent en conséquence. Une plus grande coordination des syndicats et une réduction de leur nombre pourraient leur conférer plus de puissance et assurer à leurs pourparlers de meilleurs résultats. Dans ce secteur comme dans plusieurs autres, on voit que le regroupement s'impose.

Apparemment en accord avec les professeurs qui ont participé à la 17e conférence du Centre de relations industrielles de McGill et qui ont souligné l'importance de la participation des individus aux événements et décisions qui les touchent, le directeur des Métallos veut également que ses membres établissent un mécanisme prévoyant les effets des changements technologiques par la négociation collective, de manière à ne pas laisser, sur ces questions, toute la décision aux employeurs. Bref, après cet examen lucide de la situation, il y a du pain sur la planche pour les 300 délégués !

Renaude LAPOINTE



..."Comment peuvent-ils devenir communistes, M. Wang ? Ils ont tellement de choses ici !..."

VOUS AVEZ LA PAROLE

La Terre des Hommes, c'est la victoire de l'esprit

Monsieur le Rédacteur,

Cette année, nous assistons à un spectacle exceptionnel dans la deuxième ville française du monde. L'Exposition universelle de 1967 sur les îles au milieu du majestueux Saint-Laurent, jaillit comme une superbe rose : une victoire de l'esprit sur la commercialisation.

La première percée mondiale des génies celte et latin qui couvaient dans ce petit îlôt de l'Amérique du Nord, connu sous le nom de pays du Québec depuis plus de trois cent cinquante ans.

Fiers sans arrogance de cette victoire décisive de l'esprit, nous voulons ici rendre un hommage particulier aux créateurs de cette merveilleuse synthèse de la Terre des Hommes, à M. Beaudet, le gérant du port de Montréal pour son idée géniale de tenir l'Expo sur les îles, à l'architecte Fiset, responsable du plan d'ensemble, ainsi qu'à tous les pays du monde qui, à quelques exceptions près, nous donnent une grande leçon d'humanisme.

Le succès de cette exposition tient dans l'ignorance du matérialisme de notre civilisation nord-américaine, ce qui provoque un attrait magnétique sur toutes les couches de la population et se répand à travers le monde comme une révélation soudaine.

Nous semblons redécouvrir que l'homme doit jouir d'un statut particulier au sein de cette technique qui cherche à le noyer, sinon à le noyauter, le neutraliser.

Cette exposition universelle vient à son heure sur ce continent et nous amènera peut-être à rajuster notre sens des valeurs. Elle nous rappelle que l'homme demeure la première créature à servir.

Cette ode à la joie et le jeu de la réflexion de l'esprit humain nous rappellent avec force que l'homme n'est pas une créature comme les autres, même si souvent nous ignorons nos frères misérables au profit de l'accessoire, soit les réalisations matérielles et spectaculaires.

Cette exposition internationale s'inscrira dans l'histoire comme une plaque tournante de la civilisation de notre monde alors que des forces antagonistes se manifestent dangereusement et font craindre pour sa destruction totale si l'homme ne réussit pas à dominer ses impulsions inconscientes qui le poussent au suicide collectif contre toute logique.

Victoire de l'esprit sur la matière ! L'harmonie, génératrice d'harmonie, projettera son image, nous osons l'espérer, sur le monde de la Terre des Hommes.

Yvon Picard,
Montréal.

Une circulaire unilingue

Monsieur le Rédacteur,

Voici copie d'une lettre adressée à M. A. Lee Williams, directeur de l'éducation des adultes au Data Processing Institute, à Montréal.

Monsieur,

La première phrase de votre lettre circulaire dit : "Un étrange paradoxe s'est développé (1)". En effet, n'est-ce pas paradoxal de faire parvenir des lettres unilingues anglaises à des foyers francophones ? Monsieur, comme on le dit si bien chez nous, "arrivez en ville" et cela au plus tôt, sinon votre institut ne fera pas beaucoup d'argent avec nous.

Il serait grand temps que vous vous aperceviez que la langue des Québécois est le français. Nous vous demandons donc de rectifier cette situation le plus rapidement possible. C'est à votre avantage.

Robert Lachance,
directeur adjoint aux affaires nationales de l'AGEUM
Montréal

l'opinion canadienne-française

Se garder de l'euphorie

LE SOLEIL (Québec) — L'éditorialiste invite les Montréalais surtout à se garder d'une euphorie qui pourrait être dangereuse sans les engager toutefois à verser dans le pessimisme.

Depuis l'ouverture de l'Exposition internationale de Montréal, ce sont surtout les Montréalais qui baignent en pleine euphorie. C'est plus que normal. On pourrait peut-être attribuer à cet état d'esprit certains mouvements comme celui pour la conservation éternelle des pavillons de l'Expo. La conférence de presse conjointe du commissaire général adjoint, M. Robert Shaw, et du commissaire général de l'Exposition de Bruxelles, le comte Moens de Fernig, aura apporté des mises au point à ce sujet fort valables.

On sait déjà que la fermeture des livres laissera voir un déficit appréciable que les gouvernements d'Ottawa, du Québec et de Montréal devront combler, c'est-à-dire les contribuables. S'il fallait ajouter des crédits considérables pour refaire la quasi-totalité de ces constructions, qui seront pour la plupart grandement endommagées à la fin d'octobre, le déficit serait encore plus grand.

Le commissaire adjoint de l'Exposition de Montréal estime qu'il faudrait dépenser beaucoup d'argent pour conserver les pavillons. Plusieurs sont construits pour être temporaires, en premier lieu celui du Canada et celui du Québec. Les toits coulent déjà à plusieurs endroits. Plusieurs pavillons seraient méconnaissables après plusieurs années d'intempéries. Tout en rappelant qu'il y a des édifices conçus pour rester indéfiniment, comme l'Habitat, l'Expo-Théâtre, le parc d'amusements, l'autostade, ainsi que les ponts, certains moyens de transport, les autoroutes, etc., choses que Montréal n'aurait peut-être pas eues avant l'an 2000, n'eût été l'an de grâce 1967, le commissaire adjoint ne cache pas qu'il faudrait pas mal d'argent pour rendre tous les pavillons permanents.

D'abord, il faut tenir compte de l'avis des pays qui exposent. Certains sont favorables à l'idée de laisser leur pavillon en place, comme la Belgique vient de le laisser voir. D'autres sont réfractaires à cette idée.

D'autre part, le commissaire de l'Exposition de Bruxelles a lui-même affirmé qu'il avait rejeté l'idée d'une permanence en 1958, parce que cela aurait exigé des dépenses incroyables. Par ailleurs, le comte de Fernig, tout en qualifiant l'Expo 67 de "la plus merveilleuse jamais vue", n'en a pas moins exprimé l'avis que Montréal aurait eu quelque chose à apprendre à Bruxelles. En 1958, dit-il, il n'y eut pas de vandalisme. En outre, en réponse à des questions, le comte de Fernig a longuement épilogué sur les effets de l'Exposition de Bruxelles. On lui a demandé, avec une intention évidente, si l'Exposition de Bruxelles avait réglé les problèmes ethniques belges. Il a répondu fort intelligemment que les problèmes ethniques sont souvent exagérés par les politiciens qui ne pensent qu'à leur carrière ploitique. On pourrait fort bien transposer cette réponse pour le Québec.

Quant à l'incidence économique, le comte a répondu que l'Exposition de Bruxelles avait eu d'heureux effets et en avait encore. Les hôtels construits pour cette occasion se remplissent encore fort bien et le tourisme en Belgique en a bénéficié et en bénéficie encore. En outre, elle a contribué à favoriser la compréhension internationale. Il faut donc se garder de l'euphorie, mais aussi du pessimisme à l'égard de ce qui viendra après l'Expo 67. Permanente ou non, elle a et aura ses bons effets. Et partout où il y eut des expositions universelles, la vie a continué après comme avant.

Prise de conscience

LE NOUVELLISTE (T.-Rivières) — Sylvio St-Amant se réjouit de voir qu'un esprit de collaboration est en train de s'installer dans sa ville. Voici la majeure partie de son texte.

Nous assistons actuellement dans le Trois-Rivières Métropolitain à une espèce de réveil et de prise de conscience collective. Depuis quelques mois, on sent un désir de regroupement. Les relations entre nos trois conseils municipaux, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest sont au beau fixe comme jamais auparavant. Nos hommes d'affaires, chefs d'entreprises, membres de clubs de service etc., commencent véritablement à penser dans une optique métropolitaine. Les barrières cèdent sous la pression.

La longue paralysie du service du transport en commun nous a permis de réaliser jusqu'à quel point nos trois villes étaient interdépendantes l'une de l'autre. Elle aura également permis de nous serrer les coudes dans un effort collectif pour trouver une solution.

Un autre exemple de cet esprit "oecuménique" est la formation d'un Bureau industriel et commercial du Trois-Rivières Métropolitain. Ce nouvel organisme se propose de regrouper sur le plan métropolitain le développement industriel tout en intéressant l'entreprise privée à y adhérer.

La population de la Mauricie tion de Trois-Rivières, souffre d'un défaitisme chronique. Evidemment, il faut dire que les batailles n'ont jamais été trop et particulièrement la populafaciles chez nous. Le pont de Trois-Rivières sur le Saint-Laurent a été arraché après plus de dix ans d'intensifs efforts, souvent accompagnés de brimades. Il en est de même de notre réseau routier qui demeure "dix-septième siècle", malgré nos incalculables pressions. Bien sûr, le Klondike nous est actuellement promis à ce chapitre ou nous le sera incessamment (4 juin). Mais il nous est arrivé tellement souvent de nous réveiller brutalement sur nos déceptions après avoir nourri les plus beaux rêves dorés, qu'on nous pardonnera d'avoir perdu beaucoup de nos illusions.

Toutefois, nous nous devons de continuer à lutter et à espérer car la situation n'est pas catastrpphique; loin de là. Le délégué régional du ministère de l'Industrie et du Comerce, M. Marius Dionne, déclarait ces jours derniers, que "le Trois-Rivières Métropolitain est le point de mire et il est souvent cité par exemple, comme l'agglomération dont la prospérité est la plus stable et la plus progressive".

Un spectacle attristant

LA TRIBUNE (Sherbrooke) — Alvarez Vaillancourt demande aux hommes politiques québécois de faire preuve de plus de maturité au cours des cérémonies qui se dérouleront à l'Expo.

"Terre des hommes" visait à rapprocher les hommes. Malheureusement, sur le sol même où s'est concrétisée cette remarquable réalisation on donne un triste spectacle, celui de la brouille, de la discorde, de la division, de la mésintelligence, de la désunion et du dissentiment. Pourquoi ? Parce qu'une poignée de petits politiciens, portés par inadvertance au pouvoir, se prennent pour le nombril de la survivance française en Amérique du Nord et se comportent avec morgue et outre-cuidance.

Ces politiciens-là sont sans doute sincères, mais ils manquent de tact, de diplomatie, de savoir-faire, d'habileté. "Terre des hommes", plutôt que leur fournir l'occasion d'afficher leur maturité, sert à mettre en relief, non seulement devant les peuples d'expression française, mais à la face de toutes les nations qui participent à l'Expo '67, un sentiment de frustration névrosée. Dans les circonstances, nous ne trouvons pas d'autre expression pour qualifier les propos que le ministre des Affaires culturelles a mâchés avant que le premier ministre de la province ne les remâche à son tour, comme pour s'auréoler, en répétant que le Québec n'endurera pas qu'Ottawa se serve de l'Expo pour venir écraser la juridiction provinciale, notamment dans le domaine de l'éducation "avec la délicatesse qu'on reconnaît actuellement à Ottawa".

Dans la pensée du père de l'Expo '67, M. Jean Drapeau, comme d'ailleurs dans celle de Son Excellence le commissaire général, M. Pierre Dupuy, et de tous leurs collaborateurs, jamais ce brillant événement historique, qui fera époque, n'aurait pu être dénaturé comme le gouvernement de l'Union nationale tente de le faire ! Sans la psychose antifédéraliste qui les obsède, MM. Johnson, Tremblay et compagnie feraient certainement preuve de plus de jugement et de doigté qu'ils ne le font, et le Québec — même l'Etat français du Québec — ne s'en porterait que mieux, pas plus mal, certainement.

Est-ce à dire que les nationalistes extrémistes devraient accrocher leurs armes à la panoplie pour ne les reprendre qu'après la Fête ? Pas du tout ! Mais à quoi sert de jouer du moulinet quand on s'expose à blesser des spectateurs ? Ce petit jeu est-il sage, intelligent, pratiqu ? Quand on veut se faire passer pour un grand garçon, ce n'est pas en se comportant comme un gamin prêt à mettre le feu aux poudres qu'on y arrive.

Le comportement du gouvernement de l'Union nationale vis-à-vis de l'Expo '67 est regrettable, et cela à un double point de vue. D'abord ce n'est pas par des attitudes de vendetta que Québec parviendra à se faire des amis, des alliés. Il ne fera pas non plus mousser sa ca e ici, et cela aussi longtemps qu'existera la Confédération.

Un peu partout à travers le Canada, grâce à l'Expo '67, on rend hommage au Canada français pour son exprit d'initiative et son bon goût. Cet événement contribue à nous révéler sous un jour favorable auprès de nos compatriotes anglo-saxons. Dans tout le concert d'éloges que nous vaut l'Expo '67, il est vraiment regrettable, triste, pénible même que ce soit faux. Que MM. Johnson et Cie, qui désirent envahir le monde diplomatique, commencent donc par faire leurs premières armes dans les coulisses diplomatiques canadiennes, mais pas en plein jour sur la place publique en brandissant le spectre de la guerre nationaliste, surtout autour et au sujet de la "Terre des hommes".



Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 874-7272.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $33.00 — Etats-Unis : $45.00
"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Venne-Lautrec, un tandem... à voir

En dépit d'une température pluvieuse, environ un millier de personnes de 7 à 47 ans se sont rendues à l'Expo-théâtre pour y applaudir les chansonniers Donald Lautrec et Stéphane Venne, qui s'y produisaient hier soir à l'occasion de la Semaine de la chanson (du 14 au 19 mai).

Stéphane Venne, qui occupait la première partie du spectacle, a paru plaire à la majorité de l'assistance (une minorité n'ayant pu résister à la tentation d'anticiper sur l'intermission), notamment lorsqu'il a interprété la chanson-thème de l'Expo, dont il est l'auteur. L'entendre interpréter "Un jour, un jour" avec une apparente facilité m'a agréablement étonné, moi qui n'ai pas encore entendu un profane capable d'en siffloter avec justesse les premières mesures.

Quant au contenu de ses chansons et à la qualité de sa voix, il est difficile de me prononcer, puisque j'ignore si je dois attribuer à l'infidélité des micros, à l'indiscrétion de l'orchestre ou au pauvre acoustique de la salle, le peu qui parvenait à mon fauteuil.

S'il m'est également difficile de me prononcer sur ce que j'ai pu ouïr de Donald Lautrec, ma vue m'a néanmoins révélé un interprète qui a de l'autorité, du charme, du dynamisme, plus de présence et une meilleure tenue de scène que son prédécesseur. Les réactions enthousiastes de l'assistance l'ont démontré.

Avec sa voix au niveau de la mer, il n'a pas plus de talents vocaux qu'il n'en faut pour réussir aujourd'hui dans ce métier où la voix a moins d'importance que le sens du rythme, la présence, le charme et un flair qui permet de tirer avantage des goûts populaires.

M. A.

44 UNITES

SUITE DE LA PAGE 3

projetées mais réalisées dans une très mince proportion.

A cet effet, M. Naud a produit un carnet de chèques et des copies des lettres adressées aux personnes intéressées à se loger à cet endroit.

Des unités convenables

Par ailleurs, on mentionne dans le dépliant publicitaire que "chaque unité est meublée et équipée à la moderne, avec tapis, toilette, lavabo et douche".

C'est bien ce que l'on trouve dans les 44 unités qui seront complètement terminées au début de la semaine prochaine, à l'ouverture officielle du motel.

Pour le moment, "1,000 Motels Inc." ne reçoit pas, à sa proprre requête de demandes de réservations par l'intermédiaire de Logexpo. Quand tout sera rentré dans l'ordre et que le motel fonctionnera véritablement, Logexpo recommencera à envoyer des demandes de réservations pour combler les vides des... 44 unités.

Il reste un point : il est certain que les touristes qui ont loué un motel de "1,000 Motels Inc." en se représentant le gigantisme du projet seront pour le moins surpris de constater la réduction, pour le moins impressionnante, du nombre d'unités.

INEXISTANT

SUITE DE LA PAGE 3

connu que l'apparence extérieure des maisons en question n'a rien d'un motel traditionnel, dans le sens habituel du mot. Il s'agit en effet de maisons qui seront habitées par des familles après l'Expo. Toutefois, M. Borboudakis a affirmé que les chambres et les suites offertes dans ces maisons sont aussi luxueuses que celles de n'importe quel motel. Il a ajouté que son projet comporte un vaste restaurant, un stationnement spacieux, une piscine, et autres services que l'on trouve normalement dans les motels. Il a aussi déclaré que sa compagnie mettra en chantier, dans quelques jours, une quarantaine d'unités supplémentaires de logement.

Le journaliste était difficile...

M. Borboudakis a déclaré que, selon lui, le journaliste Nicholas Raar n'aurait pas dû se montrer aussi difficile.

"Nous lui avons offert à $18, a-t-il dit, une suite qui lui aurait sûrement coûté $35 ou $40 ailleurs. Il a refusé tout simplement parce qu'il s'agissait d'une maison familiale. Pourtant, il était seul et avait une chambre de bain privée à sa disposition, tout comme dans un motel traditionnel."

Rappelons que le journaliste Raar s'était plaint auprès de Logexpo qui l'avait dirigé vers un motel de la rive sud.

Problème d'affiches

Le journaliste s'était également plaint d'avoir cherché durant deux heures l'emplacement d'Accomodation Rooming Ltd., ce à quoi M. Borboudakis répond que l'on doit entièrement rejeter le blâme sur le gouvernement du Québec qui n'autorise aucune affiche sur la route no 3. Car, selon le directeur de l'entreprise, les "hommes de la Voirie" enlèvent systématiquement toutes les affiches installées par Accomodation Rooming Ltd. sur la route en question.

M. Borboudakis s'est plaint du manque de collaboration du gouvernement du Québec dans ce domaine. "A cause de cette loi qui interdit les affiches sur la route no 3, a-t-il dit, on cause de nombreux soucis aux propriétaires d'établissements commerciaux et l'on prive les touristes d'une indication routière adéquate."

STATU QUO

SUITE DE LA PAGE 3

tinuer à leur faire parvenir des demandes de réservations.

Interrogé au sujet des dépôts confisqués jusqu'ici par le motel, M. Lacoste répond : "Tout dépend de l'attitude de Logexpo. Si elle réintègre le motel sur sa liste, il est fort possible que les dépôts soient retournés. Sinon, les dirigeants du motel pourraient faire "la grosse gueule".

M. Lacoste explique qu'il n'y a aucune législation qui oblige un propriétaire de motel ou d'hôtel à retourner les montants des dépôts en cas d'annulation. C'est une question qui se règle à l'amiable.

Trop de réservations

Le porte-parole du motel Canadiana, tout comme M. Jean Lacoste, estime que les motels temporaires ont reçu trop de réservations avant même d'être prêts.

Ce qui, au dire de M. Lacoste, a provoqué le malaise existant. "Les motels temporaires, a-t-il dit, ont été saturés de réservations avant qu'ils ne soient achevés alors que les motels permanents n'ont rien reçu".

On sait que Logexpo a placé la majeure partie de ces réservations auprès de ces motels temporaires.

Interrogé hier sur la situation actuelle en matière de réservations, le porte-parole du motel Canadiana a expliqué qu'un grand nombre ont été acheminées vers les motels temporaires sans que ceux-ci puissent y répondre. Ceci est dû au fait que les hôteliers de la région de Montréal ont refusé depuis le début d'admettre qu'ils avaient encore de nombreuses chambres vacantes.

Comme on le sait, cette affirmation, faite auparavant par un représentant de Logexpo, a été qualifiée de gratuite et de ridicule par M. René Eschenlohr, président de l'Association des hôteliers de Montréal.

Selon l'un des dirigeants du motel Canadiana, une grande partie des clients qui ont des réservations dans les motels temporaires sont déçus par le peu de confort des chambres. Ils s'adressent alors aux hôtels de Montréal et n'ont généralement pas de difficulté à se loger au même prix, mais beaucoup plus luxueusement.

Les promoteurs de motels temporaires déplorent de leur côté ne pouvoir réduire leurs tarifs étant donné que ce commerce ne dure que six mois et que les investissements, semble-t-il, sont considérables.

Entre-temps, on apprend qu'un autre projet de motels temporaires, le Lafayette, sur la rive sud, a obtenu un permi temporaire jusqu'à ce que les travaux de construction soient complètement terminés.

Le service provincial d'inspection, que supervise M. Robert Letendre, représentant du gouvernement provincial auprès de l'Expo, doit visiter de nouveau le motel une fois les travaux terminés.

Les inspecteurs provinciaux ont consenti à ce que le motel Lafayette offre au public, mais de façon temporaire, 250 des 347 unités que compte le projet.

La régionale Yamaska assumera une partie des frais de l'enseignement privé

SAINT-HYACINTHE — Chez les écoliers habitant le territoire sous sa juridiction et destinés à fréquenter les quatre institutions scolaires privées à Saint-Hyacinthe, la régionale Yamaska assumera les frais de scolarité. Ces maisons comprennent le petit séminaire de Saint-Hyacinthe, le collège Saint-Maurice, l'école secondaire Saint-Joseph et l'institut familial.

Il est toutefois à remarquer que l'entente ne vaut que pour les classes de la huitième à la douzième années. La régionale signale que le contrat à cette fin ne touche aucunement à la liberté scolaire dans ces maisons d'enseignement.

Rappelons la décision de la régionale Yamaska de ne pas soutenir l'enseignement classique à l'externat de Saint-Hyacinthe. Les candidats au baccalauréat s'inscriront désormais au petit séminaire, chez les garçons, et au collège Saint-Maurice, chez les filles. La régionale assumera les frais de scolarité jusqu'en belles-lettres.

Inscriptions scolaires prévues dans Lanaudière

JOLIETTE — Huit mille six cents élèves fréquenteraient en septembre les écoles sous la juridiction de la régionale Lanaudière. Du moins, le directeur général des écoles, M. Jean-Louis Marchand, s'attend à ce nombre d'inscriptions.

D'après le directeur Marchand, l'augmentation par rapport à l'an passé serait d'un millier d'élèves. Les dirigeants n'ont pas encore indiqué les dispositions à prendre pour abriter tout ce jeune monde.

CONGE

SUITE DE LA PAGE 3

ques (françaises comme anglaises), du Palais de justice et de la Cour municipale pourront profiter pleinement du congé. Tous les services municipaux et provinciaux concernant la santé, les allocations et les impôts seront fermés de même que le Bureau de poste, la Régie des loyers, la Régie des alcools et, bien sûr, les services administratifs de l'hôtel de ville de Montréal et des municipalités de la banlieue.

Côté divertissement, les courts de tennis et le golf municipal resteront ouverts ainsi que les piscines de trois Centres récréatifs, le Marquette, le Maisonneuve et le Centre Gadbois qui seront à la disposition du public de 1 h. de l'après-midi à 9 h. du soir. La Bibliothèque municipale sera fermée et le Jardin des Merveilles n'ouvrira qu'à la fin du mois. Les serres du Jardin Botanique ouvriront de 9 h. du matin à 10 h. du soir et le Planétarium Dow sera fermé dans la soirée, comme à l'accoutumée. Il y aura toutefois spectacle en français à 2 h. 15 de l'après-midi et en anglais à 3 h. 30, alors que l'on présentera "L'Homme et son étoile".

Toutes les écoles de la Commission scolaire de Montréal seront fermées ainsi que les régionales (cours secondaire). La Bourse de Montréal et la Bourse canadienne ont aussi donné congé à leurs employés.

ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE 3

nyme. D'après les premiers renseignements recueillis, les deux victimes et le tireur inconnu se trouvaient à une même table du Domino lorsque les coups de feu ont éclaté. L'auteur de l'attentat a profité de la confusion qui a suivi pour disparaître sans laisser de trace.

L'enquête a été confiée au sergent-détective René Poirier et aux détectives Jean-Marie De Roy et Gilbert Dorion, de la Sûreté de Montréal-Nord.

Le CTM s'oppose à une politique salariale pour les fonctionnaires

par Claude GRAVEL

Dans une résolution adoptée hier soir à une assemblée, le Conseil du Travail de Montréal (FTQ) s'oppose fermement à l'établissement, par le gouvernement provincial, d'une politique salariale pour les employés de la fonction publique.

Le CTM estime que cette méthode enlèverait aux syndicats "le libre exercice du droit de négociation reconnu par le loi", et que "l'imposition définitive de cette politique salariale équivaudrait à l'annulation du droit de grève".

Selon l'organisme, ces normes ne reposent sur "aucune base rationnelle", et on ne peut logiquement parler d'une politique salariale "sans parler également d'une politique de revenus".

"La prétendue politique salariale du gouvernement Johnson n'est en réalité qu'une politique restrictive visant à plafonner les salaires sans imposer aucune restriction sur les prix."

Le CTM demande à la Fédération des travailleurs du Québec "de soumettre au gouvernement, de la façon la plus ferme possible, les objections des travailleurs".

Il "réclame vigoureusement dans la fonction publique le libre exercice, pour les unions et les syndicats, de leur droit d'association et de négociation".

Le vice-président du Conseil du travail, M. William Houle, a déclaré qu'avec l'établissement d'une échelle des salaires dans la fonction publique, "c'est toute la structure des négociations collectives qui s'écroule".

"Nous avons déjà des signes, a-t-il dit, que l'on veut geler les salaires, au fédéral comme au provincial. Il se fait actuellement un mouvement des possesseurs de capitaux pour réduire les puissances syndicales."

M. Houle a laissé entendre que même ceux qui se croient actuellement bien protégés par leur syndicat, ont à craindre d'une telle mesure.

"Si vous laissez, a-t-il repris, le gouvernement provincial et, demain, le gouvernement fédéral établir une échelle de salaires, c'est toute la structure des négociations collectives qui est mise en cause."

Le vice-président du CTM, traitant la question sur un plan plus vaste, a affirmé que "la droite" a lancé "une nouvelle offensive dans plusieurs pays", après avoir constaté "la force de frappe que les syndicats ont acquis ces dernières années".

Après avoir cité l'exemple de la Grèce et des "républiques de bananes d'Amérique du Sud", M. Houle a noté que le retour au pouvoir du gouvernement unioniste au Québec constitue lui aussi "un retour à la droite... quoique le retour est assez gauche".

Dans une autre résolution, le CTM demande au Conseil du travail du Canada de faire pression pour que soit adopté immédiatement le bill contre la propagande et la littérature haineuses au Canada (bill S-49).

La parution dans les journaux des propos d'un certain Guy de la Rivière à l'effet que le parti nazi du Québec ouvrirait une école de "formation" à Oka semble avoir amené cette résolution.

Faisant allusion à cette affaire, un délégué a reproché aux "media de publicité, journaux, radio, télévision" (sic) de "monter en épingle les activités de ces mouvements subversifs".

Quoi qu'il en soit, le CTM fait état qu'"une cellule du parti nazi canadien veut installer une école de nazisme en vue de promouvoir la propagande haineuse et l'installation d'un régime totalitaire hitlérien".

Méfaits à l'Expo

La police a arrêté quatre élèves d'une école de Toronto qui venaient de tuer un malard en lui lançant des cailloux.

L'incident s'est produit sur le Lac aux Régattes, près du pavillon du Canada, dans l'île Notre-Dame. L'oiseau était évalué à $5.

Des inconnus sont entrés dans le pavillon du Gabon, place de l'Afrique, en faisant glisser de force une porte de verre à coulisse, et une fois sur place ont tout bouleversé. La police ne croit pas qu'il s'agisse de l'oeuvre de vandales mais plutôt de voleurs qui auraient râflé une quantité d'objets d'art dont on ne fixera la valeur qu'après inventaire.

Enfin un amateur de médailles militaires a fait main basse dans le musée de l'artillerie, île Ste-Hélène, sur deux médailles de la première grande guerre, s'emparant d'une croix de St-Michel (décoration américaine) et d'une médaille DSO, ayant appartenu au brigadier William Dodds. Les deux souvenirs seraient évalués à $150.

Employés de Lachine de Northern Electric de retour au travail

Les 1,600 employés de l'usine de Lachine de Northern Electric Co. Ltd. ont repris le travail, hier midi, à la suite de l'entente intervenue entre l'Association des employés de Northern Electric et les dirigeants de la compagnie.

A la suite de plusieurs incidents qui, au dire d'un porte-parole de la compagnie, auraient pu avoir des conséquences fâcheuses, Northern Electric avait suspendu tous ses employés payés à l'heure, à son usine de câbles de Lachine. La suspension a effectivement été révoquée et les employés des équipes de l'après-midi et du soir sont retournés au travail à l'heure habituelle. Les ateliers de fabrication ont été immobilisés par la suite de cette suspension de quelques heures, mais les cadres et le personnel sont demeurés au poste.

Un porte-parole de Northern Electric Co. Ltd. a souligné le caractère illégal des récents arrêts de travail dans ses usines.

Après l'effort...



le réconfort! C'est ce que leur apporte le pain blanc tranché POM D'OR... Léger et délicieux, il est aussi nourrissant et reconstituant. Vendu dans un sac en polyéthylène qui lui garde toute sa fraîcheur... POM fait avec le même soin 29 variétés de pain, parmi lesquelles vous trouverez celle que vous préférez.

Nous faisons plus de produits délicieux que n'importe quelle boulangerie à Montréal

Les boulangers **POM**

HARRISON BROTHERS LIMITED

BOUTIQUES DE PRESTIGE A LOUER

Occupation immédiate

Ces boutiques sont appropriées pour:

Confection pour dames, haute couture

Magasin de chaussures

Centre d'artisanat

Agence de voyage

Magasin de cadeaux

Bijouterie, Fleuriste, Libraire, Discaire, etc.

Les boutiques disponibles:

A 614 pi. car.
B 858 pi. car. - LOUÉE
C 823 pi. car. - LOUÉE
D 987 pi. car.

Pour plus de renseignements concernant la location, prière de communiquer avec M. Jean Baruchel, Compagnie Westmount Realties à 935-8541

PLACE DES ARTS
EDIFICE DES THEATRES
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

Québec, terre des défis relevés!

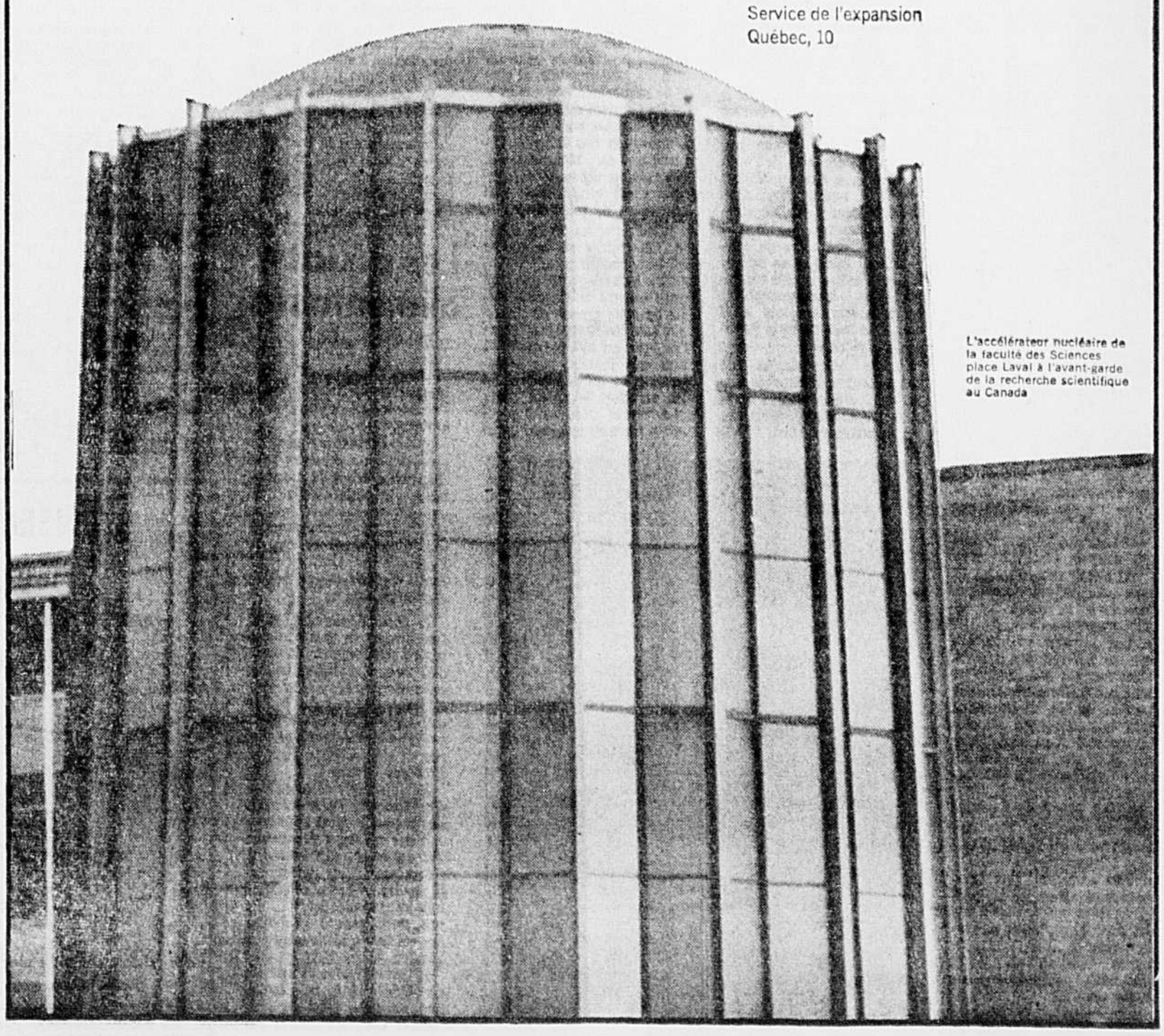
L'Université LAVAL a besoin de vous comme vos enfants ont besoin de LAVAL.

Nous étions à l'étroit avec 8,000 étudiants cette année et nous en attendons 20,000 en 1972, voici un défi que vous devez relever, avec nous.

Pour assurer à vos enfants une place et une instruction de qualité, l'Université Laval a lancé une campagne de souscription...
à l'échelle nationale...
dont l'objectif est de $35,000,000.

Quand devez-vous souscrire?
Maintenant.

Université Laval
Service de l'expansion
Québec, 10



L'accélérateur nucléaire de la faculté des Sciences place Laval à l'avant-garde de la recherche scientifique au Canada

"Il est extrêmement onéreux d'être une ville-jardin"

— le maire de Laval

par Pierre VENNAT

Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, a déclaré hier midi qu'il est extrêmement onéreux pour une municipalité, et donc pour ses citoyens, d'être une ville-jardin.

"L'occupation du territoire ne peut atteindre qu'une densité relativement faible et la dissémination de services publics qui n'atteignent pas à une saturation normale n'est guère rentable".

Le maire de Laval, qui adressait la parole devant le Richelieu-Montréal, a déploré que les services publics donnés aux propriétaires de maisons unifamiliales coûtent très cher à une ville.

C'est pourquoi, de dire M. Tétreault, pour mieux répartir les charges communes et éviter d'écraser sous leur fardeau le propriétaire de maison unifamiliale, il faut donc pour Laval tenter de développer le commerce et l'industrie.

M. Tétreault a dit que le développement industriel est l'un des principaux objectifs de la présente administration municipale.

Il faut être réaliste

Mais, de dire le maire, il faut être réaliste.

"Laval ne pourra jamais devenir une grande cité industrielle au sens où on l'entend habituellement. N'ayant pas de port de mer nous ne verrons jamais se dresser chez nous de hauts-fournaux."

D'ailleurs, devait avouer le maire de Laval, l'administration ne tient pas beaucoup à voir les horizons de l'île Jésus se peupler de cheminées fumantes. Ce qui l'intéresse donc essentiellement c'est l'industrie hautement spécialisée dont les ateliers et les usines aux lignes élégantes s'inscrivent agréablement dans le cadre d'une cité-jardin.

C'est pourquoi M. Tétreault croit qu'un aspect de la vocation de Laval est de devenir le point de concentration d'une industrie secondaire de haut standard, employant une main-d'oeuvre de qualité et bien rémunérée et ne défigurant pas l'esthétique du paysage.

Une vocation de ville-dortoir

M. Tétraault a déclaré que la ville de Laval a d'abord une vocation naturelle, celle d'être une ville-dortoir.

"On retrouve à Laval le confort de la ville, joint aux avantages de la campagne. Chacun peut y avoir sa pelouse, son jardin, voire même sa piscine."

On n'enlèvera jamais du coeur des hommes, et en particulier du Canadien français, de dire le maire, le goût de posséder sa propre maison à lui, coquettement placée au milieu d'un terrain soigneusement aménagé de pelouses et de massifs de fleurs.

M. Tétreault a déclaré que sur le plan commercial, son administration croyait à la formule moderne du centre d'achats.

"Pour bien servir une population nombreuse et grandissante, il est essentiel que nous disposions de ces vastes supermarchés qui réunissent au même endroit tous les services commerciaux désirables, facilitent le stationnement et simplifient les problèmes de circulation", ceci, évidemment, sans éliminer le commerce traditionnel.

Un grand centre d'approvisionnement

M. Tétreault a dit qu'il envisage d'ailleurs avec optimisme le moment où la ville de Laval deviendra l'un des grands centres d'approvisionnement de toute la région nord de la métropole.

"De vastes projets sont à l'étude et notre ville devrait être bientôt le site de l'établissement d'ensembles commerciaux uniques au Canada.

"Avec l'ouverture assez prochaine de nouvelles voies de communication entre Montréal et Laval, j'ai la certitude que cet objectif pourra facilement être atteint et que Laval sera, à l'avenir, l'un des grands centres commerciaux de la région métropolitaine."

En terminant le maire de Laval a dit souhaiter en arriver à ce que le propriétaire qui vit sur l'île Jésus n'ait vraiment pas besoin d'une autre maison à la campagne, à ce qu'il puisse trouver dans le cadre de son habitat principal tous les avantages de la vie en plein air tout en jouissant, à deux pas de chez lui, de toutes les installations nécessaires.

Les tire-laine à l'Exposition

Les tire-laine, dont deux femmes, ont fait quatre autres victimes, sur la Terre des hommes.

M. Guy Grenier, 1958, Chemin Chambly, a bénéfié du non enviable bonheur d'être le premier à se faire filouter par des femmes à l'Expo. Il s'est senti frôlé par deux d'entre elles comme il visitait l'Expo-Service "C" et, portant la main à ses poches, a constaté que son porte-monnaie était disparu.

Dans le pavillon de la Grèce, M. Denis Blanchette, 1535, rue des Falaises, Laval, s'est fait voler son porte-monnaie et les $15 qu'il contenait.

Dans le restaurant situé à l'étage du pavillon tchécoslovaque, M. Frank Vass, de Toronto, a été soulagé de son porte-monnaie contenant un montant d'argent inconnu.

Enfin, M. M. Antonelli, 9002, rue Meunier, visitait le Pavillon de l'Italie, quand il a constaté qu'il venait de se faire voler sa caméra de $325.

Blessés à coups de revolver dans un club de nuit

Deux individus ont été blessés à coups de revolver, vers 2 h. ce matin, à l'issue d'une altercation survenue entre trois hommes au cabaret Domino, situé au 11,639, boulevard Pie-IX, à Montréal-Nord.

Les policiers chargés de l'enquête, le sergent-détective René Poirier et les détectives Jean-Marie De Roy et Gilbert Dorion, de la Sûreté de Montréal-Nord, recherchent activement l'auteur du double attentat. L'homme a en effet profité de la confusion qui a suivi la fusillade pour sortir du débit de boisson et disparaître sans laisser de trace.

Les blessés sont tous deux âgés d'une vingtaine d'années. Celui qui est dans l'état le plus grave a été atteint de trois balles; il repose dans un état critique à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville. L'autre victime, touchée par un projectile, a été transportée à l'hôpital Fleury, où les médecins ne craignent pas pour sa vie.

Les policiers ont été dépêchés au cabaret sur la foi d'un appel téléphonique anonyme. Selon les premiers renseignements recueillis, la fusillade a éclaté entre trois consommateurs assis à une même table.

Paquebots au port de Montréal

ATTENDUS : le paquebot "Sylvania", de la ligne Cunard, à la gare maritime no 5, mardi soir, 23 mai ou mercredi matin 24 mai, venant de Rotterdam, Southampton et Le Havre; le paquebot "Empress of England", du Canadien Pacifique, mardi 23 mai, à 8 h. p.m., à la gare maritime no 10, venant de Greenock et Liverpool; le paquebot "Shalom", de la ligne israélienne Zim, au hangar 42, jeudi 25 mai, à 9 h. a.m., venant de New York; le paquebot polonais "Batory", au hangar 15, vendredi 26 mai, venant de Gdynia et Copenhague.

DEPARTS : l'"Empress of Canada", aujourd'hui 19 mai, à destination de Greenock et Liverpool; le "Sylvania", de la ligne Cunard, jeudi 25 mai, à 11 h. p.m., à destination du Havre, de Southampton et de Rotterdam; le "Shalom", samedi 27 mai, à destination de New York; le "Batory" samedi 27 mai, à destination de Copenhague et Gdynia.

NAVIRES EN VISITE A L'EXPO

Les navires en visite à l'Expo accostent au quai Marc Drouin, dans le bassin Bickerdike. On y accède par un escalier voisin de la station Expo-Express "Habitat 67".

ATTENDUS : Dimanche 21 mai, à 5 h. p.m., le destroyer américain "Wilkinson"; les dragueurs de mines américains "Salute" et "Ability".

DANS LE PORT : le destroyer hollandais "Rotterdam", jusqu'au 21 mai; la frégate néerlandaise "Van Galen", jusqu'au 21 mai; le destroyer canadien "Nipigon", jusqu'au 28 mai; la géolette canadienne "Bluenose II", jusqu'au 20 octobre.

VISITES : On peut visiter aujourd'hui le "Rotterdam" et le "Van Galen", de 1 h. 30 à 4 h. 30.

Cambriolages

Des appareils photographiques d'une valeur de $25,000 ont été volés, durant la nuit de mercredi, chez Creative Films Ltd., au 1189 rue Guy, par des cambrioleurs qui sont entrés par une fenêtre arrière.

Des rôdeurs ont fracassé la vitrine des marchands de disques Les Disques Cordy Enr., 2420, rue Centre, et volé deux guitares d'une valeur inconnue.

Chez M. Paul Thibodeau, 10,940, boul. St-Laurent, où ils sont entrés par une porte arrière, des cambrioleurs ont fait main basse sur des fourrures valant $5,000 et des accessoires électriques.

Inquiétude soulevée par un retard dans l'organisation du collège Lionel-Groulx

par Pierre Vennat

Selon le comité provisoire chargé de mettre sur pieds le Collège Lionel-Groulx, l'institut qui doit accueillir, au niveau collégial, les étudiants de la régionale Henri - Bourassa (Mont-Laurier), des Laurentides (Sainte-Agathe), Dollard-des-Ormeaux (Saint-Jérôme), Deux-Montagnes (Saint-Eustache) et des Mille-Iles (Laval) en plus des étudiants de la région de Sainte-Thérèse, "le retard des autorités gouvernementales à approuver les plans d'organisation du collège risque d'être fort dommageable à la classe étudiante."

Le comité va même plus loin en affirmant qu'il faut craindre qu'un certain nombre de jeunes abandonnent leurs études après la onzième année faute d'institutions pour les recevoir, ou encore par crainte des frais de scolarité exigés dans les rares institutions privées de la région.

Ce retard, dit-on dans le bilan du travail accompli depuis trois mois en vue d'organiser l'enseignement général et professionnel du niveau collégial dans les Laurentides et le nord de l'Ile Jésus, serait particulièrement dommageable à l'organisation de l'enseignement technique.

Ce type d'enseignement est presque inexistant dans la région et, fait-on remarquer, il ne pourra guère s'organiser tant que personne n'aura l'autorité de le faire. "C'est pourquoi les membres du comité provisoire du Collège Lionel-Groulx demandent instamment au gouvernement une action immédiate."

Cours dès septembre

Malgré l'absence de reconnaissance officielle, on offrira tout de même dans la région des cours d'enseignement général et professionnel.

Comme le dit le document rendu public par le comité, on offrira "aux étudiants l'enseignement collégial dès l'automne, tout en travaillant à l'obtention de structures juridiques."

Déjà, fait-on remarquer, on a réussi à coordonner les programmes d'enseignement dans la région.

- L'Ecole de commerce de Sainte-Rose (Laval) dispensera les cours d'enseignement professionnel avec orientation vers le monde du travail.
- L'Ecole normale de Saint-Jérôme et le Séminaire de Sainte-Thérèse donneront le nouveau cours collégial de la faculté des Arts de l'Université de Montréal.

Les directeurs de ces trois institutions ont d'ailleurs publié un prospectus commun et ils se sont entendus sur des conditions identiques d'admission.

Les frais de scolarité

C'est surtout au niveau des frais de scolarité, évidemment, que se pose un problème.

Les membres du comité provisoire du Collège Lionel-Groulx expriment le voeu que le gouvernement assume les frais de scolarité des étudiants de première collégiale dès septembre prochain.

Comme argument-massue, ils font remarquer que les autorités fédérales ont désigné une grande partie du territoire couvert par le futur institut (la région de Saint-Jérôme) comme "zone désignée".

Par ailleurs on fait remarquer que le comité a réussi, en fort peu de temps, à présenter au ministère de l'Education tous les dossiers requis par le dit ministère pour l'établissement d'un CGEPS. Ces documents ont été remis dans les délais prescrits, soit la mi-mars.

Depuis ce moment, les membres du comité n'ont reçu aucune nouvelle du gouvernement concernant leur projet.

Toutefois, l'Assemblée législative a commencé l'étude du projet de loi qui permettra la création des collèges d'enseignement général et professionnel et le projet du Collège Lionel Groulx, comme tous les autres, doit évidemment attendre que ce projet de loi soit adopté, ce qui risque d'être fort long.

Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ A LONDRES, ANGLETERRE

Woodhouse SPECIAL DU SAMEDI



ENSEMBLE DAVENPORT 2 MCX

Attrayant sofa durant le jour. Confortable lit pour 2 personnes durant la nuit. Ce mobilier comprend des appuie-bras de style moderne fini noyer, construction à ressorts spiraux et recouvert d'un tissu de tweed dans un grand choix de teintes.

EN SPECIAL à $168

1.75 par semaine

Valeur de 199.95

GRATUIT avec l'achat de ce mobilier, un fauteuil assorti bercant-pivotant à dossier arrondi.

AUCUN DEPOT REQUIS — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(Taxe de vente payable à l'achat). Détails complets du mode de financement disponibles à chaque succursale.

Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada. Etabli en 1911.

915 est, rue STE-CATHERINE
Tél. 845-9261
Six étages — Face à la Pharmacie Montréal
Stationnement municipal à l'arrière
Quelques pas de la sortie Berri-DeMontigny du Métro

CHOMEDEY
1180, boul. LABELLE
Tél. 688-9750 - 1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le boul. Jarry

ST-LAMBERT
43, rue Green
Tél. 671-7270-9

VERDUN
3913, rue Wellington
Tél. 766-2343 - 9860

PRES DU BOUL. PIE-IX
3956 est, rue Ontario
Tél. 527-9251-2



Tenez au jour un verre de Bitter Lemon et vous voyez les petits fragments de citron.

Quant à notre Club Soda, il se recommande par sa schweppervescence. Soyez tout oreille, et buvez . . .

Notre Dry Ginger Ale n'a rien de trop sucré, il étanche la soif à merveille.

Le Tonic Water reste pétillant jusqu'à la dernière gorgée.

Ici l'on parle Schweppes

...aussi couramment que dans 69 autres pays



Casques bleus en patrouille — téléphoto PC

Historique de la force de l'ONU au Moyen-Orient

BEYROUTH, (AFP) — La force d'urgence des Nations unies, appelée tantôt suivant ses initiales françaises, la "FUNU" ou, selon ses initiales anglaises, l'"UNEF", a été créée par l'Assemblée générale le 5 novembre 1956. Pour la première fois, on établissait une force internationale pour contribuer au rétablissement de la paix dans le monde. Elle s'installa dans la zone du canal de Suez et au Sinaï égyptien, pour assurer l'arrêt des hostilités entre la France, la Grande-Bretagne et Israël d'une part, l'Egypte de l'autre.

La "FUNU" devait aussi contrôler l'évacuation des forces françaises, britanniques et israéliennes et restituer ensuite au gouvernement égyptien toute l'autorité civile et militaire sur la région.

6,000 hommes s'employèrent à cette tâche sous les ordres du premier commandant de l'"UNEF", le général canadien E.L.M. Burns. Ils venaient de dix pays différents : le Brésil, le Canada, la Colombie, le Danemark, la Norvège, la Finlande, l'Inde, l'Indonésie, la Suède et la Yougoslavie. Fin décembre 1956, les forces britanniques et françaises avaient quitté le territoire égyptien. Le 8 mars 1957, les derniers soldats israéliens abandonnaient Charm El Cheikh (à la pointe sud du Sinaï) et rendaient aux Egyptiens la zone de Gaza.

La "FUNU", mission terminée, aurait dû, à son tour, se dissoudre. Il n'en fut rien. Plus de dix ans après sa création, ses "casques bleus" interposent toujours leurs unités armées entre Israël et la RAU. Cette prolongation de la mission de la force internationale avait été réclamée par Israël qui souhaitait obtenir des garanties pour la libre navigation de ses navires dans le golfe d'Akaba vers le port d'Eilath. Israël voulait aussi un barrage contre les infiltrations des commandos palestiniens arabes sur son territoire du Negev. L'Egypte ne s'opposa pas au maintien des "casques bleus". A différentes reprises durant les dix dernières années, les nations unies confirmèrent la mission de la force internationale.

A l'heure actuelle, elle comprend environ 3,400 hommes : 455 Brésiliens, 783 Canadiens, 993 Indiens, 562 Yougoslaves, et 602 Scandinaves. Parmi ces derniers, une rotation a été organisée. Jusqu'en avril dernier, un bataillon mixte danois-norvégien était stationné au Sinaï. Il a été remplacé, il y a quelques jours, par un bataillon d'infanterie suédois.

Au général canadien Burns, succéda le général suédois Van Horn. Il fut remplacé par le général indien Rickhye. C'est à lui que le gouvernement égyptien vient d'adresser une demande de repli des "casques bleus" sur Gaza.

Le budget de l'"UNEF" s'élève à environ quatorze millions de dollars. Les Etats communistes se sont toujours refusés à participer à cette dépense. 66 Etats souscrivent au fonds spécial de l'ONU pour la "Funu". Les Etats-Unis fournissent la plus grosse contribution, près de deux millions de dollars. La France paie 1,043,919 dollars. Il y a de nombreuses souscriptions plus modestes. Le Kenya verse 1,885 dollars pour la paix entre Israël et la RAU. La Gambie et les îles Maldives se contentent de 211 dollars.

Les troupes en présence

d'après AFP-UPI

Si la guerre éclatait au Moyen-Orient, Israël aurait à combattre une armée arabe deux fois plus forte en hommes que la sienne. Mais les experts militaires donnent un avantage de deux ou trois contre un à Israël à cause de ses armes et de l'habileté de ses combattants.

Les victoires israéliennes de 1948 et 1956 contre les Arabes ont été attribuées à ces qualités auxquelles se joint un meilleur moral.

La population d'Israël est de 2.65 millions tandis que les cinq pays arabes unis, Egypte, Syrie, Irak, Jordanie et Liban, ont une population totale de 53 millions d'habitants.

Voici, selon le "Times" de Londres, le tableau des forces en uprésence.

ISRAELL : armée régulière de 30,000 hommes encadrant une réserve bien entraîné de 260,000 hommes répartis en 7 divisions d'infanterie et deux divisions blindées. 160 tanuks moyens (Centurion britanniques, Sherman américains et AMX-13 français); 1,300 pièces d'artillerie et 220 canons autotractés ainsi que 4,000 véhicules. A ce matériel vient s'ajouter 1,500 véhicules, 250 canons, 30 tanks "T-34" soviétiques et 7,000 tonnes de munitions capturés aux Egyptiens en 1956. Ils disposent, en outre, de fusées antichars françaises et Nord SS-11 et SS-22 et d'un bataillons équipé de fusées sol-air américaines "Hawk".

L'armée de l'air israélienne (14,050 hommes), compte 72 "Mirage" français de vitesse mach-2, 62 "Super-Mystère" et "Mystère" supersoniques et 58 autres appareils français de divers types subsoniques, ainsi que de 30 bombardiers américains "Skyhawk".

En outre, l'armée israélienne aurait acquis en Grande- Bretagne une quantité non déterminée de gaz de combat "CS", arme tactique non mortelle du même type que les gaz lacrymogènes, mais aux effets plus sérieux et plus durables.

L'**Egèypte**, selon le "Times", dispose d'une armée de terre d'environ 120,000 hommes dont près de 55,000 stationnés au Yemen. Le matériel est surtout soviétique, notamment 50 nouveaux chars "Staline" et 400 "T-34" ainsi que 11,500 véhicules de divers types, des fusées antiaériennes et 1,500 canons de fabrication soviétique.

L'armée de l'air égyptienne (22,000 hommes) est composée de 72 "Mig-21" (mach-2), et "150 Mig-19 et 17", 64 bombardiers et 42 hélicoptères. Elle dispose de fusées air-air et air-mer.

La SYRIE, toujours d'après le "Times", a une armée de terre de 48,000 hommes répartie en 7 brigades d'infanterie et deux brigades blindées, ainsi que deux ou trois bataillons de surveillance du désert équipés de chameaux. La Syrie dispose de 35 chars "Staline", de 220 "T-34", 80 canons autotractés, 430 pièces d'artillerie et de trois batteries et fusées antichars soviétiques à fil.

Son aviation (3,000 hommes) est composée de 40 "Mig-21", 50 "Mig-17 et 15" ainsi que de 8 hélicoptères.

JORDANIE : l'armée de terre (30,000 hommes), entraînée à l'anglaise, est dotée d'un matériel périmé d'origine essentiellement anglaise et américaine, mais les troupes comptent parmi les mieux entraînées du Moyen-Orient. Elles sont réparties en 4 brigades d'infanterie, une brigade mécanisée et trois régiments d'artillerie. Les blindés, 55 "Patton" américains et 50 chars légers britanniques.

L'armée de l'air jordanienne compte 36 "Starfighter" mach-2 (dont 16 auraient été fournis par Formose) et 20 "Hunter" britanniques. Une commande de 20 bombardiers "Skyhawk" serait envisagée.

Liban : armée de terre de 9,700 hommes équipés de matériel américain et une force aérienne (1,000 hommes) équipée de materiel français et britannique.

Irak : armée de terre de 70,000 hommes et une force blindée de 100 T-34. L'aviation (2,400 hommes) est dotée de 5 "Mig" supersoniques, de 42 "Hunter" achetés aux Pays-Bas et de 42 appareils du même type achetés directement à la Grande-Bretagne.



Le président israélien en route vers le Canada

TEL AVIV (Reuter) — Malgré l'état de crise au Moyen-Orient, le président Zalman Chazar a quitté Tel Aviv, aujourd'hui, à destination de Montréal.

Sa visite d'Etat en notre pays le conduira à Ottawa, dimanche; lundi, il sera à l'Expo.

Le départ du président de l'Etat d'Israël, souligne-t-on à Tel Aviv, témoigne que les dirigeants israéliens estiment que la situation à la frontière égyptienne n'est pas pour le moment alarmante.

"Je sais que je quitte Israël à un moment particulièrement grave, a dit M. Chazar, avant de prendre l'avion, mais j'espère que la paix sera préservée."

M. Chazar sera absent pendant 17 jours. Il ira en Islande et en Ecosse, après le Canada.

Moscou fournit au Nord-Vietnam des fusées pouvant atteindre Saigon et la 7e flotte

LONDRES, (UPI) — L'Union soviétique a commencé à fournir au Nord-Vietnam des fusées sol-sol capables d'ateindre Saigon et les porte-avions de la 7e Flote américaine, soutiennent aujourd'hui des diplomates d'Europe de l'Est.

Ces armes donneront à Hanoï un puisant facteur de "persuasion" dans ses demandes aux Etats-Unis d'arêter leurs attaques contre le Nord-Vietnam, disent-ils.

Ils n'ont toutefois pas révélé si les missiles étaient déjà rendus sur place ni quand ils seraient opérationnels.

Mais les diplomates ont insisté pour dire que des équipes vietnamiennes ont reçu un entraînement poussé durant les derniers mois de la part des soviétiques tant dans le domaine de l'aviation que dans celui des missiles, et ce, sur une échelle toujours croissante.

Les Soviétiques fournissaient jusqu'à présent à Hanoï des missiles sol-air (Sam) utilisésé de plus en plus fréquemment ces derniers temps contre les bombardiers américains en mission au-dessus du Nord-Vietnam.

Ces missiles sont devenus de plus en plus efficaces, affirment les informateurs, à cause de l'amàliration de l'arme elle-même es de l'habilité des préposés aux lancements.

Jusqu'à maintenant, l'union soviétique avait hésité à équiper le Nord-Vietnam de missiles sol-sol capables d'atteindre des cibles sud-vietnamiennes depuis le territoire du Nord-Vietnam, mais surtout des cibles américaines au sud, aussi bien que les navires de guerre et les porte-avions qui croisent dans la région.

Le Kremlin, ajoute les diplomates, a décidé que le temps était venu de faire le pas décisif et d'accroître son aide militaire de façon à s'assurer que l'escalade américaine ne porte pas profit.

Cet accroissement de l'aide militaire soviétique est présumément provoqué par la crainte de voir les Américains envahir le Nord-Vietnam.

Une allusion indirecte à ces intentions a été faite plus tôt cette semaine par le chef du parti communiste, M. Leonid Brejnev.

Il a alors donné l'avertissement que l'aide au Vietnam se poursuivrait "proportionnellement aux besoins qu'exige une résistance efficace à l'insolente intervention impérialiste".

En agissant ainsi, soutiennent les diplomates, l'Union soviétique fait d'une pierre deux coups : elle attaque la Chine et rend bien clair pour Hanoi que sa survie dépend beaucoup plus de l'aide soviétique que de l'aide chinoise.

Malgré tout, affirment les informateurs, Hanoi a jusqu'ici pu garder une certaine indépendance à l'égard de Pékin et de Moscou, à cause de la rivalité des deux géants communistes, bien qu'idéologiquement, le Nord-Vietnah se rapproche petit à petit du Kremlin.

Les diplomates ajoutent que dans le moment, tous les efforts de paix sont au point mort, et qu'il s'écoulera un "certain temps" avant que n'apparaissent des initiatives significatives.

Le calme revient à Hong-kong

HONG-KONG (UPI, Reuter) — Au cours d'un ralliement monstre anti-britannique qui a eu lieu à Pékin hier, les Chinois communistes ont accusé les Britanniques de s'être livrés à des "crimes graves" à l'endroit des manifestants gauchistes à Hong-kong.

Pour le moment, le calme est revenu dans la colonie britannique, et le couvre-feu dans le quartier de Kowloon a été levé.

Cependant, pour la quatrième journée consécutive, des centaines de jeunes communistes ne cessent de manifester devant la résidence officielle du gouverneur de Hong-kong, sir David Trench. Toutefois, hier, après avoir manifesté pendant plusieurs heures ils se sont enfin dispersés sans incident.

Le gouverneur Trench a pris l'engagement formel "d'aider à ramener le calme complet dans la colonie" et a refusé de recevoir les 17 dirigeants communistes arrivés à sa résidence en luxueuses limousines.

Radio-Pékin a déclaré que plus de 100,000 personnes, y compris le premier ministre Chou En-lai et le ministre des Affaires étrangères, Chen Yi avaient pris part au ralliement de protestation dans la capitale chinoise.

Sans faire allusion aux émeutes sanglantes qui s'étaient déroulées dans le quartier touristique et des grands hôtels à Kowloon, les orateurs au ralliement de Pékin ont vivement moussé le sentiment anti-britannique qui se répand à Hong-kong.

Hsieh Fu-chih, président du tout nouveau comité révolutionnaire de Pékin et chef de la sécurité en Chine rouge, a accusé les Britanniques de collaborer avec les Etats-Unis en leur permettant de se servir de Hong-kong comme base de l'impérialisme américain dans la poursuite de la guerre au Vietnam.

Menaces de Pékin

Hsieh a accusé le gouvernement britannique et le gouvernement britannique de Hong-kong d'avoir commis des "crimes sérieux", et qu'ils doivent se conformer immédiatement et sincèrement à toutes les demandes du ministère chinois des Affaires étrangères, à savoir la libération avec excuses de plus de 400 personnes arrêtées au cours des émeutes survenues à Hong-kong depuis une semaine. Il a ajouté que la Grande-Bretagne s'exposait à de graves conséquences si elle ne se conforme pas aux demandes de la Chine.

Cependant, le ministère chargé des relations avec le Commonwealth, a déclaré catégoriquement hier, que les Britanniques n'ont aucunement l'intention de se plier aux pressions chinoises communistes, en ajoutant que les autorités de Hong-kong avaient la responsabilité de voir au maintien de l'ordre et des lois.

Le ralliement monstre de Pékin, radiodiffusé dans tout le pays, comprenait des Gardes rouges, des travailleurs, des paysans et divers autres goupements. L'assistance a adopté à l'unanimité le texte d'un télégramme s'engageant à accorder l'appui entier du peuple de Chine aux communistes qui combattent les "atrocités" britanniques à Hong-kong.

Les organisations et les établissements communistes de Hong-kong avaient installé des haut-parleurs à l'extérieur de leurs immeubles pour faire entendre la radiodiffusion du ralliement de Pékin à la population, mais rares étaient les personnes qui s'arrêtaient pour écouter.

Johnson soutient que son pays poursuit les mêmes objectifs limités au Vietnam

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le président Johnson a déclaré hier que les Etats-Unis poursuivent toujours les mêmes objectifs limités au Vietnam, et il a refusé de commenter le cri d'alarme lancé par U Thant, secrétaire général de l'ONU. A peu près en même temps, au Pentagone, M. McNamara confirmait les vues du président, et assurai tque les Américains s'en tiennent toujours aux seules cibles militaires en Asie.

Au cours d'une conférence de presse impromptue, le chef de la Maison Blanche a également affirmé qu'il a décelé une certaine amélioration de l'attitude du public américain vis-à-vis la guerre du Vietnam, mais il a reconnu que le pays devra faire face à une longue période de frustration et d'impatience.

Le président a tenu ces propos après l'un journaliste eut déclaré que la situation en Chine semblait à certains plus dangereuse qu'auparavant et eut demandé si M. Johnson n'avait pas décelé une intensification de la guerre par rapport à il y a six mois.

Le chef de la Maison Blanche a alors répondu : "Je pense que nos objectifs sont toujours les mêmes, et notre détermination demeure toujours aussi ferme."

Tout en refusant de commenter directement la lettre que viennent d'envoyer 16 sénateurs américains du clan des "colombes" au président Ho Chi Minh, le président Johnson a souligné que "il n'y a pratiquement personne qui estime qu'il devrait y avoir retrait unilatéral" de la part des Etats-Unis. Il a indiqué d'autre part que la décision de mettre les programmes de pacification au Sud-Vietnam sous l'autorité du commandement militaire avait été prise sur la recommandation de l'ambassadeur américain à Saigon, M. Ellsworth Bunker.

Les précisions de McNamara

Dans sa conférence de presse, le secrétaire à la Défense a admis que les forces aériennes amaéricaines ont accru substantiellement leurs activités depuis le 13 avril, date où des "Migs" nord-vietnamiens se sont mis à attaquer des appareils américains.

Comme on lui demandait si l'actuelle escalade aérienne des Américains au Vietnam pouvait accroitre les risques de guerre avec la Chine, M. McNamara a répondu: "Nous ne désirons pas élargir la guerre. Nous voulons limiter l'étendue du conflit. La politique des Etats-Unis en matière de bombardements est exactement la même qu'au cours des deux dernières années: elle se limite aux cibles militaires du Nord-Vietnam."

De plus, a ajouté McNamara, nous cherchons à abattre trois ou quatre Migs pour chacun de ns bombardiers descendus, affaire de conserver des proportions meilleures que celles obtenues au cours de la dernière grande guerre.

Pas de nouveau recours à l'ONU

Le chef de l'exécutif américain a affirmé par ailleurs qu'il n'envisage pas du moins dans l'immédiat, d'effectuer une nouvelle tentative pour porter l'affaire vietnamienne devant l'ONU.

M. Johnson a fait allusion, à ce propos, au fait que le Conseil de sécurité avait inscrit l'affaire vietnamienne à son ordre du jour l'an dernier à la suite de l'appel lancé par les Etats-Unis, le 26 janvier 1966, en faveur d'un cessez-le-feu général et de la convocation d'une conférence de paix sur la base des accords de Genève de 1954 et 1962.

Le chef de la Maison Blanche a souligné qu'il ne voulait pas écarter à priori l'éventualité d'une nouvelle démarche américaine mais a ajouté : "Il n'y a rien que je puisse dire là-dessus en ce moment".

Relations avec la Chine

"Je ne sais rien qui pourrait indiquer un changement optimiste", a déclaré M. Johnson en réponse à un journaliste qui lui avait demandé si la prochaine reprise des conservations entre les ambassadeurs de Chine et des Etats-Unis à Varsovie permettait d'espérer une amélioration des relations entre les deux pays. Le président continue toutefois d'espérer en une amélioration des relations Est-Ouest qui permettra à tout le monde de vivre en se comprenant.

La non-prolifération nucléaire

M. Johnson a affirmé qu'il ne voyait pas d'obstacle insurmontable à la conclusion d'un traité de non-prolifération nucléaire, mais a reconnu qu'il n'était pas en mesure de prédire comment les négociations à ce sujet se solderaient.

La conférence de Genève sur le désarmement a repris ses travaux hier sans que les Etats-Unis et l'Union soviétique aient soumis un projet de traité aux participants. Interrogé à ce propos, le président a répondu : "Nous poursuivons nos échanges de vues avec toutes les parties intéressées ainsi que nous l'avons toujours fait depuis plusieurs mois."

M. Johnson a carrément démenti les informations selon lesquelles les prévisions de dépenses militaires augmenteraient de 5 milliards de dollars. "Il n'y a rien qui indique que les prévisions de dépenses augmenteront d'une façon substantielle", a-t-il dit.

Ford hausserait de façon appréciable le prix de ses voitures 1968

DETROIT (UPI) — La compagnie Ford Motor a annoncé hier qu'elle a l'intention d'augmenter "de façon appréciable" les prix de ses modèles 1963, afin de compenser le coût des dispositifs de sécurité et de contrôle des gaz d'échappement exigés par le gouvernement.

Le président du conseil d'administration, Henry Ford II, a déclaré en effet que la compagnie assumait actuellement des frais extraordinaires pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité établies par le gouvernement.

M. Ford a, d'autre part, accusé l'Agence fédérale de la sécurité routière de céder à de fortes pressions politiques pour en arriver à imposer des mesures d'une rigueur exceptionnelle, qui ne sont d'ailleurs pas toujours justifiées.

"Les frais de recherche, de mise au point et de fabrication encourus pour réduire l'échappement des gaz et améliorer la sécurité s'accumulent très rapidement", a déclaré M. Ford à l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie. "Nous devrons envisager de fortes hausses de prix l'automne prochain pour défrayer ces frais supplémentaires", a-t-il ajouté.

De son côté, le président de la compagnie, M. Arjay Miller, a affirmé qu'au cours des deux dernières années "les marges de bénéfice ont été de plus en plus comprimées entre le niveau des prix d'une part et la hausse rapide des frais d'autre part. "Bien que les ventes de Ford aient augmenté de 6 pour cent en 1966, a dit le président, le bénéfice net a diminué de 12 pour cent, et cet écart s'est accentué en 1967."

Un appel à la paix venant d'outre-tombe

SAIGON, (AFP) — Dans deux lettres d'outre - tombe adressées respectivement au président Johnson et aux deux présidents sud et nord-vietnamiens, le général Nguyen Van Thieu et Ho Chi Minh, la jeune bouddhiste qui s'est immolée par le feu mardi dernier à Saigon, demande à ces personnalités de tout faire pour ramener la paix au Vietnam, en mettant un terme aux combats et aux bombardements et d'appeler leurs peuples à reconstruire le Vietnam tout entier.

Dans sa lettre au président Johnson, Phan Thi Mai écrit notamment: "Simple jeune fille, je suis déchirée par la situation de ma patrie. Le Slogan "défense de la liberté et du bonheur" dont vous vous êtes fait le porte drapeau est dépassé et n'a plus de sens."

"Combien de tonnes de bombes et de munitions, combien d'argent avez-vous déversé sur notre peuple, détruisant les corps et les âmes de la nation. Combien de Vietnamiens patriotes avez vous réprimé brutalement ? Cmbien d'Américains qui comprenaient la situation, qui s'etaient montrés humains, qui osaient dénoncer courageusement vos erreurs ont été condamnés, déportés ? Et vous disiez "Bonheur . . . Liberté". Savez-vous que la majorité de mes compatriotes vietnamiens, dans leur coeur, haïssent les Américains qui ont apporté le malheur sur leur pays...

La jeune immolée ajoute :

"Pour sauver des millions de Vietnamiens, d'Américains et l'honneur d'un grand pays je me permets respectueusement de vous soumettre mon plan pour assurer le retour à la paix :

1. Arrêter les bombardements au Nord et au Sud Vietnam ;
2. Retirer graduellement vos troupes et laisser les Vietnamiens décider librement de leur sort ;
3. Demander à l'O.N.U. de contrôler des élections générales. Une fois libres, les Vietnamiens seront suffisamment intelligents pour faire leur choix ;
4. Aider les Vietnamiens à reconstruire le pays ravagé par vos bombardements. Ils vous en seraient reconnaissants.

"L'histoire du Vietnam, l'histoire de l'Amérique, l'histoire du monde enregistrerait ce geste d'humanité de la part de votre gouvernement".

Aux présidents Nguyen Van Thieu et Ho Chi Minh, la jeune fille déclare : Vous ne me donnez même pas la possibilité de dire que j'ai vécu "en liberté". C'est pour cette raison que je suis décidée à mourir pour que vous puissiez entendre mes cris de douleur et ceux de mes nombreux compatriotes qui n'en ont ni le droit ni la possibilité. Notre peuple n'a pas besoin de doctrine ni de classification. Il ne demande qu'à vivre en paix. "Je vous supplie :

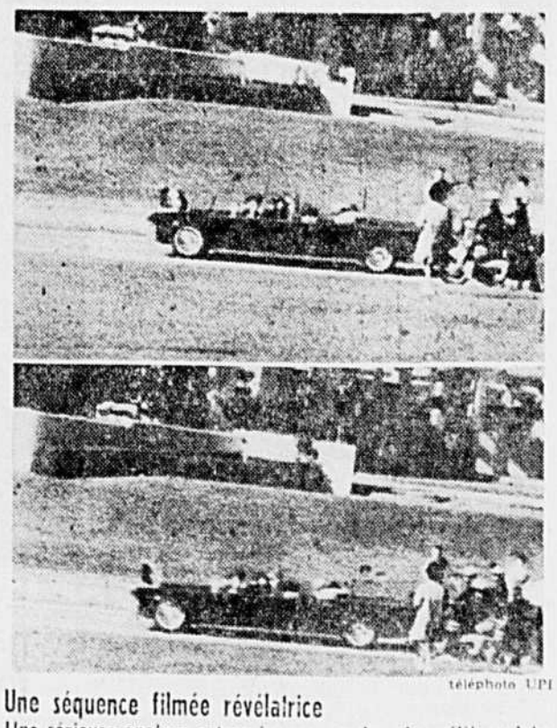
— de faire preuve de lucidité et de chercher une solution pour le Vietnam;

— d'ouvrir ds négociations pour mttre fin a cette guerre;

— de faire en sorte que les Vietnamiens eux-mêmes décident de leur sort;

— de faire table rase de vos slogans, de vos étiquettes pour que nous nous aimions les uns et les autres et que nous soyions solidaires".

Un film démontre que seul Oswald a tué Kennedy



téléphoto UPI

Une séquence filmée révélatrice

Une sérieuse analyse entreprise par un des plus célèbres laboratoires photographiques des Etats-Unis a écarté la théorie populaire voulant qu'un deuxième assassin ait été impliqué dans le meurtre du président Kennedy, à Dallas, le 22 novembre 1963. La société Itek révèle que l'étude de cette pellicule photographique réfute la présence d'un franc-tireur sur le monticule de pelouse que l'on aperçoit dans la partie supérieure gauche du cliché.

LEXINGTON, Massachusetts (UPI, Reuter) — Une minutieuse analyse entreprise par l'un des laboratoires photographiques les plus importants des Etats-Unis, est venue renverser la théorie populaire qu'un deuxième meurtrier avait été impliqué dans l'assassinat du président Kennedy.

La société Itek a révélé hier, qu'après une étude de plusieurs mois d'une pellicule cinématographique amateur de l'attentat, la présence d'un franc-tireur armé d'une carabine, installé sur un monticule de pelouse surplombant la voiture du président Kennedy le 22 novembre 1963, avait été écartée.

Le film en couleurs, huit millimètres, avait été tourné par Orville Nix, fonctionnaire fédéral, qui contemplait le défilé présidentiel, entouré de nombreux spectateurs. Le film fait voir le président au moment où il a été atteint par le projectile mortel, et Mme Kennedy qui se hisse sur la banquette arrière de la décapotable.

Les personnes qui ont soutenu la théorie d'une conspiration ont tenté de se servir de ces photographies comme preuve que la commission Warren avait fait erreur en affirmant que Lee Harvey Oswald avait agi seul.

Cependant, ce qui semblait être un homme armé d'une carabine, n'était en réalité que l'ombre de trois branches et des feuilles.

Un homme a avoué à la télévision de Londres mercredi soir, être l'auteur d'un crime commis en 1961, et pour lequel un innocent a été pendu un an plus tard.

Peter Alphon, a répété des aveux qu'il avait faits la semaine dernière à des journalistes parisiens, au cours d'une interview enregistrée à la télévision.

James Hanratty avait payé de sa vie après avoir été reconnu coupable du meurtre de Michael Gregsten, et du viol ainsi que de la tentative de meurtre de la compagne de Gregsten, Valerie Storie, sur une route déserte. Hanratty avait protesté de son innocence, en précisant qu'il était au pays de Galles au moment du meurtre. Alphon a déclaré qu'il avait été prié par un homme de mettre fin aux relations entre Mlle Storie et Gregsten, et qu'immédiatement après le meurtre une somme de $15,000 avait été versée à son compte de banque.

La raison de mes aveux, a-t-il dit, est que "je veux traîner la justice britannique dans la phange où elle doit être".

Alphon a ajouté dans son interview qu'il n'avait aucune intention de rentrer en Angleterre, mais un mandat d'amener a quand même été émis contre lui.





Photos Michel Gravel, LA PRESSE

Journée de la Hollande

C'est dans leur langue d'origine que des catholiques hollandais (photo du haut) ont participé hier matin à une messe, en l'église Saint-Jacques. M. Henri Heydendael dirigeait le choeur royal de Saint-Pancrace. Photo du bas, la reine Juliana passe en revue, place des Nations, un détachement du Royal 22e Régiment.

Une foule enthousiaste acclame la reine Juliana

par **Germain Tardif**

Une foule qu'on peut facilement estimer à plus de 6,000 personnes s'est rassemblée, joyeuse et enthousiaste, hier avant-midi, à la Place des Nations, pour offrir à la reine Juliana, des Pays-Bas, un chaleureux accueil nourri d'applaudissements et de vivats.

La souveraine est apparue, sous un ciel enfin radieux, agréablement surprise de l'entrain de cette foule qui brandissait des centaines de petits drapeaux de son pays.

Elle était accompagnée de son mari, le prince Bernhard ; du commissaire de l'Exposition universelle, M. Pierre Dupuy ; de l'ambassadeur des Pays-Bas au Canada, M. Lovink ; du ministre des Affaires étrangères, M. Joseph Luns, et de plusieurs autres personnalités néerlandaises ou canadiennes.

Après le salut de la Garde d'honneur, formée de 100 soldats du Royal 22e Régiment, et l'envoi du drapeau des Pays-Bas, la reine a passé en revue la garde pendant qu'au loin tonnaient les 21 coups de canons.

En même temps la fanfare de l'Artillerie royale canadienne jouait la musique de circonstance. Trois cents membres de la Marine néerlandaise s'étaient également placés devant la tribune d'honneur.

Dans son allocution, le commissaire général, M. Dupuy, a évoqué l'amitié existant entre les Pays-Bas et le Canada, amitié que la reine Juliana elle-même a contribué à resserrer, alors qu'elle était la princesse héritière de son royaume, durant l'occupation des Pays-Bas, par les Allemands, lors de la dernière guerre mondiale.

Elle s'était alors réfugiée au Canada et demeura à Ottawa jusqu'à la libération de son pays. L'une de ses quatre filles, la princesse Margriet Francisca, est née, d'ailleurs, dans la capitale canadienne, en janvier 1953.

Durant l'allocution de M. Dupuy, le système sonore de la Place des Nations, a de nouveau cessé de fonctionner. Ce fut également le cas lorsque vint le tour du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Joseph Luns, à prendra la parole au nom de la reine.

Nous avons néanmoins pu saisir une bribe de ses propos, au moment où il expliquait les raisons pour lesquelles son pays avait voulu participer à ce grand événement qu'est "La Terre des Hommes".

"Notre pays, a-t-il dit, a été toujours épris du respect de la liberté dans le monde, tout comme le Canada. L'Exposition était une occasion d'exprimer cet idéal et c'est pour cela que nous avons voulu y participer."

"Ciels de Hollande"

La souveraine et sa suite ont ensuite quitté la Place des Nations pour aller visiter le pavillon des Pays-Bas, après quoi ils se sont rendus à l'Expo-Théâtre pour assister à la première mondiale d'un film sur les Pays-Bas intitulé "Ciels de Hollande", ce film a été primé au Festival international du film de Cannes où il a reçu la Palme d'Or dans la section courts-métrages.

Après ce bref spectacle, le cortège royal s'est ensuite dirigé au pavillon d'honneur où le commissaire de l'Expo a offert le déjeuner.

Au cours de l'après-midi, la reine Juliana et le prince Bernhard ont visité les pavillons du Canada, des Nations Unies et de la Belgique avant de se rendre à bord du "Van Galen", de la Marine Royale Néerlandaise, amarré au quai Mark-Drouin.

La journée nationale des Pays-Bas prenait fin par un dîner d'état offert par le couple royal au pavillon néerlandais.

Des autobus prêteront main-forte à l'Expo-Express durant les week-end

par **Daniel L'HEUREUX**

A compter d'aujourd'hui, un service d'autobus sur l'emplacement de l'Expo viendra prêter main-forte à l'Expo-Express durant les fins de semaine, pour transporter les passagers entre la Place d'Accueil, Habitat 67 et l'île Notre-Dame.

Deux choses à noter : quand le service d'autobus fonctionnera, l'Expo-Express n'arrêtera plus à Habitat 67 — seuls les autobus arrêteront; d'autre part, les autobus n'arrêteront pas à la Place des Nations sur l'île Sainte-Hélène — seul l'Expo-Express fera cet arrêt.

Le service d'autobus aura pour terminus l'île Notre-Dame, à proximité du quai de l'Expo-Express à cet endroit. Les autobus n'arrêteront pas à la Place des Nations en raison du flot de visiteurs qui circulent à cet endroit en provenance ou en direction du métro, et du manque d'espace conséquent à cet endroit.

Le service d'autobus ne fonctionnera que les fins de semaine seulement et les jours de fête, comme par exemple la fête de la Reine, lundi prochain.

Le départ des autobus s'effectuera à intervalles de cinq minutes. Pour employer ce moyen de transport, les visiteurs devront se diriger, une fois franchis les tourniquets de la Place d'Accueil, vers l'Expo-théâtre, prendre la voie qui conduit vers le pavillon thématique "Le génie créateur de l'Homme", puis descendre vers la route d'où partiront les autobus. A l'instar de l'Expo-Express, le service d'autobus sera gratuit.

Décor nouveau

Un porte-parole de l'Expo, à qui le représentant de LA PRESSE demandait si on s'attendait que beaucoup de gens préfèrent l'autobus à l'Expo-Express, a fait remarquer qu'en empruntant l'autobus, les visiteurs apprécieront de découvrir un angle tout nouveau de l'emplacement. L'autobus passera effectivement beaucoup plus près des pavillons que l'Expo-Express, offrant à l'oeil du visiteur un aspect global différent.

En instaurant ce moyen de transport additionnel, la direction de l'Expo espère résoudre le problème du trop plein de passagers qui empruntent l'Expo-Express les fins de semaine.

Les autobus, pour autant que le besoin re fasse sentir, seront en service aux mêmes heures que l'Expo-Express. Si toutefois, à un moment de la journée, l'Expo-Express se révélait suffisant pour transporter les visiteurs, le service d'autobus sera interrompu et, à ce moment-là, l'Expo-Express reprendra son service normal, c'est-à-dire qu'il s'arrêtera à Habitat 67 (quand il circule en direction Place d'Accueil-La Ronde).

Programme de musique lettonne

Le Comité canadien-letton pour l'Expo 67 a organisé un spectacle de chansons et de danses folkloriques lettonnes au "Rendez-vous canadien-letton de l'Expo 67", plus précisément à la Palestre de l'Ile Sainte-Hélène demain à 14.30 heures.

Il a également organisé un concert de musique lettonne dans la salle Claude Champagne, 220 rue Bellingham, Outremont, dimanche soir le 21 mai, à 20 h. (8 h. p.m.) avec la participation du pianiste Arthur Ozolins.

Les Lettons, peuple de la Baltique de langue indo-européenne apparentée au lithuanien et actuellement englobé dans l'Union soviétique, possèdent un flklore musical remarquablement développé, comptant environ 60,000 chansons, avec près de 150,000 variantes; ce trésor artistique a donné lieu à un développement de l'art choral sans précédent : à Riga, aux temps de l'indépendance (entre 1919 et 1941) le festival national des chansons pouvait rassembler jusqu'à 16,000 chanteurs et 100,000 spectateurs.

Le groupe choral qui contribuera à ces manifestations comprend un total de 330 voix.

Le pavillon des Indiens exprime les sentiments actuels des Indiens

— le chef Andrew Delisle

par **André Luchaire**

"Il n'y a pas ici, comme chez vous, aux Etats-Unis, une organisation nationale des diverses communautés d'Indiens, mais je peux dire que ce pavillon raconte exactement l'histoire que les Indiens du Canada voulaient qu'on expose au monde. Nous avons parcouru toutes les parties du Canada pour demander aux Indiens ce qu'ils voulaient, et leurs réponses, unanimes, ont été présentées à un Conseil consultatif qui les a à son tour adoptées comme thèmes du pavillon des Indiens du Canada à l'Exposition. Vous pouvez demander vous-même aux Indiens que vous rencontrerez — et vous aurez la même réponse."

C'est ce qu'a déclaré le chef Andrew Tanahokate Delisle, commissaire général du pavillon des Indiens du Canada, à M. John Belindo, membre du conseil d'administration du Congrès National des Indiens américains, de passage à Montréal au cours d'une conférence de presse-surprise : cette déclaration constituait en même temps une mise au point après les réactions suscitées par le message idéologique du pavillon, que certains ont qualifié d'acte gratuit d'accusation contre les Blancs et qu'Ottawa a, paraî-il, accepté avec une grimace ! "Nous avons seulement exprimé les sentiments des Indiens d'aujourd'hui".

M. John Belindo, un Navaho qui a maintenant au sein du C.N.I.A. la responsabilité de la "prise de conscience indienne", a déclaré que la visite rapide du pavillon et de ce qu'il contient, l'avait convaincu que les problèmes des Indiens du Canada étaient, dans l'ensemble, les mêmes que ceux des Indiens des Etats-Unis.

Ceux-ci peuvent, selon lui, se résumer en cinq points : garantie permanente aux terres indiennes et aux droits indiens — développement économique des communautés indiennes — amélioration de l'état sanitaire et des soins médicaux — amélioration de l'apprentissage dans des spécialisations utiles et convenant aux Indiens — amélioration de l'enseignement.

Le Congrès National, a-t-il expliqué, qui groupe 76 nations ou tribus sur les 85 que comptent les Etats-Unis, et qui est une organisation exclusivement contrôlée par les Indiens, s'emploie à développer la participation active de tous les Indiens à leurs propres affaires, à l'amélioration de leur niveau de vie, à la défense de leurs droits, et de leurs valeurs culturelles.

Il a mentionné qu'à travers l'écheveau compliqué des situations locales et des juridictions blanches, on note aux Etats-Unis en particulier au niveau du Congrès une réelle bonne volonté, et des preuves du désir, en haut lieu, de tenir de plus en plus compte de la volonté des Indiens concernant leurs propres affaires.

Mais l'autre attraction de cette conférence de presse improvisée — c'était la "princesse" Kahn Tinento Horn. Qu'on en juge : c'était elle qui avait convoqué cette conférence ... sans en avertir semble-t-il le Commissaire général du pavillon ! De sorte qu'en arrivant, sur le vu des convocations reçues, dans les bureaux du chef Delisle et de son assistant, Russell Moses, les journalistes eurent d'abord l'impression qu'ils avaient été joués : le Commissaire général ignorait tout d'une conférence et tombait des nues en lisant la convocation ! Puis il y eut un moment d'inquiétude : si elle s'avisait de venir réellement avec M. Belindo ... qu'allait-il se passer ? On se rappelle les polémiques, parfois violentes, entre le maire de Caughnawaga et Mlle Horn, animatrice du "Comité de Défense de Caughnawaga" (et cela depuis plusieurs années).

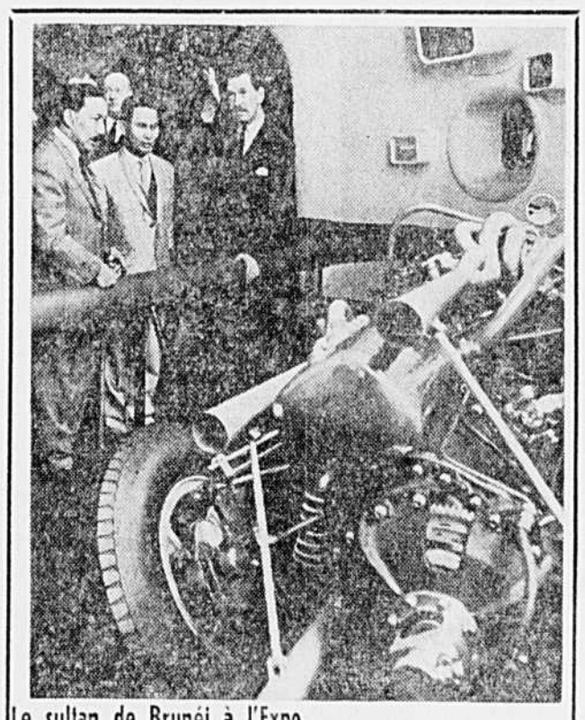
Or à 16 h. 30, Mlle Kahn Tinenta Horn arrivait au pavillon des Indiens, avec une partie de sa famille, et M. John Belindo, comme annoncé ...

Le chef Delisle accueillit tout le monde sans sourciller, avec une bonne grâce souriante — et fit les honneurs du pavillon à l'hôte américain imprévu.

Un pavillon dont Mlle Horn faisait d'ailleurs l'éloge de vive voix, comme dans une déclaration écrite qu'elle remettait aux journalistes présents.

Puis ce fut la conférence de presse présidée par le chef Delisle, toujours souriant et imperturbable. La glace paraissait enfin rompue (ce qui d'ailleurs n'étonnera pas tellement ceux qui suivent de près la conjoncture actuelle — et l'évolution présente du problème des Indiens du Canada).

nouvelles de l'expo



Le sultan de Brunéi à l'Expo

Son Altesse le sultan de Brunéi (sultanat situé sur la côte nord-ouest de l'île de Bornéo) visite l'Exposition. On le voit ici (à gauche) au pavillon de la Grande-Bretagne, admirant une voiture de course sur laquelle un des représentants du pavillon, M. Ted Allan, lui fournit des précisions.

La Grande-Bretagne et le Marché commun

Les conservateurs refusent le rôle de simple associé

— Edward Heath

"Non ! J'ai déjà eu l'occasion de le dire : le parti conservateur britannique n'accepte pas pour la Grande-Bretagne le rôle de simple associé du Marché Commun. L'association en effet ne permet pas de résoudre les problèmes spécifiques que pose l'intégration dans le Marché commun, comme les tarifs des produits agricoles et industriels. Et d'autre part elle ne nous donnerait pas la participation aux décisions communes... Sur ce point notre position est la même que celle du Parti travailliste."

C'est ce qu'a répondu M. Edward Heath, chef de l'Opposition aux Communes de la Grande-Bretagne, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue, hier, à midi, dans l'auditorium de la presse, au Pavillon administratif de l'Expo, en présence de M. R. Shaw, commissaire général adjoint, ainsi que de M. Arnold Heckle, chef de la délégation commerciale britannique à Montréal.

Il a toutefois refusé de commenter les récentes déclarations du général de Gaulle concernant le long chemin à parcourir avant que la Grande-Bretagne puisse être considérée comme réellement prête à entrer dans la Communauté européenne.

Il a toutefois affirmé avec vigueur, en réponse à une question sur le sujet, que le parti conservateur était engagé à oeuvrer pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, qui lui paraissait essentiellement utile à toute l'Europe.

M. Heath a affirmé que selon lui, l'entrée de la Grande-Bretagne ne signifierait pas automatiquement l'entrée de tous les pays européens dans le Marché commun, mais seulement de 9 ou dix pays au maximum.

Il a indiqué comme exemple de ce que la Grande-Bretagne pourrait apporter à l'Europe (à une Europe non américaine) l'industrie électronique — qui n'est en rien dépendante de celle des Etats-Unis, alors que celle de la France l'est (comme cela a été souligné récemment).

"Nous pouvons sur ce terrain aider la France à se libérer de la tutelle des ordinateurs américains", a-t-il remarqué, non sans une pointe d'ironie.

Le chef du parti conservateur britannique, questionné sur la politique qu'il préconise au Vietnam n'a fait que répéter l'essentiel de ses déclarations de ces jours derniers : "pas de paix possible avant que le Vietnam du nord soit convaincu qu'il ne peut gagner la guerre — et donc aider les Etats-Unis à obtenir une paix négociée."

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

AUJOURD'HUI

Pavillons nationaux et privés

Pavillon de l'Hospitalité

09 h. 30 — 11 h. 00 — Déjeuner pour la Société d'études et de conférences.

Pavillon de l'Algérie

11 h. 00 — Inauguration du pavillon. Un vin d'honneur sera offert aux membres de la presse par le Commissaire général, M. Smati. Durant la réception, le pavillon restera fermé au public.

Pavillon des Pays-Bas

12 h. 30 — Déjeuner offert à la Chorale Saint-Pancrace. Sur invitation seulement.

Canadien Pacifique-Cominco

16 h. 00 — Visite du pavillon par le Commissaire général de l'Expo, M. Pierre Dupuy.

Centre du commerce international

16 h. 00 — Réception privée pour la délégation officielle de la ville de Calgary.

Etat du Maine

17 h. 00 — 19 h. 00 — Réception pour les organes d'information, sur invitation seulement.

Spectacles gratuits

Pavillon du Canada

12 h. 00 — 12 h. 50 — Au théâtre intérieur, M. Ewen McCuaig donnera un récital d'orgue du 19 au 25 mai. Organiste à la St. John's Church d'Ottawa, M. McCuaig a aussi touché l'orgue dans quelques églises de London et Chatham, en Ontario.

Pavillon soviétique

12 h. 00 — 18 h. 30 — Des artistes arméniens présenteront un concert à l'extérieur si la température le permet, sinon dans la salle de cinéma du pavillon.

Pavillon de la Jeunesse
Agora

13 h. 00 — Spectacle de danse donné par un groupe folklorique néerlandais.

Auditorium Du Pont

14 h. 00 — 17 h. 00 — Sous le thème quotidien "L'Homme chercheur", seront présentés les films suivants : "Fibres de verre", "Projet Mohole : épure de la découverte", "A l'assaut du Grand-Nord", "L'Homme chercheur", "L'île de la déception", "Forêt crépusculaire" et "Vol Gemini 8".

Pavillon du Canada
Théâtre extérieur

14 h. 30 et 17 h. 00 — Sous la direction du chef d'orchestre Ellis McLintock, trente-cinq musiciens présentent (sauf le jeudi) un répertoire léger de marches, valses et arrangements musicaux.

Pavillon de la Jeunesse
Cinéma-théâtre

14 h. 30 — Radio Happening par le Centre expérimental populaire.

Pavillon du Canada

15 h. 45 — Concert donné par le Sextuor de Maynard Ferguson, au théâtre extérieur.

Pavillon de la Jeunesse
Cinéma-théâtre

19 h. 00 — Défilé de modes pour les vêtements de sport.

Pavillon de la Jeunesse
Café dansant

20 h. 30 — Spectacle de jazz avec le Quintet de Bennie Golson.

Pavillon de la Jeunesse
Cinéma-théâtre

21 h. 30 — Concert présenté par le Mount Union Brass Choir.

Kiosques à musique

A — 13 h. 00 et 17 h. 00 : Netherlands Folk Orchestra.
A — 18 h. 30 : Jarvis Collegiate Concert Band.
B — 13 h. 30 et 17 h. 30 : Sweet Adelines.
B — 15 h. 30 : Toronto Men Teachers' Choir.
D — 14 h. 00 et 17 h. 00 : A Piacere Three.
E — 12 h. 30 et 17 h. 45 : Belleville High School Band.
E — 14 h. 00 : La Fanfare de l'Expo.
E — 16 h. 30 : J. L. Foster Collegiate Concert Band.

Festival mondial

Expo-théâtre

20 h. 30 — Dans le cadre de la "Semaine de la chanson", le poète et chansonnier Gilles Vigneault donnera un spectacle.

Personnalités en visite

Pavillon de la Suisse

13 h. 00 — M. Félix Schnyder, ambassadeur de Suisse à Washington, visitera le pavillon helvétique et déjeunera au restaurant Les 4 Régions. Il sera accompagné d'une cinquantaine de membres de l'International Neighbour Club de Washington, club formé en majorité d'ambassadeurs de pays étrangers en service dans la capitale américaine. Parmi les personnalités qui prendront part à cette visite, notons : l'ambassadeur du Canada à Washington, M. A. E. Ritchie, les ambassadeurs de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Uruguay, du Mexique, du Pakistan, de l'Islande, de l'Espagne et de la Hollande; il y aura aussi l'amiral et Mme Lewis Strauss, Mme Maxwell Taylor, épouse du général Taylor, ex-ambassadeur des U.S.A. au Sud-Vietnam, et Mme Hugh Auchincloss, mère de Mme Jacqueline Kennedy.

Arrivée à Dorval par avion privé, entre 17 h. 00 et 18 h. 00, de Son Altesse Royale la princesse Ashraf Pahlavi, soeur du Shah d'Iran, pour une visite privée de trois jours — la princesse passera la majeure partie de son séjour à l'Expo.

la vie féminine

Fondation de la première école canadienne de sexologie par l'ISEF



photo LA PRESSE

Trois responsables de l'ISEF présents à la conférence de presse; de gauche à droite : le Dr Franz Manouvrier, président fondateur de l'Institut de sexologie et d'études familiales, le père Jean-Yves Desjardins, directeur général de l'Ecole de l'ISEF à Vankleek Hill, et M. Jean-Marc Samson, vice-président. Ce dernier partira à la fin du mois de mai pour visiter des centres européens de sexologie.

par Marie Lessard-Laurier

● La fondation de la première école canadienne de sexologie à Vankleek Hill, petit village ontarien situé à mi-chemin entre Montréal et Ottawa, sur la route 17. Des cours de formation de base en sexologie se donneront du 24 juillet au 19 août inclusivement.

● La participation du président de l'Institut de sexologie et d'études familiales (ISEF), le Dr Franz Manouvrier, au colloque international de sexologie qui se tiendra à Louvain, Belgique, les 26, 27 et 28 mai prochain.

● La tenue d'un congrès international de sexologie à Montréal au mois de février 1968 où l'on recevra quelques centaines de délégués parmi lesquels on mentionne le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, le chanoine de Lotch, le Dr Marie-Stéphane Calderone, de New York, M. Paul LeMoal, de Paris.

Voilà le bilan de l'activité de l'Institut de sexologie et d'études familiales après seulement deux ans d'existence.

Les buts principaux de l'Institut, a rappelé le Dr Manouvrier à la conférence de presse, hier, sont l'éducation et la recherche.

"La sexologie est une science très nouvelle, a-t-il ajouté. Ici, comme ailleurs sans doute, nous sommes tributaires d'une éducation extrêmement négative en ce domaine. Nous confondons sexualité, génitalité, religion, morale." C'est après s'être occupé activement de Cours de préparation au mariage que le Dr Franz Manouvrier a constaté chez les jeunes leur manque d'éducation à l'amour, leur immaturité, leur ignorance de la sexualité. "Elle n'est pas un phénomène uniquement biologique, souligne le médecin. Pas plus qu'il ne faut l'aborder avec un esprit de moralisation, pour faire "du bien".

L'Institut a donc pour objet la maturation sexuelle de l'être humain, individu ou couple. "Et à travers l'école de Vankleek Hill, poursuit le fondateur, s'établira, du moins nous l'espérons, une pédagogie et une méthodologie de cours d'éducation sexuelle."

L'Institut ne veut pas aller trop vite. Ses responsables ont pensé un plan quinquennal qui amènera progressivement les organismes officiels, les administrations à s'intéresser de très près à ce qu'il réalise. Jusqu'au jour où les universités, les écoles secondaires insèrent la sexologie dans leur programme.

A l'heure actuelle, l'ISEF bénéficie de l'aide financière de compagnies de produits pharmaceutiques qui ont un budget de recherche et de l'éducation. De son côté, le ministère de l'Education de la province de Québec défraie les frais de voyage et de séjour de M. Jean-Marc Samson, vice-président de l'ISEF et professeur à l'Ecole normale Ville-Marie, qui fera la visite d'une quinzaine de centres de sexologie en Europe. Un autre étudiant, le père Arthur Bourdeau, Montfortin, s'inscrira dès septembre à l'Ecole de sexologie de l'Université catholique de Louvain. Il y séjournera deux ans.

Trois sessions de cours de fin de semaine ont déjà été tenues à l'Ecole de Vankleek Hill. Son directeur général le père Jean-Yves Desjardins, s.s.sp., nous dit que les quelques 30 élèves, la plupart des enseignants et des responsables d'organismes de bien-être familial et social, "sont très bien motivés et qu'ils réalisent tout-à-coup la dimension humaine de la sexologie".

La quatrième session aura lieu les 20 et 21 mai. Le coût par session est de $20 par personne, ou $30 pour un couple. On peut se loger et manger à prix modique à Vankleek Hill. Les candidats sont divisés en deux catégories : auditeur régulier (au moins 13 années de scolarité) et auditeur libre (au moins 11 années scolarité).

Les personnes intéressées à s'inscrire ou à avoir plus de renseignements peuvent écrire à l'adresse suivante avant le 19 mai :

Père J. Y. Desjardins, c.s.sp., c.s.sp.,
Directeur général de l'ISEF, C.P. 340,
VANKLEEK HIL, ONT.

Toute demande d'inscription doit être accompagnée d'une lettre indiquant le degré académique de la personne et son travail dans le domaine social ou sexologique. De plus, la personne joindra à la lettre la somme de $5 pour les frais d'inscription. Si elle est acceptée à la session, cet argent sera déduit du coût global de la session, ou, le cas échéant, remboursé. Les spécialistes participants à la 4e session des 20 et 21 mai sont : Dr Franz Manouvrier, Dr Jean-Paul Gélinas, M. François Gagnon, professeur d'histoire de l'art à l'U. de Montréal, le père Jean-Yves Desjardins, psychologue. Le thème sera : **le couple.**

Selon le Dr Manouvrier, cette recherche faite à l'Ecole de Vankleek Hill conduira certainement à la formation de professeurs en sexualité et à corriger les expériences "non valables" faites dans certaines écoles secondaires de la province de Québec. "C'est un enseignement qui doit commencer dès la maternelle, précise-t-il, et il s'accordera avec l'âge mental de l'enfant. Nous devons unir les efforts de la famille et des éducateurs car c'est en regardant ses parents et ses professeurs vivre que les enfants apprennent le mieux. L'équilibre appelle l'équilibre. Cela est vrai aussi en sexualité."

Le Dr Manouvrier souhaite que les élèves de Vankleek Hill deviennent les ambassadeurs et les propagateurs de la formation qu'ils auront reçue.

Parmi les membres de l'exécutif d l'ISEF, mentionnans : le Dr Camille Laurin, le père Vincent Harvey, le Dr Zoltan Gallai, M. Denis Szabo, criminologue.

Une épouse de gouverneur général qui fut à l'avant-garde des mouvements féminins

OTTAWA (PC) — Dans les premiers temps de la Confédération, les Canadiens préféraient voir leurs femmes dans la cuisine, la salle de couture, ou encore assises devant leur harmonium, jouant des mélodies sentimentales.

Et, lorsqu'une Anglaise à l'esprit audacieux tenta d'allier la féminité canadienne aux problèmes de la politique, de la maladie et de la pauvreté, on la jugea comme intrigante et trouble-fête, même si, en l'occurence, il s'agissait de l'épouse du gouverneur général.

Mais Ishbel Gordon, comtesse d'Aberdeen, n'était pas femme à se laisser arrêter par le mécontentement des politiciens et des médecins.

En 1893, elle fonda le Conseil national des femmes, destiné à renseigner le gouvernement sur les questions sociales, éducationnelles, ainsi que sur les problèmes ouvriers ; en 1897, elle fonda également le Victorian Order of Nurses, destiné à diriger du secours vers les villages reculés des colons.

La comtesse d'Aberdeen était née à Londres, dans une famille qui comptait cinq enfants. Elle grandit à Londres, et reçut son éducation d'une gouvernante, selon la coutume de l'époque. Lorsque vint le temps, elle fut présentée à la cour, comme le désirait son père.

Lorsqu'elle eut atteint 20 ans, elle épousa John Gordon, marquis d'Aberdeen, âgé lui-même de 30 ans. Le mariage fut béni dans l'abbaye de Westminster, par l'archevêque de Cantorbery. Le jeune couple s'installa en Ecosse, dans la propriété du marquis.

La jeune comtesse y fonda la Scottish Mother's Union, la Women's Local Gouvernment Society, ainsi que la Women's Liberal Federation of England and Scotland.

Elle fonda également la Onward and Upward League, organisation qui groupait plusieurs milliersde personnes, et dont le but était de promouvoir "plus d'intérêt mutuel parmi les maîtresses de maison et leurs domestiques de sexe féminin".

Exil au Canada

C'est alors que lord Aberdeen fut nommé lord-lieutenant d'Irlande, en 1886. Là encore, son énergique épouse trouva le moyen de fonder diverses associations, dans le but d'aider la classe moins favorisée.

Les Aberdeen furent déçus d'avoir à quitter l'Irlande en 1892, pour s'exiler au Canada.

Le septième gouverneur général du Canada et son épouse arrivèrent à Québec un dimanche pluvieux de 1893.

Lorsque lady Aberdeen s'installa au Canada, sa réputation l'avait déjà précédée, et les journaux la décrivaient comme une révolutionnaire avant-gardiste, dont le mari avait la faiblesse de la laisser libre d'agir à sa guise.

Lady Aberdeen, qui se plaignait, dans une lettre à une amie d'Angleterre, de "l'artificiel de sa vie, et du sourire de commande qu'elle devait arborer de façon continuelle", retrouvait la paix de l'esprit, tant bien que mal, en faisant de l'équitation, par toutes les températures.

En 1893, elle réunit 2,000 femmes à Toronto, et fonda le Conseil national des femmes, dont elle fut la première présidente.

Cette association réunissait tous les groupements féminins du pays, et, à l'occasion de ses voyages comme première dame du Canada, elle s'occupait d'organiser des conseils dans diverses localités. Les Protestants la critiquèrent parce qu'elle avait décidé d'ouvrir les assemblées par une prière silencieuse, afin que les gens de toutes confessionnalités puissent y participer.

C'est à la suite des recommandations faites par les conseils locaux que fut fondé le Victorian Order of Nurses, basé sur le modèle du Queen's District Nurses d'Angleterre.

Des médecins éminents de Montréal approuvèrent le projet, la reine Victoria envoya un télégramme de félicitations, et le premier ministre sir Wilfrid Laurier déclara que le gouvernement devrait souscrire $1,000,000 à l'organisation naissante.

Cependant, le Manitoba et l'Ontario s'opposaient au projet, et il sembla un moment que toute chance d'obtenir une subvention gouvernementale s'évanouirait.

Finalement, le vent tourna lorsque lady Aberdeen découvrit, lors d'un voyage à Philadelphie, le personnel d'une école de nursing. Le directeur de cette école réussit à convaincre les médecins canadiens que le projet était excellent. La directrice de cette école, qui était Canadienne, vint elle-même au Canada pour mettre sur pied le Victorian Order of Nurses.

En 1898, quatre des nouvelles infirmières partirent avec les troupes canadiennes chargées de contrôler la rue vers l'or du Klondike.

Les Aberdeen quittèrent le Canada, cette même année, mais pas avant que la comtesse ait eu le temps de fonder le May Court Club et proposé un projet de capitale nationale pour Ottawa, projet qui ne devait se réaliser que 50 ans plus tard.

Lady Aberdeen n'avait pas été très populaire pendant son séjour au Canada. Mais, au moment de son départ, l'attitude de la population avait changé.

Au moment de sa mort, en 1939, le premier ministre Mackenzie King envoya un hommage à sa famille, avec ce tribut verbal : "Elle fut une véritable organisatrice, toujours à l'avant-garde des idées, et ses idées, finalement, furent acceptées par tous."



photo PC

Isabel Gordon, comtesse d'Aberdeen, a été quelquefois un sujet de controverse, au cours des années 93-99, alors qu'elle était la femme du gouverneur général, Lord Aberdeen. En dépit de tout, elle a continué à lutter pour les droits de la femme. Elle a finalement laissé deux oeuvres importantes : le Conseil national des femmes et le Victorian Order of Nurses.



La mode ontarienne à l'Expo

Les trophées EEDEE décernés aux meilleurs couturiers ontariens seront proclamés le 24 mai prochain lors d'un grand défilé de mode au Pavillon de l'Ontario à l'Expo. Le concours est sous les auspices de l'Institut de la mode de l'Ontario et met en compétition 54 couturiers et manufacturiers canadiens qui représentent 130 créations. Quatre de ces dernières ont été photographiées sur les fameux blocs de granit du pavillon. De gauche à droite : manteau de laine rayé gris et blanc, d'Olivia Hamilton ; jaquette de vison blanc bordée de noir, par Green Brothers ; un pyjama de jeu en viyella avec veste en velours côtelé, d'Elen Henderson ; une combinaison or avec une cagoule et une veste assortie, d'Original Sterling Sportswear.

Vers Mars, Vénus... en maillot de bain !

par Michèle BOULVA

Dynamiques ! Epoustouflants ! Fonctionnels ! Les maillots de bain de l'ère cosmique surprendront les couturiers d'avant-garde, même les plus avertis. Le magasin Morgan's centre-ville présente au grand Montréal un défilé de mode futuriste sensationnel.

Quatre mannequins-danseuses défilent dans un décor féerique présentant des maillots de bain conçus par Aino Markanan, en vue des voyages sidéraux. Une impression de rêve est créée chez le spectateur grâce à des techniques très modernes.

Sur une musique électronique captivante, les mannequins exécutent des mouvements rapides, des tourniquets, des sauts fantastiques ! Un rythme enlevant nous transporte dans un monde inconnu et fascinant, où l'on retrouve les femmes de l'avenir.

Fumée, vapeurs, bruits de l'espace s'ajoutent au film projeté sur un écran géant, c'est alors une excursion pendant laquelle on découvre les voyageuses sous l'eau, dans des forêts verdoyantes, sur un sol lunaire.

Des explosions viennent surprendre les spectateurs qui, ainsi, participent au spectacle. Pendant ce temps, maillots, mini-jupes et couvre-tout sont présentés au public.

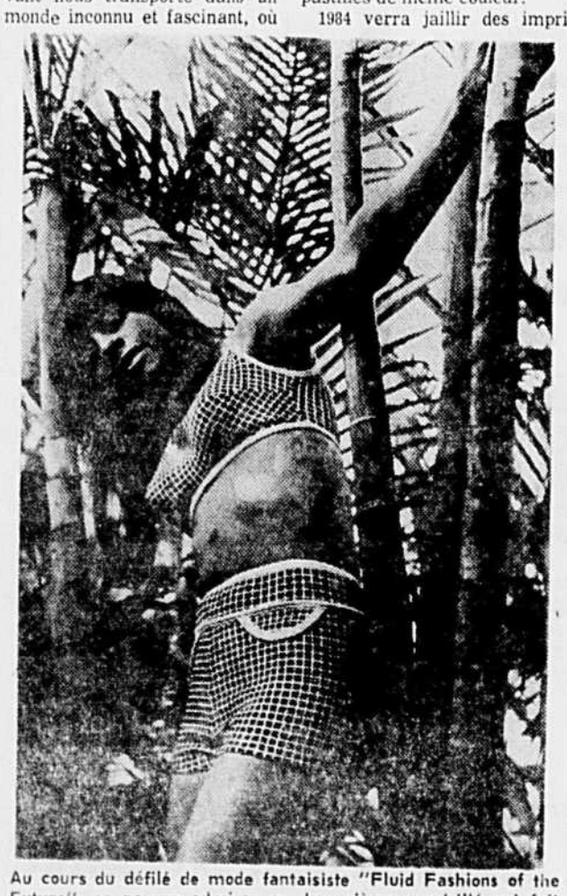
Parmi les créations, un ensemble pantalon - veste - casque frappe l'oeil immédiatement; conçu en vue de protéger des rayons du soleil, de la pluie et de toutes les intempéries, cet ensemble est en tissu qui reflète la lumière du jour. Rose, argent, jaune ou orange, il est complété de bottes blanches à pastilles de même couleur.

1984 verra jaillir des imprimés plus surprenants encore ! Des maillots une pièce, deux pièces et des bikinis. Des tons de bleu, de mauve, de noir, d'orange, de vert et de rose.

2050 ! L'ère des boutons, des loisirs ! Les mannequins jouent au tennis sur scène ! Leurs bikinis en plumes aux tons éclatants sont recouverts de capes garnies de rangées de plumes ou de capes transparentes.

Les techniques audio-visuelles suffisent à captiver le public; les commentaires sont donc bannis de ce défilé d'avant-garde.

Donc, voyage impressionnant dans l'avenir jusqu'à demain, à 3:30, 5:30 et 7:30 chez Morgan's.



Au cours du défilé de mode fantaisiste "Fluid Fashions of the Future", on pourra admirer ce deux-pièces quadrillé qui fait partie des créations de Aino Markanan en vue des voyages sidéraux.

Homme ou femme ?

LONDRES (PA) — M. Aubrey Judge vient d'apprendre qu'officiellement, pendant les 33 années de sa vie, il était une femme.

Comme il avait besoin d'un certificat de naissance pour une affaire légale, M. Judge écrivit au registraire des naissances de Market Bosworth où il a déjà vécu. Il a découvert qu'il était enregistré comme fille à cet endroit, ainsi qu'aux archives de Londres.

Le bureau du registraire a suggéré à M. Judge de fournir la preuve qu'il était un homme, afin de clarifier ce qui est probablement une erreur cléricale.

M. Judge a dit que sa mère, âgée de 88 ans, ainsi que son ancien principal d'école, pourraient fournir des affidavits et, au cas où ce ne serait pas suffisant, il a jouté : "Je suggère que le registraire vienne me voir."

Tél. : 288-8557 si occupé 288-7748
HAROLD BLOOMFIELD
B.A., B.C.L.
AVOCAT
CANTLIE HOUSE
1110 ouest, Sherbrooke
(coin Peel)
Montréal


SODA Il éteint les feux de cuisine
Ne jetez jamais d'eau sur la graisse enflammée. Etouffez le feu en répandant du soda sur les flammes. Gardez toujours un paquet de soda à pâte Cow Brand près de la cuisinière, de même que dans votre automobile.
LE SODA À PÂTE COW BRAND
BICARBONATE DE SOUDE PUR

Moscou-Expo à l'heure de la mode

Défilé de mode sensationnel au pavillon soviétique ! Plus de 600 personnes s'y sont rendues afin d'admirer les créations et... les mannequins. Plus de 150 ensembles ont été présentés par la Maison de mode moscovite qui est dirigée par Madame Helen Vozobej.

Sept jolies filles présentaient les mini-jupes, les robes, les tailleurs, les robes de soirée. Les teintes de tailleurs et de robes variaient entre le rouille et le champagne; malgré des ourlets qui remontaient jusqu'à quatre pouces au-dessus du genoux, les ensembles donnaient un air gamin aux mannequins à cause des hautes encoulures et des manches longues ou trois-quart.

Une explosion de couleurs vint ensuite enchanter l'oeil dans des créations de vêtements sport : robes à fleurs énormes, complétés de jolis foulards. Suivait une collection de fourrures, la plupart en vison blanc, sous lesquelles on découvrait de magnifiques robes de cocktail en soie, garnies de séquins au corsage, à l'encolure ou sur le bord.

La cape semble tenir une place importante dans les créations russes; en effet, on la retrouve sous forme de manteau, par-dessus un tailleur, et même avec les robes cocktail. Tous les ensembles présentés étaient accompagnés d'un chapeau de fourrure, en vison la plupart du temps.

Les robes de soirée étaient exubérantes : allant parfois des tons de turquoise très vif et d'argent pour créer une toilette magnifique complétée d'un châle porté sur la tête et retombant en cascade sur les épaules et jusqu'au plancher.

Le seul mannequin masculin était Alexandre Orlov. On remarque peu de changements dans la mode pour homme : seulement un veston un peu plus long, fendu sur les côtés et à l'arrière, ce qui permet plus de liberté de mouvement.

Une musique de jazz accompagnait tout le défilé; les arrangements étaient ceux d'un trio russe : guitare, piano et contrebasse.

L'entrée est gratuite et tous sont invités à ce spectacle de mode sans pareil. Les représentations ont lieu à trois heures et à cinq heures p.m., jusqu'au 8 juin. Il a fallu la participation de 800 employés de Moscou pour préparer ce défilé pendant un an.

Après le 8 juin, un nouveau défilé de Riga sera inauguré, et durera jusqu'à la fin de juillet. Du mois d'août à la mi-septembre, les visiteurs de l'Expo pourront admirer la mode de Kiev; et enfin jusqu'à la fermeture de la Terre des Hommes, seront présentées des créations venant de Leningrad.

RITZ MONTREAL CARLTON
TRIO ARYS
Buffet froid
...du DIMANCHE SOIR
$5.00 par personne
Pour réservations, téléphonez au maitre d'hôtel à 842-4212
UN PORTIER SE CHARGERA DE GARER VOTRE VOITURE
DEJEUNERS ET DINERS AU "CAFE DE PARIS"
HOTEL RITZ-CARLTON



photo LA PRESSE

Des certificats de "Citoyen d'honneur"

La célébration annuelle du jour de la Citoyenneté avait lieu hier au Musée des Beaux-Arts. Sur la photo prise à cette occasion, on remarque, dans l'ordre habituel, Mlle Andrée Tekker, une jeune Canadienne hongroise, présidente de l'association des ergothérapeutes de Montréal; le docteur Stanley Skorina, directeur du laboratoire de recherches en gastro-entérologie et professeur associé à l'université McGill; Mlle Alice Girard, doyenne de la faculté de Nursing de l'Université de Montréal; le colonel Hugh M. Wallis, ancien président du Conseil canadien du civisme et M. N. M. Zsolnay, président du Conseil du civisme de Montréal.

Au jour de la Citoyenneté

par Cécile Brosseau

La célébration du Jour de la Citoyenneté avait lieu hier au Musée des Beaux-Arts en présence du président M. N. M. Zsolnay et du comité exécutif du Conseil du civisme de Montréal. Me Jean Drapeau, maire de Montréal avait accordé son distingué patronage à cette célébration et M. P.-E. Robert, conseiller municipal y représentait le maire. L'hon. Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, était représentée par M. Albert Béchard, député et secrétaire parlementaire tandis que l'hon. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, y avait délégué M. René Gauthier, directeur du service de l'Immigration du Québec.

Des certificats de "Citoyen d'honneur" furent présentés à Mlle Alice Girard, doyenne de la faculté de Nursing à l'Université de Montréal ; au docteur Stanley Skorina, m.d., m.sc., ph.d., directeur du laboratoire de recherches en gastro-entérologie et professeur associé de chirurgie expérimentale à l'université McGill ; au colonel Hugh M. Wallis, D.S.O., O.B.E., M.C., V.D., C.A.C.D., F.R.S.A., ancien président du Conseil canadien du civisme et ancien président du comité exécutif du Conseil du centenaire de la Confédération.

Des certificats de citoyenneté canadienne furent également remis à quelques personnes. Des prix devaient être décernés à cinq lauréats du concours de rédaction sur le civisme et un programme folklorique exécuté par divers groupes ethniques de Montréal.

Il est toujours intéressant en ce jour de la Citoyenneté d'interroger une personne née en dehors du Canada mais qui y est venue pour y faire sa vie. Andrée Tekker, que nous avons rencontrée hier, est née en Hongrie plus précisément à Szeged. C'est en 1951 qu'elle devait arriver au Canada avec ses parents après avoir parcouru l'Autriche, la Belgique et avoir vécu quelque temps aux Antilles.

Andrée fit son cours primaire en français. Inutile de dire qu'elle s'exprime parfaitement dans la langue de Molière. Après des études secondaires en anglais, Mlle Tekker s'inscrit à McGill où elle sera diplômée en ergothérapie. Depuis trois ans elle travaille à l'Institut Allan Memorial. Elle est présidente de l'association des ergothérapeutes de Montréal.



Jour EXPO ORT

Mme Alan L. Bernstein est la présidente du programme pour le déjeuner du ORT Day EXPO qui se tiendra le jeudi 1er juin au pavillon de l'Hospitalité. Les bénéfices réalisés ce jour-là seront versés à l'oeuvre de réhabilitation qu'est l'ORT (Organization for Rehabilitation through Training).

Déjeuner en l'honneur des souverains des Pays-Bas

Un déjeuner avait lieu hier au Pavillon d'honneur Hélène de Champlain pour célébrer la journée nationale des Pays-Bas. Sa Majesté la Reine Juliana des Pays-Bas et Son Altesse Royale le Prince Bernhard l'honorèrent de leur présence, entourés de leur suite et de plusieurs dignitaires hollandais et canadiens. Entre autres, se trouvaient parmi les invités M. Jonkheer Roell, chef du Cabinet de la Reine, Son Excellence le Docteur Luns, ministre des Affaires extérieures des Pays-Bas, Son Excellence le Baron van Lynden et le Commandant de Boer de la Marine hollandaise. Le Commissaire général de l'Exposition universelle, Son Excellence M. Pierre Dupuy, Son Excellence M. Lovink, ambassadeur des Pays-Bas et Mme Shaw assistaient aussi au déjeuner.

Menu royal

Les invités purent déguster de délicieux mets : du caviar, de l'Ilkalu, omble fumé de l'Artique, du Faisan Grand Veneur et une omelette norvégienne, le tout arrosé de vins du meilleur cru et de champagne Dom Pérignon 1959.

La table était aussi ornée, en fonction de la circonstance, de magnifiques bouquets de tulipes roses et blanches, fleurs nationales du royaume des Pays-Bas.

Faire-part

M. et Mme Sarto Lacombe, font part du mariage de leur fille Louise, avec Richard Joly, fils de M. et Mme Marcel Joly. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 3 juin, en l'église St-Alphonse d'Youville.

à Noter

Bal de coton

Le Cercle Claire-Fontaine clôturera ses activités par un Bal de coton. Cette manifestation sera sous la présidence de M. Fernand Desjardins, conseiller municipal, et de Mme Desjardins, et aura lieu au salon Richelieu de l'hôtel Cardinal, à Pointe-aux-Trembles, le samedi 10 juin, à 8 h. 30 p.m. Un orchestre de neuf musiciens, sous la direction de Paul Richard, assurera une musique continuelle. La tenue, pour les dames, est la jupe longue en coton et pour les messieurs, la tenue de ville. Pour réservations, on peut s'adresser à Mme F. Lapierre, 2720 rue Mercier, tél. 254-8142 ou à Mme J. Gariépy, 2875 rue Mercier, tél. 351-0629.

Amicale N.-D. du S.-C. de Sherbrooke

A l'occassion du 25e anniversaire de fondation de l'Ecole Normale Notre-Dame du Sacré-Coeur, de Sherbrooke, toutes lés anciennes, accompagnées de leurs époux, sont cordialement invitées à l'Amicale qui aura lieu le 21 mai à l'Ecole Normale, 240 rue Ferrill, à Sherbrooke. Celles qui n'ont pas reçu d'invitation sont priées de considérer celle-ci comme personnelle.

Société d'Archéologie et de Numismatique

La Société d'Archéologie et de numismatique de Montréal, section féminine, annonce que son déjeuner du 27 septembre aura lieu au pavillon de l'Hospitalité de l'Expo, Cité du Havre. Les membres et leurs invités sont priées de se rendre au pavillon de l'Hospitalité par leur propre initiative; l'autobus 168 rue Dorchester (angle Peel) se rend directement à l'Expo. Un billet d'admission pour la journée ou le passeport sera requis. Les billets du déjeuner devront être réservés avant le 1er juin. Pour réservations, on peut communiquer avec Mlle Anna O'Dowd, Château de Ramesay, tél. 861-3708.



photo LA PRESSE

Gala de la Société du bon parler français

La Société du bon parler français tenait son gala annuel hier soir au théâtre Saint-Denis. L'invité d'honneur était le ministre aux Affaires culturelles dans le cabinet Johnson. Sur la photo prise à cette occasion, on reconnait, de gauche à droite, le consul de Belgique et Madame Ceyssens, le consul général de France et la vicomtesse Louis de Laigue; le ministre aux Affaires culturelles M. J.-N. Tremblay et le docteur Malo; M. Paul Massé, président de la Société et Madame Massé. Dans son allocution le ministre a rendu un vibrant hommage à tous les éducateurs qui l'avaient aidé à aimer le français et à en servir la cause.



250e anniversaire de Fondation

L'Assomption fête cette année, son 250e anniversaire de fondation. Pour souligner convenablement cette date mémorable, la Commission des fêtes a organisé un bal d'époque qui aura lieu le soir du 27 mai, en l'ancienne chapelle du collège. Sur la photo les membres du comité du bal, assises de g. à d. : Mmes André Pilon, Pierre Roy, Lucien Van Ven Bossche et Mlle Léona Marsolais. Debout : M. Pierre Roy, coordonnateur du bal d'époque.



Les Festivals de Musique du Québec

La grande première du théâtre de l'Escale est organisée au profit de la section de Montréal des Festivals de Musique du Québec. Le théâtre ouvrira ses portes le dimanche 28 mai à 19 h. 30. La pièce à l'affiche est une comédie : "Le voleur de l'un fait le malheur de l'autre". Une réception suivra au 45e étage de la Tour de la Bourse, Place Victoria. Sur la photo de gauche à droite : Mme Jean Blouin, coordonnatrice, M. Robert Allard, président du comité d'organisation, Mme Raymond Laframboise, comité de décoration et Mme Jean-Paul Parent, présidente du comité des billets.



Vos fourrures sont l'objet de mille et un égards chez H.R.

•

Vous ne payez pas plus cher
pour le service, les soins
et l'entreposage
Insurpassable de Holt Renfrew

•

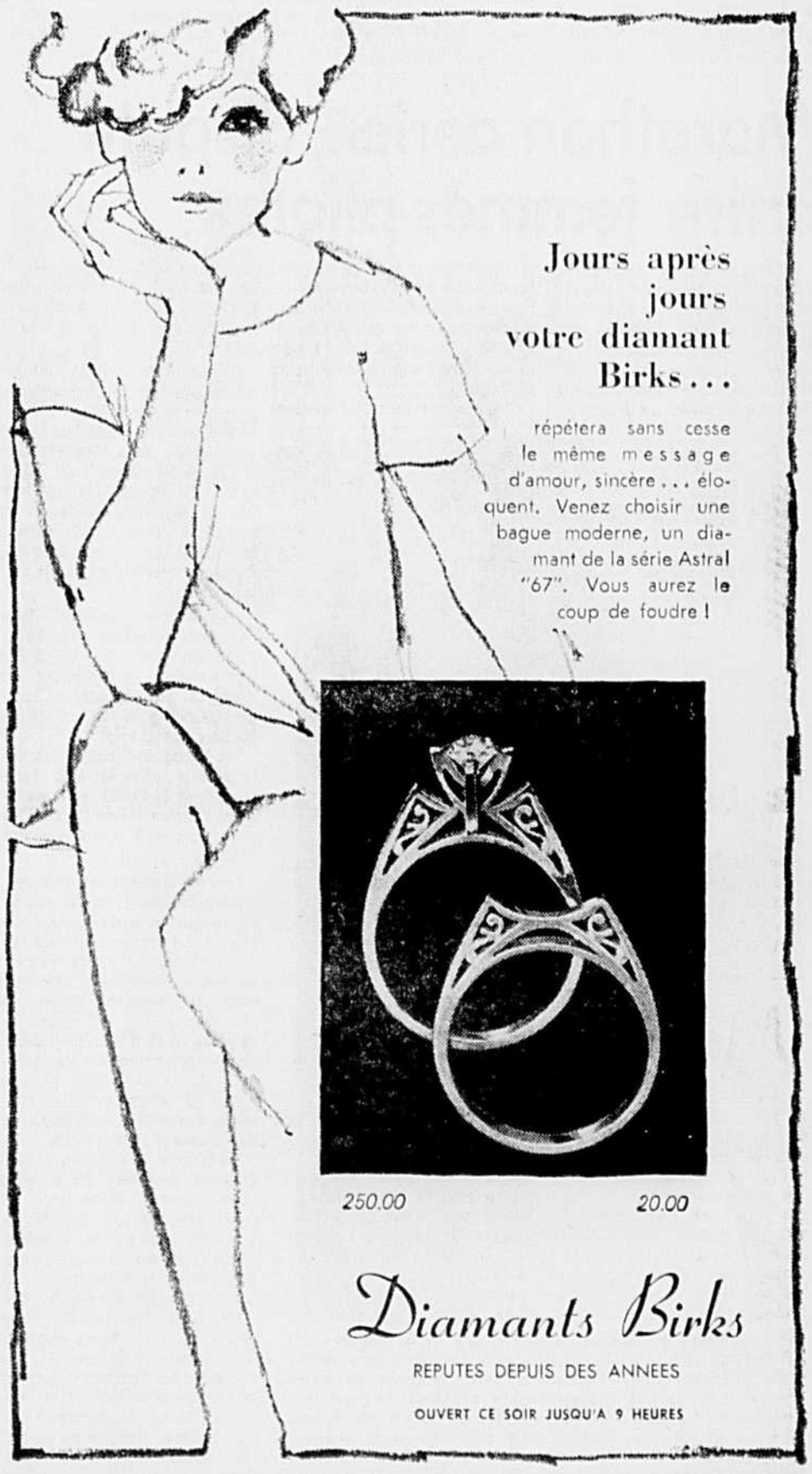
H.R. recommande le traitement Hollanderizing pour vos fourrures car il tonifie la peau et nettoie la doublure.

Dans la région de Montréal: appelez H.R. pour qu'un messager sous caution passe prendre vos fourrures.

Hors de Montréal: nous payons les frais d'expédition dans les deux sens, par Express du C.P. ou du C.N., sur des valeurs de $750 et plus.
Quand vous nous faites parvenir vos fourrures, assurez-les et renversez les frais d'expédition.

HOLT RENFREW

Téléphone: 842-5111
Sherbrooke et de la Montagne



Jours après jours votre diamant Birks...

répétera sans cesse le même message d'amour, sincère... éloquent. Venez choisir une bague moderne, un diamant de la série Astral "67". Vous aurez le coup de foudre !

250.00 20.00

Diamants Birks

REPUTES DEPUIS DES ANNEES

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES • PLACE LONGUEUIL

Excellente dans l'opposition, l'UN est "pourrie" au pouvoir

— Yves Michaud

par Claude Gravel

A sa manière, le député libéral de Gouin à l'Assemblée législative a fait hier soir le bilan d'un an de pouvoir par l'Union nationale. Ne ménageant ni les qualificatifs ni les formules-chocs, M. Yves Michaud s'est alors lancé dans une attaque à fond de train contre l'UN, ne lui reconnaissant, somme toute, que le mérite de se faire valoir dans les "batailles parlementaires".

"L'équipe libérale serait-elle pourrie dans l'opposition, cela ne prouve peut-être qu'une chose, c'est qu'elle n'est pas à sa place", a-t-il dit. "Lorsqu'on fera le bilan de la présente session parlementaire, l'on s'apercevra que d'excellente et fort efficace qu'elle était dans l'opposition, l'Union nationale est pourrie au pouvoir."

Dans un discours prononcé à l'Association libérale du comté de Robert-Baldwin — et dont le texte a été transmis à la presse — M. Michaud a notamment soutenu que le parti libéral est supérieur à l'UN par "la qualité de ses hommes" et par "la qualité de (sa) députation".

"Je ne dis pas que l'Union nationale ne compte pas quelques hommes de valeur. Je constate simplement le fait qu'il y a du côté de l'opposition libérale des hommes mieux préparés à diriger les destinées d'un Etat moderne.

"Peu m'importe que cette affirmation soit interprétée comme de l'autoencensement ou comme un rite d'adoration mutuelle, j'estime que les intérêts supérieurs du Québec seraient mieux servis avec l'équipe libérale qu'ils ne le sont actuellement avec l'Union nationale."

Selon le député de Gouin, même si le parti libéral "n'est pas parfait" et renferme "ses faiblesses, ses contradictions, ses équivoques comme tout groupement humain", il demeure "à ce jour le meilleur instrument politique de la collectivité québécoise".

Avant de faire l'éloge des Lesage, Gérin-Lajoie, Kierans, Lévesque, Laporte ("qui représentent plus que l'alternative inconnue du pouvoir actuel") et vanté les mérites de "la relève impatiente" constituée des Bourassa, Aquin, Lefebvre, Choquette "et j'en passe", M. Michaud a affirmé : "Si le parti libéral est malade, c'est d'un excès de talents et de compétences".

Reconnaissant en M. Daniel Johnson un "excellent parlementaire", le député de Gouin a tout de suite ajouté : "Il n'en demeure pas moins que le député de Bagot ne va ni à la cheville d'un Jean Lesage ni à la rotule d'un Robert Bourassa en matière d'économie et de fiscalité."

"La compétence administrative, avait-il dit auparavant, ne se mesure pas à l'aune de la finasserie parlementaire, ni au talent que certains hommes publics ont développé dans les jeux séniles de la procédure."

Parlant toujours de l'UN, il a affirmé : "Au match parlementaire, je la donne gagnante. M. Johnson peut parler des heures sans rien dire. M. Bellemare est une pièce de folklore à conserver, tandis que les grossièretés d'un Jean-Noël Tremblay coupent le souffle aux libéraux.

"Pendant ce temps, le Québec s'en va chez le diable. Les investissements ont été réduits de plus de $100 millions. L'assurance-maladie est encore loin. Plus loin encore le paiement des médicaments. Plus de $88 millions seront saupoudrés de la manière la plus inefficace qui soit en allocations familiales, à raison de huit cents par jour par enfant québécois.

"Les instituts ou CEGEP dont la loi n'est pas encore votée par l'Assemblée à cause des tiraillements "intégristes" au sein de l'Union nationale, ne seront pas prêts pour l'automne. Des milliers d'étudiants attendront, avec la perspective de perdre une année précieuse de leur vie. A moins que le retard soit voulu et calculé.

"L'occasion est belle, a enchaîné du même souffle M. Michaud, de prétexter l'urgence pour accorder des contrats de construction sans soumissions publiques. Rien de nouveau au sujet de la loi d'assistance sociale, découlant du rapport Boucher et destinée à mettre de l'ordre dans le fouillis des lois sociales. Politique forestière ? A venir. Et le reste à l'avenant. Un an de pouvoir et l'UN est déjà vieillie, usée, toussotante."

L'ex-candidat UN dans Rimouski a déjà acheté l'équipement pour régionaliser l'industrie laitière

— Le député Maurice Tessier

de notre bureau de Québec

QUEBEC — M. Aristide Girardin, ex-candidat de l'Union nationale, qui fut chargé d'une étude sur la régionalisation de l'industrie laitière dans le Bas-St-Laurent, a été accusé hier d'avoir déjà acheté la machinerie nécessaire à cette opération.

C'est ce qu'a affirmé le député libéral de Rimouski, M. Maurice Tessier, lors de l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture.

Le titulaire de ce ministère, M. Clément Vincent, n'a pu confirmer ou nier si M. Girardin a demandé à la Régie des marchés agricoles un permis pour la construction d'usines laitières, après une insinuation en ce sens faite par M. Alcide Courcy, ancien ministre de l'Agriculture.

Pour sa part, l'adversaire de M. Girardin dans le comté de Rimouski lors de la dernière élection générale, M. Maurice Tessier, a soutenu que ce même M. Girardin avait déjà acheté la machinerie nécessaire à la régionalisation laitière.

M. Courcy a également laissé entendre que M. Girardin aurait dans son rapport, qui n'a pas été rendu public, plagié les études du BAEQ et d'autres organismes.

M. Vincent a répondu que M. Girardin avait reçu "un mandat spécifique, soit de faire des recommandations sur le problème de régie interne de la coopérative régionale du Bas Saint-Laurent et en plus d'étudier les contrats d'affiliation de cette coopérative".

On a appris aussi de M. Vincent qu'une somme n'excédant pas $10,000 avait été prévue pour l'étude faite par M. Girardin, un travail qui aurait été complété en l'espace de deux mois et demi, selon les informations obtenues.

"La Place des Arts, c'est un éléphant blanc !"

"Construite avec l'argent des pauvres de la métropole, déclare M. Frank Hanley à l'Assemblée législative, la Place des Arts est réservée à l'usage de la haute bourgeoisie montréalaise"

par François TREPANIER

de notre bureau de Québec

QUEBEC — "La Place des Arts de Montréal, c'est un éléphant blanc construit avec l'argent des pauvres de la métropole et réservé à l'usage de la haute bourgeoisie montréalaise."

C'est ce qu'a déclaré hier le député indépendant de Montréal-Ste-Anne à l'Assemblée législative, M. Frank Hanley, au cours de l'étude des prévisions budgétaires du ministère des Affaires culturelles.

Le député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, s'était lancé, quelques minutes plus tôt, dans un long plaidoyer en faveur de la construction du Grand théâtre de Québec, un édifice au sujet duquel le gouvernement n'a pas encore pris de décision.

La réalisation de ce projet doit nécessiter une dépense de $11,800,000, dont $7,600,000 doivent être déboursés par le gouvernement provincial.

"Avant de dépenser $7,600,000 provenant des poches des pauvres contribuables pour construire un édifice qui sera réservé aux riches, a dit M. Hanley, je voudrait que la Chambre étudie sérieusement ce projet.

"A Montréal, a soutenu M. Hanley, il y a un "éléphant blanc", la Place des Arts, un projet qui a été mis en avant par les riches et qu'ils devaient financer en partie.

"Quand la construction a commencé, les riches ont investi des sommes insignifiantes et c'est la ville et la province qui ont dû débourser $40,000,000 pour réaliser ce projet.

"Ces $40 millions ont été payés par les pauvres et l'édifice est maintenant utilisé par les riches.

"Si l'on veut faire la même contribution pour une certaine classe de la société de Québec, a conclu M. Hanley, on dépensera donc $7,600,000 provenant des pauvres contribuables et on vivra la même expérience qu'à Montréal.

"Si une classe de la société désire un monument, qu'elle le paye. Mais ne demandons pas femmes de ménage, aux balayeurs de rues, aux camionneurs, de payer pour un certain groupe culturel de la société.

"La plus grande partie de ceux qui ont payé pour la construction de la Place des Arts de Montréal n'y sont jamais allés et ne pourront jamais y aller à cause des prix d'entrée trop élevés et en raison de l'atmosphère de luxe qui y prévaut et des vêtements coûteux qu'il faut mettre pour y aller."

Le défenseur des pauvres de Montréal n'a pas ajouté d'autres commentaires à son plaidoyer et aucun député n'a osé lui répondre.

EXAMEN DE LA VUE
Bruno Quesnel O.D., Optometriste,
bureau chez
Peoples Credit Jewellers
1015 ouest, Ste-Catherine — VI. 9-7071

Débat télévisé entre les candidats NPD et libéraux ?

Au cours d'une conférence de presse qu'ils donneront au début de la semaine prochaine, le chef du NPD-Québec, M. Robert Cliche, et les candidats de ce parti qui se présentent dans papineau et Outremont-Saint-Jean en vue des élections partielles du 29 mai prochain, ont l'intention de demander à M. Jean Marchand, leader des libéraux fédéraux du Québec, et à MM. Noël et Ouellet, candidats de ce parti dans ces deux comtés, de les rencontrer dans un débat télévisé.

La nouvelle a été annoncée hier soir par M. Michel Bissonnette, 25 ans, condidat du NPD dans Papineau. Interrogé plus tard alors qu'il se trouvait à son domicile de Saint-Joseph-de-Beauce, M. Cliche l'a confirmée. Il ne semble pas, toutefois, qu'aucune station de télévision ait été approchée à ce sujet. Il est clair, après ce qu'ont dit MM. Cliche et Bissonnette, que les préférences du NPD vont vers le canal 10.

M. Bissonnette et le Dr Denis Lazure, candidat du NPD dans Outremont-Saint-Jean, avaient été invités à prendre la parole à une assemblée des délégués du Conseil du travail de Montréal (FTQ). Dans une allocution, le Dr Lazure, un psychiatre de 41 ans, a suggéré que le parlement canadien soit transporté sur le terrain de l'Expo.

Selon lui, le "climat social" qui règne dans la ville d'Ottawa pose un obstacle sérieux à l'établissement du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, surtout parce qu'elle se trouve située en face de Hull, ville en majorité française. Cette confrontation, a-t-il affirmé, entraîne "un raidissement" de la part de l'élément anglophone et "il y a bien peu de chance pour qu'on ait un véritable bilinguisme".

Par ailleurs, selon le Dr Lazure, l'Expo est "la première oeuvre" dont tous les Canadiens soient fiers et "il y existe un climat de bonne entente qui aiderait à créer une capitale au-dessus de toute mentalité de ville ou de région".

Québec créera une commission de prévention des accidents de travail

M. Maurice Bellemarre, a annoncé hier que le gouvernement du Québec créera bientôt une commission de prévention des accidents de travail et des maladies industrielles et qu'il sera de plus en plus sévère pour ce qui est de l'inspection périodique des établissements commerciaux et industriels ainsi que des édifices publics.

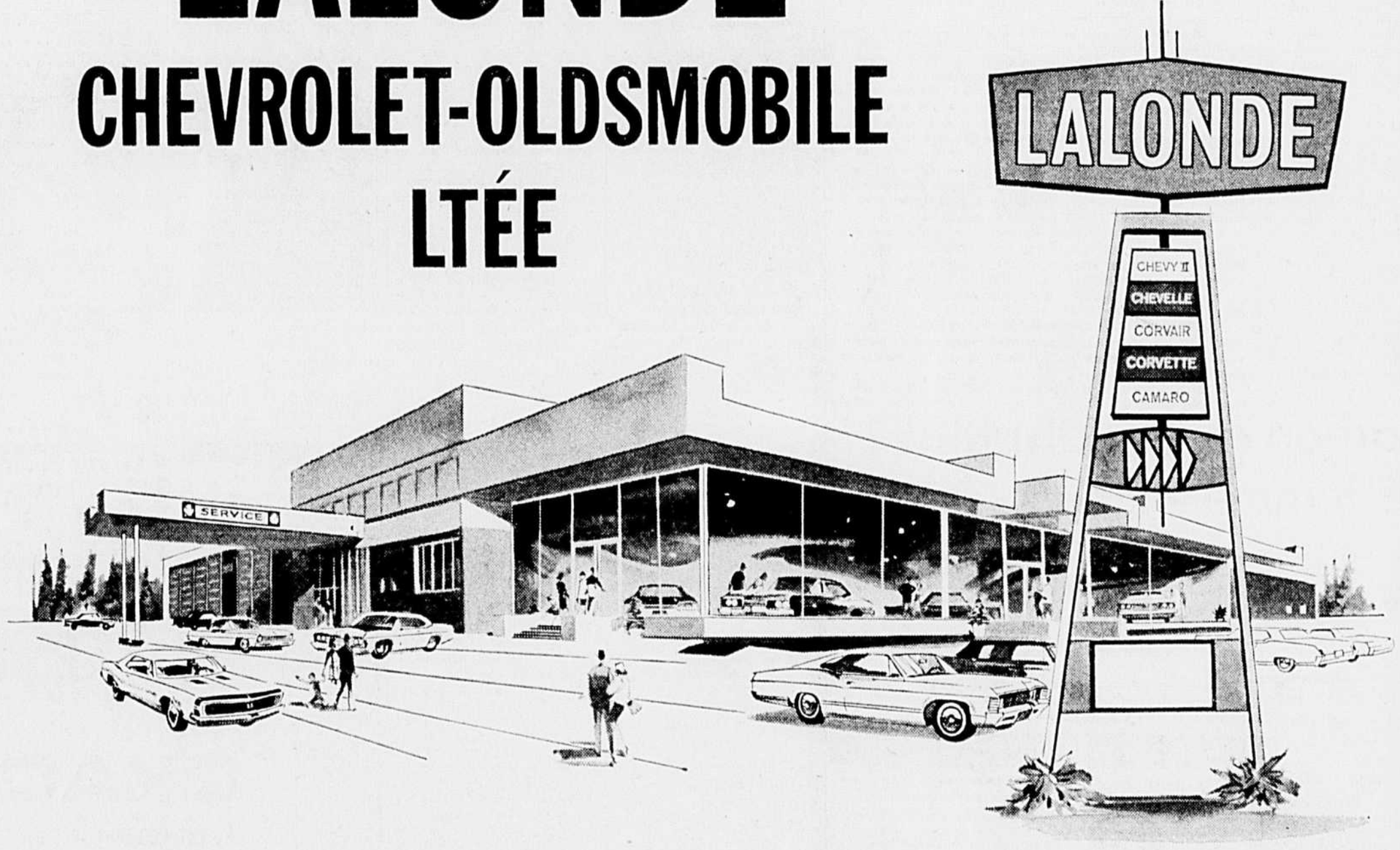
Alors qu'il prenait la parole devant les membres de l'Association de sécurité des industries de sciage du Québec, le ministre a précisé que cette commission coordonnera tout le travail préventif subventionné par les deniers publics.

Le projet de loi qui sera présenté au Parlement autorisera le regroupement, sous une seule autorité administrative, de tous les services gouvernementaux qui se vouent à la sécurité et à la prévention.

Il a aussi indiqué que cette commission ne se substituera pas aux organismes de sécurité et de prévention déjà existants mais qu'elle travaillera en collaboration avec eux, afin d'assurer une plus grande sécurité aux travailleurs québécois ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Voici un nouveau centre de vente et d'entretien Chevrolet-Oldsmobile pour satisfaire aux besoins sans cesse grandissants de Montréal

LALONDE
CHEVROLET-OLDSMOBILE LTÉE



Commodément situé à la sortie du pont Pie IX, 4411, boulevard de la Concorde, à Ville de Laval

Le premier but de Lalonde Chevrolet-Oldsmobile est de satisfaire sa clientèle en offrant les services de vente de voitures neuves et d'entretien de la plus haute qualité qui soit, dans des installations toutes neuves, et avec un personnel expérimenté.

M. Jean-Claude Lalonde, président de Lalonde Chevrolet-Oldsmobile, possède de nombreuses années d'expérience dans la vente des voitures neuves. Lui et son personnel connaissent à fond les voitures et disposent de tout le savoir-faire nécessaire pour vous offrir un service impeccable.

Les installations de vente de voitures neuves sont ultra-modernes. Vous y trouverez, pour vous servir, un personnel expérimenté, courtois, capable de vous apporter les conseils et l'aide que seuls des spécialistes peuvent offrir.

Le service d'entretien dispose de 31 postes et d'un personnel de techniciens hautement qualifiés disposant d'un bon outillage et d'un stock considérable de pièces.

Pour notre part, nous nous engageons, avec tous nos concessionnaires, à toujours demeurer à l'avant-garde du domaine de l'automobile, par les produits que nous offrons, les services que nous mettons à votre disposition, les locaux où nous recevons notre clientèle, mais surtout par la qualité du personnel qui vous accueille et vous sert.

GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED
OSHAWA, ONTARIO

Les propriétaires de Laprairie ne veulent pas d'hôtel de ville

par Claude MASSON

Jamais deux sans trois.

Les électeurs-propriétaires de Laprairie, en nombre suffisant, ont empêché hier soir le conseil municipal d'autoriser l'exécution des travaux de construction du premier hôtel de ville en 300 ans d'existence sans passer par la difficile étape du référendum.

Selon la Loi des cités et villes, 20 électeurs - propriétaires doivent demander un référendum pour qu'il soit accordé. Hier soir, au cours d'une assemblée qui avait lieu à l'école St-Joseph, étant donné l'absence d'un véritable hôtel de ville, une trentaine de propriétaires ont demandé un référendum. Il aura lieu le 16 juin.

C'est la troisième fois d'affilée que les électeurs - propriétaires demandent un référendum. Pour la première fois, le conseil municipal a consenti à franchir cette étape. Dans les deux autres cas, il avait retiré son projet d'hôtel de ville.

Les propriétaires s'opposent à la construction du premier hôtel de ville de Laprairie pour deux raisons principales : il faut repaver les rues auparavant et, si construction il y a, il faudrait inclure au projet le poste de police qui consiste actuellement en une réelle bicoque.

Un projet de $328,200

Le conseil municipal avait grandement confiance que les propriétaires l'autorisent à faire exécuter les travaux sans passer par le référendum puisque, lors de la dernière assemblée du conseil, le greffier de la ville de Laprairie avait affirmé que l'immeuble de l'hôtel de ville ne coûterait rien aux contribuables.

Il avait expliqué qu'il reste en banque $96,922, montant qui comprend des surplus d'argent des travaux déjà effectués, et un autre montant de $231,283, soit le produit de la vente du réseau électrique qui n'avait pas encore été touché.

De ce fait, la note du projet estimé à $328,206.08 aurait été réglée sans problème.

Les propriétaires s'opposent surtout à la construction, au sous-sol du futur hôtel de ville projeté, d'une piscine intérieure. Ils prétendent qu'il serait préférable d'y installer le poste de police, d'autant plus qu'une école régionale qui doit être construite sous peu comprendrait une piscine qui serait mise à la disposition des citoyens.



Un jeune étudiant de 15 ans, Gilles Ste-Marie, de Greenfield Park, est porté disparu depuis le 15 mai dernier. Il pèse environ 130 livres, mesure 5'6", a les yeux bruns, les cheveux bruns et le teint medium. Toute personne connaissant les allées et venues de ce jeune homme est priée de communiquer avec le Service de la police de Greenfield Park en composant : 671-1931.

16 disparus recherchés par la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge reçoit de tous les coins du monde, des demandes en vue de retrouver des parents qui sont partis sans laisser d'adresse ou dont on a perdu la trace au cours des années.

La Croix-Rouge, qui n'agit pas comme une agence policière, essaie de retracer par tous les moyens ces disparus au sujet desquels certains membres de leur famille s'inquiètent. Cependant, si l'un de ces disparus est finalement retrouvé et qu'il refuse de reprendre contact avec la personne qui le recherche, la Croix-Rouge cesse de s'en occuper.

La Société canadienne de la Croix-Rouge a fait parvenir un communiqué à la presse pour signaler le nom l'âge et la dernière adresse de personnes au sujet desquelles les démarches ont été infructueuses.

On recherche encore 16 disparus dont voici la liste :

Mme Zygfried Adamcewicz, née Wanda Sofie Kowalska, le 21 août 1924 à Struzma, en Pologne, fille d'Antoni et de Julia Kostrzewa. La dernière ville où l'on sait qu'elle a vécu est Montréal.

M. Adness Francis, né, vers 1931, à Montréal. Dernière adresse connue : 6084 rue Waverley, Montréal.

Mme Armando Bedus, née Angelina Zanolin, le 9 juillet 1929, à Polcenigo, en Italie. Dernière adresse connue : Montréal.

M. Bursic Amalija, né, le 25 juin 1940, en Yougoslavie. Dernière adresse connue : 3964 rue St-Denis, app 14, Montréal.

M. Geza Csige, né, le 15 janvier 1947, à Debrecen, en Hongrie, fils de Geza et Ilno Pasztor. Dernière adresse connue : 3181, avenue Maplewood, app. 10, Montréal.

M. Yuzik Yanovich Igliniski, né en 1894, à Smotrich, Khmelnitskaya, en URSS. Dernière adresse connue : Montréal.

M. Victor Levchenko, né, vers 1899 - 1900 en Russie, fils de M. et Mme Théodore Levchenko. Dernière adresse connue : Montréal

M. Michel Malenko, né en Russie, fils de M. Joseph Malenko. Dernière ville habitée : Montréal.

M. Ronald Howard McLeod, né, en 1920, à Montréal. Dernière ville habitée : Montréal.

M. Pauli Austaa Mestari, né, le 1er septembre 1900, à Revenlahti, en Finlande de Heikki et Iida Mestari. Dernière ville habitée : Montréal.

Mme Anna Andreevna Mosselevich, née Valud, en 1896, à Staraya, en URSS. Dernière adresse connue : 2115 rue Clark, Montréal.

M. Daniel ou Danielius Paulovas, né le 9 décembre 1926. Dernière ville habitée : Montréal.

M. Lubomir Richter, né, le 12 mars 1934, à Kamenice, Tchécoslovaquie. Dernière adresse connue : a/s M. Joseph Bisek, 1603 rue de Bullion Montréal.

M. Rados Silkovic, né en 1937. Dernière adresse connue : 5941 rue Ste-Marguerite, Montréal.

Mlle Roza Lovna ou Ricel Leibovna Zaslafska, née vers 1909 - 1910, à Odessa, en Russie. Dernière ville habitée : Montréal.

Aime ton père, s'il est juste, et s'il ne l'est pas, supporte-le.
Publilius Syrus

La Grenade veut investir au Canada

La Grenade, une île des Caraïbes, dont la population est d'environ 90,000 habitants, est intéressée à l'investissement de capitaux canadiens.

La principale richesse réside dans l'agriculture, notamment la culture des muscades et du cacao. Mais le gouvernement local est en train de développer une industrie encore toute nouvelle, le tourisme.

Le président du sénat de la Grenade, M. John Watts, qui est également président du bureau du tourisme et président de l'Association touristique des Caraïbes, était hier en visite à Montréal, à l'occasion de l'Expo.

Dans une conférence de presse qu'il donnait au Pavillon de Trinidad et Tobago et la Grenade, M. Watts a signalé que le nombre des touristes canadiens a augmenté de 200 pour 100, dans cette partie des Iles du Vent, située vis-à-vis le Venezuela, de 1965 à 1966.

Il a fait remarquer qu'il n'y a qu'une différence d'environ 10 degrés de température en été et en hiver, ce qui veut dire que la Grenade jouit d'un climat tempéré à l'année longue.

En hiver, la saison idéale pour les touristes venant du nord et qui veulent échapper aux rigueurs de l'hiver, ces derniers peuvent loger dans cinq ou six hôtels de grande classe pour un prix variant de $18 à à $22, repas compris.

La Grenade n'a pas ce caractère commercialisé à l'excès qu'il arrive de constater dans plusieurs îles des Caraïbes et le gouvernement, a souligné M. Watts, voit à ce que ça ne se produise pas.

Au point de vue publicité touristique, M. Watts explique que son gouvernement n'a pas les fonds voulus pour entreprendre des campagnes intensives, mais qu'il aimerait obtenir la collaboration du gouvernement du Canada pour lui aider à faire connaître aux Canadiens, ce paradis de la villégiature qu'est son île.

Entre-temps, il est possible d'obtenir les détails qu'on veut au Pavillon de Trinidad et Tobago et la Grenade.

Retour au travail, mardi, chez Seven-Up

par Roger J. BEDARD

La grève des employés de Seven-Up Montreal Ltd., à Mont-Royal, a pris fin hier. La direction et le syndicat ont accepté les termes d'une convention collective de travail d'une durée de deux ans. La reprise du travail aura lieu mardi matin.

Hier soir, les employés ont accepté par une majorité de 95 p. 100 le projet de contrat de travail.

Selon l'entente intervenue entre Seven-Up et le syndicat, les augmentations, réparties sur deux ans, seront de 37 à 62 cents l'heure, selon les catégories d'emploi à l'usine et de 77 cents l'heure pour le personnel de l'atelier de réparation.

Les chefs de groupe (lead hands) recevront 12 p. 100 additionnels et la prime de nuit sera de 10 cents l'heure.

La semaine de travail à l'atelier de réparation sera réduite de 44 à 43 heures. A l'usine, la semaine restera à 40 heures pour la durée du contrat.

Deux jours fériés rémunérés ont été ajoutés aux huit jours du contrat précédent. Quand un jour de fête tombe un samedi ou un dimanche, il sera payé à temps simple.

Après de longues discussions, la question de l'ancienneté a été inscrite dans le contrat de travail et sera matière à discussion.

Désormais, le délégué syndical est autorisé à se présenter en tout temps à l'usine et à se rendre à n'importe quel poste de travail.

Les membres du comité de négociation : MM. Laurier Sicard, André Beaulieu, Gilles Comtois, Laurent Cauron et Laurent Cloutier seront rémunérés à temps simple pour les heures de négociation, de conciliation et d'arbitrage.

Le cas du contremaître, M. Jean-M. Marcil, a été référé à l'arbitrage. La décision de l'arbitre, Me Léon Lalande sera finale, sans appel et acceptée de part et d'autre.

"Notre nouveau contrat de travail marque une grande amélioration sur le précédent. Il se compare très avantageusement aux conventions collectives de Coke et de Pepsi", a conclu le président du syndicat des employés de Seven-Up, M. André Beaulieu.

Accident mortel, à Boischâtel

BOISCHATEL. — Une femme de 48 ans, Mme Willis Neil, du 76, rue Sunnyside, à Ste-Anne-de-Beaupré, comté de Montmorency, a été tuée dans une collision de deux automobiles survenue, vers 18 h. 50 hier, à Boischâtel, sur la route no 15, à 20 milles à l'est de Québec. Trois autres personnes, blessées dans le même accident, ont été transportées à l'hôpital Enfant-Jésus, à Québec.

C'est l'effet d'une folie consommée que de se reposer sur un "peut-être".
Chancelier Oxenstiern

LES ÉTUDES COMMERCIALES DE L'EST INC.

Tél. 523-6138

INSCRIPTIONS *pour 67-68*

ACCEPTÉES dès MAINTENANT

LE MARDI SOIR DE 7 H. A 9 H.

Nous acceptons les élèves qui montent en 10e, 11e, 12e année, ou l'équivalent

Reconnu par le ministère de l'Education
Les gratuités régulières sont donc obtenues
Possibilités de bourses pour élèves de 12e année.

Eastern Business College Inc.

3630 est, rue ONTARIO — MONTREAL

N.B. Le succès de nos élèves dans le passé garantit votre avenir

MAINTENANT
vous pouvez
LlouER
UNE VOITURE
ou
UN CAMION
de
STANLEY RENT A CAR-TRUCK
dans 2 endroits pratiques
Angle SHERBROOKE et METCALFE
Tél. 288-0111
Au 6061-A, Côte-de-Liesse
face à l'hôtel Skyline
Tél. 342-1944
STANLEY DRIVE YOURSELF SYSTEM INC.
"Des Canadiens au service des Canadiens"

ORDRE DU CANADA

Résidence du Gouverneur général

OTTAWA

Son Excellence le très honorable Roland Michener, Chancelier de l'Ordre du Canada, annonce l'établissement d'un secrétariat de l'Ordre.

Les nominations à l'Ordre seront faites uniquement pour mérite éminent dans n'importe quelle sphère d'activité de la vie canadienne. Toute organisation ou toute personne peut soumettre la candidature d'un ou de plusieurs citoyens canadiens au secrétariat de l'Ordre. Les candidatures devront être soumises avec documentation pertinente à l'appui au

Secrétaire général de l'Ordre du Canada,
Résidence du Gouverneur général,
Ottawa.

On prévoit que les premières nominations à l'Ordre seront annoncées au cours de l'année du Centenaire.

L'automobiliste a-t-il deux moyens d'obtenir de Wawanesa une assurance à meilleur taux?



POLICE DE 6 MOIS

Une police de six mois avec Wawanesa diminue d'autant votre déboursé immédiat, le solde payable en deux ou quatre versements. De plus vous obtenez toujours une assurance à meilleur taux.

POLICE DE 12 MOIS

Par une police de douze mois de Wawanesa vous obtenez l'année entière une protection à prix réduit. La prime totale peut être acquittée immédiatement ou à votre choix, vous servir de notre plan budgétaire. Jusqu'à dix mois pour payer.

ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE AVEC Wawanesa

8585, BOULEVARD DÉCARIE
5688, AVENUE VERDUN
3326 EST, RUE ONTARIO
1228 EST, RUE MONT-ROYAL
CENTRE D'ACHATS BOULEVARD
CENTRE D'ACHATS DORVAL
400, BOULEVARD CURÉ-LABELLE (près du centre d'achats St-Martin)
8448, BOULEVARD ST-LAURENT
CENTRE D'ACHATS VILLE JACQUES-CARTIER
CENTRE D'ACHATS DOMAINE
10548, RUE LAJEUNESSE
CENTRE D'ACHATS CHÂTEAUGUAY

Un numéro de téléphone pour toutes succursales : 342-2211
Ouvert tous les jours jusqu'à 10 h. du soir — Le samedi jusqu'à 5 h.

LE NOUVEAU BLVD. DÉCARIE

Sa construction est maintenant terminée. Vous pouvez vous rendre très facilement à notre bureau situé au 8585 Décarie. Vous y serez servi rapidement par notre personnel qualifié. Ouvert sur semaine de 8:30 A.M. à 10:00 P.M. Le samedi de 8:30 à 5:00 P.M.

STATIONNEMENT GRATUIT

PREMIÈRE EN ASSURANCE AUTOMOBILE AU QUÉBEC

expo67 à CKAC
avec
Jean Beaudry • Jacques Payac • Claude Loiselle
et l'équipe de reportages de CKAC — La Presse

Lundi au vendredi
12 h 20 p.m. "Expo 67"
3 h 45 p.m. "Expo trouvailles"
6 h 45 p.m. "Rendez-vous dans l'Ile"

Samedi
7 h 35 a.m. "Journal du matin"
12 h 20 p.m. "Expo 67"

Dimanche
1 h 05 p.m. "Rendez-vous dans l'Ile"

Soyez renseignés sur Expo 67 écoutez CKAC 73 au cadran

La Ligue des propriétaires de Laval se lance dans l'arène scolaire

par Pierre Vennat

Les administrateurs scolaires de l'île Jésus n'ont qu'à se bien tenir. Les ligues de propriétaires de Laval se lancent maintenant dans l'arène scolaire.

Les ligues de propriétaires, c'est normal, s'étaient surtout consacrées aux affaires municipales, laissant le champ scolaire aux associations de parents-maitres.

Mais les associations de parents-maitres s'occupent sur tout de questions d'ordre pédagogique ou de l'aspect "parent-élève" alors que les propriétaires, eux, qu'ils aient ou non des enfants d'âge scolaire, veulent surtout s'intéresser à l'aspect financier de la question, en un mot, ce qu'il en coûte au propriétaire.

C'est pourquoi, ils veulent envoyer des observateurs dans chacune des commissions scolaires, tant locales que régionales (il y en a plus de 15) de l'île pour voir comment les choses se passent.

On veut scruter les budgets, les dépenses jugées "inadmissibles" par le ministère de l'Education. Et puis évidemment la taxation.

On veut aussi éviter les dépenses inutiles et pour cela, on prêche le regroupement scolaire.

Deux régionales, 6 locales

Parce qu'un trop grand nombre de commissions, évidemment, entraine une multiplicité inutile de services qui coûte inutilement cher à la population.

En tout cas le président de la Ligue des propriétaires du quartier Duvernay, pour sa part, M. Bernand Bélanger, prône l'établissement de deux grandes régionales pour l'île Jésus et une seule commission scolaire locale par quartier.

Ce qui aurait pour effet de réduire le nombre des commissions scolaires catholiques de Laval, de 17 à 8.

M. Bélanger fait remarquer que dans le seul quartier de Duvernay (il y a 6 quartiers à Laval), il y a 3 régionales (Maisonneuve, qui dessert la partie sud-ouest du quartier, Duvernay, dans la partie est et des Mille-Isles, dans la partie nord-ouest) et pas moins de 7 locales (Duvernay, Vimont, Cap St-Martin qui sera annexée par Chomedey en juillet, Pont-Viau, Laval-des-Rapides, Les Ecorres, Saint-Vincent-de-Paul).

Où la ligue enverra autant d'observateurs à toutes les réunions de commissaires.

Former une régionale sur la rive nord

M. Bélanger croit que la régionale Duvernay devrait exclure Terrebonne, Mascouche et St-Joachim-de-la-Plaine, la régionale des Mille-Isles devrait exclure Lorraine, Rosemère et Bois-des-Filions; les commissions de la rive nord de la rivière des Mille-Isles formeraient leur propre régionale, avec un pôle à Terrebonne et un autre à Ste-Thérèse, où il n'y a présentement aucune régionale, les régionales des Mille-Isles et de Duvernay, délestées de leur clientèle de l'extérieur de Laval, pourraient se fusionner pour former une unique régionale tandis que la régionale Maisonneuve conserverait son territoire.

Quant aux commissions locales, M. Bélanger en voit une par quartier puisqu'on a réussi à regrouper les 14 anciennes villes en 6 quartiers.

De toute façon, d'assurer le président de la Ligue des propriétaires de Duvernay, son arganisme et la Fédération des ligues de Laval étudient le problème.

Et ils publieront sans doute prochainement une étude préconisant cette suggestion.

Quoi qu'il en soit, le porte-parole de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, M. Louis L'Heureux, qui lance une grande campagne de recrutement, annonce lui aussi que son organisme entend déléguer des observateurs aux assemblées de toutes les commissions scolaires de l'île Jésus.

Washington interdit depuis 22 ans un film japonais sur Hiroshima

WASHINGTON (PA) — Depuis près de 22 ans, les Etats-Unis empêchent la projection d'un film japonais montrant les conséquences horribles du bombardement atomique de Hiroshima en 1945, révèlent aujourd'hui des informateurs américains dignes de foi.

A deux reprises au moins, précisent ces informateurs, le gouvernement japonais a demandé la levée des restrictions sur ce film, mais le gouvernement des Etats-Unis a refusé, alléguant que la pellicule en question pourrait détériorer les relations américano-nippones.

Ayant pour titre "Le film de l'illusion" (étant censé ne pas exister) le documentaire a été tourné par des professeurs de l'université de Tokyo qui s'étaient rendus à Hiroshima peu après l'hécatombe, expliquent les informateurs qui ajoutent que les professeurs étaient encore en plein tournage lorsque les autorités américaines firent irruption dans la ville dévastée et confisquèrent la pellicule.

Par la suite, les autorités américaines résolurent de compléter le documentaire avec l'aide des mêmes spécialistes japonais qui avaient produit le métrage initial. Durant plusieurs années, poursuivent les informateurs, la politique américaine s'est opposée à la distribution du documentaire parce qu'il contient des détails macabres et froids de l'effet de l'impact causé par la bombe sur une ville ayant une forte densité de population.

Des autorités américaines semblent maintenant favorables à ce qu'on laisse au Japon le soin de décider des restrictions qui s'imposent ou non pour ce qui a trait à la projection de ce film. Ceci voudrait dire que les Etats-Unis reviseraient leur jugement si le Japon renouvelait sa requête en faveur de la projection du film.

Hiroshima fut la cible de la première bombe atomique larguée par les Américains le 6 août 1945. L'engin mortel a tué les trois cinquièmes des 342,000 habitants de la ville.

Les autorités américaines du temps avaient fixé entre 70,000 et 80,000 le nombre des morts, ce qui donnait à la bombe une capacité destructrice de 15,000 morts et de 32,000 blessés, au mille carré.

Il existe quelques copies du documentaire. Une de ces copies est au Japon.

Des téléviseurs-couleur G.E. seraient radioactifs

SYRACUSE, N.Y. — (UPI) — La société General Electric est en train de modifier 90,000 téléviseurs-couleur à grand écran vendus aux Etats-Unis, par mesure de précaution.

En annonçant la nouvelle hier, les autorités de la compagnie ont précisé que des tests ont révélé que les appareils fabriqués entre le mois de juin 1966 et le mois de février 1967 "pouvaient émettre une légère radiation dépassant le niveau désirable".

Cependant, des experts en radiologie ont confirmé que cet état de choses n'était pas dangereux pour les téléspectateurs, mais la compagnie, après 26 ans d'efforts pour fournir à sa clientèle des appareils de tout repos, tient à modifier les modèles en cause.

Les autorités de la société sont d'avis que le programme de modification sera terminé d'ici à la fin de juillet.

La compagnie a toutefois souligné que les appareils en blanc et noir ainsi que les appareils portatifs en couleurs, ou ceux qui ont été achetés avant juin 1966 ne présentent aucune anomalie.

Les modifications apportées aux appareils jugés douteux consistent à remplacer la lampe régulatrice et à mettre au point le dispositif chargé de fournir l'énergie électrique.

"Jeune Afrique" ne publie pas la série d'articles de Simon Malley

PARIS. (PA) — Un porte-parole de la revue "Jeune Afrique" a déclaré hier, qu'elle ne publie pas la série d'articles de Simon Malley au sujet de la Chine communiste. M. Malley est correspondant de la revue aux Nations-unies. Cette série d'articles est publiée par le journal "Chicago Daily News".

Le porte-parole a précisé que M. Malley n'était pas à l'emploi de "Jeune Afrique" au moment de son voyage en Chine rouge. M. Malley s'est rendu en Chine et a écrit ces articles "à titre privé", n'ayant aucune relation avec la revue.

C'est pourquoi la revue "Jeune Afrique" ne publie pas cette série d'articles.

Toutes les soumissions rejetées à St-Léonard

(par R.-J.B.) — Le conseil municipal de St-Léonard a décidé mardi de rejeter toutes les soumissions présentées par les entrepreneurs généraux pour la construction de l'aréna municipal.

Les conseillers ont pris cette décision lors d'une assemblée spéciale qui avait été convoquée pour l'adjudication du contrat.

"La ville de St-Léonard veut vivre selon ses moyens et nous n'avons pas l'intention de construire un aréna de $700,000, a commenté le maire, M. Paul-Emile Petit.

"Notre architecte, M. Raymond Lemieux, nous a d'abord présenté une estimation de $480-000. Par la suite, les plans ont été quelque peu modifiés, mais pas pour la peine. De toute façon, M. Lemieux présentera une étude sur les plans et sur les soumissions à la réunion du conseil, mardi prochain", a poursuivi le maire Petit.

Cinq soumissions ont été présentées par les entreprises suivantes : L'Archevêque et Rivest Ltée, $694,900; Germano Construction Ltée, $697,204; Rodghiero Construction Ltée, $703,-850; J.R. Côté Ltée, $712,220; Couvrette Construction Ltée, $798,796.

"Nous demanderons à notre architecte d'étudier la possibilité de construire un aréna municipal qui ne coûte pas plus que la somme qui a été allouée lorsque nous avons préparé ce projet", a conclu M. Petit.

Happening-jeunesse

Le pavillon de la Jeunesse présentera un nouveau "happening", réalisé par Jacques Larue Langlois du "Centre expérimental populaire". Ce happening comme tout happening qui se respecte n'est pas un spectacle, il est un jeu de société et la société joue le jeu en se servant du plus vieux moyen de communication, la parole. On enregistre tout : les sons, les bruits, les mots, les phrases, on donne ses opinions, on discute et quand tout le monde a dit son mot, on se tait pour s'écouter.

Au fur et à mesure que le ruban sonore se déroule, on est surpris, étonné ou déçu selon le cas. L'important est là, enregistré : les cartes sont jouées.

Ce happening se tiendra au pavillon aujourd'hui à 14:30 h., demain à 21:30 h., dimanche à 21:30 h., et lundi à 14.30 h. et 21:30 h.

Johnson sera-t-il candidat en 68 ?

WASHINGTON (UPI) — En dépit de tentatives répétées des journalistes de sonder ses intentions, le président Johnson a refusé hier, au cours de sa conférence de presse, de dire s'il sera candidat à l'élection présidentielle de 1968.

Il a dit qu'il y avait beaucoup d'autres questions qui accaparent son attention.

Le chef de la Maison Blanche a cependant indiqué qu'il espère être en mesure d'assister à des dîners de souscription pour alimenter la caisse électorale du parti démocrate dans le proche avenir. De tels dîners sont prévus à New York, au Texas, en Californie et dans le district de la capitale fédérale.

L'abandon du projet de la place Eaton a frustré Toronto

TORONTO (L.B.) — Un profond sentiment de frustration étreint Toronto : le plus gigantesque projet de la ville, le centre Eaton, est tombé à l'eau.

Le centre Eaton, c'était un peu la réplique des Torontois à la Place Ville-Marie et à l'Expo. Le complexe de $260 millions devait s'étendre sur plusieurs quadrilatères (23 acres) et comprendre trois immenses édifices à bureaux, un hôtel de forme cylindrique et un nouveau grand magasin Eaton.

Un journal de la ville publiait hier dans sa page éditoriale une caricature illustrant par une comparaison choquante le désarroi général. On voyait d'une part l'éclatant site de l'Expo de Montréal, de l'autre un "down town Toronto" délabré et couvert de toiles d'araignées.

Soit, il reste aux Torontois pour se consoler la place de l'hôtel de ville. Mais les deux tours en arc-de-cercle du nouvel immeuble auraient fait figure de château de cartes à côté des gratte-ciel géants du centre Eaton.

Les journaux et la télévision sont presque affolés et on en finit plus de passer au crible les déclarations des porte-parole de la société et celles des politiciens municipaux. Les uns affirment que la ville étaient incapables de vendre les terrains à un prix raisonnable, les autres soutiennent que l'accord était sur le point d'être fait.

Nécrologie

Frère Théophilus

Le 16 mai, est décédé à la maison provinciale des Frères des Ecoles chrétiennes du district de Montréal, le Frère Théophilus (Honoré Mailly), à l'âge de 82 ans.

Fils de Honoré Mailly et de Philomène L'Heureux, le frère Théophilus était né à Québec le 10 janvier 1885. Entré au



Petit Noviciat de Maisonneuve, le 9 octobre 1899, puis au noviciat en 1901, il fit sa profession perpétuelle à Montréal le 24 juin 1914.

La dépouille mortelle est exposée au Mont-de-LaSalle, 125 boul. des Prairies, Laval-des-Rapides, et les funérailles auront lieu au même endroit, vendredi le 19, à 4 h. 30 de l'après-midi. L'inhumation au cimetière de la communauté.

Frère Juniper Lawlor, franciscain

Le 16 mai, est décédé accidentellement à Saint-Faustin, le Frère Juniper (Denis) Lawlor, franciscain, qui à 53 ans en était à sa 30e année de profession religieuse.

Né à Renews, Terre-Neuve, le frère Lawlor était entré chez les franciscains comme aspirant en 1934 et prenait l'habit le 3 février 1937. Il fit profession temporaire le 6 février 1938 et profession solennelle le 19 mars 1941.

Depuis quelques années le frère Lawlor était en charge du camp des Franciscains, au Lac Demarais, au Mont Tremblant. Il laisse deux frères : William, de Renews, Terre-Neuve et le R. Fr. Kieran, des Christian Brothers of Ireland, Seattle, Wash.

La dépouille mortelle est exposée au couvent des Franciscains, 2010 ouest, boul. Dorchester, Montréal, où auront lieu les funérailles samedi le 20 mai, à 10 heures a.m. L'inhumation aura lieu à Châteauguay.

Décès du juge Léo Bérubé

A Rivière-du-Loup, le 18 mai 1967, à l'âge de 82 ans et sept mois, est décédé le juge Léo Bérubé, ancien juge de la Cour des sessions de la paix. Il était le père du juge Jean-Paul Bérubé, également de la Cour des sessions de la paix.

Après des études à l'Université Laval de Québec, il avait été reçu avocat en 1908 et avait pratiqué le droit pendant 40 ans à Rivière-du-Loup. Il fut avocat de la Couronne de 1936 à 1939 et de 1944 à 1948, avant d'être nommé juge aux sessions de la paix, fonction qu'il occupa jusqu'en 1959, alors qu'il prit sa retraite.

Durant sa vie, le juge Bérubé s'est occupé activement de politique et de mouvements sociaux. Député conservateur à la législature provinciale de 1912 à 1920, il a pris part à toutes les campagnes électorales, aussi bien dans d'autres provinces qu'au Québec. Il fut notamment président de la Chambre de commerce, de la Société Saint-Jean-Baptiste, premier Grand Chevalier du conseil 2402 (Chevaliers de Colomb) de Rivière-du-Loup.

Il laisse dans le deuil six enfants, deux fils et quatre filles : Jean-Paul, juge aux sessions de la paix; Guy, médecin otorhinolaryngologiste, de Rimouski; Mme Fernande B.-Larue; Mlle Margot Bérubé, de Rivière-du-Loup; Mlle Françoise Bérubé, de Washington D.C., actuellement en mission en Afrique; Suzanne, épouse du Dr André Trudel, gynécologue de Sherbrooke. Il laisse également un frère, M. Félix Bérubé, de Saint-André de Kamouraska, et deux soeurs : Mlle Léonie Bérubé et Mme Jean-Baptiste Soucy (Eva), de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Les funérailles auront lieu lundi prochain, en l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, à 11 h. a.m.

863 bovins du Canada à Gênes

GENES (AFP) — 863 bovins de la race "Holstein Friesian", offerts par le gouvernement canadien aux populations du nord de l'Italie frappées par les graves inondations du mois de novembre dernier ont été débarqués hier à Gênes en présence notamment de M. Gordon Crean, ambassadeur du Canada en Italie et Dario Antoniozzi sous-secrétaire d'Etat italien à l'Agriculture.

Prenant la parole, M. Antoniozzi a déclaré que l'offre du gouvernement canadien "était un moyen efficace pour favoriser la reprise de l'activité agricole et zootechnique" des entreprises agricoles touchées par les inondations.

M. Crean, pour sa part, a souhaité que l'arrivée du bétail "permette de coordonner les rapports entre l'Italie et le Canada dans le domaine agricoles". "Les désastres auxquels tous les pays sont sujets périodiquement ont du moins l'avantage de ranimer la solidarité nationale", a ajouté l'ambassadeur canadien qui a indiqué que "le Canada ne se bornera pas à fournir cette seule aide".

Les bovins, qui étaient au nombre de 860 au départ de Montréal étaient 863 à leur arrivée — la mort de quatre d'entre eux, durant la traversée, ayant été largement compensée par la naissance de sept veaux.

Décès du Dr Joseph Pagé



Le Dr Joseph Pagé est décédé à l'âge de 93 ans après une courte maladie à St-Benoit dans le Comté des Deux Montagnes. Né à St-Hermas le 3 mai 1874, il fit ses études au Séminaire de Ste-Thérèse et obtint son droit en Médecine à l'Université Laval à Montréal à l'âge de 27 ans. Il pratiqua à St-Benoit pendant une soixantaine d'années.

Il laisse dans le deuil outre son épouse (née Alice Mignault), son fils Gaston, pharmacien à Verdun; ses filles Gaétane (Mme Louis Adélard Potvin de la Malbaie), Geneviève (Mme Jean Bégin), Marcelle (Mme Alphonse Larivière), Madelaine (Mme Emile Simard), de Ste-Martine, Suzanne (Mme Ernest Chamard), Mireille (Mme Léopold Dufresne); ses brus Mary Flanagan (Mme Gaston Pagé), Gabrielle Lapointe (Mme veuve Roland Pagé).

La dépouille mortelle est exposée à sa demeure à St-Benoit. Le service aura lieu samedi le 20 mai en l'église paroissiale de St-Benoit à 2.30 p.m.

REMERCIEMENTS



Monsieur Athanase Bleau

Les membres de la famille de monsieur Athanase Bleau remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion du décès de monsieur Athanase Bleau, survenu le 26 mars 1967.

Les personnes ayant omis de s'inscrire au salon sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAUDRY (Victoria) — A St-Timothée, le 17 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Arthur Beaudry, née Victoria Sauvé, demeurant chez son fils Florian, 255, boul. Hébert. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils Inc., 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Eva) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Eugène Bélanger, née Eva Leblanc ; mère de Rolland, Maurice, Mme René Charneau (Fernande), Mme Edouard Leblanc (Marie-Ange), Jacques-Emile et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 185 est, rue de Castelnau, à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Pie-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOERIO (Antonio) — A l'hôpital Maisonneuve, le 17 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé Antonio Boerio, époux de Gertrude Lincks, père de Joseph, Alba (Mme J. Whitehall), Angelina (Mme J. Kernohan), Arventino, Pierina (Mme J. Perreault). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant en la chapelle des salons Robert M. White & Sons 4484, rue Ste-Catherine est, à midi, et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Claire) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Claire Pelletier, épouse de feu Georges Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga, à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARLE (Yvonne) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 mai 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Peter Carle, née Yvonne Levasseur. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 11,813 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marcel, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHERRIER (Jean-Baptiste) — A Lachine, le 17 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Cherrier, époux de feu Emma Chénier, et père de Marie-Jeanne (Mme Julien Comeau), Fernande (Mme Robert Bertrand), Marcel, Jean et Pauline (Mme Jacques Terriault). Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Robert) — A Cape-Dyer, le 15 mai 1967, à l'âge de 26 ans, est décédé à la suite d'un accident d'avion, M. Robert Cloutier, époux de Keara Sroka. Il laisse dans le deuil sa fille: Kathleen, son père Oscar Cloutier, ses frères Ronald et Raymond, une soeur Gisèle. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Vandelac 4340, rue St-Denis à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Paul-Emile) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Paul-Emile Constantineau, époux de Sédulie St-Onge. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 est, rue Beaubien, à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORDATO (Maria) — A Montréal, le 17 mai 1867, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Palmo Michele Cordato, née Maria Rubina Fasciano et mère de Frank, Nicola, Mme Gérard Lapointe (Rose), Roberto, Mme Albert Memi (Ida), Tony, Michele. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. 292, rue Jean-Talon Est pour se rendre à l'église St. Mark's United Church, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière du Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEAUDELIN (Maria) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Trefflé Deaudelin, née Maria Lemieux, mère de Trefflé, Lucien, Marie et Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Gérard) — Accidentellement, à Repentigny, le 17 mai 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gérard Deslauriers, célibataire, fils de feu Donat Deslauriers et de feu Joséphine Tremblay, demeurant à 197, rue Ste-Thérèse, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne 222, rue Notre-Dame-des-Champs Repentigny pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 9 h. 45, et de là au cimetière de St-Martin où un libera sera chanté vers 11 h. 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Alice) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Alice Desrochers, autrefois de Ville St-Laurent, fille de feu Napoléon Desrochers et de Marie-Louise Alarie, demeurant à 10,710 Meunier. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin 518, rue Rachel est à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Emma) — A Bourget, Ontario, le 16 mai 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Joseph Drouin, née Emma Bussières. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, à 10 heures en l'église du Sacré-Coeur, de Bourget. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Ida) — A Montréal, au Foyer St-Joseph, le 17 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Rosario Dufresne, née Ida Morin. Elle laisse dans le deuil son frère Louis-Philippe ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gaspard & Petit, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Pie-de-Bagot, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIBERT (Casimir) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 83 ans 2 mois, est décédé M. Casimir Galibert, industriel bien connu de Montréal, époux de feu Rita Hervieux. Il était le fils de feu Paul Galibert et de feu Eulalie Galibert. Il laisse dans le deuil 2 filles, Mme Emile St-Germain (Gilberte), Mme Clarence Kennedy (Yvette), de Québec : 1 fils, Jean ; 2 gendres, 1 bru, Berthe ; 5 petits-enfants ; 1 soeur, Mme Georges Beaulieu (Eulalie) ; 1 frère, Frédéric. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650, chemin Côte-des-Neiges à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Armand) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Girard, époux d'Armande Landry, père de Claude, André, Réal, Albert, Jean, Gilles. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Wilfrid) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Wilfrid Gratton, pensionnaire de la Commission de transport de Montréal, époux de Graziella Lebeau et père de Réjean, demeurant 6621, avenue de Chateaubriand. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 6662, rue St-Denis, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Angéline) — A La Salle, le 17 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Angéline Sénécal, épouse de M. Napoléon Lacombe, ex-sergent de police de La Salle, demeurant à 83, 65e avenue, La Salle. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 512, rue de l'Eglise, Verdun à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Télesphore où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADANSKY (Bill) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé Bill Ladansky. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit 2102, rue Fullum à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Octave) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Octave Lahaie, époux de feu Marie Davidson, demeurant 830-Agnès, appt D. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Messes Anniversaire

RIGAZIO (Jacques) — 3e anniversaire, paroisse St-François-d'Assise. Une messe sera célébrée, le 20 mai 1967, à 7 h. 30, pour le repos de l'âme de Jacques Rigazio. Hommage de son épouse et ses deux filles : Jeanne et Nicole.

LAMOTHE (D.-A.) — Le 16 mai 1967, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 70 ans, est décédé M. D.-A. Lamothe, époux de feu dame Laurette Matte, demeurant 80 Saint-Gilbert, Lauzon. Les funérailles ont eu lieu vendredi à 10 heures à l'église de Lauzon, et l'inhumation au cimetière de Sorel. La dépouille mortelle fut exposée à 203 St-Joseph, Lauzon. Direction des funérailles, Gilbert et Turgeon Ltée, 9 Commerciale, Lévis.

LANOIX (Corinne) — A l'hôpital Notre-Dame, le 17 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Corinne Tremblay, épouse de feu Armand Lanoix. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier ouest à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Lucienne) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Emmanuel Lanthier, née Lucienne David, demeurant 8321, St-Denis, mère de Lucien, Mme Armand Gravel (Irène), Mme Jean-Claude Légaré (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boulevard Henri-Bourassa est à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENDEAU (Agnès) — Subitement, à Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Hector Laurendeau, née Agnès Bruneau, demeurant 7796, avenue Wiseman, mère bien-aimée d'Adèle, Mary et Susan. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 781, avenue Ogilvy (Parc Extension) à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Aline) — A Sorel, le 16 mai 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Albert Lefebvre, née Aline Chagnon, autrefois de Verchères, demeurant à l'hôpital Général de Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mandeville et Mineau 80, rue Charlotte, Sorel pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Célina) — A Repentigny, le 18 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Zotique Major, née Célina Corbeil, demeurant 723, rue Gagnon, Terrebonne. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire St-Louis, 939, rue St-Louis, Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Albertine) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 66 ans est décédée Albertine David, épouse de Gaudias Marquis, mère de Mme René Plaisance (Réjeanne). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Didier) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Didier Martin, époux d'Irène Tessier; il laisse dans le deuil 1 fille : Mme Richard Cusson (Huguette), 4 fils : Rodolphe, Marcel, Denis, André; 6 soeurs : Marianne, Colombe, Rita, Jeanne, Lucille, Thérèse; et 4 frères : Henri, Louis, Georges, Edgar, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 5650, chemin Côte-des-Neiges à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYRAND (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie-Jeanne Blette, épouse de Louis Mayrand ; demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Flora) — A Chambly, le 16 mai 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Charles Meunier, née Flora Lemonde, demeurant 6688, chemin Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers 20, rue Des Carrières, Chambly pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Mathilde) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 83 ans, est décédée Mathilde Meiger, épouse de feu Alphonse Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, aux salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5503 ouest, boul. Gouin, à 9 h. 30 et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Joseph) — A St-Benoit, comté des Deux-Montagnes, le 16 mai 1967, à l'âge de 93 ans, est décédé docteur Joseph Page, ex-maire de St-Benoit, ex-coroner du comté des Deux-Montagnes, époux d'Alice Mignault, demeurant rue St-Jean-Baptiste, St-Benoit. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre part

Constitution: Québec doit prendre les devants

expo67
Pages 13 à 15

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

DERNIÈRE ÉDITION 10¢ Montréal, vendredi 19 mai 1967 / Quatre-Temps / 83e année, No 116 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : doux, généralement nuageux avec averses / Min. 45 / Max. 65

Davie Fulton recherche l'appui d'un leader québécois • Page 41

— John Robarts

par Luc BEAUREGARD
de notre bureau d'Ottawa

TORONTO — Malgré les réticences fédérales, rappelées avec insistance hier par l'opposition libérale et néo-démocrate à l'assemblée législative ontarienne, le premier ministre John Robarts fonce : dès la fin du débat amorcé hier à Queen's Park, il invitera formellement les gouvernements du Canada à participer après l'Expo, en novembre prochain, à Toronto, à une conférence constitutionnelle de deux jours, dite "La Conférence de la Confédération de demain".

"Il appartient à la province-soeur du Québec de lui servir d'interprète auprès du reste du Canada anglais et de prendre les devants", a-t-il dit en exposant hier au parlement de Toronto les origines de son projet, ses justifications et sa nature exacte.

M. Robarts a parlé pendant près d'une heure sur le ton calme qu'on lui connait. Et s'il maintient sa proposition, ce n'est pas sans y mettre toutes les formes pour la rendre acceptable au gouvernement fédéral. Ainsi, ces invitations seront adressées aux gouvernements et non aux premiers ministres, de sorte que M. Pearson puisse au moins déléguer des représentants s'il ne daigne pas assister lui-même à la conférence.

M. Robarts insiste aussi sur le fait qu'on n'y fera pas le procès du gouvernement central mais que l'unique objectif de la rencontre sera de réfléchir calmement à l'avenir du pays, sans problème précis en tête et sans l'habituelle atmosphère de crise des conférences fédérales-provinciales.

La conférence générale de deux jours ne visera qu'à explorer à vol d'oiseau le vaste domaine constitutionnel et donnera naissance à une série de conférences précises, ou séminars.

A l'ordre du jour, M. Robarts propose : 1 — L'examen des faiblesses de la confédération ; 2 — L'examen des objectifs du Canada ; 3 — L'examen des mecanismes fédéraux-provinciaux en inter-provinciaux ; 4 — L'examen des relations entre Canadiens anglais et Canadiens français.

Pourquoi dès maintenant ?

Le premier ministre ontarien a insisté longuement sur les raisons qui le poussent à tenir des

Voir QUEBEC en page

La force d'urgence de l'ONU au Moyen-Orient a cessé d'exister



téléphoto UPI

Le président Charles de Gaulle et le premier ministre Johnson durant leur entretien hier.

Paul Martin en désaccord avec la décision d'U Thant

d'après Reuter, PC

La force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient a cessé d'exister à 10 h. ce matin, heure avancée de l'Est, a-t-on appris de sources autorisées à Tel Aviv, en Israël.

On apprend également de Gaza que les casques bleus ont commencé à se replier de la frontière égypto-israélienne et du territoire de Gaza à 10 h. ce matin. Le général Rikhye, commandant de la force internationale, avait transmis à ses officiers supérieurs, quelques heures plus tôt, les instructions de retrait données par U Thant.

Selon ces informations, le drapeau de l'ONU devait être abaissé aux installations de l'ONU dans l'enclave de Gaza et dans le Sinaï égyptien. Les photographes sont accourus au poste de contrôle d'Erez, à l'extrémité nord de l'enclave de Gaza, pour croquer sur le vif cet acte symbolique marquant la fin de la force de paix créée il y a 11 ans.

Les "casques bleus", a-t-on appris, avaient reçu l'ordre de se retirer de tous leurs postes d'observation et de leurs positions à 10 h. ce matin. "La FUNU a cessé d'exister," ont dit ces informateurs.

Les forces de l'ONU occuperont maintenant les casernes en attendant leur rapatriement. Cette force comprend environ 3,400 hommes, dont 800 Canadiens. Ceux-ci s'occupent du maintien de la base et seraient les derniers à partir.

Declaration de Thant à l'ONU

Le secrétaire général des Nations unies, U Thant, a déclaré devant l'Assemblée générale que c'est "avec regret" qu'il avait ordonné l'évacuation des casques bleus de Gaza.

Cette décision, prévue depuis déjà quelques jours, a toutefois été critiquée par certains membres de l'ONU, notamment par le Canada.

M. Thant a dit que les derniers événements dans le Moyen-Orient lui inspirent la "plus grande inquiétude" mais qu'il ne pouvait pas agir autrement à la suite de la demande de la République arabe unie.

Il a exprimé l'espoir, dans le rapport qu'il a soumis à l'Assemblée générale sur le retrait de la force d'urgence de l'ONU, "que les deux côtés" feront maintenant preuve du plus grand calme devant cette situation nouvelle qui reste "lourde de danger".

Le retrait de la force d'urgence, ajoute-t-il, rétablit iné-

VOIR L'ONU en page 2

Les préparatifs de guerre continuent au Moyen-Orient

d'après Reuter, PA,UPI,AFP

Les pays arabes et Israël continuent de masser des troupes aux frontières et le commandant en chef des forces égyptiennes a indiqué que ses troupes sont prêtes à mener "la guerre sainte" en territoire israélien.

Alors que la tension grandit d'heure en heure, il semble que les forces égyptiennes ont commencé à remplacer les "casques bleus" des Nations unies le long de la frontière avec Israël.

Au Caire, le journal "Al Ahram" a indiqué aujourd'hui que l'Egypte a demandé le retrait de la force d'urgence de l'ONU de la péninsule du Sinaï afin de garder le secret des mouvements de troupes égyptiennes, maintenant concentrées en masse dans cette région.

Le général Abdel Mohsen Mortagi, commandant des forces terrestres égyptiennes, a déclaré que le remplacement des "casques bleus" par ses troupes se déroule "selon les plans prévus".

"Nous avons suffisamment de forces pour repousser toute agression d'Israël contre la Syrie ou tout autre pays arabe," a-t-il dit. Il a toutefois ajouté que l'Egypte ne se battrait que si Israël attaquait la Syrie ou un autre pays arabe.

Israël mobilise

Cependant, on apprend à Jérusalem de sources fiables qu'Israël a commencé la "mobilisation partielle" de ses forces armées. Les autorités officielles se contentent de dire que "les mesures nécessaires ont été prises pour faire face à la situation".

Si l'on en croit le quotidien égyptien "Al Ahram", trois divisions israéliennes se dirigent actuellement en direction de la frontière égyptienne. Le journal rapporte que 11 brigades israéliennes réparties en trois groupes s'étaient massées il y a trois jours à proximité de la frontière syrienne et qu'un certain nombre de ces brigades convergeaient maintenant vers la frontière égyptienne. Il ajoute que les escadrilles israéliennes se concentreraient sur des aérodromes proches des frontières de la RAU.

Mais à Tel Aviv, les journaux affirment que la situation reste calme à la frontière de Gaza. Les troupes de l'ONU se trouvent toujours aux avant-postes et les fermiers continuent de travailler aux champs, du côté israélien. Les derniers événements ont prouvé, ajoute-t-on à Tel Aviv, que Nasser résiste moins qu'on ne pouvait le croire aux incitations des Syriens et cela constitue une source grave d'inquiétude pour l'avenir.

Mais, souligne le "Jerusalem Post", reflétant généralement le point de vue gouvernemental, "ni Le Caire ni Damas ne doivent se faire d'illusions . . . Le gouvernement israélien réagira de la façon la plus énergique et par les méthodes qu'il estimera nécessaires à tout renouveau d'activité des bandes terroris-

Voir PREPARATIFS en page 2

Le Québec enverra des techniciens en stage à l'Institut nucléaire de France

par Pierre SAINT-GERMAIN
Correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Le Québec enverra sous peu des techniciens et des scientifiques faire des stages de formation au Centre d'études nucléaires de Saclay, en banlieu de Paris.

Au sortir d'une audience d'une demi-heure avec le premier ministre français, M. Georges Pompidou, le chef du gouvernement québécois a confirmé cette intention que l'on avait pu déceler au cours de la visite qu'il a faite ce matin à Saclay.

Même si le système dont sera doté le centre de Gentilly, construit par le Québec en collaboration avec l'Agence canadienne d'énergie atomique, est incompatible avec celui de Saclay, M. Daniel Johnson estime que le Québec a tout intérêt à y envoyer des stagiaires.

"Nous ne sommes qu'aux débuts de l'ère atomique a-t-il noté, ajoutant que les méthodes scientifiques peuvent être appelées à changer.

"Il est souhaitable, de toute façon, que nous permettions aux nôtres d'acquérir en France de l'expérience dans le domaine des applications pacifiques de l'énergie nucléaire," a souligné le premier ministre.

Cette déclaration ouvre un vaste champ de collaboration avec la France qui poursuit un grand effort dans le domaine de la recherche nucléaire civile. Le centre de Saclay travaille en liaison avec l'électricité de France en vue du développement des centrales thermo-nucléaires.

On a remarqué ce matin que M. Jean-Paul Gignac, commissaire de l'Hydro-Québec, se tenait aux côtés de M. Johnson et prenait un vif intérêt à la visite du centre, notamment de l'institut national des siences et techniques nucléaires qu'abrite l'important complexe de Saclay.

A la question de savoir si des spécialistes nucléaires français pourraient collaborer aux travaux de Gentilly, M. Johnson n'a pu donner de précisions.

Immédiatement après ce crochet à Saclay, où il a été accueilli par M. Roland Masse, directeur adjoint du centre, M. Johnson a regagné Paris en vitesse dans la DS noire à pavillon fleurdelysé, qui précède le cortège officiel d'une quinzaine de voitures escortées par un impressionnant bataillon de motards.

C'est après sa rencontre avec M. Schumann, que le premier ministre s'est d'autre part rendu à la Délégation générale du Québec avec le délégué général, M. Jean Chapdelaine, où il offrait un déjeuner de plus de 40 couverts à des personnalités du monde de la politique, des affaires, de l'industrie, de la culture.

On remarquait notamment la présence de MM. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur, et Yvon Bourges, secrétaire d'Etat (coopération) auprès du ministre des Affaires étrangères, Hervé Alphant, secrétaire général du Quai d'Orsay, Albert de Boissieur, directeur à Paris du groupe Schneider, dont l'intérêt pour SIDBEC est connu, J. C. Arnaud, président de "Cellulose du pain", Pierre Guillaumat, de l'ERAP, importante entreprise de recherches et d'activités pétrolières. De plus, l'am-

Voir TECHNICIENS en page 2

La grève tournante de l'Hydro frappe Montréal

La grève tournante de l'Hydro-Québec a frappé la métropole à deux reprises en moins de 24 heures. Durant plus de 12 heures, 6000 citoyens du secteur Ahuntsic, à Montréal, ont été privés d'électricité à la suite du bris d'un câble à l'intersection des rues Hamel et Prieur. Ce matin, à 6 h. 47, le parc industriel de Lachine, emplacement de 35 compagnies, a également été atteint d'une panne d'électricité et il en était encore ainsi à midi.

Vers 1 h., hier après-midi, un câble de 12,000 volts s'est sectionné et il n'a été réparé qu'à 3 h., cette nuit. Les habitants du secteur privé d'électricité ont réagi très diversement. Certains ont subi l'inconvénient avec une certaine bonne humeur; d'autres, par contre, ont exprimé leur indignation devant la lenteur des réparations.

Au parc industriel de Lachine, situé entre les rues Côte-de-Liesse, Dalton Road, 55e avenue et les voies ferrées du CN, privé d'électricité depuis ce matin, la situation ne devait revenir normale que vers 3 h. cet après-midi, selon un porte-parole de l'Hydro. La grève tournante aura donc frappé la région du Saint-Laurent, incluant Montréal, durant 24 heures et des secteurs résidentiel et industriel ont été touchés par cet arrêt de travail.

Commentant l'incident qui a privé d'électricité un grand secteur du nord de Montréal, le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré : "des bris de câbles électriques surviennent tous les jours. Parce que les employés de l'Hydro sont en grève tournante, ils doivent subir le blâme des gens pour une défectuosité techni-

Voir HYDRO en page 2

—Optimisme des dirigeants syndicaux
—Bris d'un fil à haute tension à Montréal

—Page 15

L'Expo durera deux jours de plus

Le Bureau international des expositions, à Paris, autorise les autorités de l'Expo 67 à laisser les terrains ouverts aux visiteurs deux jours de plus, après les six mois réglementaires.

C'est ce que vient d'annoncer, M. Jean-Claude Delorme, secrétaire général de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, qui assistait à la dernière réunion à Paris. M. Delorme a ajouté que depuis l'ouverture de l'Expo, plusieurs membres du Bureau international des expositions ont visité l'Expo et en sont revenus enchantés.

"Je dois préciser", a dit M. Delorme que l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 avait obtenu le même privilège, mais qu'il s'agissait tout de même d'un précédent et que le

Voir EXPO en page 2

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
196,801
aujourd'hui (à 13 h.)
70,036
jusqu'à 13 h.
5,234,054

• Historique de la force de l'ONU au Moyen-Orient
• Les troupes en présence
— Page 10

AUJOURD'HUI

L'affaire Sicotte

Il est possible que les noms de deux procureurs de la Couronne et ceux de deux officiers supérieurs de la Sûreté provinciale, qui avaient été inclus par le juge Irénée Lagarde dans les plaintes de conspiration portées contre quinze policiers accusés d'avoir molesté Louis Sicotte, soient tout simplement biffés du dossier.

— Page 8

Des hausses de salaires obligatoires

La Commission du salaire minimum a décidé que des hausses de salaires soient accordées aux employés des établissements hôteliers de la province ainsi qu'à ceux des hospices, des foyers pour vieillards, des services du culte, des institutions religieuses, des collèges et des presbytères. Cette hausse varie entre $0.10 et $0.26 l'heure à compter du 1er juin prochain.

— Page 22

"L'épuisement du syndicalisme"

A l'issue du congrès d'orientation que viennent de tenir les Métallurgistes unis d'Amérique à Toronto, l'envoyé spécial de LA PRESSE, Jacques Lafrenière, conclut dans une analyse que le syndicalisme canadien souffre momentanément d'épuisement.

— Page 41

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Bandes dessinées / 23
Calendrier des pionniers / 27
Courrier "Que faire?" / 18
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Immeuble / 54
Loisirs et récréation / 23
Mots croisés / 44
Nouvelles internationales / 10
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 20
Spectacles et concerts / 34 à 37
Sports / 29 à 33
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 21

CKAC 73

Demain dans
le magazine de LA PRESSE
Le bricoleur qui devient industriel
•
Images de la cabane au Canada
•
Sciences sociales : une faculté à la mode

Les GIs envahissent la zone démilitarisée --La guerre est au seuil du Nord-Vietnam

D'après Reuter, PA, AFP, UPI

Des fusiliers marins des Etats-Unis et des troupes sud-vietnamiennes ont envahi, hier, la zone démilitarisée, apportant pour la première fois la guerre terrestre au seuil même du Nord-Vietnam.

Levant enfin une mesure de sécurité prise il y a quelque temps, un porte-parole des Etats-Unis a révélé, aujourd'hui, que 3,500 "marines" américains et hommes de troupes sud-vietnamiens ont envahi le secteur sud de la zone soi-disant démilitarisée qui s'étend sur dix milles de largeur entre le Sud et le Nord-Vietnam. L'opération s'est effectuée par camions, par hélicoptères et par péniches de débarquement.

Un correspondant de Reuter dit que cette attaque est considérée à Dong Ha comme "une escalade significative des opérations terrestres". Par contre, un correspondant de la Presse associée affirme qu'un fonctionnaire du haut commandement militaire a Saïgon lui a dit que cette initiative ne représentait aucun changement dans l'attitude des Etats-Unis en ce qui concerne la guerre du Vietnam.

Une opération de ratissage

Le même fonctionnaire explique que la zone démilitarisée est utilisée par l'ennemi, tant au nord qu'au sud de la rivière Hen Hai qui partage la zone en deux. "Pourquoi cette zone devrait-elle être considérée comme un sanctuaire pour un côté seulement, demande-t-il. Je ne comprends pas."

L'objectif américain, dans les circonstances, dit le fonctionnaire, est de mener à bien une "opération de ratissage" dans la zone. "Nous allons la nettoyer, ajoute-t-il, et notre séjour dans le secteur ne se prolongera pas plus qu'il ne faut."

Les premiers engagements qui se sont déroulés depuis le début des trois opérations simultanées dans la partie sud de la zone démilitarisée ont fait jusqu'à présent 87 morts du côté nord-vietnamien, a précisé à Saïgon le porte-parole américain. En outre, 84 soldats nord-vietnamien ont été faits prisonniers, 15 armes individuelles et 9 armes collectives capturées. L'évacuation des civils a été entreprise dès jeudi.

Autres opérations

Les bombardiers américains ont effectué 116 missions aériennes au-dessus de la zone démilitarisée hier. Un porte-parole

Voir GIS, en page 2

L'URSS fournit au Nord-Vietnam des fusées qui peuvent atteindre Saïgon et les porte-avions de la 7e flotte

—Page 10

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

que. Ce n'est pas juste".

Nouvelles mesures

De plus, si les offres que l'Hydro-Québec doit présenter au Syndicat canadien de la fonction publique ne sont pas jugées satisfaisantes, ordre sera donné aux 8,000 employés de l'Hydro de ne plus faire des heures supplémentaires et ce, jusqu'à la fin de la grève tournante entreprise le 8 mai dernier.

C'est ce qu'a annoncé, hier soir, M. Claude Mérineau, alors qu'il prenait la parole à une assemblée du Conseil du travail de Montréal. Le directeur de la grève s'est également montré très satisfaisant des résultats obtenus jusqu'à maintenant par cette grève nouvelle formule.

Réactions des abonnés

A Ahuntsic, plusieurs familles ont dû quitter leur domicile pour se rendre chez des parents et des amis. "Pour souper, j'ai mangé des biscuits soda et du thé froid", a déclaré un individu. Un autre a dit : "Pas de télévision, c'est plat à en crever, mois je m'en vais à l'Expo". M. et Mme Beaudette, de la rue Curotte, ont pris la chose plus au sérieux. "Les grévistes ne sont pas raisonnables de créer de tels inconvénients à des gens qui n'ont rien à voir dans le conflit."

Vers 9 h. 30, hier soir, soit huit heures après le début de la panne, quelques grévistes ont exprimé l'avis que des offres substantielles de la part de l'Hydro pourraient accélérer les réparations. Il semble également, selon un porte-parole de l'Hydro, qu'une telle réparation peut durer au maximum 2 heures de travail.

La grève tournante se poursuit aujourd'hui dans les régions du Richelieu et des Cantons de l'Est, depuis les frontières de l'Ontario et des Etats-Unis jusqu'à Victoriaville.

A compter de midi, 200 employés de la région du Saguenay ont débrayé dans le cadre de la grève tournante pour les prochaines 24 heures. Pour la quatrième fois, depuis le 8 mai, 2000 employés de la région du Richelieu ont également quitté le travail pour appuyer la demande du syndicat qui désire une augmentation substantielle de salaire, et de meilleures conditions de travail.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

bureau n'entendait pas en faire une règle générale. Cependant, par suite de la visite de ces quelques délégués à Montréal, ma requête s'en est trouvée simplifiée d'autant".

Les 28 et 29 octobre, journées durant lesquelles l'Exposition demeurera ouverte, sont un samedi et un dimanche.

Jusqu'à maintenant, le bureau n'a autorisé qu'une période de 183 jours pour la tenue d'expositions universelles. Le pays où a lieu l'exposition peut choisir comme il l'entend la date d'ouverture. Mais dans le cas de l'Expo 67, qui a été ouverte officiellement vendredi le 28 avril, le jour de fermeture devait être aussi un vendredi.

Or, par suite de l'autorisation, l'Expo 67 fermera ses portes un dimanche soir et il est fort possible que ces deux jours additionnels permettent à un million de visiteurs de plus de voir l'Expo, surtout si on se base sur les records d'assistance des premiers jours.

TECHNICIENS

SUITE DE LA PAGE 1

bassadeur canadien, M. Jules Léger, assistait à cette première réception offerte à la Délégation générale depuis l'arrivée de M. Johnson.

Ce déjeuner a été suivi d'un entretien de 45 minutes avec le chef du gouvernement français, M. Georges Pompidou, à Matignon. A l'issue de l'entrevue, M. Daniel Johnson a déclaré qu'il avait continué avec M. Pompidou l'examen des rapports entre la France et le Québec dans les domaines culturel, éducatif, scientifique, technique et économique.

Ce déjeuner devait être suivi d'une importante audience de M. Johnson chez le premier ministre Pompidou, à l'hôtel Matignon, cet après-midi. Le programme de cet après-midi comprenait deux autres audiences : chez le ministre de l'Industrie, M. Olivier Guichard, et chez le ministre chargé du Plan et de l'Aménagement, M. Raymond Marcellin.

La journée se termine ce soir par une grande réception à la Délégation générale du Québec.

Hier, le premier ministre Daniel Johnson avait déclaré, à l'issue d'un déjeuner offert en son honneur par le président de Gaulle, que jamais auparavant un gouvernement français n'a fait preuve d'autant de compréhension et d'amitié envers le Québec.

Encore faut-il savoir que le premier ministre du Québec n'avait pas encore, lorsqu'il a prononcé ces mots, terminé sa journée.

Plus tard, c'était un dîner offert par le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Maurice Couve de Murville, dîner d'où il est sorti heureux, mais, cette fois, tacite, se contentant de déclarer qu'il était "optimiste" sur les résultats des conversations qu'il avait eues jusque-là avec plusieurs ministre du gouvernement français.

Aujourd'hui, la série d'entretiens, de réception et de visites s'est poursuivie.

D'ici la fin de sa visite officielle de quatre jours en France, M. Johnson aura deux autres entretiens avec le président de Gaulle, en plus de celui d'hier.

Aujourd'hui, il a rencontrer plusieurs autres ministres, en vue de découvrir de quelle façon la France peut contribuer le mieux à seconder le Québec dans son développement...

Il a, notamment, vu le ministre d'Etat à la Recherche scientifique, M. Maurice Schumann ; le ministre de l'Industrie, M. Olivier Guichard ; et le ministre du Plan économique, M. Raymond Marcellin.

Avec M. Schumann, le premier ministre du Québec a discuté notamment les possibilités d'envoi de stagiaires québécois à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires de Saclay, qui forme des savants atomistes et que M. Johnson avait visité dans la matinée.

A Saclay, les études et recherches portent surtout sur la production d'électricité basée sur l'uranium naturel. On commence maintenant à utiliser l'uranium enrichi. La production est suffisante pour les besoins civils et militaires.

A midi, M. Johnson a offert un déjeuner de 47 couverts dans les nouveaux locaux de la délégation du Québec en France.

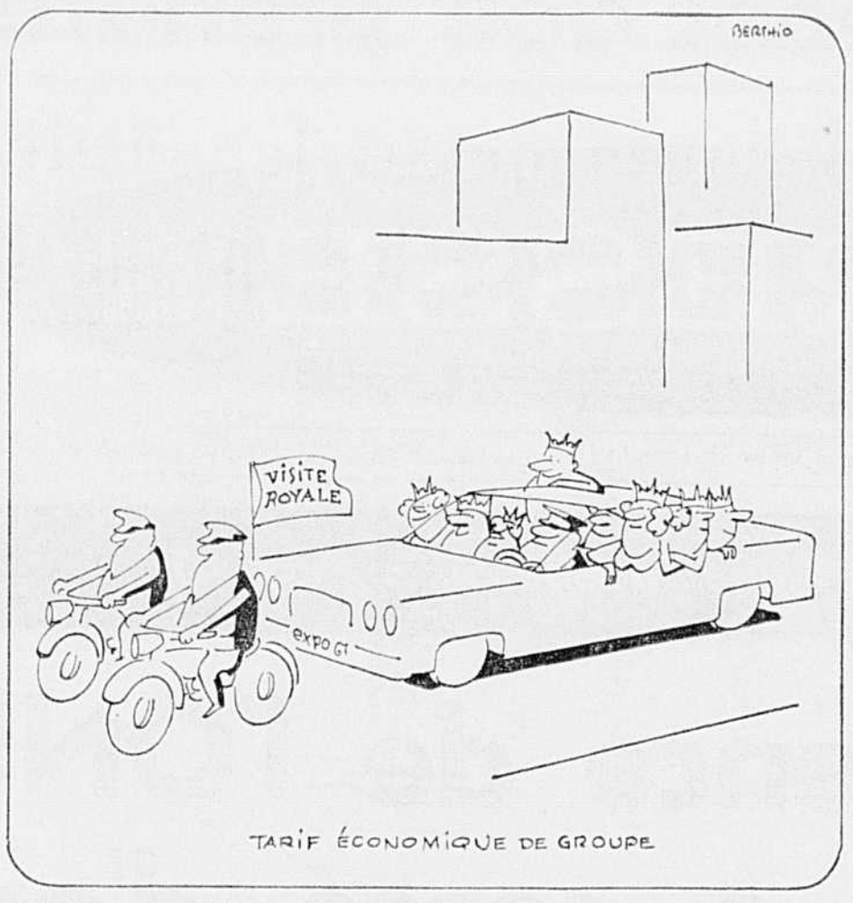
Cinq membres du gouvernement français figuraient parmi les convives : MM. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles; Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères; Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à la Coopération; et André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

On notait également la présence d'un grand nombre d'hommes d'affaires.

Jusqu'ici, la visite de M. Johnson a été extraordinaire par la qualité et le nombre des personnalités françaises que lui et les proches collaborateurs qui l'accompagnent ont rencontrées. Jamai, croit-on, un chef politique du Québec, sinon du Canada tout court, n'a été accueilli en France de façon aussi impressionnante. Ces rencontres se sont déroulées sous le signe d'une chaleureuse compréhension.

Peu après son premier entretien avec le président de Gaulle, M. Johnson avait déclaré que le Québec favorise tout système propre à accroitre les relations entre les pays de langue française dans le monde.

Il faut épargner aux Canadiens français, avait-il dit, le terrible mal de la claustrophobie.



PREPARATIFS

SUITE DE LA PAGE 1

tes venant de Syrie comme de Gaza".

Du côté égyptien, le gouverneur militaire du territoire de Gaza a annoncé ce matin que tout le secteur qui devrait être évacué par les "casques bleus" allait être transformé en un camp retranché pour l'armée de libération palestinienne, appuyée par les milices populaires.

Devant tous ces préparatifs de guerre et avec le retrait prochain des forces de l'ONU, les observateurs estiment qu'il suffirait peut-être d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres et enflammer tout le Moyen-Orient.

GIs

SUITE DE LA PAGE 1

américain dit que la DCA ennemie a descendu un A4 Skyhawk et un F8 Crusader de l'Aéronavale mercredi. Les deux pilotes sont portés disparus. Ceci porte à 544 le nombre d'appareils abattus au Nord-Vietnam depuis le début de l'offensive aérienne.

Un correspondant soviétique à Hanoï rapporte qu'au moins sept avions américains ont été descendus au-dessus de la capitale nord-vietnamienne aujourd'hui, et que l'un d'entre eux s'est écrasé au milieu d'une rue de la ville. Le correspondant ajoute que le pilote de ce dernier appareil a atterri en parachute à quelques pas de l'endroit où s'est écrasé son appareil. Il était affreusement blessé et il a été transporté à l'hôpital. D'autres pilotes américains ont été capturés vivants dans la banlieue d'Hanoï, dit encore le correspondant.

Toujours selon Evgeny Kobelev, le correspondant en question qui travaille pour TASS, les Américains ont effectué un raid directement sur Hanoï. Il dit avoir vu les avions descendre au milieu de ce qu'il appelle un déploiement sans précédent de missiles antiaériens.

Kobelev dit que des appareils américains ont largué des missiles en direction du "quartier de la ville où résident les diplomates", et que plusieurs vietnamiens de ce quartier ont été blessés. Dans d'autres parties de la ville, "plusieurs civils sont morts", dit Kobelev.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

maintenant cette conférence, ce que lui reprochent ses adversaires à la Chambre, notamment les libéraux qui, en Ontario, sont solidaires de leurs collègues fédéraux. (M. Pearson a dit à plusieurs reprises qu'il ne fallait pas songer à tenir une conférence constitutionnelle avant d'effectuer tous les travaux préparatoires nécessaires.)

Selon M. Robarts, le temps est venu d'aller au fond des choses : C'est tout le système qu'il faut remettre en question. Le centenaire du Canada a justement procuré le ton, le climat, la bonne foi nécessaires à ces discussions en profondeur, et il faut en profiter.

Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus d'un geste-surprise de sa part, puisqu'il y a deux ans il a créé une commission d'étude sur la confédération, qu'en octobre 1966 il déclarait à Ottawa qu'il faudrait bientôt reviser toute la constitution et qu'un peu plus tard il s'est ouvert encore davantage de ses projets à Montréal.

Enfin, souligne-t-il, les arrangements fiscaux ont été reconduits pour deux ans à la dernière conférence fédérale-provinciale. Le temps est donc d'autant plus propice que le problème de la fiscalité est écarté et que personne n'en a remporté une victoire. La psychose de la victoire sera absente, pour une fois.

Pourquoi une conférence ?

M. Robarts a longuement insisté sur la nécessité de tenir une conférence, principe sur lequel tous tombent d'accord à Queen's Park.

Depuis 20 ans, dit-il, les services gouvernementaux se sont accrus considérablement, certains tombant sous la juridiction provinciale, d'autres sous la juridiction fédérale, d'autres enfin tombant "entre les deux". Dans ces derniers cas, ce sont les conférences fédérales-provinciales qui orientent notre fédéralisme. Notre fédéralisme évolue sans que jamais nous ne nous arrêtions aux questions fondamentales. Nous tâtonnons à chaque fois qu'un problème précis se présente. La conférence constitutionnelle nous permettra finalement de nous attaquer aux vrais problèmes.

Pourquoi l'Ontario ?

Je ne crois pas outrepasser ma juridiction, affirme M. Robarts. C'est une conférence-dialogue où aucune décision finale ne sera prise et pour laquelle il n'y a pas de précédent.

L'Ontario a une place historique importante dans la confédération et il n'y a rien de plus normal que ce soit cette province qui prenne l'initiative. Même, ce fait est susceptible d'atténuer les frictions auxquelles on est habitué d'assister aux réunions convoquées par Ottawa.

Il y a aussi les liens traditionnels entre l'Ontario et le Québec. Ce sont deux provinces voisines, de taille semblable et qui ont un grand nombre de problèmes communs. L'ontario a donc un rôle spécial à jouer en tant qu'interprète sympathique des vues du Québec auprès du reste du Canada anglais. Cela dit, il n'est pas question d'un axe Ontario-Québec pour changer la confédération dans le sens de leurs seuls intérêts.

Reproches de l'opposition

L'opposition à l'assemblée législative de l'Ontario est d'autant plus violente qu'elle est peu nombreuse. Après 24 ans au pouvoir, le parti conservateur dispose encore de 78 des 108 sièges à la Chambre ; on compte 22 libéraux et 8 néo-démocrates.

Le chef libéral, M. Robert Nixon, reproche à M. Robarts de mener son projet sans se soucier du gouvernement fédéral. De son côté, le chef néo-démocrate, M. Donald MacDonald, fait valoir que tous les Canadiens veulent avoir le temps de se préparer avant de participer à une réunion constitutionnelle. Il cite même Claude Ryan qui parle de 1970.

Le débat à la Chambre ontarienne, auquel devaient participer 36 députés, devait prendre fin aujourd'hui.

L'ONU

SUITE DE LA PAGE 1

vitablement la confrontation armée entre la RAU et Israël, et élimine l'influence stabilisatrice d'une force internationlae stationnée sur la frontière des deux pays.

Dans son rapport à l'Assemblée générale, le secrétaire général U Thant explique sa décision par les trois considérations suivantes: 1) La FUNU ne pouvait rester en place et fonctionner sans le consentement du pays hôte; 2) il fallait éviter de mettre en danger les contingents constituant la force de l'ONU; 3) devant une demande d'évacuation provenant du pays hôte, il n'y avait pas d'autre choix que d'obtempérer, "sinon, c'eut été mettre en cause la souveraineté du gouvernement de la R.A.U sur son propre territoire".

Vive réaction de Paul Martin

La réaction la plus vive à la décision de M. Thant d'accéder à la demande de l'Egypte est venue de M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures. Au cours d'une conférence de presse donnée hier à Ottawa, M. Martin a déclaré que la force ne pouvait pas être dissoute à la seule requête de l'Egypte. Cette décision, selon lui, aurait dû être prise par l'Assemblée générale car c'est cet organisme qui avait établi la force d'urgence.

M. Martin a pris soin de préciser qu'il ne suggérait pas à l'Assemblée de renverser la décision du secrétaire général, mais il a indiqué que la plupart des membres de l'ONU, y compris les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, partageaient le point de vue du Canada sur le fait que l'Assemblée générale devrait avoir le dernier mot.

Le ministre canadien a ajouté qu'il tentait d'organiser une réunion du Conseil de sécurité "afin d'étudier les conséquences du retrait de la force sur le maintien de la paix au Moyen-Orient".

M. Martin a aussi proposé à l'ONU et à Israël que la force d'urgence se transporte du côté israélien de la frontière.

Déclaration de l'ambassadeur israélien

L'ambassadeur israélien à Ottawa, M. Gershon Avner, a déclaré aux journalistes, après s'être entretenu avec M. Martin, que son pays souhaiterait le maintien de la force d'urgence. A Tel Aviv, un porte-parole israélien a exprimé l'avis que la question devrait être décidée par l'Assemblée, qui est actuellement en session extraordinaire.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, fut l'architecte de cette force d'urgence alors qu'il était ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de M. Louis St-Laurent. Ses efforts pour rétablir la paix au Moyen-Orient lui ont valu le prix Nobel de la paix.

Appui de l'Inde et de la Yougoslavie à Thant

On croit savoir, d'autre part, que l'Inde et la Yougoslavie, deux pays qui contribuent largement aux effectifs de la force d'urgence, ont encouragé M. Thant à prendre sa décision. En effet, ils auraient fait valoir auprès du secrétaire général que leurs troupes ne pouvaient demeurer sur le sol égyptien contre la volonté du gouvernement du Caire.

L'inciden aérien

Alors que la situation au Moyen-Orient provoquait toutes ces complications, M. Thant a protesté énergiquement auprès du gouvernement israélien contre un incident aérien au cours duquel deux chasseurs israéliens ont tenté d'obliger un avion de transport Caribou de l'ARC, affecté à la force de l'ONU, à atterrir en territoire israélien. Même si ces avions ont tiré des coups d'avertissement, le pilote canadien de l'avion, Robert J. Simpson, de Yorkton, Saskatchewan, a poursuivi sa route sans tenir compte de leurs menaces.

Dans un message au commandement de l'ONU à Caza, les Israéliens ont soutenu que l'avion de l'ARC avait "violé" leur espace aérien. Le général Rikhye, commandant de la force de l'ONU, qui était à bord de l'avion, a nié, dans un message aux autorités de Tel Aviv et au siège de l'ONU, que l'avion fût au-dessus du territoire israélien.

Dans sa note à l'ambassadeur d'Israël, M. Gideon Rafael, U Thant soutenait que "cet incident n'avait pas sa raison d'être, qu'il violait la ligne de démarcation d'armistice et ne pouvait qu'aggraver la situation déjà menaçante dans cette région".

Des Chinois en colère envahiraient Hong-kong

HONG-KONG. (AFP, UPI) — Le "Star", un journal de droite à Hong-kong, invoquant le témoignage de voyageurs arrivant de Chine, soutient aujourd'hui que "des milliers de gardes rouges à Canton menacent de franchir la frontière et d'envahir Hong-kong". Le journal ajoute que la colère gronde dans toute la province de Canton.

Par ailleurs, les manifestations contre la Grande-Bretagne ont repris, aujourd'hui, à Hong-kong où des milliers de travailleurs, d'étudiants et d'enfants se sont réunis pour protester contre le refus du gouverneur, sir David Trench, de recevoir hier, une délégation de politiciens et de syndicalistes de gauche.

Brandissant le "petit livre rouge" contenant les pensées de Mao Tsé-toung, et chantant des hymnes révolutionnaires, les manifestants ont gagné, dans un ordre parfait, la résidence du gouverneur dont les portes sont maintenant recouvertes d'affiches anti-britanniques. La police n'a pas eu à intervenir et la foule s'est dispersée en fin d'après-midi.

Une des affiches traitait les Etats-Unis de "tigre de papier", et la Grande-Bretagne de "chat de papier".

Malgré la requête de Pékin demandant à la Grande-Bretagne d'interdire l'accès du port de Hong-kong aux navires de guerre américains, le trafic maritime se poursuit aujourd'hui comme si de rien n'était. Un porte-parole américain dit que six navires des Etats-Unis se trouvent actuellement dans le port, et trois autres vont arriver en fin de semaine. Des sources fiables disent qu'il n'y a eu aucune interruption des visites de repos et de récréation que font à Hong-kong des militaires américains en service au Vietnam.

Par ailleurs, on apprend qu'une démarche diplomatique collective pour protester contre la mise à sac du consulat britannique de Changhaï est actuellement en préparation. Cette initiative résulte, croit-on savoir, de la lettre transmise hier par le chargé d'affaires britannique, M. Donald Hopson, au doyen intérimaire du corps diplomatique pékinois, l'ambassadeur de la République arabe unie. La lettre relate comment la résidence "d'un officier représentant, à Changhaï, le chargé d'affaires britannique fut envahie" par des manifestants protestant contre les événements de Hong-kong. Les biens et mobilier de l'officier ont été complètement détruits.

Celui qui a perdu un oeil connait la valeur de celui qui lui reste.

H. Herbert

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45
MAXIMUM : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est : généralement nuageux avec averses. Plus doux et vents légers de l'est à 15 milles en matinée, se changeant du nord-ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke : 45 et 65, Sainte-Agathe : 40 et 60.

Aperçu pour demain : généralement nuageux et frais.

Régions de Québec, de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement nuageux avec averses. Plus doux et vents légers de l'est de 20 milles. Minimum et maximum à Québec et La Tuque : 40 et 55, Chicoutimi : 35 et 50.

Aperçu pour demain : nuageux et averses.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nébulosité croissante avec averses tard dans la journée. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau : 30 et 45, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé : 30 et 50, Sept-Iles : 25 et 45.

Aperçu pour demain : nuageux et averses. Plus frais.

Les magasins

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
LA SALLE
BUILDERS SUPPLY LIMITED

et

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION
val royal
BUILDING MATERIALS LTD.

seront

OUVERTS LUNDI
LE 22 MAI
TOUTE LA JOURNEE
de 8.00 A.M. à 5.30 P.M.

LA SALLE
MONTREAL 273-1781 — 159 Jean-Talon O.
VERDUN 769-4581 — 667 Ave. Galt

VAL ROYAL
CARTIERVILLE 334-5320 — 12200 Boul. Laurentien
MONTREAL-NORD 322-7341 — 11,401 Boul. Pie-IX
BROSSARD 676-0311 — 6200 Boul. Taschereau

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

ACHETEURS DE PROPRIETES
PROPRIETAIRES DE TERRAINS — CONSTRUCTEURS

NORMES DE LA S.C.H.L.
EPARGNES EXCEPTIONNELLES

Voici l'occasion que vous attendiez !

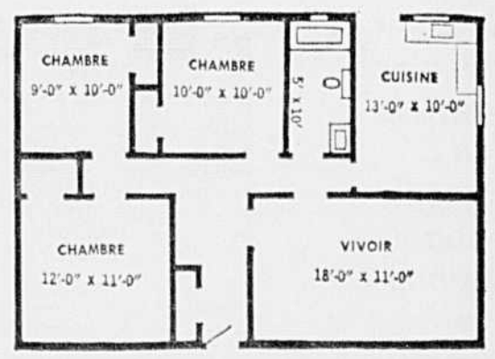


VOUS POUVEZ VISITER MAINTENANT

Comprend : revêtement D'ALUMINIUM ALCAN et pierres. Intérieur entièrement aménagé • portes • armoires de cuisine • planchers de tuile • électricité • plomberie • tous les radiateurs • fiberglass • fenêtres doubles • assises de qualité supérieure.

Ord. $7,500. livraison et érection inclus $5995

Construite sur votre propre terrain. Abri d'autos en surplus.



24' x 36'

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

EXPOSEE EN 2 ENDROITS :

6018 chemin Côte-de-Liesse 744-5501
(Face à l'édifice du gaz naturel du Québec sur la route vers Dorval), sortie 21 du boul. Métropolitain (route 28) — prendre la sortie Hickmore sur Côte-de-Liesse.
N.B. Ne pas prendre la route transcanadienne.

10101 boul. Pie-IX Tél. 323-4503
Angle boul. Industriel
2 milles au nord du boul. Métropolitain

Ouvert 7 jours par semaine. 10 A.M. à 10 P.M. samedi et dimanche compris

LA PRESSE

BUREAUX 874-7272 / REDACTION 874-7078 / LIVRAISON A DOMICILE 874-6911

MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 116

La CECM prévoit des dépenses de $129.5 millions

par Yves LECLERC

La Commission des écoles catholiques de Montréal dépensera en 1967-68 $129,541,979, dont plus des deux tiers en salaires et traitements. Elle prévoit recevoir des revenus de $121,004,032. Soit un déficit de l'ordre de $8 millions et demi.

Ces prévisions budgétaires ont été adoptées hier par les commissaires au cours d'une assemblée régulière de la Commission. Elles sont les premières depuis le départ de M. Marc Jarry et la nomination de M. André Gagnon au poste de président de la CECM.

M. Gagnon et le trésorier, M. Gilles Léveillé, ont d'autre part souligné que le déficit de l'exercice sera entièrement comblé par les réserves de plus de $6 millions "découvertes" récemment à la CECM, et par la réserve statutaire de 2 p. 100 du revenu, qui se montera cette année à $2,420,040. Au cours de l'exercice qui se termine, le déficit prévu était de trois-quarts de million de dollars.

Les prévisions budgétaires pour 1967-68 sont les plus élevées de l'histoire de la commission scolaire. Elles dépassent celles de 1966-67 de plus de 15 p. 100 quant aux revenus, et de près de 20 p. 100 quant aux dépenses.

De très loin le poste le plus important au budget, les traitements et salaires (professeurs, administration et autres employés) s'élèveront à $88,480,332, contre un peu moins de $73 millions en 1966-67. Cette augmentation, causée en particulier par la hausse du salaire des professeurs à la suite du bill 25, forme à elle seule les ⅔ de l'augmentation totale des dépenses.

Par ailleurs, la somme consacrée aux cours de perfectionnement des enseignants et des cadres a plus que doublé, de $453,275 à tout près d'un million. Ce poste a été qualifié par M. Gagnon de l' "un des programmes importants de la CECM pour l'amélioration des services qu'elle rend à la population".

Autre augmentation importante, celle des sommes payées à des institutions indépendantes qui reçoivent des élèves de la CECM, surtout selon la formule des "institutions associées" : ces dépenses grimpent de $1.7 million à $4.7 millions.

Il y a aussi une hausse de $2.7 millions dans les "honoraires et contrats", causée en partie par une augmentation d'un million du coût de location pour des locaux scolaires.

En règle générale, les dépenses augmenteront à tous les postes.

Quant aux revenus, ils augmenteront aussi, d'environ $16.5 millions. La plus grande partie de cette hausse vient des taxes scolaires "catholique" et "neutre".

La taxe catholique augmente de près de $4 millions, de $24.9 millions à $28.7, tandis que la taxe des neutres passe de $48 millions à $57 millions, une hausse de $8.99 millions.

Cependant, le nombre d'élèves dans les écoles de la CECM ne montera pas de plus de 5,000, soit moins de 3 p. 100 des 217,000 écoliers actuels. Ceci signifie que la subvention statutaire versée à la commission par Québec n'augmentera pas en proportion des dépenses, loin de là. En effet, les prévisions budgétaires ne prévoient qu'une hausse de moins de 5 p. 100

Voir CECM en page 6

Québec dédommagerait les visiteurs qui ont loué des motels de la rive sud qui ne sont pas construits

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le secrétaire de la province, M. Yves Gabias, a reconnu, hier, que son ministère a reçu de "nombreuses plaintes" de visiteurs qui, à l'occasion de l'Expo, ont versé des montants d'argent pour faire des réservations dans des motels de la rive sud de Montréal qui ne sont pas construits.

M. Gabias a indiqué cependant que son ministère étudie les mesures à prendre pour dédommager ces visiteurs et il a donné l'assurance que tout est mis en oeuvre pour éviter que de telles situations ne se répètent.

Le secrétaire de la province n'a pas donné les noms des motels où des réservations auraient été faites. Il a précisé toutefois que certaines réservations ont été faites par l'entremise de Logexpo, tandis que d'autres l'ont été par d'autres organismes.

Le ministre de la Justice du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a fait savoir, pour sa part, qu'il attend un rapport des autorités de Logexpo à ce sujet et il a dit que, "s'il y a des poursuites à prendre pour fraude ou autres délits de nature pénale, le ministère de la Justice ne reculera pas devant ses responsabilités".

Reproches à un journaliste et à un journal

Le secrétaire de la province a reproché, par ailleurs, à un journal et à un journaliste qu'il n'a pas nommés de créer un état de panique en rapportant les problèmes de logement de certains visiteurs.

M. Gabias a formulé un tel reproche peu après que les députés de l'opposition l'eurent longuement interrogé sur le cas d'un journaliste américain qui a cherché en vain un motel inexistant à Montréal.

"Il est de mon devoir, a dit M. Gabias, de demander à ce journaliste ou à ce journal de cesser de tout faire ou de tout mettre en oeuvre pour créer une espèce de climat de panique.

"On tente depuis plusieurs mois de créer un état de panique, de faire croire que nous ne sommes pas prêts à recevoir les milliers de visiteurs à l'occasion de l'Expo."

"Je comprends mal l'opposition qui essaie d'augmenter ce climat de panique, a continué M. Gabias.

"Les visiteurs sont bien accueillis et ils sont bien logés."

Laporte défend les journalistes

Bien entendu, les propos de M. Gabias ne sont pas demeurés sans écho d'autant plus que les députés de l'opposition, dans leurs questions, n'avaient pas prétendu que le Québec n'était pas prêt à recevoir les visiteurs.

"J'ai l'intention, a répliqué le député de Chambly, M. Pierre Laporte, de défendre le droit et le devoir de ce journaliste de dire ce qu'il sait . . .

"Je dis que jamais l'opposition n'a prétendu qu'il existait à Montréal un état de panique. Jamais l'opposition n'a tenté de jeter le moindre discrédit sur l'Expo.

"Ce n'est pas l'Expo qui peut jeter du discrédit sur l'Expo, ce sont les événements qui peuvent se produire à Montréal . . . Ce n'est pas le journaliste qui ternit la situation, ce sont les faits eux-mêmes," a soutenu M. Laporte.

Le débat n'est pas allé beaucoup plus loin.

En réponse à d'autres questions, le secrétaire de la province a fait savoir cependant qu'en aucun moment le Service provincial de logement n'a accordé de permis à des motels inexistants.

Il a révélé, d'autre part, qu'aucun permis n'a été accordé par cet organisme au motel "Canadiana" situé sur le terrain vacant de la future Place Radio-Canada.

Il a insisté enfin sur la prudence dont fait preuve le service dans l'octroi de tels permis qui ne sont émis, a-t-il précisé, qu'après une inspection reposant sur 32 critères.

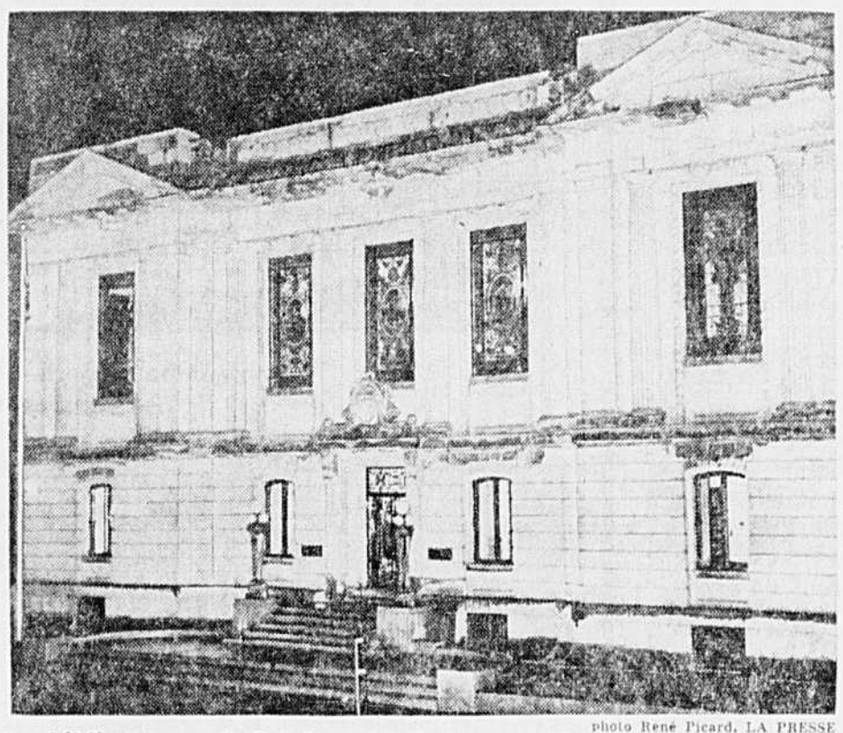


photo René Picard, LA PRESSE

La bibliothèque St-Sulpice, bibliothèque d'Etat

La bibliothèque St-Sulpice, située au 1700 rue St-Denis, deviendra une bibliothèque d'Etat pour le Québec. C'est ce qu'a confirmé hier en Chambre le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, en précisant qu'un projet de loi à cet effet sera présenté d'ici la fin de la présente session de l'Assemblée législative.

La loi concernant la bibliothèque Saint-Sulpice sera déposée bientôt

de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre des Affaires culturelles, M. J.-N. Tremblay, a révélé hier qu'un projet de loi devait bientôt être déposé à l'Assemblée législative faisant de la bibliothèque Saint-Sulpice de Montréal une bibliothèque d'Etat.

M. Tremblay a déclaré, lors de l'étude de ses crédits à la chambre, que les versions préliminaires du projet de loi étaient déjà rendues au service juridique du gouvernement.

Par ailleurs, le ministre a également déclaré hier, en réponse aux questions du député de Chambly et ancien ministre des Affaires culturelles, M. Pierre Laporte, que l'on pouvait "souhaiter" obtenir, avant la fin de la présente session, un bill modifiant la "Loi des monuments historiques".

M. Tremblay a d'autre part révélé qu'il prenait actuellement des mesures afin de régler le problème du musée historique Jacques-de-Chambly. Il a aussi donné l'assurance que les immeubles du village historique de Chambly ne seraient pas vendus aux enchères publiques pendant que les études se poursuivraient.

Un assez long débat a par ailleurs entouré la question d'une subvention de $2,211,900 inscrite au budget et destinée, selon M. Tremblay, au Grand Théâtre de Québec.

Le ministre a révélé, en ce qui a trait à la construction de ce théâtre, que l'entente signée avec le gouvernement fédéral, dans le cadre des projets du centenaire, expirait le 31 décembre 1968.

Le chef de l'Opposition, M. Jean Lesage, a fait remarquer qu'il serait urgent de commencer la construction du théâtre, afin de ne pas perdre les subventions fédérales. Il a accusé incidemment le gouvernement de faire voter des crédits, d'imposer des taxes, sans qu'aucune décision n'ait été prise par le cabinet au sujet de la construction du théâtre.

Le ministre des Affaires culturelles a fait remarquer que si le gouvernement avait décidé de faire voter des crédits de l'ordre de $100,000 au poste du Grand Théâtre, c'est que, de toute évidence, il envisageait l'éventualité d'une construction.

Il a également déclaré que l'aspect contrat entre Québec et Ottawa avait été dûment négocié par le secrétariat de la province.

Dans un autre ordre d'idée, M. Tremblay a révélé que son ministère était à préparer une politique de subventions établie selon un plan triennal ou quinquennal.

Enfin, une bonne partie du débat de l'après-midi a été consacrée à un nouveau poste du budget du ministère, celui de la "déconcentration de la culture", au montant de $187,000.

Le nouveau service de décontration a été créé, a dit le ministre, en vue d'établir une politique planifiée de mise au service de la population des instruments culturels et de tous les avantages que proposent les grands organismes culturels.

Il s'agit de créer à travers tout le Québec, selon M. Tremblay, un véritable mouvement d'animation culturelle.

D'autre part, s'appuyant sur une suggestion d'un des députés ministériels, M. Roland Théorêt, le leader de l'Opposition, M. Pierre Laporte, a également suggéré que ce soit l'Ouest du Québec, et non la région du ministre des Affaires culturelles (Chicoutimi) qui soit désignée comme région-pilote au niveau de la déconcentration culturelle. M. Laporte a fait valoir en particulier la situation précaire de la zone frontière de l'Ouest du Québec.

Accomodation Rooming Ltd. s'explique sur le "motel inexistant"

par Florian BERNARD

Une cinquantaine de maisons familiales de type bungalow, duplex ou triplex, aménagées temporairement en chambres ou suites touristiques constituent-elles un motel dans le sens habituel du mot ?

Cette question a donné lieu, au début de la semaine, à une sérieuse controverse lorsqu'un journaliste américain, M. Nicholas Raar, de Détroit, a cherché en vain un motel qu'il n'a pas trouvé. Au fait, la lettre confirmant la réservation de M. Raar décrivait un motel situé sur le boulevard de Montarville, à Boucherville. Le journaliste américain avait soutenu, avec véhémence, qu'il avait cherché durant près de deux heures le motel en question et que, finalement, il avait découvert qu'il s'agissait, en réalité, d'une cinquantaine de maisons familiales transformées en suites touristiques pour la durée de l'Expo.

Pas de motel... mais tout comme

Le directeur du projet, M. George Borboudakis, d'Accomodation Rooming Montreal Limited, a donné hier sa version des faits. Il a tout d'abord reconnu que l'apparence extérieure des maisons en question n'a rien d'un motel traditionnel, dans le sens habituel du mot. Il s'agit en effet de maisons qui seront habitées par des familles

Voir INEXISTANT en page 6

Rien ne sera changé au Pavillon des Etats-Unis

Un porte-parole officiel de la participation américaine à l'Expo a fait savoir ce matin qu'il n'était pas question pour eux d'apporter quelque changement que ce soit à l'intérieur du pavillon américain. Cette déclaration faisait suite aux critiques formulées il y a quelques jours par le gouverneur de l'Etat du Michigan, M. George Romney, qui a dit trouver "fort désapointant" les éléments d'exposition contenus dans la bulle géodésique des Etats-Unis.

"Si nous tentons de satisfaire tout le monde, ont fait savoir les dirigeants du pavillon américain, nous nous engageons dans une voie difficile".

Pendant ce temps, le pavillon américain continue à attirer quelque 50,000 visiteurs par jour, ce qui est sa capacité maximum.

La police capture Patrick Létourneau, alias Roger Dupuis

La police a capturé hier l'un des dix fugitifs portés sur la liste des hommes les plus recherchés de la province.

Il s'agit de Patrick Létourneau, alias Roger Dupuis, âge de 41 ans, 5 pieds et 8 pouces, 180 livres.

Létourneau était recherché pour vol à main armée et vol d'auto dans la région de Québec.

Il s'est livré sans résistance alors que les policiers l'appréhendaient dans le centre de la ville, et aujourd'hui la Sûreté provinciale doit le conduire dans la vieille capitale pour interrogatoire et comparution.



Double attentat dans un cabaret de Montréal-Nord

Les policiers recherchent activement un individu qui s'est enfui après avoir blessé deux hommes à coups de pistolet à l'issue d'une violente altercation survenue, vers 2 h. ce matin, à l'intérieur du cabaret Domino, au 11,639, boulevard Pie-IX, à Montréal-Nord.

L'une des victimes, atteinte de deux balles à l'abdomen, était encore entre la vie et la mort au début de la matinée. Il s'agit de Marcel Laurence, 19 ans, du 11,981, rue Poincarré, à Montréal, qui a été transporté à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville. Selon un policier, Laurence a déjà été atteint d'un coup de revolver et d'un coup de couteau dans des "incidents" antérieurs de même nature.

Le second blessé a été identifié comme étant Pierre Réhel, 24 ans, du 6795, rue de Normanville, à Montréal également. Touché au ventre par une balle, il a été transporté à l'hôpital Fleury, où les médecins ne croient pas ses jours en danger.

Les policiers de Montréal-Nord ont été appelés sur la scène du double attentat par un interlocuteur téléphonique anonyme. D'après les premiers renseignements recueillis, les deux victimes et le tireur inconnu se trouvaient à une même table du Domino lorsque les coups de feu ont éclaté. L'auteur de l'attentat a profité de la confusion qui a suivi pour disparaître sans laisser de trace.

L'enquête a été confiée au sergent-détective René Poirier et aux détectives Jean-Marie De Roy et Gilbert Dorion, de la Sûreté de Montréal-Nord.

1,000 Motels Inc. se limite à . . . 44 unités!

par Claude MASSON

C'est définitif ! Le projet de "1,000 Motels Inc." sera limité à... 44 unités !

Le directeur de ce motel temporaire pour l'Expo, M. Charles Naud, a confirmé, au cours d'une entrevue, que les 44 unités déjà bâties au 1850, boulevard Marie-Victorin, à Jacques-Cartier, seront les seules élevées sur cet emplacement.

Mais, selon M. Naud, "1,000 Motels Inc." a retourné tous les dépôts reçus avec des demandes de réservations auxquelles l'entreprise ne peut satisfaire. Au total, 36 dépôts ont été retournés.

Le projet initial était pourtant de 1,000 unités comme l'explique la raison sociale. D'ailleurs, le dépliant publicitaire tiré à des milliers d'exemplaires dit bien : "Plus de 1,000 unités pour vous servir".

Trois raisons semblent avoir motivé la décision de diminuer de 956 unités l'importance du projet : des difficultés financières imprévues, les changements d'actionnaires et d'administrateurs et la faillite de "Coast Homes Ltd.", une société de New Westminster, en Colombie-Britannique, qui fabriquait les unités de "1,000 Motels Inc."

Dans ce seul domaine, les actionnaires de "1,000 Motels Inc." auraient perdu environ $56,200, montant qui appartiendrait en grande partie sinon en totalité au principal actionnaire, le Dr Fernand Lemay, de Rouyn, en Abitibi.

Espace pour 260 unités

Selon le nouvel administrateur de l'entreprise temporaire, même si on avait songé construire 1,000 motels sur l'emplacement actuel, un tel projet aurait été impossible à réaliser.

M. Charles Naud a précisé que seulement 260 unités auraient pu être construites à cet endroit. Et pourtant, on lit bien dans le dépliant publicitaire : "Plus de 1,000 unités pour vous servir".

D'autre part, toujours selon M. Naud, en plus de retourner tous les dépôts reçus avec des demandes de réservations auxquelles l'entreprise ne peut satisfaire, la société aurait de plus répondu à des milliers de lettres de personnes désireuses de louer l'une des 1,000 unités projetées mais réalisées dans une très mince proportion.

A cet effet, M. Naud a produit un carnet de chèques et des copies des lettres adressées aux personnes intéressées à se loger à cet endroit.

Des unités convenables

Par ailleurs, on mentionne dans le dépliant publicitaire que "chaque unité est meublée et équipée à la moderne, avec tapis, toilette, lavabo et douche".

C'est bien ce que l'on trouve dans les 44 unités qui seront complètement terminées au cébut de la semaine prochaine, à l'ouverture officielle du motel.

Pour le moment, "1,000 Motels Inc." ne reçoit pas, à sa proprre requête de demandes de réservations par l'intermédiaire de Logexpo. Quand tout sera rentré dans l'ordre et que le motel fonctionnera véritablement, Logexpo recommencera à envoyer des demandes de réservations pour combler les vides des... 44 unités.

Il reste un point : il est certain que les touristes qui ont loué un motel de "1,000 Motels Inc." en se représentant le gigantisme du projet seront pour le moins surpris de constater la réduction, pour le moins impressionnante, du nombre d'unités.

Bertrand se dit en faveur de la nomination d'une femme comme commissaire à la CECM

par François TREPANIER
de notre bureau de Québec

QUEBEC — Le ministre de l'Education du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, s'est dit en faveur, hier, de la nomination d'une femme comme commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

M. Bertrand répondait au député libéral de Chambly, M. Pierre Laporte, qui venait de lui demander si le temps ne serait pas venu de reconnaître le rôle influent des femmes en matière d'éducation en nommant une femme à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

"J'ai eu l'occasion, à plusieurs reprises, de dire comment le rôle de la femme était important, a répondu M. Bertrand. Il n'y a aucun doute qu'à la Commission des écoles catholiques de Montréal il serait important qu'il y ait une femme qui puisse être nommée commissaire."

M. Bertrand a ajouté que cette possibilité est actuellement à l'étude devant le cabinet provincial, mais il a dit ignorer s'il sera possible d'apporter des amendements aux lois existantes pour y faire suite immédiatement.

Sept commissaires siègent normalement à la Commission des écoles catholiques de Montréal. Cependant, deux postes sont actuellement vacants.

M. Bertrand a dit que ces deux postes seront comblés le plus tôt possible, mais il n'a pas donné de date précise.

Il a fait savoir en outre que le cabinet étudie la possibilité d'augmenter le nombre de commissaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

ON NE CHANGE PAS D'YEUX COMME ON CHANGE DE TÉLÉMISSION.

Le bain d'yeux OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués par la télévision, la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc...

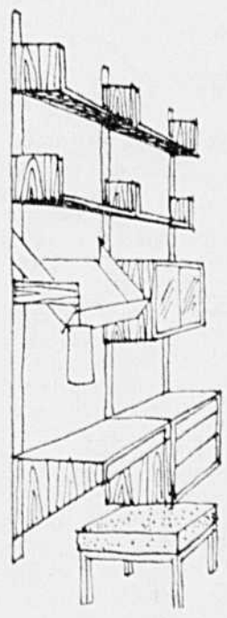
OPTREX
"le confort des yeux"

DESTINATION EXPO

Le meilleur moyen de vous rendre à l'Expo? Vous le trouverez en page 9

SPECIAL DE CETTE SEMAINE
Gâteau Café
A la crème Viennoise
Rég. 49¢
43¢
En vente à la pâtisserie RBI Richstone de votre voisinage
Richstone RBI Bakeries Inc.

UN MUR VIVANT...



Ces éléments de rangement présentent d'étonnantes possibilités.

Vous pouvez en faire une division psychologique aussi bien qu'une installation murale.

Ces éléments s'obtiennent en teck, noyer ou palissandre à un prix bien raisonnable.

Nous nous chargerons de l'installation moyennant un léger supplément.

Venez les voir, vous conviendrez qu'ils sont ravissants, et d'une rare qualité d'exécution.

VIAU MORISSET
720 boul. DECARIE à SAINT-LAURENT — 747-9921
Succ. Galerie des Boutiques, Place Bonaventure — 878-3328

Nouveaux numéros de téléphone de LA PRESSE

PUBLICITE
Grandes annonces 874-7259
Grandes annonces 874-7235
Carrières et professions 874-7245
Annonces encadrées 874-7246
Annonces classées 874-7111

TIRAGE
Livraison à domicile 874-6911

COMPTABILITE
Grandes annonces 874-6892
Annonces classées 874-6900

REDACTION
le jour, du lundi au vendredi
Pupitre 874-7078
Sports 874-7008
Magazine 874-7029
Finance 874-7016
Arts et Lettres 874-7041
Vie féminine 874-7023
Nuit (en tout temps) 874-7061
Soir 874-7272
Samedi 874-7272
Dimanche 874-7272

Pour renseignements concernant tout autre service :
874-7272

La Ligue des propriétaires de Laval se lance dans l'arène scolaire

par Pierre Vennat

Les administrateurs scolaires de l'île Jésus n'ont qu'à se bien tenir. Les ligues de propriétaires de Laval se lancent maintenant dans l'arène scolaire.

Les ligues de propriétaires, c'est normal, s'étaient surtout consacrées aux affaires municipales, laissant le champ scolaire aux associations de parents-maitres.

Mais les associations de parents-maitres s'occupent sur tout de questions d'ordre pédagogique ou de l'aspect "parent-élève" alors que les propriétaires, eux, qu'ils aient ou non des enfants d'âge scolaire, veulent surtout s'intéresser à l'aspect financier de la question, en un mot, ce qu'il en coûte au propriétaire.

C'est pourquoi, ils veulent envoyer des observateurs dans chacune des commissions scolaires, tant locales que régionales (il y en a plus de 15) de l'île pour voir comment les choses se passent.

On veut scruter les budgets, les dépenses jugées "inadmissibles" par le ministère de l'Education. Et puis évidemment la taxation.

On veut aussi éviter les dépenses inutiles et pour cela, on prêche le regroupement scolaire.

Deux régionales, 6 locales

Parce qu'un trop grand nombre de commissions, évidemment, entraîne une multiplicité inutile de services qui coûte inutilement cher à la population.

En tout cas le président de la Ligue des propriétaires du quartier Duvernay, pour sa part, M. Bernand Bélanger, prône l'établissement de deux grandes régionales pour l'île Jésus et une seule commission scolaire locale par quartier.

Ce qui aurait pour effet de réduire le nombre des commissions scolaires catholiques de Laval, de 17 à 8.

M. Bélanger fait remarquer que dans le seul quartier de Duvernay (il y a 6 quartiers à Laval), il y a 3 régionales (Maisonneuve, qui dessert la partie sud-ouest du quartier, Duvernay, dans la partie est et des Mille-Isles, dans la partie nord-ouest) et pas moins de 7 locales (Duvernay, Vimont, Cap St-Martin qui sera annexée par Chomedey en juillet, Pont-Viau, Laval-des-Rapides, Les Ecorres, Saint-Vincent-de-Paul).

Où la ligue enverra autant d'observateurs à toutes les réunions de commissaires.

Former une régionale sur la rive nord

M. Bélanger croit que la régionale Duvernay devrait exclure Terrebonne, Mascouche et St-Joachim-de-la-Plaine, la régionale des Mille-Isles devrait exclure Lorraine, Rosemère et Bois-des-Filions; les commissions de la rive nord de la rivière des Mille-Isles formeraient leur propre régionale, avec un pôle à Terrebonne et un autre à Ste-Thérèse, où il n'y a présentement aucune régionale, les régionales des Mille-Isles et de Duvernay, délestées de leur clientèle de l'extérieur de Laval, pourraient se fusionner pour former une unique régionale tandis que la régionale Maisonneuve conserverait son territoire.

Quant aux commissions locales, M. Bélanger en voit une par quartier puisqu'on a réussi à regrouper les 14 anciennes villes en 6 quartiers.

De toute façon, d'assurer le président de la Ligue des propriétaires de Duvernay, son arganisme et la Fédération des ligues de Laval étudient le problème.

Et ils publieront sans doute prochainement une étude préconisant cette suggestion.

Quoi qu'il en soit, le porte-parole de la Fédération des ligues de propriétaires de Laval, M. Louis L'Heureux, qui lance une grande campagne de recrutement, annonce lui aussi que son organisme entend déléguer des observateurs aux assemblées de toutes les commissions scolaires de l'île Jésus.

Le CTM s'oppose à une politique salariale pour les fonctionnaires

par Claude GRAVEL

Dans une résolution adoptée hier soir à une assemblée, le Conseil du Travail de Montréal (FTQ) s'oppose fermement à l'établissement, par le gouvernement provincial, d'une politique salariale pour les employés de la fonction publique.

Le CTM estime que cette méthode enlèverait aux syndicats "le libre exercice du droit de négociation reconnu par le loi", et que "l'imposition définitive de cette politique salariale équivaudrait à l'annulation du droit de grève".

Selon l'organisme, ces normes ne reposent sur "aucune base rationnelle", et on ne peut logiquement parler d'une politique salariale "sans parler également d'une politique de revenus".

"La prétendue politique salariale du gouvernement Johnson n'est en réalité qu'une politique restrictive visant à plafonner les salaires sans imposer aucune restriction sur les prix."

Le CTM demande à la Fédération des travailleurs du Québec "de soumettre au gouvernement, de la façon la plus ferme possible, les objections des travailleurs".

Il "réclame vigoureusement dans la fonction publique le libre exercice, pour les unions et les syndicats, de leur droit d'association et de négociation".

Le vice-président du Conseil du travail, M. William Houle, a déclaré qu'avec l'établissement d'une échelle des salaires dans la fonction publique, "c'est toute la structure des négociations collectives qui s'écroule".

"Nous avons déjà des signes, a-t-il dit, que l'on veut geler les salaires, au fédéral comme au provincial. Il se fait actuellement un mouvement des possesseurs de capitaux pour réduire les puissances syndicales."

M. Houle a laissé entendre que même ceux qui se croient actuellement bien protégés par leur syndicat, ont à craindre d'une telle mésure.

"Si vous laissez, a-t-il repris, le gouvernement provincial et, demain, le gouvernement fédéral établir une échelle de salaires, c'est toute la structure des négociations collectives qui est mise en cause."

Le vice-président du CTM, traitant la question sur un plan plus vaste, a affirmé que "la droite" a lancé "une nouvelle offensive dans plusieurs pays", après avoir constaté "la force de frappe que les syndicats ont acquis ces dernières années".

Après avoir cité l'exemple de la Grèce et des "républiques de bananes d'Amérique du Sud", M. Houle a noté que le retour au pouvoir du gouvernement unioniste au Québec constitue lui aussi "un retour à la droite... quoique le retour est assez gauche".

Dans une autre résolution, le CTM demande au Conseil du travail du Canada de faire pression pour que soit adopté immédiatement le bill contre la propagande et la littérature haineuses au Canada (bill S-49).

La parution dans les journaux des propos d'un certain Guy de la Rivière à l'effet que le parti nazi du Québec ouvrirait une école de "formation" à Oka semble avoir amené cette résolution.

Faisant allusion à cette affaire, un délégué a reproché aux "media de publicité, journaux, radio, télévision" (sic) de "monter en épingle les activités de ces mouvements subversifs".

Quoi qu'il en soit, le CTM fait état qu'"une cellule du parti nazi canadien veut installer une école de nazisme en vue de promouvoir la propagande haineuse et l'installation d'un régime totalitaire hitlérien".

Employés de Lachine de Northern Electric de retour au travail

Les 1,600 employés de l'usine de Lachine de Northern Electric Co. Ltd. ont repris le travail, hier midi, à la suite de l'entente intervenue entre l'Association des employés de Northern Electric et les dirigeants de la compagnie.

A la suite de plusieurs incidents qui, au dire d'un porte-parole de la compagnie, auraient pu avoir des conséquences fâcheuses, Northern Electric avait suspendu tous ses employés payés à l'heure, à son usine de câbles de Lachine. La suspension a effectivement été révoquée et les employés des équipes de l'après-midi et du soir sont retournés au travail à l'heure habituelle. Les ateliers de fabrication ont été immobilisés par la suite de cette suspension de quelques heures, mais les cadres et le personnel sont demeurés au poste.

Un porte-parole de Northern Electric Co. Ltd. a souligné le caractère illégal des récents arrêts de travail dans ses usines.

CECM

SUITE DE LA PAGE 3

de ces revenus, de $26.8 à $28.1 millions. La subvention ne formera donc que 23 p. 100 des revenus de la CECM, alors que dans le reste de la province, le gouvernement contribue pour environ 65 p. 100 au budget des commissions scolaires.

Méfaits à l'Expo

La police a arrêté quatre élèves d'une école de Toronto qui venaient de tuer un mallard en lui lançant des cailloux.

L'incident s'est produit sur le Lac aux Régates, près du pavillon du Canada, dans l'île Notre-Dame. L'oiseau était évalué à $5.

Des inconnus sont entrés dans le pavillon du Gabon, place de l'Afrique, en faisant glisser de force une porte de verre à coulisse, et une fois sur place ont tout bouleversé. La police ne croit pas qu'il s'agisse de l'oeuvre de vandales mais plutôt de voleurs qui auraient râflé une quantité d'objets d'art dont on ne fixera la valeur qu'après inventaire.

Enfin un amateur de médailles militaires a fait main basse dans le musée de l'artillerie, île Ste-Hélène, sur deux médailles de la première grande guerre, s'emparant d'une croix de St-Michel (décoration américaine) et d'une médaille DSO, ayant appartenu au brigadier William Dodds. Les deux souvenirs seraient évalués à $150.

Des cambrioleurs sont entrés dans le pavillon de l'Homme à l'Oeuvre, situé dans l'île Ste-Hélène, et ont volé onze amplificateurs valant $150 chacun.

On a enlevé une plaque murale fixée au mur de la concession 49c, dans l'île Notre-Dame.

On a raflé le contenu du tiroir-caisse du magasin Expo-Service, et, à la barrière no 10, dans l'île Ste-Hélène.

INEXISTANT

SUITE DE LA PAGE 3

après l'Expo. Toutefois, M. Borboudakis a affirmé que les chambres et les suites offertes dans ces maisons sont aussi luxueuses que celles de n'importe quel motel. Il a ajouté que son projet comporte un vaste restaurant, un stationnement spacieux, une piscine, et autres services que l'on trouve normalement dans les motels. Il a aussi déclaré que sa compagnie mettra en chantier, dans quelques jours, une quarantaine d'unités supplémentaires de logement.

Le journaliste était difficile...

M. Borboudakis a déclaré que, selon lui, le journaliste Nicholas Raar n'aurait pas dû se montrer aussi difficile.

"Nous lui avons offert à $18, a-t-il dit, une suite qui lui aurait sûrement coûté $35 ou $40 ailleurs. Il a refusé tout simplement parce qu'il s'agissait d'une maison familiale. Pourtant, il était seul et avait une chambre de bain privée à sa disposition, tout comme dans un motel traditionnel."

Rappelons que le journaliste Raar s'était plaint auprès de Logexpo qui l'avait dirigé vers un motel de la rive sud.

Le journaliste s'était également plaint d'avoir cherché durant deux heures l'emplacement d'Accomodation Rooming Ltd., ce à quoi M. Borboudakis répond que l'on doit entièrement rejeter le blâme sur le gouvernement du Québec qui n'autorise aucune affiche sur la route no 3. Car, selon le directeur de l'entreprise, les "hommes de la Voirie" enlèvent systématiquement toutes les affiches installées par Accomodation Rooming Ltd. sur la route en question.

M. Borboudakis s'est plaint du manque de collaboration du gouvernement du Québec dans ce domaine. "A cause de cette loi qui interdit les affiches sur la route no 3, a-t-il dit, on cause de nombreux soucis aux propriétaires d'établissements commerciaux et l'on prive les touristes d'une indication routière adéquate."

La régionale Yamaska assumera une partie des frais de l'enseignement privé

SAINT-HYACINTHE — Chez les écoliers habitant le territoire sous sa juridiction et destinés à fréquenter les quatre institutions scolaires privées à Saint-Hyacinthe, la régionale Yamaska assumera les frais de scolarité. Ces maisons comprennent le petit séminaire de Saint-Hyacinthe, le collège Saint-Maurice, l'école secondaire Saint-Joseph et l'institut familial.

Il est toutefois à remarquer que l'entente ne vaut que pour les classes de la huitième à la douzième années. La régionale signale que le contrat à cette fin ne touche aucunement à la liberté scolaire dans ces maisons d'enseignement.

Le meurtre de Buckingham: la police est satisfaite de la marche de son enquête

L'enquête sur l'assassinat d'une femme à Buckingham progresse de façon satisfaisante, a déclaré ce matin l'inspecteur Richard Masson, chef de la brigade des homicides à la Sûreté provinciale.

"Nous venons de recevoir le résultat de l'autopsie, a-t-il ajouté. Il est évident qu'une balle, de calibre .22, lui a flambé la cervelle. On a retrouvé le projectile à l'intérieur du crâne ainsi que l'orifice causé par son passage près de la tempe droite."

S'agit-il d'un suicide, d'un accident ou d'un meurtre.

D'emblée, le limier écarte les deux premières hypothèses :

"S'il est vrai qu'en général une personne se tue en se tirant une balle dans la tête, encore faut-il trouver près du corps l'arme utilisée. Un passant l'aurait-il trouvée et faisant mine de ne pas voir le cadavre, aurait-il continué sa route sans alerter les autorités de ce qu'il venait de découvrir? Peu plausible."

Une balle égarée ?

"Peu probable aussi. Qu'aurait été faire cette femme seule dans un bosquet de quelques cents pieds de pourtour et situé non loin de la route. Il faut qu'elle ait été seule sinon, son compagnon aurait alerté la police de sa mort tragique. Et comment expliquer la présence d'un chasseur en ce lieu ?"

L'inspecteur Masson croit qu'il s'agit d'un meurtre :

"Nous espérons découvrir l'identité de la malheureuse dans quelquse jours. Nous possédons de nombreuses pièces d'identité et nous faisons le relevé des personnes portées disparues dans la région tant du côté québécois que du côté ontarien."

La morte était une femme âgée d'environ 35 ans, aux cheveux châtains, plutôt grasse et de taille moyenne. Elle portait une robe et chandail très légers. Tous ses vêtements sont en place et rien ne laisse supposer qu'elle ait été victime d'un maniaque sexuel.

Prédiction funeste: 105 morts au Canada en fin de semaine

OTTAWA (PC) — Plus de 79 personnes perdront la vie dans des accidents de la route au Canada au cours de la longue fin de semaine de la fête de la reine qui s'étend de 6 h. ce soir à minuit lundi soir.

C'est ce que prédit le Conseil canadien de la Sécurité routière, qui anticipe déjà qu'il y aura plus de morts violentes sur nos routes durant ce congé que durant la même période de l'année dernière, alors que 79 personnes perdaient la vie dans des accidents de la route au Canada.

"Ce chiffre sera dépassé cette année, à moins que les automobilistes canadiens n'acceptent leur responsabilité de conduire plus prudemment," déclare le Conseil canadien de la sécurité routière. En 1964, il y avait eu 64 morts violentes sur les routes canadiennes.

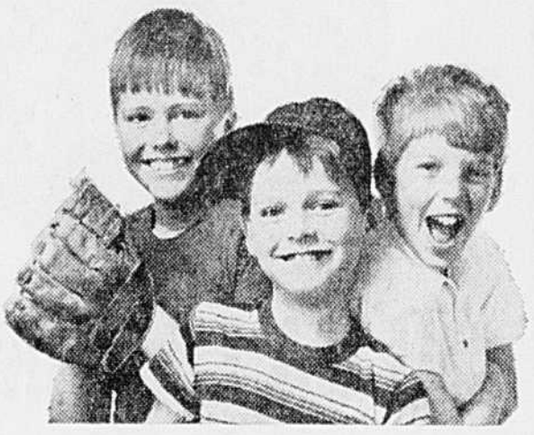
La fin de semaine la plus meurtrière avait été celle de la fête du Souvenir en 1966, alors que 109 personnes ont perdu la vie dans des accidents de la route.

Pour sa part, la Ligue canadienne de sécurité prévoit que le grand congé de la fête de la reine entraînera un plus grand nombre de victimes de l'onde que l'an dernier, durant la même période, alors qu'elles se sont élevées à 26.

Selon la ligue, ce chiffre sera peut-être dépassé, à moins que chacun ne fasse preuve de la plus grande prudence.

Ne tentez pas le hasard, dit la Ligue canadienne de sécurité. Observez les règles de sécurité. Les propriétaires d'embarcations nautiques se doivent de voir au bon état de leur embarcation et de l'équiper d'un bon gilet de sauvetage pour chacun des passagers à bord.

Après l'effort...



le réconfort ! C'est ce que leur apporte le pain blanc tranché POM D'OR... Léger et délicieux, il est aussi nourrissant et reconstituant. Vendu dans un sac en polyéthylène qui lui garde toute sa fraîcheur... POM fait avec le même soin 29 variétés de pain, parmi lesquelles vous trouverez celle que vous préférez.

Nous faisons plus de produits délicieux que n'importe quelle boulangerie à Montréal

Les boulangers POM

HARRISON BROTHERS LIMITED

BOUTIQUES DE PRESTIGE A LOUER

Occupation immédiate

Ces boutiques sont appropriées pour:

Confection pour dames, haute couture
Magasin de chaussures
Centre d'artisanat
Agence de voyage
Magasin de cadeaux
Bijouterie, Fleuriste, Libraire, Discaire, etc.

Les boutiques disponibles:

A 614 pi. car.
B 858 pi. car. - LOUÉE
C 823 pi. car. - LOUÉE
D 987 pi. car.

Pour plus de renseignements concernant la location, prière de communiquer avec M. Jean Baruchel, Compagnie Westmount Realties à 935-8541

PLACE DES ARTS
EDIFICE DES THÉATRES
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

Québec, terre des défis relevés!

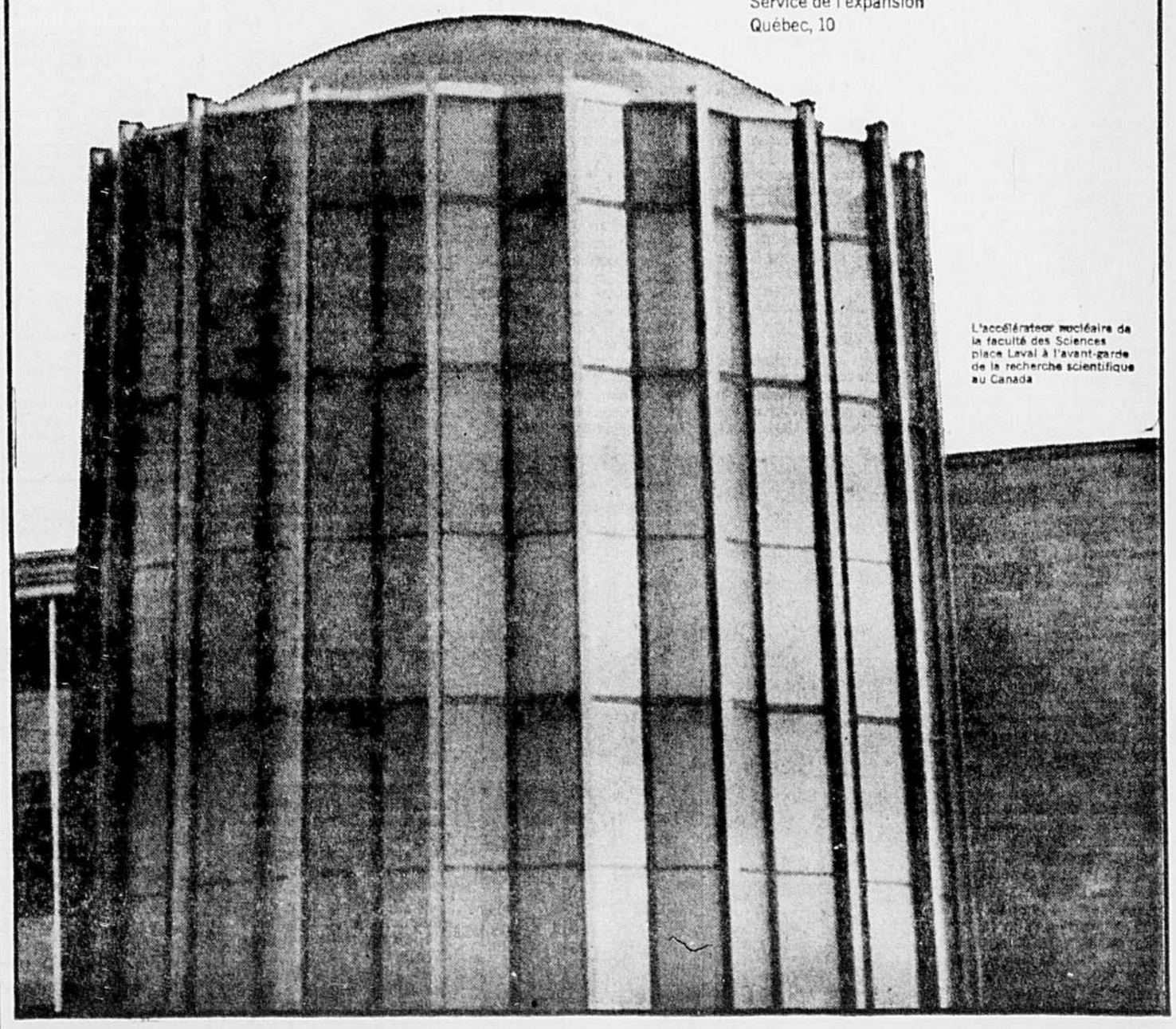
L'Université LAVAL a besoin de vous comme vos enfants ont besoin de LAVAL.

Nous étions à l'étroit avec 8,000 étudiants cette année et nous en attendons 20,000 en 1972, voici un défi que vous devez relever, avec nous.

Pour assurer à vos enfants une place et une instruction de qualité, l'Université Laval a lancé une campagne de souscription...
à l'échelle nationale...
dont l'objectif est de $35,000,000.

Quand devez-vous souscrire?
Maintenant.

Université Laval
Service de l'expansion
Québec, 10



L'accélérateur nucléaire de la faculté des Sciences place Laval à l'avant-garde de la recherche scientifique au Canada

"Il est extrêmement onéreux d'être une ville-jardin"

— le maire de Laval

par Pierre VENNAT

Le maire de Laval, M. Jacques Tétreault, a déclaré hier midi qu'il est extrêmement onéreux pour une municipalité, et donc pour ses citoyens, d'être une ville-jardin.

"L'occupation du territoire ne peut atteindre qu'une densité relativement faible et la dissémination de services publics qui n'atteignent pas à une saturation normale n'est guère rentable".

Le maire de Laval, qui adressait la parole devant le Richelieu-Montréal, a déploré que les services publics donnés aux propriétaires de maisons unifamiliales coûtent très cher à une ville.

C'est pourquoi, de dire M. Tétreault, pour mieux répartir les charges communes et éviter d'écraser sous leur fardeau le propriétaire de maison unifamiliale, il faut donc pour Laval tenter de développer le commerce et l'industrie.

M. Tétreault a dit que le développement industriel est l'un des principaux objectifs de la presente administration municipale.

Il faut être réaliste

Mais, de dire le maire, il faut être réaliste.

"Laval ne pourra jamais devenir une grande cité industrielle au sens où on l'entend habituellement. N'ayant pas de port de mer nous ne verrons jamais se dresser chez nous de hauts-fournaux."

D'ailleurs, devait avouer le maire de Laval, l'administration ne tient pas beaucoup à voir les horizons de l'île Jésus se peupler de cheminées fumantes. Ce qui l'intéresse donc essentiellement c'est l'industrie hautement spécialisée dont les ateliers et les usines aux lignes élégantes s'inscrivent agréablement dans le cadre d'une cité-jardin.

C'est pourquoi M. Tétreault croit qu'un aspect de la vocation de Laval est de devenir le point de concentration d'une industrie secondaire de haut standard, employant une main-d'oeuvre de qualité et bien rémunérée et ne défigurant pas l'esthétique du paysage.

Une vocation de ville-dortoir

M. Tétraault a déclaré que la ville de Laval a d'abord une vocation naturelle, celle d'être une ville-dortoir.

"On retrouve à Laval le confort de la ville, joint aux avantages de la campagne. Chacun peut y avoir sa pelouse, son jardin, voire même sa piscine."

On n'enlèvera jamais du coeur des hommes, et en particulier du Canadien français, de dire le maire, le goût de posséder sa propre maison à lui, coquettement placée au milieu d'un terrain soigneusement aménagé de pelouses et de massifs de fleurs.

M. Tétreault a déclaré que sur le plan commercial, son administration croyait à la formule moderne du centre d'achats.

"Pour bien servir une population nombreuse et grandissante, il est essentiel que nous disposions de ces vastes supermarchés qui réunissent au même endroit tous les services commerciaux désirables, facilitent le stationnement et simplifient les problèmes de circulation", ceci, évidemment, sans éliminer le commerce traditionnel.

Un grand centre d'approvisionnement

M. Tétreault a dit qu'il envisage d'ailleurs avec optimisme le moment où la ville de Laval deviendra l'un des grands centres d'approvisionnement de toute la région nord de la métropole.

"De vastes projets sont à l'étude et notre ville devrait être bientôt le site de l'établissement d'ensembles commerciaux uniques au Canada.

"Avec l'ouverture assez prochaine de nouvelles voies de communication entre Montréal et Laval, j'ai la certitude que cet objectif pourra facilement être atteint et que Laval sera, à l'avenir, l'un des grands centres commerciaux de la région métropolitaine."

En terminant le maire de Laval a dit souhaiter en arriver à ce que le propriétaire qui vit sur l'île Jésus n'ait vraiment pas besoin d'une autre maison à la campagne, à ce qu'il puisse trouver dans le cadre de son habitat principal tous les avantages de la vie en plein air tout en jouissant, à deux pas de chez lui, de toutes les installations nécessaires.

Paquebots au port de Montréal

ATTENDUS : le paquebot "Sylvania", de la ligne Cunard, à la gare maritime no 5, mardi soir, 23 mai ou mercredi matin 24 mai, venant de Rotterdam, Southampton et Le Havre; le paquebot "Empress of England", du Canadien Pacifique, mardi 23 mai, à 8 h. p.m., à la gare maritime no 10, venant de Greenock et Liverpool; le paquebot "Shalom", de la ligne israélienne Zim, au hangar 42, jeudi 25 mai, à 9 h. a.m., venant de New York; le paquebot polonais "Batory", au hangar 15, vendredi 26 mai, venant de Gdynia et Copenhague.

DEPARTS : l' "Empress of Canada", aujourd'hui 19 mai, à destination de Greenock et Liverpool; le "Sylvania", de la ligne Cunard, jeudi 25 mai, à 11 h. p.m., à destination du Havre, de Southampton et de Rotterdam; le "Shalom", samedi 27 mai, à destination de New York; le "Batory" samedi 27 mai, à destination de Copenhague et Gdynia.

Chen Yi est critiqué pour avoir fumé...

PEKIN, (AFP) — C'est, semble-t-il, parce qu'il fumait une cigarette tout en donnant lecture, le 28 janvier dernier, d'une directive de Mao Tsé-toung, que le vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères Chen Yi est devenu depuis peu la vedette d'une virulente campagne critique.

Tel est du moins le seul reproche vraiment concret et indéniable adressé à M. Chen Yi dans un tract récent rédigé en langue française, diffusé à Pékin à l'intention — croit-on savoir — des "marxistes-léniste" de langue française résidant en Chine ainsi que des sympathisants et experts.

NAVIRES EN VISITE A L'EXPO

Les navires en visite à l'Expo accostent au quai Marc Drouin, dans le bassin Bickerdike. On y accède par un escalier voisin de la station Expo-Express "Habitat 67".

ATTENDUS : Dimanche 21 mai, à 5 h. p.m., le destroyer américain "Wilkinson"; les dragueurs de mines américains "Salute" et "Ability".

DANS LE PORT : le destroyer hollandais "Rotterdam", jusqu'au 21 mai; la frégate néerlandaise "Van Galen", jusqu'au 21 mai; le destroyer canadien "Nipigon", jusqu'au 28 mai; la géolette canadienne "Bluenose II", jusqu'au 20 octobre.

VISITES : On peut visiter aujourd'hui le "Rotterdam" et le "Van Galen", de 1 h. 30 à 4 h. 30.

Les tire-laine à l'Exposition

Les tire-laine, dont deux femmes, ont fait quatre autres victimes, sur la Terre des hommes.

M. Guy Grenier, 1958, Chemin Chambly, a bénéfié du non enviable bonheur d'être le premier à se faire filouter par des femmes à l'Expo. Il s'est senti frôlé par deux d'entre elles comme il visitait l'Expo-Service "C" et, portant la main à ses poches, a constaté que son porte-monnaie était disparu.

Dans le pavillon de la Grèce, M. Denis Blanchette, 1535, rue des Faisaises, Laval, s'est fait voler son porte-monnaie et les $15 qu'il contenait.

Dans le restaurant situé à l'étage du pavillon tchécoslovaque, M. Frank Vass, de Toronto, a été soulagé de son porte-monnaie contenant un montant d'argent inconnu.

Enfin, M. M. Antonelli, 9002, rue Meunier, visitait le Pavillon de l'Italie, quand il a constaté qu'il venait de se faire voler sa caméra de $325.

En ville

Dans les gares du métro ou dans les autobus, ils ont eu la main plus heureuse.

Ainsi Mme Clairette Desmarchais, 7751, Querbes, dans l'autobus du circuit Bleury, s'est fait voler $350;

Mme S. Blanshay, 1560, Lucerne, Ville Mont-Royal, a perdu dans l'autobus Ste-Catherine $50;

Mlle Marguerite Johnson, de Kentville, Nouvelle-Ecosse, à la gare Berri-De Montigny : $60;

Et M. Jean-Marie Taillefer, 1101 est, boul. St-Joseph, dans le métro près de la gare Henri-Bourassa : $50.

Cambriolages

Des appareils photographiques d'une valeur de $25,000 ont été volés, durant la nuit de mercredi, chez Creative Films Ltd., au 1189 rue Guy, par des cambrioleurs qui sont entrés par une fenêtre arrière.

Des rôdeurs ont fracassé la vitrine des marchands de disques Les Disques Cordy Enr., 2420, rue Centre, et volé deux guitares d'une valeur inconnue.

Chez M. Paul Thibodeau, 10,940, boul. St-Laurent, où ils sont entrés par une porte arrière, des cambrioleurs ont fait main basse sur des fourrures valant $5,090 et des accessoires électriques.

Inquiétude soulevée par un retard dans l'organisation du collège Lionel-Groulx

par Pierre Vennat

Selon le comité provisoire chargé de mettre sur pieds le Collège Lionel-Groulx, l'institut qui doit accueillir, au niveau collégial, les étudiants de la régionale Henri - Bourassa (Mont-Laurier), des Laurentides (Sainte-Agathe), Dollard-des-Ormeaux (Saint-Jérôme), Deux-Montagnes (Saint-Eustache) et des Mille-Iles (Laval) en plus des étudiants de la région de Sainte-Thérèse, "le retard des autorités gouvernementales à approuver les plans d'organisation du collège risque d'être fort dommageable à la classe étudiante."

Le comité va même plus loin en affirmant qu'il faut craindre qu'un certain nombre de jeunes abandonnent leurs études après la onzième année faute d'institutions pour les recevoir, ou encore par crainte des frais de scolarité exigés dans les rares institutions privées de la région.

Ce retard, dit-on dans le bilan du travail accompli depuis trois mois en vue d'organiser l'enseignement général et professionnel du niveau collégial dans les Laurentides et le nord de l'Ile Jésus, serait particulièrement dommageable à l'organisation de l'enseignement technique.

Ce type d'enseignement est presque inexistant dans la région et, fait-on remarquer, il ne pourra guère s'organiser tant que personne n'aura l'autorité de le faire. "C'est pourquoi les membres du comité provisoire du Collège Lionel-Groulx demandent instamment au gouvernement une action immédiate."

Cours dès septembre

Malgré l'absence de reconnaissance officielle, on offrira tout de même dans la région des cours d'enseignement général et professionnel.

Comme le dit le document rendu public par le comité, on offrira "aux étudiants l'enseignement collégial dès l'automne, tout en travaillant à l'obtention de structures juridiques."

Déjà, fait-on remarquer, on a réussi à coordonner les programmes d'enseignement dans la région.

- L'Ecole de commerce de Sainte-Rose (Laval) dispensera les cours d'enseignement professionnel avec orientation vers le monde du travail.
- L'Ecole normale de Saint-Jérôme et le Séminaire de Sainte-Thérèse donneront le nouveau cours collégial de la faculté des Arts de l'Université de Montréal.

Les directeurs de ces trois institutions ont d'ailleurs publié un prospectus commun et ils se sont entendus sur des conditions identiques d'admission.

Les frais de scolarité

C'est surtout au niveau des frais de scolarité, évidemment, que se pose un problème.

Les membres du comité provisoire du Collège Lionel-Groulx expriment le voeu que le gouvernement assume les frais de scolarité des étudiants de première collégiale dès septembre prochain.

Comme argument-massue, ils font remarquer que les autorités fédérales ont désigné une grande partie du territoire couvert par le futur institut (la région de Saint-Jérôme) comme "zone désignée".

Par ailleurs on fait remarquer que le comité a réussi, en fort peu de temps, à présenter au ministère de l'Education tous les dossiers requis par le dit ministère pour l'établissement d'un CGEPS. Ces documents ont été remis dans les délais prescrits, soit la mi-mars.

Depuis ce moment, les membres du comité n'ont reçu aucune nouvelle du gouvernement concernant leur projet.

Toutefois, l'Assemblée législative a commencé l'étude du projet de loi qui permettra la création des collèges d'enseignement général et professionnel et le projet du Collège Lionel Groulx, comme tous les autres, doit évidemment attendre que ce projet de loi soit adopté, ce qui risque d'être fort long.

Gin Tanqueray



Si c'était du gin ordinaire nous l'aurions mis en bouteille de gin ordinaire.

DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ À LONDRES, ANGLETERRE

Woodhouse SPECIAL DU SAMEDI



ENSEMBLE DAVENPORT 2 MCX

Attrayant sofa durant le jour. Confortable lit pour 2 personnes durant la nuit. Ce mobilier comprend des appuie-bras de style moderne fini noyer, construction à ressorts spiraux et recouvert d'un tissu de tweed dans un grand choix de teintes.

EN SPECIAL à $168
1.75 par semaine

Valeur de 199.95

GRATUIT avec l'achat de ce mobilier, un fauteuil assorti bercant-pivotant à dossier arrondi.

AUCUN DEPOT REQUIS — JUSQU'A 36 MOIS POUR PAYER

(Taxe de vente payable à l'achat). Détails complets du mode de financement disponibles à chaque succursale.

Woodhouse
Les plus grands détaillants d'ameublement au Canada. Etabli en 1911.

915 est, rue STE-CATHERINE
Tél. 845-9261
Six étages — Face à la Pharmacie Montréal
Stationnement municipal à l'arrière
Quelques pas de la sortie Berri-DeMontigny du Métro

CHOMEDEY
1180, boul. LABELLE
Tél. 688-9750 - 1
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin, accès par le boul. Jarry

ST-LAMBERT
43, rue Green
Tél. 671-7270-9

VERDUN
3913, rue Wellington
Tél. 766-2343 - 9860

PRES DU BOUL. PIE-IX
3956 est, rue Ontario
Tél. 527-9251-2



Tenez au jour un verre de Bitter Lemon et vous voyez les petits fragments de citron.

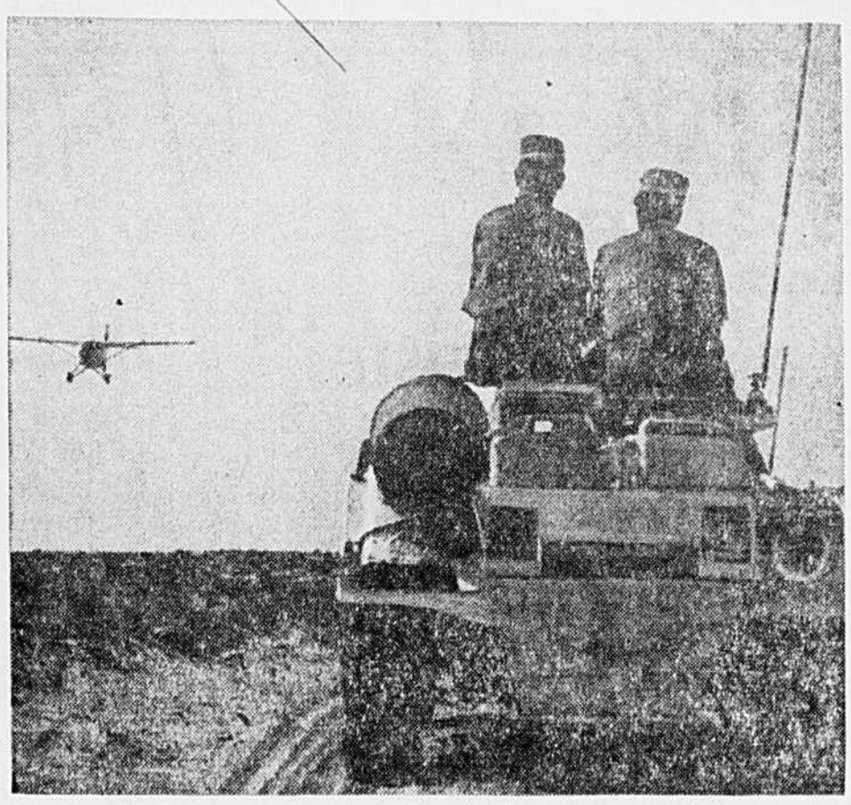
Quant à notre Club Soda, il se recommande par sa schweppervescence. Soyez tout oreille, et buvez . . .

Notre Dry Ginger Ale n'a rien de trop sucré, il étanche la soif à merveille.

Le Tonic Water reste pétillant jusqu'à la dernière gorgée.

Ici l'on parle Schweppes

...aussi couramment que dans 69 autres pays



téléphoto PC

Casques bleus en patrouille

Historique de la force de l'ONU au Moyen-Orient

BEYROUTH, (AFP) — La force d'urgence des Nations unies, appelée tantôt suivant ses initiales françaises, la "FUNU" ou, selon ses initiales anglaises, l'"UNEF", a été créée par l'Assemblée générale le 5 novembre 1956. Pour la première fois, on établissait une force internationale pour contribuer au rétablissement de la paix dans le monde. Elle s'installa dans la zone du canal de Suez et au Sinaï égyptien, pour assurer l'arrêt des hostilités entre la France, la Grande-Bretagne et Israël d'une part, l'Egypte de l'autre.

La "FUNU" devait aussi contrôler l'évacuation des forces françaises, britanniques et israéliennes et restituer ensuite au gouvernement égyptien toute l'autorité civile et militaire sur la région.

6,000 hommes s'employèrent à cette tâche sous les ordres du premier commandant de l'"UNEF", le général canadien E.L.M. Burns. Ils venaient de dix pays différents : le Brésil, le Canada, la Colombie, le Danemark, la Norvège, la Finlande, l'Inde, l'Indonésie, la Suède et la Yougoslavie. Fin décembre 1956, les forces britanniques et françaises avaient quitté le territoire égyptien. Le 8 mars 1957, les derniers soldats israéliens abandonnaient Charm El Cheikh (à la pointe sud du Sinaï) et rendaient aux Egyptiens la zone de Gaza.

La "FUNU", mission terminée, aurait dû, à son tour, se dissoudre. Il n'en fut rien. Plus de dix ans après sa création, ses "casques bleus" interposent toujours leurs unités armées entre Israël et la RAU. Cette prolongation de la mission de la force internationale avait été réclamée par Israël qui souhaitait obtenir des garanties pour la libre navigation de ses navires dans le golfe d'Akaba vers le port d'Eilath. Israël voulait aussi un barrage contre les infiltrations des commandos palestiniens arabes sur son territoire du Negev. L'Egypte ne s'opposa pas au maintien des "casques bleus". A différentes reprises durant les dix dernières années, les nations unies confirmèrent la mission de la force internationale.

A l'heure actuelle, elle comprend environ 3,400 hommes : 455 Brésiliens, 783 Canadiens, 998 Indiens, 562 Yougoslaves, et 602 Scandinaves. Parmi ces derniers, une rotation a été organisée. Jusqu'en avril dernier, un bataillon mixte danois-norvégien était stationné au Sinaï. Il a été remplacé, il y a quelques jours, par un bataillon d'infanterie suédois.

Au général canadien Burns, succéda le général suédois Van Horn. Il fut remplacé par le général indien Rickhye. C'est à lui que le gouvernement égyptien vient d'adresser une demande de repli des "casques bleus" sur Gaza.

Le budget de l'"UNEF" s'élève à environ quatorze millions de dollars. Les Etats communistes se sont toujours refusés à participer à cette dépense. 66 Etats souscrivent au fonds spécial de l'ONU pour la "Funu". Les Etats-Unis fournissent la plus grosse contribution, près de deux millions de dollars. La France paie 1,043,919 dollars. Il y a de nombreuses souscriptions plus modestes. Le Kenya verse 1,685 dollars pour la paix entre Israël et la RAU. La Gambie et les îles Maldives se contentent de 211 dollars.

Les troupes en présence

d'après AFP-UPI

Si la guerre éclatait au Moyen-Orient, Israël aurait à combattre une armée arabe deux fois plus forte en hommes que la sienne. Mais les experts militaires donnent un avantage de deux ou trois contre un à Israël à cause de ses armes et de l'habileté de ses combattants.

Les victoires israéliennes de 1948 et 1956 contre les Arabes ont été attribuées à ces qualités auxquelles se joint un meilleur moral.

La population d'Israël est de 2.65 millions tandis que les cinq pays arabes unis, Egypte, Syrie, Irak, Jordanie et Liban, ont une population totale de 53 millions d'habitants.

Voici, selon le "Times" de Londres, le tableau des forces en présence.

ISRAEL : armée régulière de 30,000 hommes encadrant une réserve bien entraîné de 260,000 hommes répartis en 7 divisions d'infanterie et deux divisions blindées. 160 tanks moyens (Centurion britanniques, Sherman américains et AMX-13 français); 1,300 pièces d'artillerie et 220 canons autotractés ainsi que 4,000 véhicules. A ce matériel vient s'ajouter 1,500 véhicules, 250 canons, 30 tanks "T-34" soviétiques et 7,000 tonnes de munitions capturées aux Egyptiens en 1956. Ils disposent, en outre, de fusées anti-chars françaises et Nord SS-11 et SS-22 et d'un bataillons équipé de fusées sol-air américaines "Hawk".

L'armée de l'air israélienne (14,050 hommes), compte 72 "Mirage" français de vitesse mach-2, 62 "Super-Mystère" et "Mystère" supersoniques et 58 autres appareils français de divers types subsoniques, ainsi que de 30 bombardiers américains "Skyhawk".

En outre, l'armée israélienne aurait acquis en Grande-Bretagne une quantité non déterminée de gaz de combat "CS", arme tactique non mortelle du même type que les gaz lacrymogènes, mais aux effets plus sérieux et plus durables.

L'EGYPTE, selon le "Times", dispose d'une armée de terre d'environ 120,000 hommes dont près de 55,000 stationnés au Yemen. Le matériel est surtout soviétique, notamment 50 nouveaux chars "Staline" et 400 "T-34" ainsi que 11,500 véhicules de divers types, des fusées antiaériennes et 1,500 canons de fabrication soviétique.

L'armée de l'air égyptienne (22,000 hommes) est composée de 72 "Mig-21" (mach-2), et "150 Mig-19 et 17", 64 bombardiers et 42 hélicoptères. Elle dispose de fusées air-air et air-mer.

La SYRIE, toujours d'après le "Times", a une armée de terre de 48,000 hommes répartie en 7 brigades d'infanterie et deux brigades blindées, ainsi que deux ou trois bataillons de surveillance du désert équipés de chameaux. La Syrie dispose de 35 chars "Staline", de 220 "T-34", 80 canons autotractés, 430 pièces d'artillerie et de trois batteries et fusées antichars soviétiques à fil.

Son aviation (3,000 hommes) est composée de 40 "Mig-21", 50 "Mig-17 et 15" ainsi que de 8 hélicoptères.

JORDANIE : l'armée de terre (30,000 hommes), entraînée à l'anglaise, est dotée d'un matériel périmé d'origine essentiellement anglaise et américaine mais les troupes comptent parmi les mieux entraînees du Moyen-Orient. Elles sont réparties en 4 brigades d'infanterie, une brigade mécanisée et trois régiments d'artillerie. Les blindés, 55 "Patton" américains et 50 chars légers britanniques.

L'armée de l'air jordanienne compte 36 "Starfighter" mach-2 (dont 16 auraient été fournis par Formose) et 20 "Hunter" britanniques. Une commande de 20 bombardiers "Skyhawk" serait envisagée.

LIBAN : armée de terre de 9,700 hommes équipés de matériel américain et une force aérienne (1,000 hommes) équipée de matériel français et britannique.

IRAK : armée de terre de 70,000 hommes et une force blindée de 100 T-31. L'armée de l'air (2,400 hommes) est dotée de 5 "Mig" supersoniques, de 42 "Hunter" achetés aux Pays-Bas et de 42 appareils du même type achetés directement à la Grande-Bretagne.



Le président israélien en route vers le Canada

TEL AVIV (Reuter) — Malgré l'état de crise au Moyen-Orient, le président Zalman Chazar a quitté Tel Aviv, aujourd'hui, à destination de Montréal.

Sa visite d'Etat en notre pays le conduira à Ottawa, dimanche; lundi, il sera à l'Expo.

Le départ du président de l'Etat d'Israël, souligne-t-on à Tel Aviv, témoigne que les dirigeants israéliens estiment que la situation à la frontière égyptienne n'est pas pour le moment alarmante.

"Je sais que je quitte Israël à un moment particulièrement grave, a dit M. Chazar, avant de prendre l'avion, mais j'espère que la paix sera préservée."

M. Chazar sera absent pendant 17 jours. Il ira en Islande et en Ecosse, après le Canada.

Hanoï disposera d'un "puissant facteur de persuasion"

Moscou fournit au Nord-Vietnam des missiles pouvant s'abattre sur Saigon et la 7e flotte

LONDRES, (UPI) — L'Union soviétique a commencé à fournir au Nord-Vietnam des fusées sol-sol capables d'atteindre Saigon et les porte-avions de la 7e Flotte américaine, soutiennent aujourd'hui des diplomates d'Europe de l'Est.

Ces armes donneront à Hanoï un puissant facteur de "persuasion" dans ses demandes aux Etats-Unis d'arrêter leurs attaques contre le Nord-Vietnam, disent-ils.

Ils n'ont toutefois pas révélé si les missiles étaient déjà rendus sur place ni quand ils seraient operationnels.

Mais les diplomates ont insisté pour dire que des équipes vietnamiennes ont reçu un entrainement poussé durant les derniers mois de la part des Soviétiques tant dans le domaine de l'aviation que dans celui des missiles, et ce, sur une échelle toujours croissante.

Les Soviétiques fournissaient jusqu'à présent à Hanoï des missiles sol-air (Sam) utilisés de plus en plus fréquemment ces derniers temps contre les bombardiers américains en mission au-dessus du Nord-Vietnam.

Ces missiles sont devenus de plus en plus efficaces, affirment les informateurs, à cause de l'amélioration de l'arme elle-même et de l'habileté accrue des préposés aux lancements.

Jusqu'à maintenant, l'Union soviétique avait hésité à équiper le Nord-Vietnam de missiles sol-sol capables d'atteindre des cibles sud-vietnamiennes depuis le territoire du Nord-Vietnam, mais surtout des cibles américaines au sud, aussi bien que les navires de guerre et les porte-avions qui croisent dans la région.

Le Kremlin, ajoutent les diplomates, a décidé que le temps était venu de faire le pas décisif et d'accroitre son aide militaire de façon à s'assurer que l'escalade américaine ne porte pas profit.

Cet accroissement de l'aide militaire soviétique est présumément provoqué par la crainte de voir les Américains envahir le Nord-Vietnam.

Une allusion indirecte à ces intentions a été faite plus tôt cette semaine par le chef du parti communiste, M. Leonid Brejnev.

Il a alors donné l'avertissement que l'aide au Vietnam se poursuivrait "proportionnellement aux besoins qu'exige une résistance efficace à l'insolente intervention impérialiste".

En agissant ainsi, soutiennent les diplomates, l'Union soviétique fait d'une pierre deux coups : elle attaque la Chine et rend bien clair pour Hanoï que sa survie dépend beaucoup plus de l'aide soviétique que de l'aide chinoise.

Malgré tout, affirment les informateurs, Hanoï a jusqu'ici pu garder une certaine indépendance à l'égard de Pékin et de Moscou, à cause de la rivalité des deux géants communistes, bien qu'idéologiquement, le Nord-Vietnam se rapproche petit à petit du Kremlin.

Les diplomates ajoutent que dans le moment tous les efforts de paix sont au point mort, et qu'il s'écoulera un "certain temps" avant que n'apparaissent des initiatives significatives.



téléphoto UPI

Hanoï dispose maintenant de missiles sol-sol soviétiques comme celui-ci. Saigon et les navires de la 7e Flotte sont à la portée de cette arme.

Johnson soutient que son pays poursuit les mêmes objectifs limités au Vietnam

WASHINGTON (AFP, PA, UPI) — Le président Johnson a déclaré hier que les Etats-Unis poursuivent toujours les mêmes objectifs limités au Vietnam, et il a refusé de commenter le cri d'alarme lancé par U Thant, secrétaire général de l'ONU. A peu près en même temps, au Pentagone, M. McNamara confirmait les vues du président, et assurait que les Américains s'en tiennent toujours aux seules cibles militaires en Asie.

Au cours d'une conférence de presse impromptue, le chef de la Maison Blanche a également affirmé qu'il a décelé une certaine amélioration de l'attitude du public américain vis-à-vis la guerre du Vietnam, mais il a reconnu que le pays devra faire face à une longue période de frustration et d'impatience.

Le président a tenu ces propos après qu'un journaliste eut déclaré que la situation en Chine semblait à certains plus dangereuse qu'auparavant et eut demandé si M. Johnson n'avait pas décelé une intensification de la guerre par rapport à il y a six mois.

Le chef de la Maison Blanche a alors répondu : "Je pense que nos objectifs sont toujours les mêmes, et notre détermination demeure toujours aussi ferme."

Tout en refusant de commenter directement la lettre que viennent d'envoyer 16 sénateurs américains du clan des "colombes" au président Ho Chi Minh, le président Johnson a souligné qu'a "il n'y a pratiquement personne qui estime qu'il devrait y avoir retrait unilatéral" de la part des Etats-Unis. Il a indiqué d'autre part que la décision de mettre les programmes de pacification au Sud-Vietnam sous l'autorité du commandement militaire avait été prise sur la recommandation de l'ambassadeur américain à Saigon, M. Ellsworth Bunker.

Les précisions de McNamara

Dans sa conférence de presse, le secrétaire à la Défense a admis que les forces aériennes américaines ont accru substantiellement leurs activités depuis le 13 avril, date où des "Migs" nord-vietnamiens se sont mis à attaquer des appareils américains.

Comme on lui demandait si l'actuelle escalade aérienne des Américains au Vietnam pouvait accroître les risques de guerre avec la Chine, M. McNamara a répondu: "Nous ne désirons pas élargir la guerre. Nous voulons limiter l'étendue du conflit. La politique des Etats-Unis en matière de bombardements est exactement la même qu'au cours des deux dernières années: elle se limite aux cibles militaires du Nord-Vietnam."

Un appel à la paix venant d'outre-tombe

SAIGON, (AFP) — Dans deux lettres d'outre-tombe adressées respectivement au président Johnson et aux deux présidents sud et nord-vietnamiens, le général Nguyen Van Thieu et Ho Chi Minh, la jeune bouddhiste qui s'est immolée par le feu mardi dernier à Saigon, demande à ces personnalités de tout faire pour ramener la paix au Vietnam, en mettant un terme aux combats et aux bombardements et d'appeler leurs peuples à reconstruire le Vietnam tout entier.

Dans sa lettre au président Johnson, Phan Thi Mai écrit notamment: "Simple jeune fille, je suis déchirée par la situation de ma patrie. Le slogan "défense de la liberté et du bonheur" dont vous vous êtes fait le porte-drapeau est dépassé et n'a plus de sens."

"Combien de tonnes de bombes et de munitions, combien d'argent avez-vous déversé sur notre peuple, détruisant les corps et les âmes de la nation ? Combien de Vietnamiens patriotes avez-vous réprimés brutalement ? Combien d'Américains qui comprenaient la situation, qui s'étaient montrés humains, qui osaient dénoncer courageusement vos erreurs ont été condamnés, déportés ? Et vous disiez "Bonheur . . . Liberté". Savez-vous que la majorité de mes compatriotes vietnamiens, dans leur coeur, haïssent les Américains qui ont apporté le malheur sur leur pays ?

La jeune immolée ajoute :

"Pour sauver des millions de Vietnamiens, d'Américains et l'honneur d'un grand pays je me permets respectueusement de vous soumettre mon plan pour assurer le retour à la paix :

1. Arrêter les bombardements au Nord et au Sud-Vietnam;
2. Retirer graduellement vos troupes et laisser les Vietnamiens décider librement de leur sort ;
3. Demander à l'O.N.U. de contrôler des élections générales. Une fois libres, les Vietnamiens seront suffisamment intelligents pour faire leur choix ;
4. Aider les Vietnamiens à reconstruire le pays ravagé par vos bombardements. Ils vous en seraient reconnaissants.

"L'histoire du Vietnam, l'histoire de l'Amérique, l'histoire du monde enregistreraient ce geste d'humanité de la part de votre gouvernement".

Aux présidents Nguyen Van Thieu et Ho Chi Minh, la jeune fille déclare : Vous ne me donnez même pas la possibilité de dire que j'ai vécu "en liberté". C'est pour cette raison que je suis décidée à mourir pour que vous puissiez entendre mes cris de douleur et ceux de mes nombreux compatriotes qui n'en ont ni le droit ni la possibilité. Notre peuple n'a pas besoin de doctrine ni de classification. Il ne demande qu'à vivre en paix. "Je vous supplie :

— de faire preuve de lucidité et de chercher une solution pour le Vietnam;

— d'ouvrir des négociations pour mettre fin à cette guerre;

— de faire en sorte que les Vietnamiens eux-mêmes décident de leur sort;

— de faire table rase de vos slogans, de vos étiquettes pour que nous nous aimions les uns les autres et que nous soyons solidaires".

Changement inattendu à la tête de la police secrète en URSS

MOSCOU, (UPI-AFP) — Le Kremlin a annoncé aujourd'hui un changement à la direction de la police secrète soviétique, le "Comité pour la sécurité de l'Etat" (KBG). Un des leaders du parti, Youri Andropov, âgé de 53 ans, remplace Vladimir Semitchasny, âgé de 43 ans. Ce dernier avait été nommé en 1960.

Les observateurs à Moscou manquent d'éléments de commentaire afin d'apprécier le "pourquoi" de ce changement de direction à la tête du puissant et toujours mystérieux KBG.



Youri N. Andropov

Présenté dans les milieux informés comme étant une opération de routine ne comportant pas d'arrière-pensées, le changement, du fait qu'il intéresse un des secteurs clés du mécanisme-moteur du régime, revêt cependant, aux yeux d'une majorité d'observateurs, une importance dont l'ampleur peut se situer par le jeu des influences internes, directement au niveau directeur.

M. Semitchasny était président du KBG depuis sept ans, et son remplacement est une décision banale, expliquent les milieux informés. La passation de pouvoir s'est effectuée normalement et M. Semitchasny a été chaudement remercié pour son activité.

Dès l'instant où l'on estime cette explication insuffisante, on entre dans le domaine des hypothèses. M. Semitchasny est-il l'homme d'une tendance ? La décision qui le touche est-elle une promesse de promotion ou une disgrâce ?

M. Andropov, perdra-t-il, en prenant la direction du KBG, son poste de secrétaire du Comité central, infiniment plus important ? Les décisions similaires qui ont touché dans un passé récent deux autres secrétaires, Vitali Titov et Leonid Efremof, permettent de le penser.

Bref, les observateurs hésitent, faute d'éclairage suffisant, entre deux hypothèses : 1 — Le changement, réalisé dans un esprit de direction collective, peut entraîner une modification des influences en présence, mais n'a pas une importance déterminante. 2 — Au contraire, il s'agirait de signes précurseurs, annonçant le déclenchement de heurts internes, que la direction collective avait pu jusqu'à présent contenir.

Seules des précisions sur les nouvelles fonctions qui seront confiées à M. Semitchasny, et sur la façon dont M. Andropov pourra ou non cumuler son nouveau poste avec celui de secrétaire du Comité central, permettront, sauf éléments inattendus, d'y voir plus clair.

Hausse appréciable du prix de la Ford 1968

DETROIT (UPI) — La compagnie Ford Motor a annoncé hier qu'elle a l'intention d'augmenter "de façon appréciable" les prix de ses modèles 1968, afin de compenser le coût des dispositifs de sécurité et de contrôle des gaz d'échappement exigés par le gouvernement.

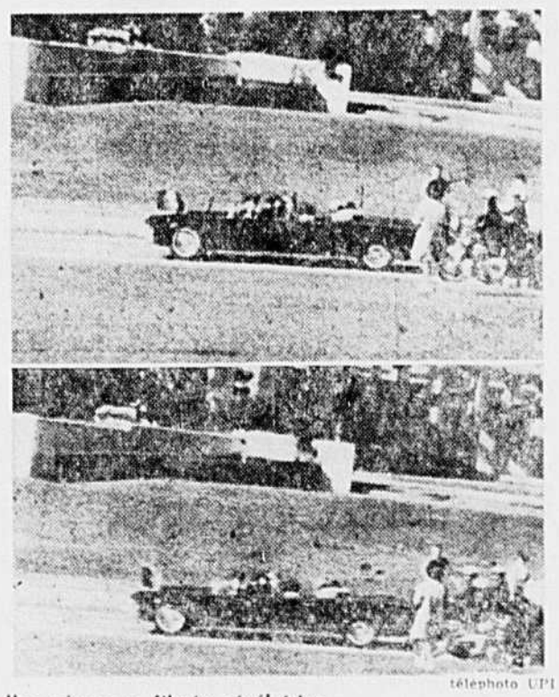
Le président du conseil d'administration, Henry Ford II, a déclaré en effet que la compagnie assumait actuellement des frais extraordinaires pour se conformer aux nouvelles normes de sécurité établies par le gouvernement.

M. Ford a, d'autre part, accusé l'Agence fédérale de la sécurité routière de céder à de fortes pressions politiques pour en arriver à imposer des mesures d'une rigueur exceptionnelle, qui ne sont d'ailleurs pas toujours justifiées.

"Les frais de recherche, de mise au point et de fabrication encourus pour réduire l'échappement des gaz et améliorer la sécurité s'accumulent très rapidement", a déclaré M. Ford à l'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie. "Nous devrons envisager de fortes hausses de prix l'automne prochain pour défrayer ces frais supplémentaires", a-t-il ajouté.

De son côté, le président de la compagnie, M. Arjay Miller, a affirmé qu'au cours des deux dernières années "les marges de bénéfice ont été de plus en plus comprimées entre le niveau des prix d'une part et la hausse rapide des frais d'autre part. "Bien que les ventes de Ford aient augmenté de 6 pour cent en 1966, a dit le président, le bénéfice net a diminué de 12 pour cent, et cet écart s'est accentué en 1967."

Un film montre que seul Oswald avait vraiment Kennedy en joue



téléphoto UPI

Une séquence filmée révélatrice

Une sérieuse analyse entreprise par un des plus célèbres laboratoires photographiques des Etats-Unis a écarté la théorie populaire voulant qu'un deuxième assassin ait été impliqué dans le meurtre du président Kennedy, à Dallas, le 22 novembre 1963. La société Itek révèle que l'étude de cette pellicule photographique réfute la présence d'un franc-tireur sur le monticule de pelouse que l'on aperçoit dans la partie supérieure gauche du cliché.

LEXINGTON, Massachusetts (UPI, Reuter) — Une minutieuse analyse entreprise par l'un des laboratoires photographiques les plus importants des Etats-Unis, est venue renverser la théorie populaire qu'un deuxième meurtrier avait été impliqué dans l'assassinat du président Kennedy.

La société Itek a révélé hier, qu'après une étude de plusieurs mois d'une pellicule cinematographique amateur de l'attentat, la présence d'un franc-tireur armé d'une carabine, installé sur un monticule de pelouse surplombant la voiture du président Kennedy le 22 novembre 1963, avait été écartée.

Le film en couleurs, huit millimètres, avait été tourné par Orville Nix, fonctionnaire fédéral, qui contemplait le défilé présidentiel, entouré de nombreux spectateurs. Le film fait voir le président au moment où il a été atteint par le projectile mortel, et Mme Kennedy qui se hisse sur la banquette arrière de la décapotable.

Les personnes qui ont soutenu la théorie d'une conspiration ont tenté de se servir de ces photographies comme preuve que la commission Warren avait fait erreur en affirmant que Lee Harvey Oswald avait agi seul.

Cependant, ce qui semblait être un homme armé d'une carabine, n'était en réalité que l'ombre de trois branches et des feuilles.

MONTREAL, VENDREDI 19 MAI 1967 — 83e ANNEE — No 116

Un aveugle veut connaître la Terre des Hommes sur le bout de ses doigts

Texte : **Marcel Adam**
Photos : **Michel Gravel**

La beauté de l'Expo n'échappe qu'à une seule catégorie de personnes : les pisse-vinaigre.

Toutes les autres, bien-portantes ou handicapées de quelque manière que ce soit, en tirent un plaisir dont l'intensité varie selon le degré de sensibilité de chacune.

Même si les cinq sens trouvent leur compte à l'Expo, la privation de l'un d'eux n'empêche pas d'y goûter des joies physiques et intellectuelles inoubliables.

Et les aveugles ? objecterez-vous.

Même les personnes atteintes de cécité totale n'apprécient pas moins que les voyants une visite à l'Expo.

J'en ai eu la preuve cette semaine, alors que j'ai fait une visite de quelques heures, à l'Expo, en compagnie d'un jeune Montréalais aveugle, qui en était à sa . . . septième visite aux îles.

Mieux que cela, ce jeune homme avait eu l'audace, précédemment, de visiter l'Expo tout seul, assisté de sa seule canne blanche.

Visite méthodique de l'Expo

Fernand Marcotte, accordeur et professeur de piano, est un jeune homme de 26 ans, distingué, intelligent et réfléchi, qui souffre de cécité totale depuis l'âge de 16 ans.

Sa personnalité n'exprime pas moins, malgré son infirmité, une joie de vivre et même un enthousiasme qui donnent mauvaise conscience aux bien-portants souvent mécontents de leur sort. Je connais peu de personnes aussi soucieuses que lui de visiter l'Expo d'une manière méthodique et enrichissante.

Il s'est fixé pour objectif de visiter tous les pavillons. A chaque endroit, il fait viser son passeport et recueille de la documentation, après s'être fait donner moult explications par les hôtesses. Revenu chez lui, il s'empresse d'écrire ses impressions, d'enregistrer dans un journal les souvenirs qu'il rapporte de son excursion.

Un aveugle peut-il se rendre seul aux îles via le métro et l'expo-express et se retrouver, dans ce chassé-croisé des rues, de sentiers, d'escaliers, de canaux et de ponts ?

Points de repère d'un aveugle

Même si le territoire de l'Expo présente l'aspect d'un labyrinthe, M. Marcotte trouve néanmoins qu'il est si bien aménagé qu'un aveugle peut facilement s'y débrouiller avec un minimum d'assistance — laquelle lui est d'ailleurs spontanément accordée et même offerte par les visiteurs ou le personnel des pavillons.

Par exemple, les jeux d'eau sont pour lui des points de repère précieux et infaillibles. Parce que les bruits de ces fontaines diffèrent de l'une à l'autre, il en déduit qu'elles sont de diverses formes ; les distinguant toutes au son, il sait, lorsqu'il passe près d'elles s'il a déjà visité les pavillons avoisinants.

Les conversations des gens lui servent aussi de guide ; leurs observations lui apprennent qu'il se trouve devant tel immeuble, tel restaurant ou telle attraction ; si ces personnes expriment à haute voix leur intention d'entrer dans tel endroit, il les suit "par oreille", si cette visite convient au programme qu'il s'est tracé.

Du braille incompréhensible

Outre de s'être promené en mini-rail et d'avoir visité les pavillons vedettes, notamment ceux des Etats-Unis (qui lui fait penser à un immense cerveau vide), de la France (qui l'a épaté et où il a reçu une assistance dont il conserve un excellent souvenir), de l'Italie (qui l'a déçu parce qu'il lui a semblé lugubre), il s'est aussi attardé à la Ronde où il a essayé plusieurs jeux (dont le Gyrotron) qu'il ne trouve pas assez excitants.

Au pavillon du Canadien Pacifique-Cominco, où d'ingénieux appareils mettant à l'épreuve les cinq sens l'ont beaucoup intéressé, il s'est exercé à déchiffrer le message en braille formé de caractères énormes. Un garde qui, avec beaucoup de gentillesse, l'avait guidé vers ce tableau dans le but de lui faire plaisir mais aussi de se faire traduire le texte en relief qui s'y trouve, fut fort étonné de s'entendre dire :

"Je ne comprends pas : c'est écrit en anglais."

Si son ouïe lui est d'une grande assistance dans sa découverte de l'Expo, c'est surtout grâce à son sens du toucher qu'il arrive le mieux à se faire une image de cet événement, qu'en octobre il pourra connaître littéralement l'Expo au "bout des doigts".

Son entrée dans un pavillon suscite l'étonnement sur tous les visages. Les gens paraissent se dire avec sympathie : "Comment un pauvre aveugle peut-il trouver plaisir à visiter un lieu où il n'y en a que pour les yeux ?"

C'est avec beaucoup de curiosité qu'ils le voient toucher délicatement tout ce qui est accessible aux visiteurs, depuis la tuile ou les tapis des parquets, jusqu'aux objets d'art, en passant par les tapisseries, les pièces murales, les statues, et de le voir sourire et exprimer quelques réflexions quand une pièce lui paraît belle.

Des gens compatissants et plus sensibles que les autres paraissaient se réjouir de constater qu'il pouvait, à sa manière, participer à leur joie.

Au retour, dans l'expo-express, ça faisait drôle d'entendre cet aveugle énumérer les pavillons qu'il avait "vus" et ceux qu'il lui restait à "voir", alors que tant d'entre nous voient sans voir.



Faisant une courte halte devant le pavillon de la Tchécoslovaquie, où s'offre une magnifique vue d'un secteur de l'île Notre-Dame, M. Marcotte revoit dans son esprit une image de l'Expo sans doute différente de la réalité. Mais il reste à savoir si la réalité se présente à tous de manière identique...



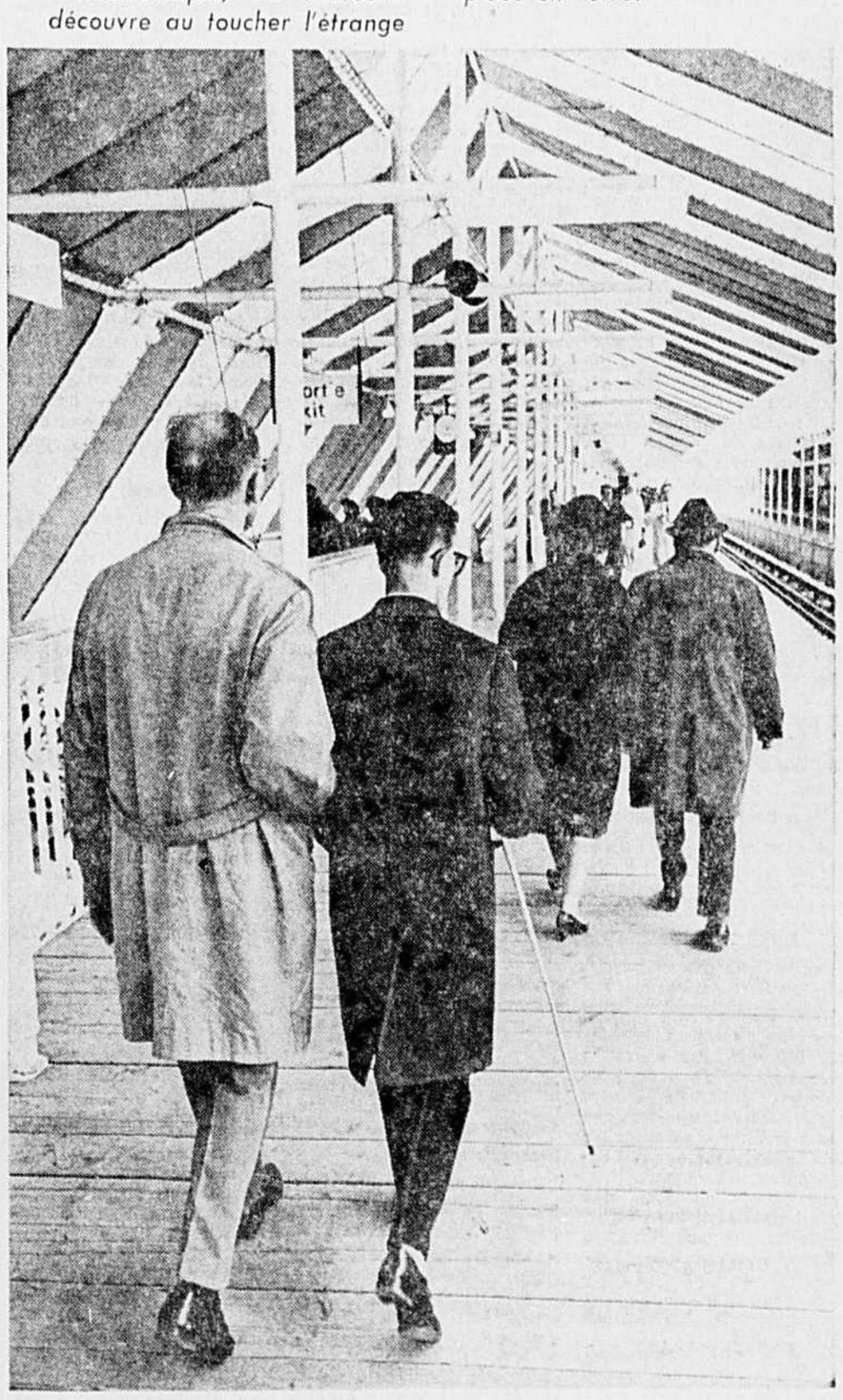
M. Marcotte compte beaucoup sur les conversations des gens aussi bien pour s'orienter que pour bien se représenter les pavillons.



Près d'une lagune du pavillon tchécoslovaque, M. Marcotte découvre au toucher l'étrange conformation d'une magnifique pièce en verre.







A l'aide d'une longue canne blanche qui est comme une extension de sa main ultra-sensible, et en suivant un peu les conversations des autres visiteurs, M. Marcotte peut trouver . . son chemin assez aisément. Au centre, il palpe une statue ornant l'entrée du pavillon de l'Ethiopie. A droite, un visiteur s'est offert à conduire M. Marcotte à travers la foule.



Photos Michel Gravel, LA PRESSE

Journée de la Hollande

C'est dans leur langue d'origine que des catholiques hollandais (photo du haut) ont participé hier matin à une messe, en l'église Saint-Jacques. M. Henri Heydendael dirigeait le choeur royal de Saint-Pancrace. Photo du bas, la reine Juliana passe en revue, place des Nations, un détachement du Royal 22e Régiment.

Le pavillon des Indiens exprime les sentiments actuels des Indiens

— le chef Andrew Delisle

par André Luchaire

"Il n'y a pas ici, comme chez vous, aux Etats-Unis, une organisation nationale des diverses communautés d'Indiens, mais je peux dire que ce pavillon raconte exactement l'histoire que les Indiens du Canada voulaient qu'on expose au monde. Nous avons parcouru toutes les parties du Canada pour demander aux Indiens ce qu'ils voulaient, et leurs réponses, unanimes, ont été présentées à un Conseil consultatif qui les a à son tour adoptées comme thèmes du pavillon des Indiens du Canada à l'Exposition. Vous pouvez demander vous-même aux Indiens que vous rencontrerez — et vous aurez la même réponse."

C'est ce qu'a déclaré le chef Andrew Tanahokate Delisle, commissaire général du pavillon des Indiens du Canada, à M. John Belindo, membre du conseil d'administration du Congrès National des Indiens américains, de passage à Montréal au cours d'une conférence de presse-surprise ; cette déclaration constituait en même temps une mise au point après les réactions suscitées par le message idéologique du pavillon, que certains ont qualifié d'acte gratuit d'accusation contre les Blancs et qu'Ottawa a, paraî-il, accepté avec une grimace ! "Nous avons seulement exprimé les sentiments des Indiens d'aujourd'hui".

M. John Belindo, un Navaho qui a maintenant au sein du C.N.I.A. la responsabilité de la "prise de conscience indienne", a déclaré que la visite rapide du pavillon et de ce qu'il contient, l'avait convaincu que les problèmes des Indiens du Canada étaient, dans l'ensemble, les mêmes que ceux des Indiens des Etats-Unis.

Ceux-ci peuvent, selon lui, se résumer en cinq points : garantie permanente aux terres indiennes et aux droits indiens — développement économique des communautés indiennes — amélioration de l'état sanitaire et des soins médicaux — amélioration de l'apprentissage dans des spécialisations utiles et convenant aux Indiens — amélioration de l'enseignement.

Le Congrès National, a-t-il expliqué, qui groupe 76 nations ou tribus sur les 85 que comptent les Etats-Unis, et qui est une organisation exclusivement contrôlée par les Indiens, s'emploie à développer la participation active de tous les Indiens à leurs propres affaires, à l'amélioration de leur niveau de vie, à la défense de leurs droits, et de leurs valeurs culturelles.

Il a mentionné qu'à travers l'écheveau compliqué des situations locales et des juridictions blanches, on note aux Etats-Unis en particulier au niveau du Congrès une réelle bonne volonté, et des preuves du désir, en haut lieu, de tenir de plus en plus compte de la volonté des Indiens concernant leurs propres affaires.

Mais l'autre attraction de cette conférence de presse improvisée — c'était la "princesse" Kahn Tinento Horn. Qu'on en juge : c'était elle qui avait convoqué cette conférence ... sans en avertir semble-t-il le Commissaire général du pavillon ! De sorte qu'en arrivant, sur le vu des convocations reçues, dans les bureaux du chef Delisle et de son assistant, Russell Moses, les journalistes eurent d'abord l'impression qu'ils avaient été joués : le Commissaire général ignorait tout d'une conférence et tombait des nues en lisant la convocation ! Puis il y eut un moment d'inquiétude : si elle s'avisait de venir réellement avec M. Belindo ... qu'allait-il se passer ? On se rappelle les polémiques, parfois violentes, entre le maire de Caughnawaga et Mlle Horn, animatrice du "Comité de Défense de Caughnawaga" (et cela depuis plusieurs années).

Or à 16 h. 30, Mlle Kahn Tinenta Horn arrivait au pavillon des Indiens, avec une partie de sa famille, et M. John Belindo, comme annoncé ...

Le chef Delisle accueillit tout le monde sans sourciller, avec une bonne grâce souriante — et fit les honneurs du pavillon à l'hôte américain imprévu.

Un pavillon dont Mlle Horn faisait d'ailleurs l'éloge de vive voix, comme dans une déclaration écrite qu'elle remettait aux journalistes présents.

Puis ce fut la conférence de presse présidée par le chef Delisle, toujours souriant et imperturbable. La glace paraissait enfin rompue (ce qui d'ailleurs n'étonnera pas tellement ceux qui suivent de près la conjoncture actuelle — et l'évolution présente du problème des Indiens du Canada).

nouvelles de l'expo

Il faut comprendre que nous sommes différents

— Kahn Tinenta Horn

Dans la déclaration écrite qu'elle a remise lors de la conférence de presse "imprévue" tenue dans le bureau du Commissaire général du pavillon des Indiens du Canada, Mlle Kahn Tinenta Horn affirme que "tant que le monde n'aura pas compris que les Indiens n'ont pas les mêmes motivations que d'autres nations, les Indiens s'exposeront à des déceptions continuelles et à l'aggravation de leur situation désastreuse".

Il y a entre les Indiens et les autres peuples un fossé technique, comment l'indiquent les exhibits impressionnants des autres nations.

"Seule une compréhension intelligente que ce fossé s'élargit en vertu des bases culturelles opposées peut aider à le combler."

Une foule enthousiaste acclame la reine Juliana

par Germain Tardif

Une foule qu'on peut facilement estimer à plus de 6,000 personnes s'est rassemblée, joyeuse et enthousiaste, hier avant-midi, à la Place des Nations, pour offrir à la reine Juliana, des Pays-Bas, un chaleureux accueil nourri d'applaudissements et de vivats.

La souveraine est apparue, sous un ciel enfin radieux, agréablement surprise de l'entrain de cette foule qui brandissait des centaines de petits drapeaux de son pays.

Elle était accompagnée de son mari, le prince Bernhard ; du commissaire de l'Exposition universelle, M. Pierre Dupuy ; de l'ambassadeur des Pays-Bas au Canada, M. Lovink ; du ministre des Affaires étrangères, M. Joseph Luns, et de plusieurs autres personnalités néerlandaises ou canadiennes.

Après le salut de la Garde d'honneur, formée de 100 soldats du Royal 22e Régiment, et l'envoi du drapeau des Pays-Bas, la reine a passé en revue la garde pendant qu'au loin tonnaient les 21 coups de canons.

En même temps la fanfare de l'Artillerie royale canadienne jouait la musique de circonstance. Trois cents membres de la Marine néerlandaise s'étaient également placés devant la tribune d'honneur.

Dans son allocution, le commissaire général, M. Dupuy, a évoqué l'amitié existant entre les Pays-Bas et le Canada, amitié que la reine Juliana elle-même a contribué à resserrer, alors qu'elle était la princesse héritière de son royaume, durant l'occupation des Pays-Bas, par les Allemands, lors de la dernière guerre mondiale.

Elle s'était alors réfugiée au Canada et demeura à Ottawa jusqu'à la libération de son pays. L'une de ses quatre filles, la princesse Margriet Francisca, est née, d'ailleurs, dans la capitale canadienne, en janvier 1953.

Durant l'allocution de M. Dupuy, le système sonore de la Place des Nations, a de nouveau cessé de fonctionner. Ce fut également le cas lorsque vint le tour du ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, M. Joseph Luns, à prendra la parole au nom de la reine.

Nous avons néanmoins pu saisir une bribe de ses propos, au moment où il expliquait les raisons pour lesquelles son pays avait voulu participer à ce grand événement qu'est "La Terre des Hommes".

"Notre pays, a-t-il dit, a été toujours épris du respect de la liberté dans le monde, tout comme le Canada. L'Exposition était une occasion d'exprimer cet idéal et c'est pour cela que nous avons voulu y participer."

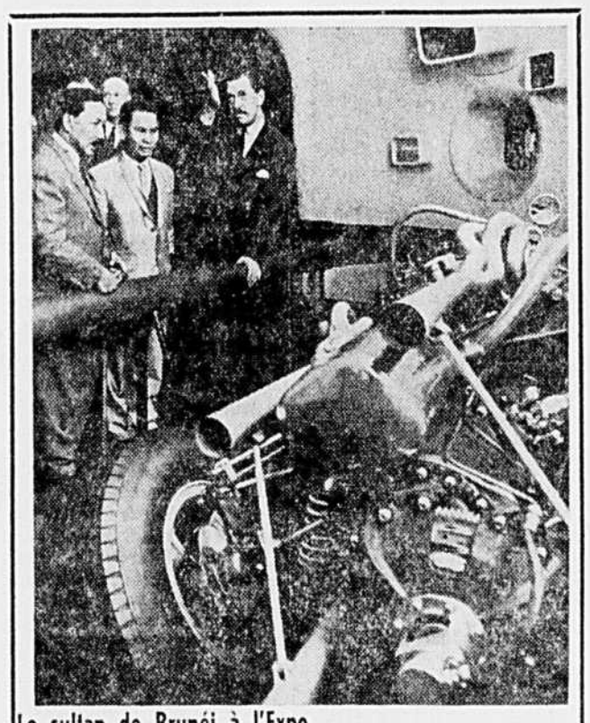
"Ciels de Hollande"

La souveraine et sa suite ont ensuite quitté la Place des Nations pour aller visiter le pavillon des Pays-Bas, après quoi ils se sont rendus à l'Expo-Théâtre pour assister à la première mondiale d'un film sur les Pays-Bas intitulé "Ciels de Hollande", ce film a été primé au Festival international du film de Cannes où il a reçu la Palme d'Or dans la section courts-métrages.

Après ce bref spectacle, le cortège royal s'est ensuite dirigé au pavillon d'honneur où le commissaire de l'Expo a offert le déjeuner.

Au cours de l'après-midi, la reine Juliana et le prince Bernhard ont visité les pavillons du Canada, des Nations Unies et de la Belgique avant de se rendre à bord du "Van Galen", de la Marine Royale Néerlandaise, amarré au quai Mark-Drouin.

La journée nationale des Pays-Bas prenait fin par un dîner d'état offert par le couple royal au pavillon néerlandais.



Le sultan de Brunéi à l'Expo

Son Altesse le sultan de Brunéi (sultanat situé sur la côte nord-ouest de l'île de Bornéo) visite l'Exposition. On le voit ici (à gauche) au pavillon de la Grande-Bretagne, admirant une voiture de course sur laquelle un des représentants du pavillon, M. Ted Allan, lui fournit des précisions.

La Grande-Bretagne et le Marché commun

Les conservateurs refusent le rôle de simple associé

— Edward Heath

"Non ! J'ai déjà eu l'occasion de le dire : le parti conservateur britannique n'accepte pas pour la Grande-Bretagne le rôle de simple associé du Marché Commun. L'association en effet ne permet pas de résoudre les problèmes spécifiques que pose l'intégration dans le Marché commun, comme les tarifs des produits agricoles et industriels. Et d'autre part elle ne nous donnerait pas la participation aux décisions communes... Sur ce point notre position est la même que celle du Parti travailliste."

C'est ce qu'a répondu M. Edward Heath, chef de l'Opposition aux Communes de la Grande-Bretagne, au cours de la conférence de presse qu'il a tenue, hier, à midi, dans l'auditorium de la presse, au Pavillon administratif de l'Expo, en présence de M. R. Shaw, commissaire général adjoint, ainsi que de M. Arnold Heckle, chef de la délégation commerciale britannique à Montréal.

Il a toutefois refusé de commenter les récentes déclarations du général de Gaulle concernant le long chemin à parcourir avant que la Grande-Bretagne puisse être considérée comme réellement prête à entrer dans la Communauté européenne.

Il a toutefois affirmé avec vigueur, en réponse à une question sur le sujet, que le parti conservateur était engagé à oeuvrer pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, qui lui paraissait essentiellement utile à toute l'Europe.

M. Heath a affirmé que selon lui, l'entrée de la Grande-Bretagne ne signifierait pas automatiquement l'entrée de tous les pays européens dans le Marché commun, mais seulement de 9 ou dix pays au maximum.

Il a indiqué comme exemple de ce que la Grande-Bretagne pourrait apporter à l'Europe (à une Europe non américaine) l'industrie électronique — qui n'est en rien dépendante de celle des Etats-Unis, alors que celle de la France l'est (comme cela a été souligné récemment).

"Nous pouvons sur ce terrain aider la France à se libérer de la tutelle des ordinateurs américains", a-t-il remarqué, non sans une pointe d'ironie.

Le chef du parti conservateur britannique, questionné sur la politique qu'il préconise au Vietnam n'a fait que répéter l'essentiel de ses déclarations de ces jours derniers : "pas de paix possible avant que le Vietnam du nord soit convaincu qu'il ne peut gagner la guerre — et donc aider les Etats-Unis à obtenir une paix négociée."

Des autobus prêteront main-forte à l'Expo-Express durant les week-end

par Daniel L'HEUREUX

A compter d'aujourd'hui, un service d'autobus sur l'emplacement de l'Expo viendra prêter main-forte à l'Expo-Express durant les fins de semaine, pour transporter les passagers entre la Place d'Accueil, Habitat 67 et l'île Notre-Dame.

Deux choses à noter : quand le service d'autobus fonctionnera, l'Expo-Express n'arrêtera plus à Habitat 67 — seuls les autobus arrêteront; d'autre part, les autobus n'arrêteront pas à la Place des Nations sur l'île Sainte-Hélène — seul l'Expo-Express fera cet arrêt.

Le service d'autobus aura pour terminus l'île Notre-Dame, à proximité du quai de l'Expo-Express à cet endroit. Les autobus n'arrêteront pas à la Place des Nations en raison du flot de visiteurs qui circulent à cet endroit en provenance ou en direction du métro, et du manque d'espace conséquent à cet endroit.

Le service d'autobus ne fonctionnera que les fins de semaine seulement et les jours de fête, comme par exemple la fête de la Reine, lundi prochain.

Le départ des autobus s'effectuera à intervalles de cinq minutes. Pour employer ce moyen de transport, les visiteurs devront se diriger, une fois franchis les tourniquets de la Place d'Accueil, vers l'Expo-théâtre, prendre la voie qui conduit vers le pavillon thématique "Le génie créateur de l'Homme", puis descendre vers la route d'où partiront les autobus. A l'instar de l'Expo-Express, le service d'autobus sera gratuit.

Décor nouveau

Un porte-parole de l'Expo, à qui le représentant de LA PRESSE demandait si on s'attendait que beaucoup de gens préfèrent l'autobus à l'Expo-Express, a fait remarquer qu'en empruntant l'autobus, les visiteurs apprécieront de découvrir un angle tout nouveau de l'emplacement. L'autobus passera effectivement beaucoup plus près des pavillons que l'Expo-Express, offrant à l'oeil du visiteur un aspect global différent.

En instaurant ce moyen de transport additionnel, la direction de l'Expo espère résoudre le problème du trop plein de passagers qui empruntent l'Expo-Express les fins de semaine.

Les autobus, pour autant que le besoin re fasse sentir, seront en service aux mêmes heures que l'Expo-Express. Si toutefois, à un moment de la journée, l'Expo-Express se révélait suffisant pour transporter les visiteurs, le service d'autobus sera interrompu et, à ce moment-là, l'Expo-Express reprendra son service normal, c'est-à-dire qu'il s'arrêtera à Habitat 67 (quand il circule en direction Place d'Accueil-La Ronde).

Programme de musique lettonne

Le Comité canadien-letton pour l'Expo 67 a organisé un spectacle de chansons et de danses folkloriques lettonnes au "Rendez-vous canadien-letton de l'Expo 67", plus précisément à la Palestre de l'Ile Sainte-Hélène demain à 14.30 heures.

Il a également organisé un concert de musique lettonne dans la salle Claude Champagne, 220 rue Bellingham, Outremont, dimanche soir le 21 mai, à 20 h. (8 h. p.m.) avec la participation du pianiste Arthur Ozolins.

Les Lettons, peuple de la Baltique de langue indo-européenne apparentée au lithuanien et actuellement englobé dans l'Union soviétique, possèdent un fiklore musical remarquablement développé, comptant environ 60,000 chansons, avec près de 150,000 variantes; ce trésor artistique a donné lieu à un développement de l'art choral sans précédent : à Riga, aux temps de l'indépendance (entre 1919 et 1941) le festival national des chansons pouvait rassembler jusqu'à 16,000 chanteurs et 100,000 spectateurs.

Le groupe choral qui contribuera à ces manifestations comprend un total de 330 voix.

LA PRESSE

CALENDRIER DE L'EXPO

SAMEDI

JOURNEE NATIONALE DE L'ARMENIE SOVIETIQUE
PAVILLON DE L'URSS

Pour marquer cet événement, la République Soviétique Arménienne a envoyé une délégation, à la tête de laquelle se trouve le Premier Ministre de l'Arménie, M. B. A. Mouradyan. Il est accompagné de parlementaires, d'hommes de science et d'artistes. Parmi ceux-ci, on compte un ensemble d'art folklorique, le fameux soprano lyrique Goar Gasparyan, le quartet de cordes "Komitas" et les danseurs Juliette Kalantaryan et Villen Galstyan. Ces derniers, membres de l'Opéra et du Ballet Arméniens, exécuteront des danses nationales ainsi que le fameux pas-de-deux de l'opéra "Don Quichotte".

PAVILLONS NATIONAUX ET PRIVES
CENTRE DU COMMERCE INTERNATIONAL

10 h. 00 — Réunion privée de "Association of Latvians Credit Union" de Toronto.

PAVILLON DE L'IRAN

11 h. 00 — Son Altesse Royale, la Princesse Ashraf Pahlavi, soeur du Shah d'Iran, tiendra une conférence de presse au pavillon de sa participation. Une réception s'ensuivra. Après quoi la Princesse visitera le pavillon américain, le pavillon britannique à 15 h. 00 et celui de la France à 15 h. 45.

PAVILLON DE L'HOMME ET L'AGRICULTURE

16 h. 00 — Visite du pavillon par 150 meuniers français.

PAVILLON DE L'AUTRICHE

16 h. 00 — Défilé de modes.

PAVILLON DU QUEBEC

20 h. 30 - 22 h. 00 — Louise Forestier donnera son tour de chant, et ceci jusqu'au 1er juin.

SPECTACLES GRATUITS
PAVILLON DU CANADA

14 h. 30 — Concert par le célèbre pianiste canadien Ronald Turini. Ce dernier fut orienté par plusieurs grands musiciens, comme Wilfrid Pelletier, Gilles Lefebvre et Wladimir Horowitz, dont il est le seul élève. Plusieurs tournées en Europe (trois en Russie) et en Amérique, avec orchestre et comme soliste, ont établi sa brillante réputation.

AUDITORIUM DU PONT

10 h. 00 — Dans le cadre de la série "Connaissance 67", sous le thème quotidien "Pulse of Life", présentation de films scientifiques: "Coronary Insufficiency and Myocardiac Infection", "Catheterisation of the Heart", "Haemostasis and Blood Coagulation", "Coronary Circulation"; ces films seront présentés de 10 h. 00 à 12 h. 00. Plus tard, de 15 h. 00 à 16 h. 00, on projettera "Energy Sources of Blood Circulation", "This Precious Heart", "Arterial Blood Pressure : Theory, Physics, Measurement".

AUDITORIUM DU PONT

13 h. 00 - 15 h. 00 — Le Dr Jacques Genest, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, donnera une conférence sur "l'Hypertension artérielle". Sur invitation. Pour renseignements ou laissez-passer : M. Glyn Michel, Institut de Chimie du Canada, 151 rue Slater, Ottawa 4.

EN VISITE

Pavillon des Etats-Unis — Editorialiste syndiqué bien connu, M. Drew Pearson visitera le pavillon au cours de la journée.
Pavillon de l'Homme et la Santé — 12 h. 45 — Bernard Bayard, vedette involontaire d'un film tourné l'été dernier qui a pour objet de décrire une opération à coeur ouvert, assistera à la présentation de ce film au pavillon. Il sera accompagné de sa famille. Après le film, il y aura réception.
Pavillon de l'Hospitalité — 11 h. 00 - 15 h. 00 — Deux cents infirmières de l'hôpital Ste-Justine.
17 h. 30 - 19 h. 00 — Quatre-vingts membres de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste.

DIVERS

Kindergarten de Vienne — Le réputé jardin d'enfants recevra un nouveau groupe d'enfants lundi, le 22 mai. Ces mômes de trois à six ans fréquentent la célèbre institution pendant 15 jours. Ils constituent le groupe expérimental de la maternelle qui accepte par ailleurs des enfants venus pour un jour ou une demi-journée.

KIOSQUE A MUSIQUE

A 11 h. 00 et 17 h. 00 — Salvation Army Dovercourt Citadel Band.
A 13 h. 00 — Netherlands Folklore Orchestra.
A 15 h. 00 — Harmonie de Beauport.
A 18 h. 30 — Dorizhka Ukranian Dancers et Miss Pawluk's Ukranian Dance Group.
B 11 h. 30 et 15 h. 30 — Toronto Men's Choir.
B 13 h. 30 et 17 h. 30 — Salvation Army Oshawa Citadel Songsters.
B 19 h. 00 — Fanfare St-Georges Inc., Beauce.
C 13 h. 00 et 17 h. 30 — A Piacere Three.
E 11 h. 15 et 16 h. 30 — Tiidus Girls Modern Gymnastic Group, Toronto.
E 12 h. 30 et 17 h. 45 — Groupe Folklorique Alsacien Obermodern, France.
E 14 h. 00 — Fanfare de l'Expo.
E 19 h. 00 — Montreal Chapter Barbershop Show.
Marches — Nymphes de St-Hyacinthe — Palestre Ste-Hélène — 15 h. 00 — Canadian Latvian Expo Rendez-vous.

RENDEZ-VOUS EXPO 67

Sont attendus à
09 h. 30 — 50 personnes de Association for Childhood Education
09 h. 30 — 120 personnes de l'Association de la Mauricie.
10 h. 00 — 55 personnes du Séminaire de St-Nicolet.
10 h. 00 — 106 personnes du Treat Arts Tour.
10 h. 00 — 50 personnes du Methodist Men's Club.
10 h. 00 — 80 personnes du Y.M.C.A. de Niagara Falls.
11 h. 00 — 250 personnes des Employés N. W. Hooper and Co.

Sculpture spontanée, provocante, celle de Yves Gravel

par Gilles Racine

Un sculpteur qui ne vit pas de ses oeuvres, qui se désintéresse de produire du beau pour du beau, qui cherche avant tout à provoquer des réactions, c'est plutôt rare, mais c'est Yves Gravel, 27 ans, qui expose actuellement deux sculptures au pavillon de la Jeunesse et qui est responsable du symposium de



sculpture ainsi que de l'atelier libre de cet art au dit pavillon.

La sculpture est évidemment pour lui un moyen d'expression. A la différence cependant qu'il ne cherche pas à exprimer nécessairement quelque chose. Quand il se met au travail, nous dit-il, il n'a aucune notion de ce qui va sortir de ses mains. Il sculpte parce qu'il veut sculpter et quand il le désire. Pour lui, la sculpture est avant tout une oeuvre de spontanéité. S'il ne réussit pas à s'exprimer complètement, il remet sur le métier, mais il n'est rien de moins sûr qu'il parachève son ébauche. La sculpture est avant tout l'expression d'un moment. Si ce qu'il fait est beau, tant mieux. Sinon, tant pis. Après seulement, il titre son oeuvre si elle symbolise quelque chose pour lui.

Il provoque des réactions de la part des gens. Mais il ne cherche pas à leur tendre un piège. Mais il rit de ceux qui ne comprennent pas ce qu'il a exprimé.

Ce qu'il exprime ? Principalement le ridicule. Pas des choses, mais des gens. Rarement il exprime ce qui le fascine. Il vit dans la société, mais après un certain temps, il a besoin de se retirer à l'écart pour s'épancher. "Je ne sculpte que des personnages car ce sont eux qui sont le monde et qui le font tel," dit-il. "D'ailleurs, n'y a-t-il rien de plus passionnant que de regarder vivre des personnes ?"

Deux de ses oeuvres sont présentement exposées à l'agora du pavillon. Elles s'intitulent La Nourrice et La Bienfaitrice. Certains comprennent ce qu'il a exprimé, mais il y a gros à parier que plusieurs n'y comprennent goutte. Pourquoi a-t-il placé sur la nourrice une poignée que plusieurs s'amusent à tourner, espérant un résultat quelconque ? "Il n'y a rien, à mes yeux, de plus stupide qu'une nourrice qui nourrit de son scin les enfants des autres. De plus, c'est contre nature. C'est pourquoi je lui ai mis une poignée dans le dos".

Il y a aussi une autre sorte de personnage qu'il trouve particulièrement ridicule : le vicaire. "Il ne s'agit pas de tous les prêtres, car plusieurs sont vraiment des hommes qui apportent quelque chose à la société. Mais il demeure cette race, que j'espère être en voie de disparition, celle qui n'a aucun rôle social vrai. Regardez-leur les mains et la figure et vous saurez à qui vous avez affaire."

L'individu l'attire, le fascine. En fait, il s'agit de l'individu-problème, "individuel", non celui qui est mouton. "Le mouton devrait être banni de la société". Ce qui le fascine vraiment, c'est la tête de la personne. Dans un siècle où la tête est le seul élément vraiment important, il veut rendre le sentiment que lui inspire l'individu par la configuration de sa tête en rapport avec le reste du corps.

Yves Gravel s'exprime par un alliage de métaux, bois, corde et tout autre matériau qu'il juge approprié à concrétiser ses impressions.

La société est pour lui la base de son expression. C'est là qu'il pige ses idées et sentiments. S'il aime s'en retirer, il aime aussi y revenir. L'artiste, à son avis, ne peut se cloisonner dans l'espoir de donner libre cours à sa puissance imaginative et créatrice. La substance de sa création, croit-il, est dans l'environnement humain, la société dans laquelle évolue l'homme, qu'il soit artiste, ouvrier ou tout autre.

Il enseigne aussi la sculpture dans une régionale et aux Beaux-Arts. Ce qui l'intéresse dans l'alliage de matériaux, c'est le mouvement qu'on peut y donner, la vie qu'on peut y exprimer. L'enseignement n'est pas dichotomique avec la sculpture pour Gravel. Ce n'est pour lui qu'un mode d'extériorisation. Tout autant que la sculpture, l'enseignement lui est vital. De plus, chose importante, ça lui permet de subvenir à ses besoins matériels.

Rencontre avec Yves Bonnefoy

Au cinéma-théâtre du pavillon de la Jeunesse, aujourd'hui, à 17:30 h. M. Yves Bonnefoy fera lecture de quelques-unes de ses poésies et se prêtera à un échange de vues avec ses auditeurs sur la signification de son oeuvre et la littérature actuelle.

Né à Tours, le 24 juin 1923, Yves Bonnefoy fit ses études de mathématiques à Tours et à Poitiers, puis a fait des études en philosophie à Paris. Après des recherches en histoire de l'art, il fréquente de 1946 à 1947 les surréalistes et philosophes Chestov et Kierkegaard. Il fait présentement un stage au Centre national de recherches scientifiques pour préparer une thèse sur la critique anglaise, et américaine ainsi que sur Piero Della Franscesca.

Il a écrit en 1953, "Poésie du mouvement et de l'immobilité de Douve", en 1958 "Hier régant désert", en 1959 "Pierre écrite".

Montréal sera pris d'assaut au cours de la fin de semaine

par Nicole MONGEAU

Plus d'un million de visiteurs sont prévus pour la longue fin de semaine du congé de la reine. Les chiffres fournis officiellement par les services de l'Expo dépassent 870,000 visiteurs, mais, ceux de la dernière fin de semaine ont totalisé 971,387 personnes, et il est logique de supposer que l'augmentation qui s'est accentuée chaque jour se maintiendra dans les mêmes proportions.

On sait que 5 millions de visiteurs s'étaient déjà rendus sur la "Terre des hommes", hier matin, alors qu'une heure et demie à peine après l'ouverture des guichets plus de 60,300 personnes avaient franchi les grilles d'entrée.

Tous les grands hôtels sont remplis à pleine capacité et sauf un ou deux qui ont plutôt reçu des Européens (Français et Allemands surtout), ils recevront surtout des Canadiens. Il semble qu'on verra une véritable invasion de la population ontarienne, selon la Compagnie de transport Provincial et Colonial Coach, les compagnies de chemin de fer et les compagnies d'aviation.

Le Pacifique Canadien qui, généralement, ne transporte pas de voyageurs entre Toronto et Montréal sur ses lignes aériennes a ajouté 1,600 fauteuils pour la durée de l'Expo. Un porte-parole de la compagnie a parlé de "surabondance" de voyageurs et de réservations faites depuis plusieurs semaines en vue précisément de cette longue fin de semaine.

Quant aux Chemins de fer nationaux, on nous affirme que tous les trains seront bondés et que, depuis trois semaines, le train Montréal-Halifax a transporté environ 4,000 étudiants des écoles supérieures et des universités. Là aussi, on s'attend à un nombre record de passagers. Et toutes les prévisions faites depuis l'ouverture de l'Expo ont été largement dépassées et, dans certains cas, doublées et même triplées.

Plusieurs groupes se rendront à l'Expo par 100 et 150 à la fois. Lundi, on en attend un de 500 directeurs et surintendants de districts d'une compagnie d'assurance-vie, mais on dit, qu'en principe, il y a habituellement moins de visites en groupes les samedis, dimanches et jours de congé à cause de l'affluence particulière qui s'est constamment maintenue ces jours-là.

Il est à noter toutefois que la majorité des visiteurs se rendent à l'Expo soit en métro, soit en autobus, soit en taxis, car au parc de stationnement de Longueuil 15 p. 100 des places seulement ont été occupées alors qu'au terrain Victoria, le chiffre atteint à peine 20 p. 100. Serait-ce qu'enthousiasmés par l'atmosphère de fête de l'Expo, les visiteurs préfèrent voyager en groupes et partager leurs joies plutôt que d'utiliser leur propre voiture ? Ou est-ce tout simplement la peur de ne pouvoir garer cette voiture dans des parcs de stationnement qu'ils craignent être trop encombrés ?

Aucun congrès important n'est prévu pour la fin de semaine dans les divers hôtels de la métropole sauf le banquet France-Amérique qui réunira ses invités à l'hôtel Ritz-Carlton, lundi, sous les auspices du gouvernement provincial. A l'hôtel Bonaventure, de nombreux acheteurs de vêtements, venant des Etats-Unis et d'Europe, assisteront à une exposition internationale du prêt-à-porter canadien en vue de l'établissement d'un marché d'exportation. Il semble toutefois que ces quelque 700 acheteurs attendront à mardi pour se rendre dans les îles, à moins, évidemment que la curiosité ne l'emporte sur le sérieux des affaires . . .

"Presque" tous auront un congé de 3 jours

par Nicole MONGEAU

Il semble bien qu'il n'y ait que les enfants fréquentant certaines écoles élémentaires de la région (telles que celles de Longueuil) qui seront en classe lundi, jour de congé appelé pour les uns la Fête de Dollard, et pour les autres, la Fête de la reine.

En effet, une enquête auprès des principaux bureaux des gouvernements municipal, provincial et fédéral, dans les banques et les magasins, auprès des régionales et des Commissions scolaires prouve que la grande majorité du personnel et des étudiants encore aux études, seront en congé lundi et profiteront de la première longue fin de semaine de l'été.

Les employés des grands magasins, ceux de toutes les banques (françaises comme anglaises), du Palais de justice et de la Cour municipale pourront profiter pleinement du congé. Tous les services municipaux et provinciaux concernant la santé, les allocations et les impôts seront fermés de même que le Bureau de poste, la Régie des loyers, la Régie des alcools et, bien sûr, les services administratifs de l'hôtel de ville de Montréal et des municipalités de la banlieue.

Côté divertissement, les courts de tennis et le golf municipal resteront ouverts ainsi que les piscines de trois Centres récréatifs, le Marquette, le Maisonneuve et le Centre Gadbois qui seront à la disposition du public de 1 h. de l'après-midi à 9 h. du soir. La Bibliothèque municipale sera fermée et le Jardin des Merveilles n'ouvrira qu'à la fin du mois. Les serres du Jardin Botanique ouvriront de 9 h. du matin à 10 h. du soir et le Planétarium Dow sera fermé dans la soirée, comme à l'accoutumée. Il y aura toutefois spectacle en français à 2 h. 15 de l'après-midi et en anglais à 3 h. 30, alors que l'on présentera "L'Homme et son étoile".

Toutes les écoles de la Commission scolaire de Montréal seront fermées ainsi que les régionales (cours secondaire). La Bourse de Montréal et la Bourse canadienne ont aussi donné congé à leurs employés.

L'Expo fêtera le 10,000,000e visiteur

Alors que le 5,000,000e visiteur de l'Expo a anonymement posé pied hier sur la Terre des Hommes, sans faire l'objet d'hommages, de civilités ni de privilèges particuliers, le 10,000,000e visiteur — qui apparaîtra vraisemblablement au cours de juin — sera choyés : toutes les dépenses de sa journée sur le terrain de l'Expo seront payées.

De plus, Air Canada lui offrira un voyage pour deux personnes, n'importe où au Canada.

La compagnie de l'Expo avait décidé de ne rien faire pour marquer la 5,000,000e entrée, préférant attendre au 10,000,000e visiteur ou peut-être même seulement au 25,000,000e.

Mais hier en fin d'après-midi, le service d'information de l'Expo était en mesure d'annoncer cette nouvelle.

C'est peu avant 10 heures hier matin que le 5,000,000e visiteur a franchi les portillons d'automatiques. L'ordinateur n'a pas pu déterminer à quel moment exact le 5,000,000e visiteur a pénétré sur le terrain.

A dix heures, les opérateurs constatèrent que le nombre total de visiteurs depuis l'inauguration atteignait 5,000,648.

Conférences au pavillon de la France

Un grand nombre de conférences scientifiques ou techniques seront données jusqu'à la fin de juillet au Pavillon de France. Les intéressés qui n'auraient pas reçu une invitation pourront obteni un laissez-passer en écrivant à Mlle Delpiano, au bureau du Conseiller commercial de France, 2060 rue Mackay. Le nombre de places étant limité, ils devront toutefois justifier de leur titre à assister à ces conférences. Voici la liste pour ce mois-ci. Nous publierons plus tard les titres de juin.

Aujourd'hui 19, 10 h. — **L'électricité en France,** par P. Massé, Président d'Electricité de France.

15 h. — **L'Energie nucléaire en France,** par M. Pascal, Directeur au Commissariat à l'Energie atomique.

Lundi 22, 10 h. — **Exemple de développements à partir d'un gisement de gaz naturel sulfuré : Lacq,** par G. Rutman, Président d'Aquitaine Comany of Canada.

11 h. 15 — **La géophysique dans le Grand Nord,** par M. Jacquemin, Directeur de Géoterre Ltée à Ottawa.

Midi 15 — **Recherche pétrolière en mer : les problèmes d'étude et de réalisation posés aux entreprises de construction métallique,** par A. Garnault.

15 h. — **Le gaz naturel liquéfié,** par P. Verret, Directeur des études et techniques nouvelles du Gaz de France.

16 h. — **Les techniques nouvelles de liquéfaction du gaz,** par L. Domain, Gérant de la Société des Procédés l'Air Liquide.

17 h. — **Les techniques nouvelles de transport maritime du gaz naturel liquéfié,** par A. Gilles, Gérant de la Société Gaz Transport.

Mardi 23, 10 h. — **Choix des investissements dans les systèmes de production, de transport et de distribution d'électricité,** par F. Sheurer, Directeur adjoint des études économiques à Electricité de France.

11 h. — **Le dispatching national d'Electricité de France,** par J.-G. Siroux, Chef du Service des mouvements d'énergie à Electricité de France.

15 h. — **Le programme français d'études de réacteurs prototypes,** par B. Bailly-Dubois, adjoint au Directeur des piles atomiques au Commissariat à l'Energie atomique.

17 h. — **Contribution de l'industrie française à l'équipement nucléaire,** par J. Baron, Directeur des applications atomiques à la compagnie Péchiney.

Venne-Lautrec, un tandem . . . à voir

En dépit d'une température pluvieuse, environ un millier de personnes de 7 à 47 ans se sont rendues à l'Expo-théâtre pour y applaudir les chansonniers Donald Lautrec et Stéphane Venne, qui s'y produisaient hier soir à l'occasion de la Semaine de la chanson (du 14 au 19 mai).

Stéphane Venne, qui occupait la première partie du spectacle, a paru plaire à la majorité de l'assistance (une minorité n'ayant pu résister à la tentation d'anticiper sur l'intermission), notamment lorsqu'il a interprété la chanson-thème de l'Expo, dont il est l'auteur. L'entendre interpréter "Un jour, un jour" avec une apparente facilité m'a agréablement étonné, moi qui n'ai pas encore entendu un profane capable d'en siffloter avec justesse les premières mesures.

Quant au contenu de ses chansons et à la qualité de sa voix, il est difficile de me prononcer, puisque j'ignore si je dois attribuer à l'infidélité des micros, à l'indiscrétion de l'orchestre ou au pauvre acoustique de la salle, le peu qui parvenait à mon fauteuil.

S'il m'est également difficile de me prononcer sur ce que j'ai pu ouir de Donald Lautrec, ma vue m'a néanmoins révélé un interprète qui a de l'autorité, du charme, du dynamisme, plus de présence et une meilleure tenue de scène que son prédécesseur. Les réactions enthousiastes de l'assistance l'ont démontré.

Avec sa voix au niveau de la mer, il n'a pas plus de talents vocaux qu'il n'en faut pour réussir aujourd'hui dans ce métier où la voix a moins d'importance que le sens du rythme, la présence, le charme et un flair qui permet de tirer avantage des goûts populaires.

M. A.

Le total des heures de grève à l'Hydro équivaut à deux jours, mais l'effet équivaudrait à six jours

par Bernard Morrier

Le responsable de la grève tournante des employés de l'Hydro-Québec, M. Claude Mérineau, a déclaré hier que depuis le début de ladite grève, le 8 mai dernier, l'addition des heures de travail équivalait à deux jours, mais que les effets étaient équivalents à six jours de grève.

M. Mérineau, qui faisait le point sur cette grève unique, a dit n'avoir jamais douté de son efficacité et il a exprimé la fierté du Syndicat canadien de la fonction publique d'avoir trouvé cette "formule" qui, selon lui, s'adapte assez bien aux services publics.

D'après lui, la grève, sans affecter la sécurité publique, a eu pour effet de débalancer complètement les différents programmes de l'Hydro-Québec et le personnel des cadres, qui en plusieurs cas doit assurer la relève, n'arrive plus à suffire à la tâche.

"A 90 p. cent, nos membres, a-t-il ajouté, se rendent compte qu'ils sont en train de gagner la partie et je suis optimiste quant au règlement prochain de ce litige."

De son côté, le directeur québécois du SCFP, M. André Thibodeau, est d'avis que cette grève nouvelle vague contribue pour beaucoup à la revalorisation du droit de grève dans les services publics. "Il est encore trop tôt pour en connaître tous les effets, a-t-il poursuivi, mais je suis assuré de son efficacité, d'autant plus qu'elle nous évite un bill dans le genre de celui qui a été imposé aux professeurs en février dernier, bill qui n'aurait rien donné."

Il a rappelé qu'après les premiers jours de la grève, le syndicat était convaincu que ça réussirait, alors que l'Hydro Québec donnait plutôt l'impression qu'elle était assurée que ça ne marcherait pas et qu'une législation gouvernementale viendrait régler ses problèmes.

"Mais, a-t-il souligné, l'Hydro-Québec a depuis rajusté ses positions et le syndicat est assuré que ça bouge et qu'on en arrivera à régler les problèmes beaucoup plus facilement qu'il y a un mois."

Il a aussi fait remarquer que la médiation du sous-ministre Réal Mirault a, depuis le début de la grève, fait considérablement avancer les deux parties dans leurs propositions.

Il a cependant fait savoir que les clauses principales opposant la syndicat à l'Hydro-Québec étaient loin d'être réglées.

Arrêt de travail

Hier, les employés de l'Hydro-Québec de la région de la Matapédia se sont mis en grève.

C'était la deuxième fois que les 400 employés de cette région débrayaient depuis le 8 mai. Ils avaient fait la grève dimanche dernier, malgré que pour la plupart il ne s'agissait pas d'un jour de travail.

Par ailleurs, 400 autres employés de la région de l'Abitibi débrayaient à leur tour hier après-midi, tandis que 1,650 employés de la compagnie appartenant aux régions de la Mauricie et de Montmorency avaient fait de même mercredi.

A Montréal, 3,000 employés ont débrayé à midi, et ce pour une période de 24 heures.

On a rapporté que des pannes d'électricité s'étaient produites dans les deux régions, y compris une qui a forcé l'Assemblée législative à ajourner ses débats.

Quelque 590 consommateurs, la plupart des résidences, ont été privés d'électricité durant la majeure partie de la journée mercredi dans la Mauricie.

au pavillon de la jeunesse

AUJOURD'HUI

19.00 h. : Défilé de mode : vêtements sportifs (cinéma-théâtre). Tournoi de tennis sur table (agora)
20.30 h. : Spectacle : Jazz avec Bennie Golson Quintet (café-dansant)
21.00 h. : Défilé de mode : vêtements sportifs (agora)
21.30 h. : Concert : Mount Union Brass Choir (USA) (cinéma-théâtre)
22.30 h. : Folklore de participation avec Claude Guimond, animateur (agora)
24.00 h. : Cinéma : à communiquer (cinéma-théâtre)
24.30 h. : Discothèque (café-dansant)

DEMAIN

10.00 h. : Exposition d'architecture par les étudiants en architecture de l'U. de M. (agora) ; Exposition de sculptures : Gravel, Trifiro, Noiseux, Cournoyer, Dubois, DeLavalle, Robert, Paquin (galerie)
11.00 h. : Test d'aptitude physique (café-dansant)
12.00 h. : Hyde Park (agora)
12.30 h. : Cinéma : à communiquer (cinéma-théâtre) ; Symposium de sculpture dans le jardin jusqu'à 18.00 h. (terrasse)
13.00 h. : Folklore (agora)
15.30 h. : Jazz et poésie : François Piazza et Jacques Renaud (cinéma-théâtre)
17.00 h. : Rencontre avec M. Yves Bonnefoy (cinéma-théâtre) ; Escalade (agora) ; Hockey et crosse (terrasse)

DEMAIN AU PAVILLON DU CANADA

La Katimavik : une immense pyramide reposant sur sa pointe ; magnifique vue d'ensemble de l'Expo. Des centaines d'éléments d'exposition intéressants : ressources et énergie ; communications et transports ; temps nouveaux.

Ciné-carrousel : films dramatiques sur la croissance du Canada, présentés dans cinq cinémas tournants. Dans l'Hexagone des glaces, vous vous voyez dans un décor de 1867.

Grimpez dans l'Arbre des Canadiens : un érable stylisé d'une hauteur de 66 pieds.

Cinq différentes attractions tous les jours dans un théâtre de 500 places et quatre dans le kiosque à musique pouvant recevoir 1200 personnes. Entrée gratuite.

Restaurant, cafétéria, casse-croûte : plats délicieux à prix modiques.

Le Centre d'activité créatrice, pour enfants de 3 à 11 ans, permet aux petits de se divertir sous la surveillance de personnes expérimentées. Musique, art dramatique, arts, école maternelle, terrain de jeu . . . tout est gratuit. De 10 h. a.m. à 6 h. p.m.

THÉÂTRE

midi
Ewen McGuaig, organiste
2h. 30 p.m.
Ronald Turini, jeune virtuose du piano
3h. 45 et 5h. p.m.
Les Feux Follets
6h. 15 p.m.
Katimavik-Revue, une réalisation de **Gratien Gélinas et de Wayne & Shuster,** mise en scène de **Alan Lund**

KIOSQUE A MUSIQUE

midi
groupes amateurs, danseurs, chanteurs, musique, etc.
2h. 30 p.m. et 5h. p.m.
musique du pavillon
3h. 45 p.m.
sextette de jazz Maynard Ferguson

Votre intérêt . . . c'est le nôtre!

La Banque Provinciale vous offre maintenant un éventail exclusif de dépôts, qui vous permet de choisir vous-même l'intérêt que vous voulez sur vos épargnes

Comptes de chèques:
3%
Vos fonds vous donnent 3% d'intérêt, versé tous les 6 mois et calculé sur le solde minimum trimestriel. Vous pouvez faire des chèques pour payer vos factures.

Dépôts avec *assurance-vie:*
3½%
Si vous avez de 5 à 55 ans, vos dépôts vous donnent droit à une assurance-vie gratuite, sans examen médical, et égale au solde au moment du décès. Vous recevez 3½% sur le solde minimum mensuel et vous pouvez faire des retraits au guichet. Assurance-vie maximum: $2,500.

Dépôts d'épargne:
4%
L'intérêt de 4% est calculé sur le solde mensuel minimum et versé tous les 6 mois. Même avec ce taux d'intérêt élevé, vous pouvez toujours faire des retraits au guichet.

Dépôts à terme:
jusqu'à **5%**
Vous gagnez des intérêts supérieurs en proportion du terme que *vous* avez fixé. Vous pouvez retirer votre dépôt avant terme contre une légère réduction d'intérêt. Dépôt minimum: $2,000. Terme minimum: 30 jours.

Notre intérêt . . . c'est le vôtre!
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

la vie mondaine



photo LA PRESSE

Des certificats de "Citoyen d'honneur"

La célébration annuelle du jour de la Citoyenneté avait lieu hier au Musée des Beaux-Arts. Sur la photo prise à cette occasion, on remarque, dans l'ordre habituel, Mlle Andrée Tekker, une jeune Canadienne hongroise, présidente de l'association des ergothérapeutes de Montréal; le docteur Stanley Skorina, directeur du laboratoire de recherches en gastro-entérologie et professeur associé à l'université McGill; Mlle Alice Girard, doyenne de la faculté de Nursing de l'Université de Montréal; le colonel Hugh M. Wallis, ancien président du Conseil canadien du civisme et M. N. M. Zsolnay, président du Conseil du civisme de Montréal.

Au jour de la Citoyenneté

par Cécile Brosseau

La célébration du Jour de la Citoyenneté avait lieu hier au Musée des Beaux-Arts en présence du président M. N. M. Zsolnay et du comité exécutif du Conseil du civisme de Montréal. Me Jean Drapeau, maire de Montréal avait accordé son distingué patronage à cette célébration et M. P.-E. Robert, conseiller municipal y représentait le maire. L'hon. Judy LaMarsh, secrétaire d'Etat, était représentée par M. Albert Béchard, député et secrétaire parlementaire tandis que l'hon. Daniel Johnson, premier ministre du Québec, y avait délégué M. René Gauthier, directeur du service de l'Immigration du Québec.

Des certificats de "Citoyen d'honneur" furent présentés à Mlle Alice Girard, doyenne de la faculté de Nursing à l'Université de Montréal ; au docteur Stanley Skorina, m.d., m.sc., ph.d., directeur du laboratoire de recherches en gastro-entérologie et professeur associé de chirurgie expérimentale à l'université McGill ; au colonel Hugh M. Wallis, D.S.O., O.B.E., M.C., V.D., C.A.C.D., F.R.S.A., ancien président du Conseil canadien du civisme et ancien président du comité exécutif du Conseil du centenaire de la Confédération.

Des certificats de citoyenneté canadienne furent également remis à quelques personnes. Des prix devaient être décernés à cinq lauréats du concours de rédaction sur le civisme et un programme folklorique exécuté par divers groupes ethniques de Montréal.

Il est toujours intéressant en ce jour de la Citoyenneté d'interroger une personne née en dehors du Canada mais qui y est venue pour y faire sa vie. Andrée Tekker, que nous avons rencontrée hier, est née en Hongrie plus précisément à Szeged. C'est en 1951 qu'elle devait arriver au Canada avec ses parents après avoir parcouru l'Autriche, la Belgique et avoir vécu quelque temps aux Antilles.

Andrée fit son cours primaire en français. Inutile de dire qu'elle s'exprime parfaitement dans la langue de Molière. Après des études secondaires en anglais, Mlle Tekker s'inscrit à McGill où elle sera diplômée en ergothérapie. Depuis trois ans elle travaille à l'Institut Allan Memorial. Elle est présidente de l'association des ergothérapeutes de Montréal.



Jour EXPO ORT

Mme Alan L. Bernstein est la présidente du programme pour le déjeuner du ORT Day EXPO qui se tiendra le jeudi 1er juin au pavillon de l'Hospitalité. Les bénéfices réalisés ce jour-là seront versés à l'oeuvre de réhabilitation qu'est l'ORT (Organization for Rehabilitation through Training).

Déjeuner en l'honneur des souverains des Pays-Bas

Un déjeuner avait lieu hier au Pavillon d'honneur Hélène de Champlain pour célébrer la journée nationale des Pays-Bas. Sa Majesté la Reine Juliana des Pays-Bas et Son Altesse Royale le Prince Bernhard l'honorèrent de leur présence, entourés de leur suite et de plusieurs dignitaires hollandais et canadiens. Entre autres, se trouvaient parmi les invités M. Jonkheer Roell, chef du Cabinet de la Reine, Son Excellence le Docteur Luns, ministre des Affaires extérieures des Pays-Bas, Son Excellence le Baron van Lynden et le Commandant de Boer de la Marine hollandaise. Le Commissaire général de l'Exposition universelle, Son Excellence M. Pierre Dupuy, Son Excellence M. Lovink, ambassadeur des Pays-Bas et Mme Shaw assistaient aussi au déjeuner.

Menu royal

Les invités purent déguster de délicieux mets : du caviar, de l'Ilkalu, omble fumé de l'Artique, du Faisan Grand Veneur et une omelette norvégienne, le tout arrosé de vins du meilleur cru et de champagne Dom Pérignon 1959.

La table était aussi ornée, en fonction de la circonstance, de magnifiques bouquets de tulipes roses et blanches, fleurs nationales du royaume des Pays-Bas.

Faire-part

M. et Mme Sarto Lacombe, font part du mariage de leur fille Louise, avec Richard Joly, fils de M. et Mme Marcel Joly. La bénédiction nuptiale leur sera donnée, le samedi 3 juin, en l'église St-Alphonse d'Youville.

à Noter

Bal de coton

Le Cercle Claire-Fontaine clôturera ses activités par un Bal de coton. Cette manifestation sera sous la présidence de M. Fernand Desjardins, conseiller municipal, et de Mme Desjardins, et aura lieu au salon Richelieu de l'hôtel Cardinal, à Pointe-aux-Trembles, le samedi 10 juin, à 8 h. 30 p.m. Un orchestre de neuf musiciens, sous la direction de Paul Richard, assurera une musique continuelle. La tenue, pour les dames, est la jupe longue en coton et pour les messieurs, la tenue de ville. Pour réservations, on peut s'adresser à Mme F. Lapierre, 2720 rue Mercier, tél. 254-8142 ou à Mme J. Gariépy, 2875 rue Mercier, tél. 351-0629.

Amicale N.-D. du S.-C. de Sherbrooke

A l'occasion du 25e anniversaire de fondation de l'Ecole Normale Notre-Dame du Sacré-Coeur, de Sherbrooke, toutes les anciennes, accompagnées de leurs époux, sont cordialement invitées à l'Amicale qui aura lieu le 21 mai à l'Ecole Normale, 240 rue Ferrill, à Sherbrooke. Celles qui n'ont pas reçu d'invitation sont priées de considérer celle-ci comme personnelle.

Société d'Archéologie et de Numismatique

La Société d'Archéologie et de numismatique de Montréal, section féminine, annonce que son déjeuner du 27 septembre aura lieu au pavillon de l'Hospitalité de l'Expo, Cité du Havre. Les membres et leurs invités sont priées de se rendre au pavillon de l'Hospitalité par leur propre initiative; l'autobus 168 rue Dorchester (angle Peel) se rend directement à l'Expo. Un billet d'admission pour la journée ou le passeport sera requis. Les billets du déjeuner devront être réservés avant le 1er juin. Pour réservations on peut communiquer avec Mlle Anna O'Dowd, Château de Ramesay, tél. 861-3708.



photo LA PRESSE

Gala de la Société du bon parler français

La Société du bon parler français tenait son gala annuel mercredi soir au théâtre Saint-Denis. L'invité d'honneur était le ministre aux Affaires culturelles dans le cabinet Johnson. Sur la photo prise à cette occasion, on reconnaît, de gauche à droite, le consul de Belgique et Madame Ceyssens, le consul général de France et la vicomtesse Louis de Laigue; le ministre aux Affaires culturelles M. J.-N. Tremblay et le docteur Malo; M. Paul Massé, président de la Société et Madame Massé. Dans son allocution le ministre a rendu un vibrant hommage à tous les éducateurs qui l'avaient aidé à aimer le français et à en servir la cause.



250e anniversaire de Fondation

L'Assomption fête cette année, son 250e anniversaire de fondation. Pour souligner convenablement cette date mémorable, la Commission des fêtes a organisé un bal d'époque qui aura lieu le soir du 27 mai, en l'ancienne chapelle du collège. Sur la photo les membres du comité du bal, assises de g. à d. : Mmes André Pilon, Pierre Roy, Lucien Van Ven Bossche et Mlle Léona Marsolais. Debout : M. Pierre Roy, coordonnateur du bal d'époque.



Les Festivals de Musique du Québec

La grande première du théâtre de l'Escale est organisée au profit de la section de Montréal des Festivals de Musique du Québec. Le théâtre ouvrira ses portes le dimanche 28 mai à 19 h. 30. La pièce à l'affiche est une comédie : "Le voleur de l'un fait le malheur de l'autre". Une réception suivra au 45e étage de la Tour de la Bourse, Place Victoria. Sur la photo de gauche à droite : Mme Jean Blouin, coordonnatrice, M. Robert Allard, président du comité d'organisation, Mme Raymond Laframboise, comité de décoration et Mme Jean-Paul Parent, présidente du comité des billets.



Vos fourrures sont l'objet de mille et un égards chez H.R.

•

Vous ne payez pas plus cher pour le service, les soins et l'entreposage Insurpassable de Holt Renfrew

•

H.R. recommande le traitement Hollanderizing pour vos fourrures car il tonifie la peau et nettoie la doublure.

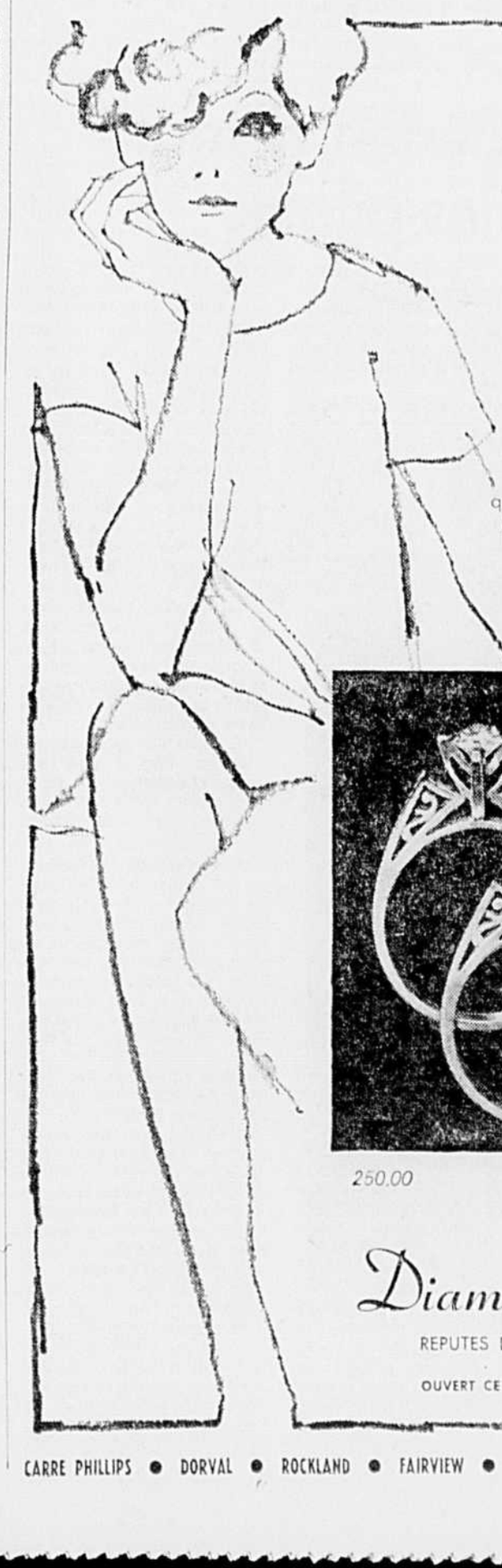
Dans la région de Montréal: appelez H.R. pour qu'un messager sous caution passe prendre vos fourrures.

Hors de Montréal: nous payons les frais d'expédition dans les deux sens, par Express du C.P. ou du C.N., sur des valeurs de $750 et plus.
Quand vous nous faites parvenir vos fourrures, assurez-les et renversez les frais d'expédition.

HOLT RENFREW

Téléphone: 842-5111

Sherbrooke et de la Montagne



Jours après jours votre diamant Birks...

répétera sans cesse le même message d'amour, sincère... éloquent. Venez choisir une bague moderne, un diamant de la série Astral "67". Vous aurez le coup de foudre !

250.00 20.00

Diamants Birks

REPUTES DEPUIS DES ANNEES

OUVERT CE SOIR JUSQU'A 9 HEURES

CARRE PHILLIPS • DORVAL • ROCKLAND • FAIRVIEW • PLACE VERSAILLES • PLACE LONGUEUIL

NOMINATION
DORVAL DIESEL



L. "RED" MARTIN, ING. P.

M. L. B. Glavin, vice-président et directeur général de Dorval Diesel Limitée, annonce la nomination de L. "RED" MARTIN, Ing. P. au poste de chef du développement et de la production. Cette nomination reflète l'importance accrue de Dorval Diesel dans le domaine de la motorisation. •

Les pays communistes seront bientôt les grands fournisseurs de métaux non ferreux

NEW YORK (AFP) — Les pays communistes seront en 1980 les principaux fournisseurs de métaux non ferreux sur le marché mondial, a déclaré un expert du bureau fédéral des Mines, M. Alfred Petrick Jr., devant l'Institut américain des ingénieurs des mines, de la métallurgie et du pétrole.

Cette situation, a déclaré M. Petrick, sera favorisée par la forte expansion de la demande de ces produits. Elle doublera en ce qui concerne le cuivre, elle s'accroitra presque autant en ce qui concerne le zinc et progressera de 50 pour cent pour le plomb.

La demande d'aluminium enregistrera l'accroissement considérable de 300 pour cent. Selon une étude dont cet expert a fourni l'analyse, la consommation mondiale de cuivre se chiffrera en 1980 à 15,8 millions de tonnes. Les réserves soviétiques de métal rouge sont évaluées à environ 35 millions de tonnes, ce qui les place au second rang après celles du Chili.

M. Petrick a souligné qu'au cours des années 50 l'Union soviétique et les démocraties populaires européennes ont enregistré la plus forte expansion mondiale tant en ce qui concerne le produit national brut que la production industrielle. Au cours de la première moitié de cette période on a pu constater "une baisse spectaculaire sur le continent américain, principalement aux Etats-Unis et au Chili".

Des compensations sont intervenues en Europe, en Asie, en Afrique et en Océanie. "Aux Etats-Unis, a-t-il ajouté, cette baisse s'explique en partie au moins par la diminution du rendement des gisements de cuivre, par la concurrence de la production étrangère à bas prix de revient et des minerais étrangers à haute teneur, par la stabilité relative des prix, alors que le prix de la main-d'oeuvre et les autres éléments de production augmentent et que la concurrence de l'aluminium se fait plus vive."

Consolidated Paper

Consolidated Paper Corporation Limited a annoncé aujourd'hui, jeudi, qu'elle avait remis au 30 juin 1967 la date d'expiration de ses offres pour l'acquisition des actions Classe A et des actions ordinaires de Les Papeteries Bathurst Limitée.

Dans son annonce, Consolidated dit que la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick a établi, suivant l'article 128 de la Loi sur les corporations canadiennes, la façon de procéder pour l'émission d'avis, dans lesquels la Corporation déclare qu'elle a le désir et l'intention de s'acquérir toutes les actions Classe A et les actions ordinaires de Bathurst suivant les modalités des offres faites en novembre dernier.

Monsanto Canada projette des investissements de plusieurs millions dans notre province

Monsanto Canada Limited annonce un programme d'expansion et d'améliorations au coût de plusieurs millions de dollars à son établissement de fabrication et son siège social, à LaSalle.

La compagnie agrandira son domaine de moitié : l'étendue de celui-ci passera de 16 à 24 acres, pour permettre la construction de nouvelles installations de production et d'entreposage, une nouvelle modernisation de certaines unités existantes et de nombreuses améliorations à l'emplacement.

M. Allen G. Erdman, président de Monsanto Canada, déclarait que les travaux débuteront le mois prochain et que diverses étapes du programme entier seront franchies entre janvier 1968 et le milieu de 1969.

"L'expansion et la modernisation de notre fabrication au complexe de LaSalle permettra à la compagnie de se tenir au diapason des marchés en rapide essor de nos produits chimiques et plastiques," signalait M. Erdman.

Les plans prévoient la construction d'une usine de polymérisation du styrène extrêmement mécanisée pour remplacer celle qui fut détruite en octobre dernier. La nouvelle unité sera la plus moderne du genre au monde. "Elle utilisera les moyens de sécurité et les méthodes les plus modernes," au dire de M. Erdman.

Egalement au programme se trouvent une nouvelle usine de mélange et d'extrusion du styrène, des silos d'emmagasinage d'intermédiaires plastiques, des installations supplémentaires d'entreposage, une nouvelle chaufferie et canalisation de vapeur et d'eau, de nouveaux ateliers d'entretien et sous-stations électriques.

On étendra les voies de service et d'accès et on installera d'autres pompes à incendie et canalisations d'eau, systèmes d'égouts, voies ferrées d'évitement et terrains de stationnement.

"L'expansion et la modernisation de notre fabrication au complexe de LaSalle permettra à la compagnie de se tenir au diapason des marchés en rapide essor de nos produits chimiques et plastiques," signalait M. Erdman.

Sogemines acquiert la section des engrais chimiques de la société Canada Packers

On a annoncé hier que Sogemines Limited, avait convenu d'acheter la section des engrais chimiques de Canada Packers Limited. Cette section sera administrée par la Division Brockville Chemical de Sogemines Limited.

Selon un communiqué conjoint de M. W.F. McLean, président de Canada Packers Limited et de M. A.A. Franck, président de Sogemines Limited, la vente sera effective le 29 juin 1967. Le prix de vente n'a pas été dévoilé.

"Cette transaction n'affecte en rien la division des engrais alimentaires de Canada Packers qui poursuivra ses activités sans relâche," a déclaré M. McLean. "Ceci permettra au contraire de raffermir nos positions dans cette industrie car nous pourrons consacrer tous nos efforts au domaine des engrais alimentaires."

M. McLean a déclaré que "dans le domaine des engrais chimiques la nouvelle tendance est à l'intégration. C'est-à-dire qu'une compagnie peut s'occuper non seulement de la production de matières de base mais aussi de la fabrication et de la mise en marché." Canada Packers ne produit pas les éléments de base des engrais chimiques.

M. Franck a dit à son tour que "la Division Brockville Chemical de Sogemines Limited possède l'expérience nécessaire à la production d'éléments chimiques de base, et avec l'acquisition de l'organisation de mise en marché de Canada Packers ce groupe formera une unité intégrée et efficace".

La section des engrais chimiques, achetée par la Division Brockville Chemical de Sogemines Limited possède des usines et des bureaux de vente à : Chatham, Welland et Toronto en Ontario; Montréal et Ste-Foy au Québec; Saint John au Nouveau Brunswick; Summerside, I.P.E.; Windsor en Nouvelle-Ecosse; Presque Isle dans le Maine. Selon M. Franck, le nouveau système intégré améliorera le service et les conditions de distribution offerts aux agents d'engrais chimiques.

L'ACTIVITE

SUITE DE LA PAGE 24

Le déficit de 1967 aurait pu atteindre une valeur plus grande encore, n'eût été une amélioration de l'excédent des exportations sur les importations. Cet excédent, qui se réduit depuis deux ans, s'est accru à $4.1 milliards base annuelle, pour le premier trimestre, à comparer à $3.7 milliards pour l'ensemble de 1966 et $2.9 milliards, base annuelle pour le quatrième trimestre 1966.

Le dernier déficit trimestriel de la balance des comptes correspond à une base annuelle de $2.2 milliards, comparé à $1.4 milliard pour l'ensemble de 1966 et $1.3 milliard pour 1965.

Les économistes soulignent toutefois qu'il ne faut pas tirer de conclusions trop hâtives de statistiques trimestrielles. M. Fowler a mentionné que le déficit moyen des 3 derniers trimestres n'est supérieur que de $4 millions par rapport à celui des 3 trimestres correspondants de 1965-66.

Ceci indique, a-t-il précisé, que nous continuons à tenir en dépit du coût très lourd en devises de notre lutte au Vietnam.

Il y a un an, M. Fowler avait estimé à $1 milliard la part de la lutte au Vietnam dans le déficit de la balance des paiements. Il a déclaré mercredi que cette part est maintenant au-dessus de ce chiffre.

Le déficit de la balance des paiements est l'excédent de dollars que le gouvernement et les particuliers dépensent, prêtent, investissent ou donnent, à l'étranger, par rapport aux dollars qui rentrent aux Etats-Unis.

Bien que les exportations américaines dépassent de façon notable leurs importations, ce surplus commercial est plus que contre-balancé par d'autres facteurs, tels les dépenses militaires hors des E.U., l'aide aux pays étrangers et les prêts des banques américaines à des emprunteurs hors des E.U.

M. Fowler a signalé que les sorties d'or de Fort-Knox du trimestre qui s'élèvent à $50 millions représentent le chiffre le plus bas depuis l'été de 1964, et comme ce chiffre inclut $30 millions destinés à des fins industrielles aux E.U., seulement $20 millions ont été achetés par des étrangers, a-t-il annoncé.

Dans un autre domaine, un communiqué du Bureau des statistiques de la main d'oeuvre, a confirmé la hausse plus importante obtenue par les conventions collectives depuis l'été dernier.

Le rapport indique que l'augmentation médiane consentie dans les conventions collectives pour les salaires et bénéfices marginaux, a été de 4.8 pour cent annuellement pour la durée de la convention médiane, comparé à 4.5 pour cent sur la même base en 1966.

Sans les bénéfices marginaux, l'augmentation de salaire médiane sur une base annuelle de convention collective a été de 5 pour cent contre 3 pour cent l'an dernier. Une augmentation "médiane" est celle qui se situe au centre de l'échelle des variations, alors qu'une augmentation "moyenne" tient compte de l'ensemble des chiffres de variation.

Les chiffres de 5 et 3 pour cent indiquent donc que les augmentations de bénéfices marginaux se sont élevés à moins de 4.8 pour cent, tandis que les hausses de salaires seules atteignaient 5 pour cent, ce qui indique une tendance dans les conventions collectives à rechercher plus d'argent liquide que d'avantages sociaux.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

DIRECTEUR

DE SERVICES DE NETTOYAGE

Une entreprise en plein essor se spécialisant dans le nettoyage des édifices a besoin d'un homme ayant de l'ambition et une bonne expérience pour prendre charge de la direction de ses services. Ses fonctions comprendront la vente de ceux-ci à des clients éventuels, l'estimation des coûts et la proposition des offres, la programmation, l'organisation et la surveillance de tous les travaux dans la région de Montréal. Salaire suivant compétence, expérience et aptitudes. Adresser sa demande en toute confiance à :

CASE 10011 LA PRESSE

ASSISTANT AU SERVICE DE LA PROMOTION DES VENTES

Un magasin à rayons demande un assistant au service de la promotion des ventes.

La préférence sera accordée aux finissants de la Faculté de Commerce ou à tout postulant qualifié qui possédera au moins une 12e année commerciale ou l'équivalent.

Une connaissance générale de la publicité est également requise. Le poste est permanent. Salaire intéressant, selon la compétence du candidat. Bénéfices marginaux.

Envoyer curriculum vitae, discrétion assurée.

S'adresser par écrit à :

CASE POSTALE 10103 LA PRESSE

JOURNALISTE SPORTIF

demandé pour journal du dimanche à Montréal

Le candidat, de 30 à 35 ans, devra avoir plusieurs années d'expérience comme rédacteur sportif, écrire un très bon français et posséder une connaissance suffisante de l'anglais.

Envoyer curriculum vitae et mentionner salaire demandé en écrivant à

CASE 8423 LA PRESSE

PREPOSE AUX RELATIONS PUBLIQUES

Une entreprise importante, dont le siège social est à Montréal, invite les personnes qui croient posséder la compétence voulue, à poser leur candidature au poste décrit ci-dessous :

Le poste

Sous l'autorité immédiate du directeur du service des relations publiques; planification, coordination et exécution des diverses tâches de relations publiques y compris la rédaction des textes, la préparation de publications diverses et l'organisation de visites d'entreprises.

Le candidat

Instruction de niveau universitaire de préférence, ou l'équivalent; expérience en relations publiques d'au moins deux ans; connaissance de l'anglais essentielle.

Conditions

Salaire à déterminer suivant la compétence ou l'expérience. Bénéfices marginaux au-dessus de la moyenne.

Veuillez faire parvenir "curriculum vitae" à :

CASE 10106,
7 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Représentant

Service des Ventes (rentes collectives)

L'Assurance-Vie Desjardins (siège social, Lévis, Qué.) invite les personnes qui croient posséder les qualifications requises pour la fonction décrite ci-dessous à poser leur candidature et à adresser leur "curriculum vitae" à

Le Surintendant des Ventes
(assurances et rentes collectives)
L'Assurance-Vie Desjardins
Avenue des Commandeurs
Lévis, Qué.

LA FONCTION

Sous la direction immédiate du Surintendant des Ventes (assurances et rentes collectives) représente L'Assurance-Vie Desjardins, offre et vend des régimes supplémentaires de rentes en administration de dépôt. Peut être appelé à offrir, à vendre ou à expliquer des systèmes d'assurance collective vie et accident-maladie. Aura à voyager dans toutes les régions du Québec.

L'HOMME

Instruction : cours et diplôme universitaire en commerce ou en finance, ou l'équivalent.

Expérience : soit dans la vente de fonds de pension, de fonds de retraite ou de régimes supplémentaires de rentes, soit dans la vente d'assurance collective (vie ou accident-maladie), soit dans la vente de fonds mutuels ou soit dans d'autres domaines connexes.

Aptitudes : à la vente et aux relations avec des groupes.

CONDITIONS

Le titulaire devra demeurer dans les limites du Québec métropolitain et sera rattaché directement au Siège social. Avantages de sécurité sociale. Salaire à déterminer. Discrétion absolue assurée aux candidats.

Les représentants, les instructeurs-gérants et les responsables du Service des Ventes de L'Assurance-Vie Desjardins connaissent cette offre d'emploi.

DECORATEUR-CONSEIL

EN • AMEUBLEMENT
• COULEUR
• AMENAGEMENT

• 5 ANS EXP.
• BILINGUE
• BELLE PERSONNALITE
• DYNAMIQUE
• PROGRESSIF

• PEUT FOURNIR EXCELLENTES REFERENCES ET GARANTIES

DEMANDE EMPLOI
• A MONTREAL ET BANLIEUES
• SOIT
COMPAGNIE OU MAGASINS DE DECORATON
REPONDRE A : CASE P. 10015 LA PRESSE

Programmeur

FONCTION : Programmeur pour I.B.M. 360, modèle 30 avec disques, dans un grand hôpital.

QUALIFICATIONS : Onzième année scientifique et au moins deux (2) ans d'expérience.
S.V.P., envoyer votre curriculum vitae.

TRAITEMENT : L'expérience et les qualifications serviront à déterminer le salaire.

S'adresser à Case Postale 10,012, La Presse

SOUSCRIPTEURS EN ASSURANCE INCENDIE

(UNDERWRITERS)

Une excellente compagnie d'assurance canadienne-française recherche des souscripteurs (underwriters) possédant deux années d'expérience et plus dans le domaine de l'assurance incendie (résidentiel, commercial et risques divers).

• Compagnie solidement établie et en pleine expansion.

• Grandes possibilités d'avenir, excellentes conditions de travail, bénéfices marginaux incomparables.

Composez 527-4141, poste 311

L'INDUSTRIE DU PETROLE

REPRESENTANTS

Compagnie de pétrole bien établie dans la province de Québec offre des opportunités d'avenir et d'avancement aux candidats agressifs, comme représentants des ventes au détail. Les fonctions principales sont d'organiser et stimuler les ventes chez nos vendeurs détaillants et agents. De les conseiller dans leurs fonctions administratives aussi bien que pratiques.

EXIGENCES
AGE : 24 A 33 ANS MAX.
BILINGUE
INSTRUCTION : DEGRE UNIVERSITAIRE, IMMATRICULATION COLLEGIALE ACCEPTEE AVEC EXPERIENCE DE VENTE.

BENEFICES
BON SALAIRE DE BASE
AUTO FOURNIE
PLAN DE RETRAITE, HOSPITALISATION, ETC.

Répondez en mentionnant statut matrimonial, âge, expérience et instruction

CASE 10104 LA PRESSE

L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Secrétaire

Service des Ventes (assurances et rentes collectives)

L'Assurance-Vie Desjardins (siège social, Lévis, Qué.) invite les personnes qui croient posséder les qualifications requises pour la fonction décrite ci-dessous à poser leur candidature et à adresser leur "curriculum vitae" à

Le Surintendant des Ventes
(assurances et rentes collectives)
L'Assurance-Vie Desjardins
Avenue des Commandeurs
Lévis, Qué.

LA FONCTION

Sous la direction immédiate du Surintendant des Ventes (assurances et rentes collectives) exerce des fonctions administratives au sein du Service. Agit comme intermédiaire entre les divers Services administratifs et le Service externe de l'assurance collective.

L'HOMME

Instruction : 12e année au moins ou l'équivalent.

Expérience : soit comme représentant dans la vente de l'assurance vie ou accident-maladie individuelle ou collective, soit comme secrétaire d'un bureau d'assurance collective, soit à une fonction administrative équivalente dans un siège social.

Aptitudes : à diriger un personnel et à mettre en oeuvre des procédés de travail.

CONDITIONS

Le titulaire peut demeurer dans les limites du Québec métropolitain. Avantages de sécurité sociale. Salaire à déterminer. Discrétion absolue assurée aux candidats.

Les représentants, les instructeurs-gérants et les responsables du Service des Ventes de L'Assurance-Vie Desjardins connaissent cette offre d'emploi.

LE SIMINAIRE DE STE-THERESE-DE-BLAINVILLE
demande
2 PROFESSEURS D'EDUCATION PHYSIQUE
Prière de communiquer avec M. Claude Mongueret à
435-3695 ou 435-2600.

RÉGISSEUR DES LOISIRS

requis par la Ville de Candiac. S.V.P. soumettre par écrit qualifications, expérience, salaire demandé. Doit être bilingue.

HOTEL DE VILLE,
9 boulevard Montcalm, Candiac.

INSTITUTEURS DEMANDÉS

La COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DUVERNAY demande des instituteurs pour l'enseignement de la catéchèse (hommes et femmes), physique, chimie et anglais, français (homme), géographie (hommes et femmes) au niveau secondaire.

Appelez immédiatement : 661-4560

ou écrivez à :
M. Lucien Beaulieu,
Directeur Général des Ecoles,
195 Montée Masson,
Duvernay-Est,
Ville Laval, Qué.

GERANT

DIVISION DES BOIS FRANCS

Les fonctions

S'occuper des achats et des ventes de bois francs canadiens et étrangers de nos entrepôts de Montréal. Rechercher des sources d'approvisionnement. Représenter la compagnie auprès des manufacturiers de meubles et des industries diverses utilisant du bois franc.

L'homme

Ambitieux, bilingue, avec une grande expérience dans l'industrie du bois franc, prêt à voyager à n'importe quel moment.

Le salaire

En fonction des qualifications et de l'expérience.

Adresser vos demandes écrites à :

Jacques Bock
BOCK & TETREAU Limitée
2601, Côte-de-Liesse, Montréal 9, Qué.

Toute lettre concernant cet emploi restera confidentielle

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ANALYSTE DE L'ORGANISATION

Salaire de début : jusqu'à $10,590.

LIEU: OTTAWA

• Etudie et analyse la structure de l'organisation et propose les changements à y apporter.

• Excellentes chances d'avancement dans de nombreux domaines d'activité.

• Les aspirants doivent avoir une formation universitaire, être bilingues, et posséder une expérience témoignant qu'ils comprennent les principes d'organisation et leur application.

S'adresser à :

L'Agent du personnel,
Société Radio-Canada,
Case postale 478,
Terminus "A",
Ottawa 2, (Ont.)

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTREAL

DEMANDE

A— Jardinières éducatrices qualifiées possédant le brevet spécialisé pour l'enseignement des classes maternelles.

B— Professeurs pour l'enseignement des disciplines suivantes au niveau de 10e — 11e et secondaire V :

— Physique — Catéchèse
— Chimie — Education physique
— Mathématiques — Arts plastiques (hommes)
— Anglais — Musique (hommes)

Les candidats qui détiennent un grade universitaire dans la spécialité ou un brevet d'enseignement de quinze (15) ans de scolarité seront choisis de préférence.

C— Professeurs pour le secteur de la déficience mentale aux niveaux primaire et secondaire :
a) débiles légers (éducables)
b) débiles moyens (entraînables)

Qualifications : Minimum de treize (13) ans de scolarité
et — détenir un brevet spécialisé option déficience mentale
ou — avoir entrepris des études en vue de l'obtention d'un tel brevet spécialisé.

Adresser les offres de service et curriculum vitae au:
Service du Personnel,
La Commission des Ecoles catholiques de Montréal,
3737 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36.
Téléphone : 525-6311

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Abitibi	2100	10⅝	10¼	10¼
Algoma	200	26	26	26
Alliance	350	55	53	53
Alcan	2180	32¼	32	32
Alcan 4½	—	40½	40	—
Alcan 2 Pr	—	42¾	42½	—
Anglo CP	—	10	10	—
AngT 3.15 Pr	—	53	53	—
Argus	460	16½	16½	16½
ArgC Pr	—	14¼	11	—
Asbestos	1200	21½	21¼	21¼
Atl Sug	100	10⅝	10⅝	10⅝
Bq CN	500	61½	61½	61½
Bq d'Epargne	—	14¼	14¼	—
Bq Imp-C	500	72⅛	72	72
Bq Mont	455	67¾	67½	67¾
Bq N-E	1115	15¼	15¼	15¼
Bq PC	714	50	49	49½
Bq Roy	1175	82¾	82	82⅜
Bq Tor-D	60	70½	70½	70½
Bell Phone	718	51	50¾	50¾
Bow Mer p	—	50½	50½	—
Brazil	105	12¾	12¾	12¾
BA Oil	1120	35¼	35¼	35¼
BC Forest	125	20	20	20
BC Ph 4⅜	250	81	81	81
Brinco	1665	400	390	390
Burns Foods	—	16¼	16	—
CAE	675	10⅞	10⅝	10⅞
Cal Pow	5250	22½	22½	22½
Can Cem	150	43	43	43
Can Iron	150	19⅜	19⅜	19⅜
C Brew	2150	7⅜	7⅛	7¼
C Brew A	50	38¼	38¼	38¼
C Br Alm A	200	16	16	16
CBAL A w	900	185	185	185
CBAL B w	1000	219	185	185
C Brze	—	84	84	—
C Chem w	400	450	450	450
CIL	945	22⅝	22½	22½
Cl Pow	125	36⅜	36⅜	36⅜
Cl Pow	—	17	17	—
C Marconi	700	5⅜	5⅜	5⅜
GMC	28950	13	10	10
CPR	501	68¼	68	68
CPR	—	9½	9½	—
C Ptlng	1000	13⅞	13⅞	13⅞
C Vickers	100	13	13	13
Cntrol D	1100	11⅞	11⅞	11⅞
Chmcell	200	11¾	11¾	11¾
Cominco	1840	32¼	31¾	32⅛
C Paper	600	40¼	40	40
C Pap P	300	26½	26½	26½
C Pap W	300	830	825	830
C Text	400	7½	7½	7½
C Glass	200	15½	15½	15½
Corby A	50	29½	29½	29½
Coronat'n	—	165	175	—
Corpex	—	6	6	—
Couv A	200	5¼	5¼	5¼
Cr Zell	100	20½	20½	20½
Denison	200	69	58	68
Dist Sg	655	39	38⅞	38⅞
D Bridge	400	21	21	21
D Fasco	1100	25	25	25
D Glass	1000	13⅜	13⅜	13⅜
D Stores	200	17¾	17¾	17¾
Domtar	500	16½	16½	16½
D Text	300	21	21	21
Donohue	—	8⅜	8⅜	—
Du Pont	—	34¾	34½	—
Enamel A	—	5½	5½	—
Falcon	—	8 2/8	8 1/2	—
Fm Play	—	36	36	—
F Colectn	400	7⅞	7¾	7⅞
Flwood	100	22	22	22
Fraser	—	23	22¾	—
Fr Pete	—	430	430	—
Glengair	200	235	235	235
GL Paper	1075	26¾	26¾	26¾
Hdy Andy	—	7¾	7¾	—
Hawk Sidd	500	385	385	385
Hollinger	—	24⅞	24½	—
Horne Pf	—	385	385	—
Hud Bay M	300	60	60	6
HBC 0	200	18⅛	18⅛	18⅛
Husky Oil	2010	15¾	15½	15⅝
Husky (C) Pr	50	62	62	62
Husky D w	200	670	670	670
Imp Oil	900	59⅞	59⅞	59⅞
Imp Tob	900	14¾	14½	14½
I Accep	250	24¾	24¾	24¾
IAC 4	—	83	83	—
Inglis	—	13	13	—
Int Nickel	445	99	97¾	99
Int Pap	540	31¾	31⅝	31¾
Int Util	325	31	31	31
I Util Pr	1125	31¾	31⅝	31⅝
Inter PL	300	21	20⅞	21
Inter PL wts	500	810	810	810
Invest G A	—	11⅝	11½	—
Island Tel	130	20	20	20
James U Steel	—	390	390	—
Jamaica PS	—	15¼	15¼	—
Lamontagne	—	17½	16⅞	—
Labatt	—	26½	26¼	—
Laur Fin	—	5¼	5¼	—
Loblaw A	1050	7⅝	7½	7½
Loeb M	400	13⅞	13⅞	13⅞
MacMillan	1200	29	29	29
Marit Tel	—	23	23	—
Massey F	1300	24⅛	24⅛	24⅛
Melchers	—	20⅝	20⅝	—
McAllister	375	8⅝	8⅝	8⅝
Molson (A)	—	24	23⅝	—
Molson (B)	—	25	24⅞	—
Mtl Trust	—	17⅜	17¼	—
Moore Corp	90	28⅛	28	28
MorseR A	300	23¾	23⅜	23⅝
Mussens	—	6⅛	6⅛	—

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
N Drug Pr	—	12¾	12¾	—
NFLD Light	500	9¾	9¾	9¾
Noranda	480	53	52½	53
North C Gas	205	11½	11½	11½
NS LP	445	10½	10½	10½
Ogilvie	—	14¼	14¼	—
Oshawa (A)	154	37½	37½	37½
Pac Pete	1785	14⅞	14⅝	14⅝
Phillips C	200	52⅝	52⅜	52⅝
Pow Corp	300	12⅜	12⅜	12⅜
Price	330	12⅞	12⅞	12⅞
QN Gas	—	10⅛	10	—
Reitman's	—	9	9	—
Rio Algom	293	33¾	33⅛	33⅛
Rolland (A)	100	11⅞	11⅞	11⅞
Rothmans	85	28⅝	28⅝	28⅝
St-L Cem (A)	200	25	25	25
St-L Corp (A)	150	21⅝	21⅜	21⅝
Salada F	100	10¼	10¼	10¼
Scott LaS	3445	18	17¾	17¾
Shell Can	200	26⅞	26⅞	26⅞
Shell 1 w	700	980	980	980
Simpsons	700	27⅝	27½	27½
Sogemines	—	13½	13½	—
Southam	2250	45	44½	44½
SS Steel	—	13½	11¾	—
Steel Can	218	24⅛	24⅛	24⅛
Texaco C	—	26⅝	26½	—
T Grp A	150	8⅛	8⅛	8⅛
Tr-C Corp	200	8½	8¼	8½
Tr-C PL	515	29⅛	29	29
Tr Mt PL	2030	18	18	18
U Auto A	—	15½	15½	—
U Carbide	110	21½	21½	21½
Wajax	—	15	15	—
Walk GW	125	34	34	34
Weldwood	200	9¾	9⅝	9¾
WCoast Tr	—	27¼	27¼	—
W Pac Pd	—	5½	5½	—
Weston A	—	20¼	20¼	—
Zeller's	—	26¼	26¼	—

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Agassiz	2000	21	21	21
Ajax	6000	18½	16½	18½
Alscape	5600	170	161	161
Amg B Bel	1000	7½	7½	7½
Am Met Ent	1000	150	150	150
Anthonian	3000	10	10	10
Baker Talc	4000	13	12	12
Bateman	5000	6	6	6
Blue Bon	—	315	315	—
Bruce Pres	3500	5	5	5
Bruneau	5500	14	13	13
Brunswick	700	605	600	605
Burnt Hill	—	37	37	—
Camflo	—	360	360	—
C Keeley	1500	7	7	7
C Security	300	180	180	180
Can Mines	2500	32	32	32
Carbec	13200	241	240	240
Cassidys	—	400	400	—
Cessland	800	134	132	134
Chemalloy	4910	272	265	266
Chipman	—	13	13	—
Com HM	—	47	47	—
Commodore	—	120	115	—
Cominga	—	9	9	—
C Canorama	1000	13	13	13
C Manitoba	—	24	23½	—
C Persh	1500	12	11	12
CQ Smelt	2300	108	105	105
C Virginia	1500	36	35	35
Copstream	500	2½	2½	2½
Crownbridge	—	15	15	—
Delta Elect	650	270	265	265
Deltec Pr	—	240	240	—
Devil's Elbow	3600	68	65	67
Dolsan	3500	19	18	19
Dome	—	44½	44½	—
Dom Exp	—	17	17	—
Drum Weld	—	7	7	—
Dumont	—	19½	19	—
Eagle Gold	6350	121	119	120
East Sull	—	525	525	525
East Vent	1000	11½	11½	11½
Fab Met	1000	10	9½	10
Fano	—	4½	4½	—
Fidelity	—	28	28	—
Fleet Mfg	200	150	150	150
Fontana	—	4½	4½	—
FT Reliance	3000	30	27	30
Fox Lake	—	8	8	9
Futurity	3500	35	33	35
Furlong Pr	—	5	5	—
Ghislau	—	5½	5½	—
Glen Fox	120450	275	204	245
Grt W Min	—	74	74	—
Greenberg	—	5	5	—
Imbrex	—	5⅜	5⅝	—
Inland Ch	500	8	8	8
Inspirato	4600	175	175	175
Int Norvalie	—	13	12	—
Intp Dredg	—	5	5	—
James Bay	7500	34	32	32
Jockey	—	375	375	—
Keltic Mng	1000	23	23	23
Kenting Av	—	8¾	8¾	—
Kodiac Pet	—	135	125	—
Kontiki	—	5	5	—
Laduboro	1000	50	49	49
Lait Leclerc A	125	9	9	9
Lemieux Copp	—	28	25	—
Lingside	1000	4	4	4
Lithium	—	7	6½	—
Louanna G.	6500	23	22½	22½
Massval	—	5	5	—
Matachewan	11800	115	110	110
Merc Chip	—	5	5	—

	Ventes	Haut	Bas	3 h.
Mid-Chib	2550	14	11	11
Midepsa	3400	345	330	345
Mira Mines	—	9½	9½	—
Mistango	2000	14	12½	12½
Monpre	4000	5	5	5
Mt Castigan	2500	21	21	21
MR Rice	900	11⅛	11	11
Muscocho	4500	28	28	28
NAut Vend	—	150	150	—
Native Min	—	8½	8½	—
N Glacier	5000	16	16	16
NA Rare M	2000	21½	21	21
Opem Ex	1000	11	11	11
Pat Silver	10000	26	24	25
Pennbec	4500	11	10	11
Peso S	—	107	107	—
Phoenix O	500	360	350	360
Pine Ridge	—	19	18	—
Provo G	300	595	590	595
Q Cobalt	100	240	240	240
Rancheria	19300	23	20	21
Red Crst	5000	21½	21½	21½
Rouyn E	9500	17	15	15
RA Pete	2000	75	75	75
Rusty L	500	6½	6½	6½
St L Col	—	190	185	—
St-Div Lds	—	65	65	—
St Lucie E	1500	12½	12½	12½
Sangamo	—	13	13	—
Sapawe	1000	6	6	6
Selct F	200	215	215	215
Shaw M	14400	81	75	81
Sil Rg	12000	22	20	22
Sil Sm	73100	13	9	10
Silv T	7600	46	42	43
Sobeys A	—	9	9	—
S Dufault	3000	10	10	10
Spartan Air	10600	86	85	85
Stairs Ex	—	9	8	—
Sturgeon	1000	50	50	50
Subeo	13900	107	101	105
Superpack	200	5¼	5¼	5¼
Surluga	1500	115	113	113
Talisman	—	38	38	—
Tazin	1000	3	3	3
Terrex M	500	24	24	24
Tib Expl	—	3	3	—
Titan	—	4	4	—
Trsterre	—	17	17	—
U Obalski	—	40	37	—
Upton Copp	—	35	35	—
V Der Hout	900	475	400	425
Wabasso	200	16¾	16¾	16¾
Waite Dufault	500	18	18	18
Western M	2500	115	115	115
West Hill	—	30½	30	—
West Tin	—	12½	12	—
Wisconsin	—	19	19	—

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	20	25
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Ch b	4	7
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bia Nell	6	8
Bama Chib	10	20
Beauport Holding	12	17
Bracemac	10	12
Burrex	15	20
Chibtown	28	32
Clearwater	15	25
Columbia River	70	75
Con Javelin	11¼	11¾
Credo	15	20
Corgemines	53	65
Cuvier	5	8
Doral Mng	42	52
De Lesseps	20	30
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3.55	3.75
Hucamp	50	55
Independant	5	7
Iroquois	5	10
Imperial Mineral's	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	95	1.05
Juma	10	12
Kelvingama	4	6
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	25	27
Leads Metals	30	35
Little Tex	—	10
Lun Echo	34	38
Madex	50	60
Main Oka	8	12
Mariner	27	40
Marin Bird	½	1½
Mattagami Ex	—	10
Millada	—	10
Molybia	25	30
Naganta	20	40
Nat. Malartic	44	48
New Baska	15	19
New Miller	10	12
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	4	7
New Pacalls	28	33
New Insco	19	22
New Lorie	10	12
New Pacalls	25	30
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	38	40
Oklend	i	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mno	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4¼	4¾
Thunder Bay	1.20	1.40
Timrod	20	40
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	10	12
Watson Lake	5	7
Young Dave	16	18
Westville	12	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

	Achat	Vente
Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	3	3½
Cons Theatre	6½	—
Corpex w.	0.50	1.50
Credico	1.50	2.50
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	22	23½
East C Sav	5¼	6
Fed. Saving	3½	7
Grenache	—	2.65
Income	4	5
Ind Life	19½	21
Jenkins	19	21
La Prev	16	17½
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	20½	—
London Life	48½	50
Monarch Life	—	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p.c.	67	71
id 4½ ppr.	75	80
id 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Paco	1.60	1.80
Permeator	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	29	31
Steadman	4.75	5.25
Supersol	3	4
Stabilite	4.50	5.25
Trizec	1.00	—
Un Armus	24	25½
Un Amus B	—	25
Velcroh	75½	76
Well Tank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	2.00
York Tr	4½	5½

Brazilian 4½ 1971 92½ —

BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	90	92
Can Cement 3¾	1975	82	84
C-I-L 5¾	1977	91	92
C-P-R 5	1972	86	88
CR Foncier 5¾	1985	85½	87½
Dom Stores 5½	1985	91	93
Dom Steel 6	1985	84	86
Imp Oil 6¾	1987	100½	101½
Eaton Accept 5¾	1965	91	92
Domtar 6 ¾	1987	97½	98½
Ind Accept 6¾	1984	101	103
Roy Tr Mrtg 5	1975	93½	94½
Raynot 6¼	1981	95½	97½
Shell Oil 5¾	1972	94	96
St Law Corp 5	1978	87	89
Simpson s 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾9	1985	81	83
Tricd 4¾	1971	91½	92
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	93	95

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97¾	98¼
5 1er oct.	1968	99¾	100¼
5¼ 1er oct	1969	101¼	101¾
5 1er juin	1971	97¾	98½
5 juil.	1970	99	99¾
5¼ 1er sept.	1972	92½	93
5 1er oct.	1973	95½	96¼
5½ 1er oct.	1975	97¼	98¼
32 1er juin	1976	81½	82¼
4½ 1er sept.	1983	85¾	86½
5¼ 1er mai	1990	92½	93½
5¼ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	100½	101¼
CNR 5½ 15 d3c.	1971	98¾	99¾
CNR 2¾ 15 sept.	1969	95½	96½
CNR4 1er fev.	1981	81¼	82¼
CNR 5¾ 1er juin	1985	99	100
CNr 5 1er oct.	1987	88¾	89¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC Elec 5¼ avril	1991	92	93½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	94½	95½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	97¾	98¾
Ont. 5¾ 1er mars	1986	95	96
Que 6½ 1er oct.	1991	97¼	98¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	94	95
Q Hy 6 15 juil.	1990	92	93
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98	99½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
Terren 6¼ 1er juin	1991	93½	94½

MUNICIPALITES

Mont 1er jan.	1922	100½	100½
Van 5½ 15 dec.	1980	91½	92½
Tor Met 6½	1986	98¾	99¼

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Mng Con Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W Const x-c'pon 5½	1988	106	109

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	96½	98½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	89½	91½
BP Tanker 5¼	1985	97	99

IMMEUBLES

Eatons Rlty 3½	1968	97¾	98¾
Eatons Realtys 5	1978	87	88
Loblaw Prop 5½	1973	90	—
Steinbg Prop 6	1936	93	95

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(19 mai, à midi)

GOUVERNEMENT DU CANADA

		Achat	Vente
4¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
2¾ 15 juin	1968	97¾	98¼
5 1er oct.	1968	99¾	100¼
5¼ 1er oct	1969	101¼	101¾
5 1er juin	1971	97¾	98½
5 juil.	1970	99	99¾
5¼ 1er sept.	1972	92½	93
5 1er oct.	1973	95½	96¼
5½ 1er oct.	1975	97¼	98¼
32 1er juin	1976	81½	82¼
4½ 1er sept.	1983	85¾	86½
5¼ 1er mai	1990	92½	93½
5¼ 1er sept.	1992	98½	99½
5½ 1er oct.	1969	100½	101¼
CNR 5½ 15 d3c.	1971	98¾	99¾
CNR 2¾ 15 sept.	1969	95½	96½
CNR4 1er fev.	1981	81¼	82¼
CNR 5¾ 1er juin	1985	99	100
CNr 5 1er oct.	1987	88¾	89¾

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

BC Elec 5¼ avril	1991	92	93½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
N.B. 5¼ 15 nov.	1988	94½	95½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	97¾	98¾
Ont. 5¾ 1er mars	1986	95	96
Que 6½ 1er oct.	1991	97¼	98¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	94	95
Q Hy 6 15 juil.	1990	92	93
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98	99½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
Terren 6¼ 1er juin	1991	93½	94½

MUNICIPALITES

Mont 1er jan.	1922	100½	100½
Van 5½ 15 dec.	1980	91½	92½
Tor Met 6½	1986	98¾	99¼

CONVERTIBLES

Cdn Utilities 5¾	1977	118	—
Cdn Petrofina ½	1972	88	—
Inland NG 5½	1977	92	—
Lob Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Mng Con Tel 6	1983	94	—
Pac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W Const x-c'pon 5½	1988	106	109

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	96½	98½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	89½	91½
BP Tanker 5¼	1985	97	99

Le maire de N.Y. lance une campagne en faveur d'un été 1967 sans émeutes raciales

NEW YORK (UPI) — Le maire John C. Lindsay et des représentants du monde des affaires de la métropole américaine viennent de s'associer, dans le but d'empêcher des manifestations de violence raciale au cours de l'été.

Les grandes sociétés commerciales et industrielles, les syndicats, des vedettes de la radio, de la télévision, du cinéma, de la scène et des spectacles, des musiciens et des propriétaires de restaurants ont été recrutés pour prendre part à un programme en 17 points destiné à fournir du travail et des divertissements dans les quartiers défavorisés de New York.

Les détails de ce programme d'action civique sans précédent n'ont pas encore été formellement annoncés, mais les collègues du maire républicain ont confiance qu'une telle initiative sera imitée par plusieurs grandes villes américaines, et déjà les autorités municipales de Washington, Cleveland, Boston et New Haven s'intéressent à ce projet.

Pendant ce temps, Mme George Romney, vient de démissionner d'un chic club social de Détroit, en guise de protestation contre la politique raciste de cet établissement. L'épouse du gouverneur de l'Etat du Michigan a posé ce geste à peine 24 heures après que des dirigeants du mouvement des droits civiques eurent signalé cet état de choses.

D'autre part, à Jackson, au Mississippi, plus de 1,000 personnes y compris Stokely Carmichael ont envahi le Masonic Hall hier, transformant ainsi les obsèques d'un jeune militant des droits civiques tué au cours des émeutes de la semaine dernière, en assemblée monstre de protestations.

Les policiers de faction à l'extérieur ont eu la tâche facile puisqu'il ne s'est produit aucun incident.

denrées AGRICOLES

(PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Beurre : arrivages courants, 92 points .62, 93 points .63. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole : .62

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros 45, coloré 45¼.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1 en sacs : 20 à 22 ; procédé par rouleau, no 1 en sacs : 19 à 20 ; autre catégorie pour nourrissage 16 à 16½. Poudre de lait de beurre, 15 à 15½ ; de petit lait 4¼ à 4½ cents.

Pommes de terre : Prix de gros : Québec .85 à .90 les 50 livres ; N.-B. .90 à .92 les 50 livres ; .24 à .26 les 10 livres ; I.-P.-E. $1.75 à $1.95 les 75 livres ; $1.20 à $1.30 les 50 livres ; .32 à .35 les 10 livres ; Californie $7 à $7.25 les 100 livres.

Oeufs : A extra gros 47.5 ; A gros 42.7 ; A moyens 36.3 ; A petits 29.0.

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	Mark	.2722
Angleterre	Livre	3.0261
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4027
Chili	Escudo	.2013
Danemark	Couronne	.1565
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2200
Hollande	Florin	.3003
Italie	Lire	.001734
Japon	Yen	.002904
Mexique	Peso	.0867
Etats-Unis	Dollar	1.0825
Norvège	Couronne	.1515
N.-Zélande	Livre	3.0202
Pérou	Sol	.0406
Suède	Couronne	.2101
Suisse	Franc	.2508
Tchécoslovaquie	Couronne	.1508
Venezuela	Bolivar	.2413

du parquet de la bourse

Les mines d'argent en vedette à Wall Street

Dans une ambiance plus ou moins active les cours à la **Bourse de Montréal** cet après-midi affichent une tendance mixte à légèrement en baisse.

Parmi les changements les plus importants et parmi les titres les plus actifs, Inco, qui avait perdu 1½ hier, remonte de 1¼ à 99 et B.C. Forest, en baisse de 1 point hier, en perd un autre à 20. Denison perd 1¾ à 68, Rio Algom ⅝ à 33⅛, 19⅝. La banque Provinciale du de même que Canada Iron à Canada hausse de 1¼ à 49½, Scott-Lasalle de ⅝ à 17¾, Southam de ½ à 45, Cominco de ¾ à 32¼ et Seagrams de ½ à 38⅞.

Trans-Canada Pipe Line baisse de ⅞ à 29⅛, Dofasco de ⅜ à 25 et les actions privilégiées de International Utilities de ⅜ à 31⅝. L. E. Shaw Ltd., une nouvelle inscription débute à $9⅞.

Dans le secteur industriel à la Bourse Canadienne, Van D. Hout décline de $1, à $4.00. Parmi les minières et pétrolières, Glen Lake Silver progresse de 50 cents à $2.40 sur un volume de plus de 72,000 actions. Silver Town gagne 5½ à 46 cents, Silver Summit 3½ à 12½ cents et Dolsan 2 à 19 cents. Midepsa perd 20 cents à 3.40.

* * *

Les pétroles de l'ouest suivis des aurifères sont notamment en hausse à **Toronto** en fin de matinée. Les industrielles sont mixtes.

Dome Pete hausse de 1⅛ à 53⅜, Canad



Matches de baseball

AUJOURD'HUI

LIGUE AMERICAINE

New York (Stottlemyre 3-2) à Détroit (McLain 3-4), 9 h.

Cleveland (Siebert 3-2) à Boston (Lonborg 3-1), 7 h. 30

Minnesota (Grant 2-4) à California (Brunet 1-6), 11 h.

Chicago (Peters 4-1) à Kansas City (Krausse 2-4), 8 h.

Baltimore (Barber 2-3) à Washington (Ortega 1-3), 8 h. 05

LIGUE NATIONALE

Los Angeles (Drysdale 2-3) à Chicago (Nye 1-2), 2 h. 30

St-Louis (Gibson 4-3) à New York (Fisher 3-2), 8 h.

Cincinnati (Nolan 3-1) à Philadelphie (L. Jackson, 2-3) 8 h. 05

Pittsburgh (Ribant 1-1) à Atlanta (Lemaster 2-4), 8 h. 05

San Francisco (McCormick 3-1) à Houston (Wilson 1-2), 8 h. 30

HIER

LIGUE AMERICAINE

Baltimore	000 000 000—0	3	2
Washington	000 100 10x—2	5	0

Bertaina, Watt (7e), Miller (8e) et Etchebarren; Richert (2-5) et Camilli. LP : Bertaina (0-1).

(Seul match à l'affiche)

LIGUE NATIONALE

Cincinnati	100 000 000—1	3	2
Philadelphie	100 204 00x—7	9	0

McCool, Osteen (4e), Nottebart (6e), Arrigo (8e) et Edwards, Coker (6e); Bunning (3-4) et Uecker, Dalrymple (7e). LP : McCool (3-2).

San Francisco	000 000 020—2	7	2
Houston	100 032 00x—6	11	0

Perry, Herbel (5e), McDaniel (7e) et Haller; Dierker (4-2) et Bateman. LP : Perry (1-4). Cir. : Wynn (6e).

Pittsburgh	100 102 001—5	16	0
Atlanta	010 100 010—3	7	0

O'Dell, Face (8e) et May; Jarvis, Carroll (4e), Niekro (8e) et Oliver. LG : O'Dell (4-0). LP : Carroll (2-5). Cir. : Clendenon (4e), Oliver (2e), Mazeroski (3e).

(Seuls matches à l'affiche)

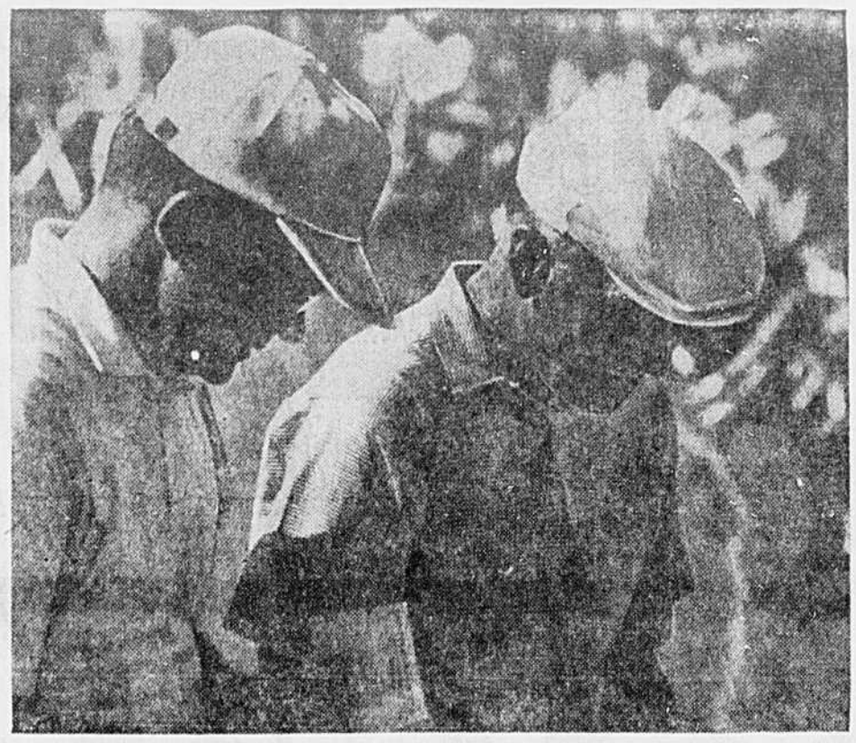
CLASSEMENT

LIGUE AMERICAINE

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	19	8	.704	—
Détroit	18	10	.643	1½
Kansas City	15	15	.500	5½
New York	13	14	.481	6
Cleveland	13	14	.481	6
Washington	14	16	.467	6½
Baltimore	13	16	.448	7
Boston	13	16	.448	7
Minnesota	12	16	.429	7½
California	14	19	.424	8

LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	24	11	.686	—
St-Louis	17	11	.607	3½
Pittsburgh	17	12	.586	4
Chicago	16	13	.552	5
Atlanta	16	15	.516	6
San Francisco	16	16	.500	6½
Philadelphie	14	16	.467	7½
Los Angeles	12	18	.400	9½
New York	10	17	.370	10
Houston	10	23	.303	13



téléphoto PA

Le tournoi préféré de Ben Hogan

Sur un terrain qui lui est familier, le vétéran Ben Hogan a entrepris le tournoi Colonial avec une ronde de 67, trois coups sous la normale. A la droite de Hogan, Mason Rudolph qui accuse lui aussi un retard de deux coups sur le meneur, Dave Stockton. Hogan a déjà remporté les honneurs de ce tournoi cinq fois.

L'instructeur Dalton critique le système scolaire du Québec

par Jacques Barrette

"Si nos meilleurs joueurs canadiens ne sont pas blessés durant la prochaine saison, nous connaîtrons beaucoup de succès. Je m'attends même à conduire les Alouettes aux séries éliminatoires et, peut-être, à la coupe Grey", a déclaré hier Kay Dalton, l'instructeur des Alouettes, lors d'une causerie devant les membres du club Kiwanis de Montréal, à l'hôtel Mont-Royal.

L'optimisme de Dalton n'est cependant que superficiel, car il n'est pas du tout satisfait de ses effectifs de joueurs canadiens. "Nos Canadiens de première ligne sont excellents, mais les bons réservistes font défaut. C'est là notre principal problème. Il faudra conséquemment que nos réguliers, classifiés comme canadiens, ne subissent pas de blessures pour que nous connaissions des succès. Nos joueurs américains sont aussi bons que ceux de n'importe quelle équipe canadienne. Mais, nous sommes en difficulté lorsque nous envoyons des réservistes canadiens dans la mêlée", d'affirmer le nouvel instructeur de l'équipe montréalaise.

D'ailleurs, Kay a mentionné aux membres du Kiwanis que toutes les transactions effectuées par les Alouettes depuis son ascension au poste d'instructeur en chef des Alouettes ont été faites dans le but de renforcer les effectifs canadiens de l'équipe. Par exemple, Bob Paremore a été échangé à un club de l'Ouest contre deux jeunes joueurs canadiens. L'acquisition d'Al Ecuyer, un joueur qui a obtenu sa citoyenneté canadienne, en est une autre preuve.

Cette traditionnelle faiblesse des Alouettes est une explication à leurs insuccès des dernières années. La coupe Grey n'a pas séjourné à Montréal depuis près de 20 ans (1949) et les Alouettes n'ont pas gagné une seul championnat de l'Est en 10 ans.

"L'éducation physique est pratiquement inexistante ici à Montréal, a-t-il continué. Je n'ai pas hâte d'envoyer mon fils à une école secondaire canadienne, car il n'obtiendra pas la formation physique dont il a droit comme tous les autres jeunes. C'est un scandale de négliger ainsi un aspect aussi important de l'éducation."

Evidemment, les Alouettes récoltent les fruits qu'ont semés nos éducateurs peu intéressés à la formation physique de leurs élèves. Les produits montréalais se font rares en athlétisme. D'où il y a peu de bons jeunes Montréalais qui accèdent à l'échelon supérieur du football.

Toutefois, Dalton a admis que les Alouettes aligneront d'excellents Canadiens de première ligne. Il a nommé, entre autres : Pierre Desjardins, Al Ecuyer, Pierre Dumont, Ron Galloway, Larry Fairholm, Mike Gibbons et Tony Pajaczkowski. Il a également confiance aux recrues, Bob Amer et Barry Randolph, qui deviendront, selon lui, des vedettes ou au moins des joueurs adéquats.

Puis, Dalton a surpris tout le monde en prétendant qu'il doute que la défensive de l'équipe soit aussi puissante que celle de l'an dernier. "C'est simple, nous avons dû affaiblir légèrement la défensive pour obtenir de meilleurs joueurs offensifs. De plus, nous visons un meilleur équilibre entre la défense et l'attaque. Une bonne attaque est une bonne défense et inversement. En 1966, la défensive semblait être toujours sur le terrain. Nous espérons qu'elle aura moins de boulot cette année et que l'offensive fera sa large part. Sinon, il y aura d'autres changements majeurs", a-t-il souligné d'un ton sévère.

La signature de plusieurs bons joueurs américains de collège ou d'université aidera, selon Kay, grandement la cause de l'équipe. Il ne peut pas voir comment il ne récoltera pas au moins quelques futures vedettes du football canadien sur le nombre considérable de nouveaux candidats embauchés jusqu'ici.

Kay Dalton, qui a été présenté hier par Myer Insky et remercié par Graham Sewall, le président du club Kiwanis de Montréal, a promis au public montréalais de tout faire en son possible pour mener à bon escient les destinées des Alouettes, dès la saison prochaine. Il aura besoin, en plus de l'appui moral des partisans des Alouettes, de beaucoup de chance pour que les quelques bons joueurs canadiens de l'équipe ne subissent aucune blessure grave.

"Le public montréalais mérite une équipe gagnante, car il est resté loyal et patient durant les nombreuses années d'insuccès de ses Alouettes", a-t-il conclu.

Avec 10 inscrits, le Preakness offrira un enjeu de $194,000

BALTIMORE (PA-UPI) — Proud Clarion, qui a causé une surprise en enlevant les honneurs du Derby du Kentucky, il y a deux semaines, à Louisville, aura neuf rivaux, demain, dans le deuxième joyau de la triple couronne du turf, le Preakness. Cette épreuve de $194,000 sera disputée à la piste Pimlico. L'inscription surprise a été celle qu'a faite l'entraîneur Frank Whiteley. Ce dernier a inscrit tel que prévu son pursang Damascus, 3e dans le Derby et favori du public, mais aussi le compagnon d'écurie de Damascus, Celtic Air, appartenant à Orme Wilson. Il y aura donc dix concurrents dans le Preakness, mais neuf inscriptions pour fins de paris. Celtic Air et Damacus formeront une inscription double.

Les droits à payer, pour prendre le signal du départ, étaient de $1,000. Les $10,000 ainsi obtenus des propirétaires des participants, plus les $10,000 versés par les trois propriétaires de Barbs Delight pour rendre leur cheval éligible ont grossi la bourse à $194,000.

La part du vainqueur sera de $141,500, à l'issue de la course d'un mille et trois seizièmes. Le propriétaire du deuxième à l'arrivée recevra $30,000, celui du troisième, $15,000 et celui du quatrième, $7,500.

Les autres verront leurs noms inscrits au palmarès de l'épreuve. Les cotes n'ont pas variées au cours des derniers jours.

Le handicapeur de la piste Pimlico a opté en faveur de In Reality, comme premier choix à 5-2. Il n'a pas changé d'avis depuis.

Damascus et Celtic Air sont tous deux à 3-1 à titre d'inscription double, alors que la cote d'un cheval est également celle de l'autre.

Proud Clarion, gagnant du Derby, n'est que le troisième choix, mais à 3-1 également. Les parieurs se chargeront demain d'établir leur propre handicaping.

In Rality, le favori, n'a pas couru depuis le 1er avril. Il avait alors remporté les honneurs du derby de la Floride. Il sera monté par Earlie Fires. C'est également lui qui a gagné le Hibiscus et le prix de la Fontaine de la jeunesse plus tôt cette année. Le cheval a galopé hier et aujourd'hui. Proud Clarion a lui aussi fait un exercice hier. Il a franchi les 5 furlongs en 1:03. Le gagnant du Derby du Kentucky fait face à quatre rivaux qu'il a battu il y a 13 jours et à 5 nouveaux venus.

Plusieurs observateurs prétendent que les chances de Barbs Delight dans le Preakness sont excellentes. Le cheval, on s'en souviendra, a gagné la course préparatoire au derby, quelques jours à peine avant l'épreuve. Puis dans le Derby du Kentucky, il a pris les devants au départ et n'a été battu que dans la ligne droite.

Avec un repos plus prolongé de 15 jours, Barbs Delight pourrait fort bien gagner. Kenny Knapp, qui le montait dans le Derby avait déclaré que si son cheval avait vu venir Proud Clarion sur lui, il aurait peut-être fourni un dernier effort.

Demain, ce n'est pas Knapp qui montera Barbs Delight, mais Bill Hartack. Le cheval est coté à 5-1.

Bob Ussery retrouvera Proud Clarion et Willie Shoemaker sera de nouveau sur Damascus. Nick Shuk sera sur Celtic Air, compagnon d'écurie de Damascus.

Inscrits à la 93e reprise du Preakness, à Baltimore

BALTIMORE (UPI) — Voici la liste des participants probables dans la 92e reprise du Preakness, demain, à la piste de Pimlico :

No	PUR-SANG	JOCKEYS	Cotes
1	PROUD CLARION	R. Ussery	3-1
2	a-DAMASCUS	W. Shoemaker	3-1
3	a-CELTIC WAR	N. Shuk	3-1
4	IN REALTY	E. Fires	5-1
5	ASK THE FARE	J. Sellers	15-1
6	GREAT POWER	B. Baeza	10-1
7	BARBS DELIGHT	W. Hartack	5-1
8	MISTY CLOUD	E. Nelson	20-1
9	FAVORABLE TURN	(pas choisi)	20-1
10	REASON TO HAL	W. Blum	20-1

Propriétaires, dans l'ordre : Ferme Darby Dan, Mme Edith Bancoft, Orme Wilson, Mme Francee Genter, Ecurie Holiday, Ecurie Wheatley, Spalding - Steele - Hughelet, Richard Reynolds, Herbert Allen, Patrice Jacobs.

Tous les chevaux porteront 126 livres.

La bourse : $194,000; part du propriétaire gagnant : $141,500, part du deuxième : $30,000; part du troisième : $15,000; part du quatrième : $7,500.

Départ : 5 h. 30.

Télévision : Radio-Canada et CBS de 5 h. à 5 h. 45 p.m.

Distance : 1 mille 3/16e.

Record de l'épreuve et de la piste : 1:54.3, par Nashua, en 1955.

Les participants pourront tous gagner quelque chose



Aux "4 Heures du Circuit"

Deux conducteurs réputés, John McComb et Bob Johnson seront dans la course aux honneurs lors de l'épreuve de courses automobile "4 Heures du Circuit", demain et dimanche à Mont Tremblant.

Tous les participants gagneront quelque chose aux "4 Heures du Circuit", dimanche à Mont Tremblant.

En effet, lors de cette grande épreuve présentée par le nouveau groupe Union Sport-Auto Métropolitaine (USAM), un montant fixe sera alloué à toutes les voitures, indépendemment de leurs positions, pour chaque tour qu'elles auront effectué. L'on sait que les courses préliminaires pour les championnats du Québec seront dotées de prix en argent également.

Des prix spéciaux seront alloués aux pilotes ayant effectué le tour de piste le plus rapide au cours de l'épreuve principale et lors des courses de qualification.

La liste des participants a déjà été publiée mais rappelons que plusieurs vedettes des courses d'automobiles seront présentes, telles que François Favreau sur Mustang, Bob Tullius, gagnant de la première épreuve de la série Trans-Am à Daytona au volant d'une Dodge Dart ; Bob Johnson et John McComb.

Jerry Titus, gagnant de l'épreuve Trans-Am de Sebring conduira une Ford - Mustang ; Craig Fischer sur Camaro; Don Yenko, ayant déjà couru à Sebring et à Daytona, sur Camaro également, de même que Ronnie Bucknum, un pilote de formule I, au volant d'une Lotus Cortina, seront également de la partie.

Le 4 juin à Trois-Rivières

Le club automobile de Trois-Rivières organise un essai de rapidité surnommé "Le Mans Start Trial" pour dimanche, le 4 juin, sur le terrain du Centre d'achats Trois-Rivières ouest.

Toute personne intéressée, membre ou non d'un club automobile, est invitée à s'inscrire le plus tôt possible. On peut le faire en s'adressant à Trois-Rivières Auto Club Inc., casier postal 1242, Trois-Rivières.

Stage de soccer à Sorel lundi

Le soccer a commencé à s'implanter à Sorel, mais il pourrai se développer beaucoup plus rapidement à la suite du prochain stage pour instructeurs. C'est lundi que débutera ce stage d'instructeurs pour Sorel et Tracy. Il se continuera les 2, 3 et 4 juin.

Les garçons de 18 ans et plus pourront y apprendre la technique de base, l'hygiène, la stratégie et les règlements du jeu, etc. Les stages du genre ont remporté jusqu'ici un grand succès et contribué au développement du soccer dans plusieurs localités. En même temps, il faut nécessairement former un plus grand nombre d'instructeurs pour permettre aux plus jeunes de pratiquer un sport de plus en plus populaire.

Aujourd'hui débute le tournoi annuel de soccer mineur pour la coupe Montréal, se poursuivant les fins de semaine jusqu'au 11 juin.

Au SOCCER

HIER

Hongrois 3, Greek Stars, 1
Portugais 0, Espagnols, 0

DEMAIN

CLASSEMENT

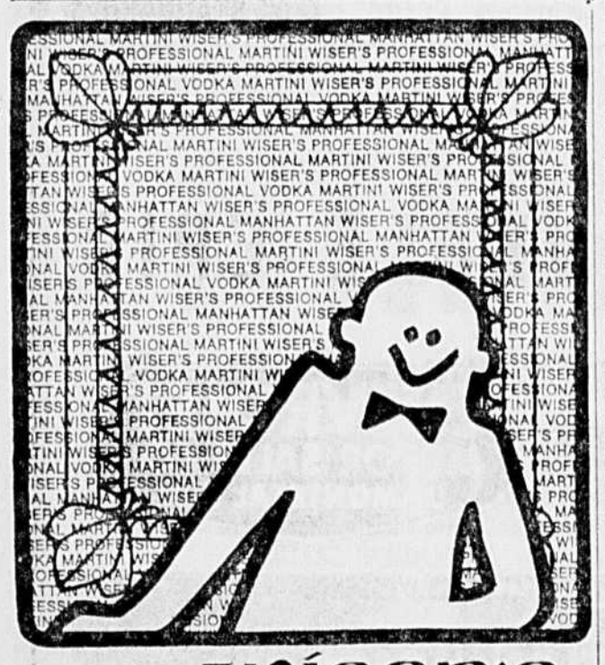
	J	G	P	N	P	C	Pts
B.K. Johl — St-Paul (Bourget)							
St. Anthony — Superga (Jarry)							
Ottawa ML — Lachine (Jarry)							
St. Anthony, Ott.	3	2	0	1	2	0	5
Kalena	3	2	0	1	2	0	5
Verdun	3	1	0	2	5	4	4
Hongrois	3	2	0	1	7	3	5
Superga	3	1	1	1	2	2	3
Ukrainiens	3	1	1	1	3	3	3
Espagnols	2	1	0	1	3	2	3
Lachine	1	1	0	0	1	0	2
B.K. Johl	1	1	0	0	3	2	2
Kickers	2	0	0	2	2	2	2
Greek Stars	3	0	2	1	3	6	1
Maple Leaf, Ott.	3	0	2	1	3	6	1
Portugais	3	0	2	1	2	4	1
St. Paul Rovers	3	0	3	0	1	3	0

Daniel Johnson assistera à la finale de la coupe de France

Présentement à Paris où il est l'hôte du général de Gaulle, le premier ministre Daniel Johnson, du Québec, était reçu hier à l'Elysée. Les journaux rapportent, ailleurs, les discours et boniments de circonstance. Mais les sportifs seront intéressés surtout à apprendre que M. Johnson pourrait devenir un nouvel adepte du soccer. En effet, il assistera dimanche à la finale de la coupe de France, un des grands événements sportifs de l'année, en compagnie du général de Gaulle, au stade des Princes, à Paris.

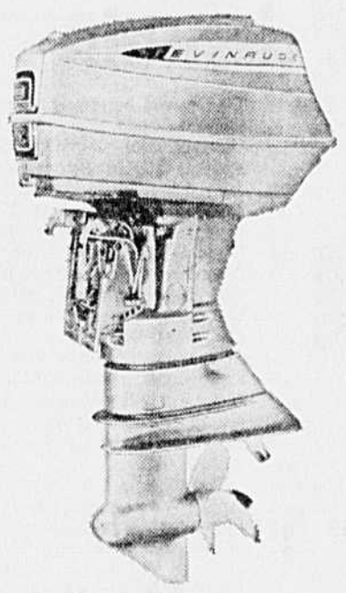
Cette finale mettra aux prises les équipes de Lyon et de Sochaux.

CENTRE DE PECHE EXCLUSIF
Doré, brochet. Cinq grands lacs y compris le
LAC CAMACHIGAMA
Camping, cabines, auberge, bateaux. Par auto : 307 milles de Montréal, routes 11 et 58. Par air : 20 minutes du Domaine, Parc de la Vérendrye.
LAURENTIAN UNGAVA OUTFITTERS LTEE
C.P. 4070, STATION "E", OTTAWA
(613) 822-2002


WISER'S
professional cocktails
Professionnels à tous points de vue... goût, teneur, qualité... et faits de vermouth importés. Très pratiques à la maison ou en voyage.
Martini (à 70 preuve), Manhattan (à 60 preuve)
Vodka Martini* (à 70 preuve), *Le premier sur le marché!
WISER'S DISTILLERY LIMITED, BELLEVILLE, CANADA.

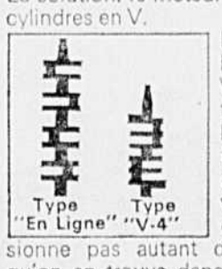
VENTE DE BUICK
NEUVES 1967
LIVRAISON IMMEDIATE
Termes GMAC accommodants 937-6342
Montreal Buick
SUR STE-CATHERINE À L'OUEST D'ATWATER

Henry Ford perfectionna le moteur à bloc-cylindres en V.

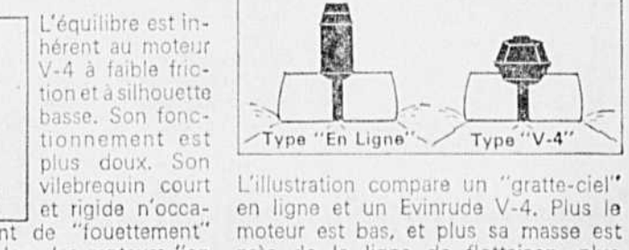


Evinrude le perfectionna pour les hors-bord.*

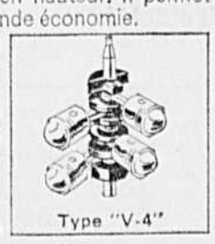
VOICI POURQUOI. Lorsque Ford conçut le bloc-cylindres en V, il avait pour but d'augmenter la puissance du moteur par rapport à son poids tout en réduisant ses dimensions. Il y réussit tellement bien que votre voiture a probablement un moteur en V.
Evinrude avait le même but lorsqu'on décida de construire des hors-bord plus puissants. On le voulait léger, compact, doux et rapide.
La solution: le moteur Evinrude à bloc-cylindres en V.


Type "En Ligne" Type "V-4"

L'équilibre est inhérent au moteur V-4 à faible friction et à silhouette basse. Son fonctionnement est plus doux. Son vilebrequin court et rigide n'occasionne pas autant de "fouettement" qu'on en trouve dans les moteurs "en ligne" construits en hauteur. Il permet aussi une plus grande économie.
Pour augmenter la puissance du moteur faut-il ajouter des cylindres à la verticale jusqu'à une hauteur démesurée?
Non. Le moteur Evinrude V-4, à couple élevé et faible course de piston, donne une plus grande poussée dans une gamme de vitesses plus grande. Le choix de l'hélice est moins critique. Sa puissance flexible est plus efficace dans des conditions variables de charge et de vitesse.
Depuis quand la stabilité est-elle reliée aux cylindres, aux pistons et aux vilebrequins? Depuis la mise au point du Evinrude V-4.


Type "En Ligne" Type "V-4"

L'illustration compare un "gratte-ciel" en ligne et un Evinrude V-4. Plus le moteur est bas, et plus sa masse est près de la ligne de flottaison, plus grande sera la stabilité de votre bateau. Derrière la réclame il y a les faits qui vous amèneront, cette année, à choisir Evinrude.
Voyez tous les 18 modèles pour '67, y compris le V-4 60 et 80, le 100-S, détenteur du record de vitesse mondial, ainsi que les 5 modèles semi hors-bord Fastback dès maintenant chez votre concessionnaire Evinrude. Vous le trouverez dans les pages jaunes.


Type "V-4"

*Un autre gagnant
EVINRUDE
LE PREMIER DES HORS-BORD
Un produit de Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada.
Manufacturiers des moteurs semi hors-bord OMC Fastback, des autos-neige Snow Cruiser, des tondeuses à moteur Lawn-Boy et des scies à chaîne Pioneer.

W.-H. Benoit Inc.
QUALITE et SERVICE depuis plus de 30 ans
544, boul. Des Laurentides
PONT-VIAU, Laval 388-9207

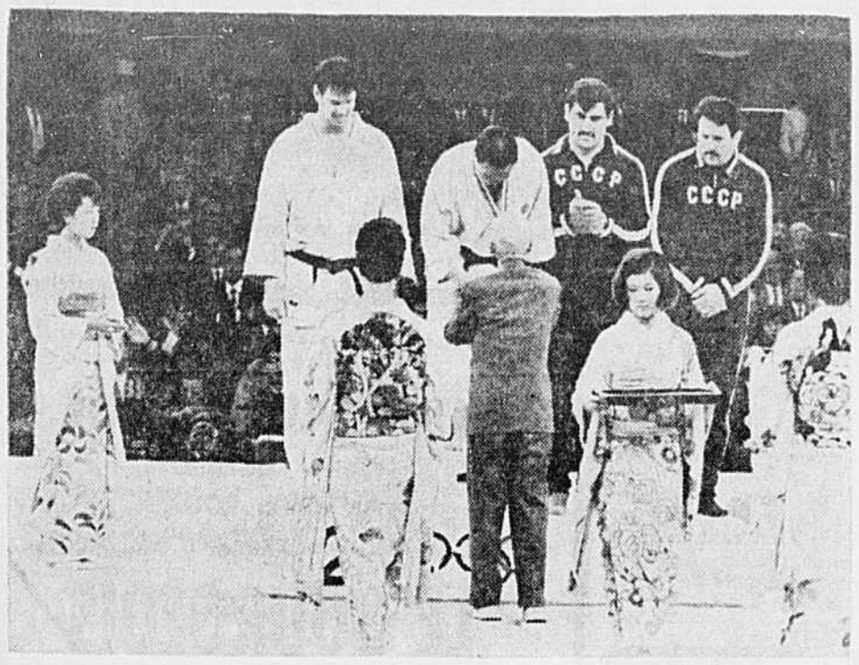
PRESTIGE MARINE
15779 ouest, boul. Gouin
Ste-Geneviève — 626-4230

PIERRE BORNE MARINE INC.
VENTE — SERVICE
Route 18
St-Théodore de Chertsey, comté Montcalm
834-3519

Riverside Marina Reg'd.
Entreposage, amarrage, vente, service, réparation de bateaux, moteurs marins.
Fernand DesGroseillers, prés., Welley Bernard, sec.-gérant
3, 34e ave, Ville de l'Ile-Perrot 453-2206

Mitchell Marine
Moteurs hors-bord Evinrude — Bateaux Grew, Crestliner et Springbok
NOUVEAU LOCAL — STATIONNEMENT EN ARRIERE
4175 OUEST, STE-CATHERINE 935-5544

Léo Ste-Marie
Bateaux Crestliner et Prince Craft
Location de chaloupes et moteurs hors-bord
321, rue Youville, Châteauguay Station
692-0018 — 692-2916



Doug Rogers sera l'un des favoris

Lors des championnats canadiens de judo qui seront présentés demain, au Stade d'Hiver de l'Université de Montréal, Doug Rogers, médaille d'argent aux Jeux Olympiques de Tokyo, sera l'un des favoris chez les poids lourds. On le voit ici lors de la présentation des médailles il y a 3 ans. On voit de gauche à droite, en plus des jolies hôtesses : Doug Rodgers, Isao Inokuma, du Japon, le gagnant, et les Soviétiques Anzor Kiknadze et Parnaoz Chikviladze, égaux en troisième place.

Tokyo Joe au centre Paul-Sauvé

Mat Gilmore, un Ecossais et Tokyo Joe, un Japonais rencontreront Johnny Rougeau et Larry Moquin lundi prochain dans un match par équipes qui précédera le combat entre Maurice Vachon et Hans Schmidt.

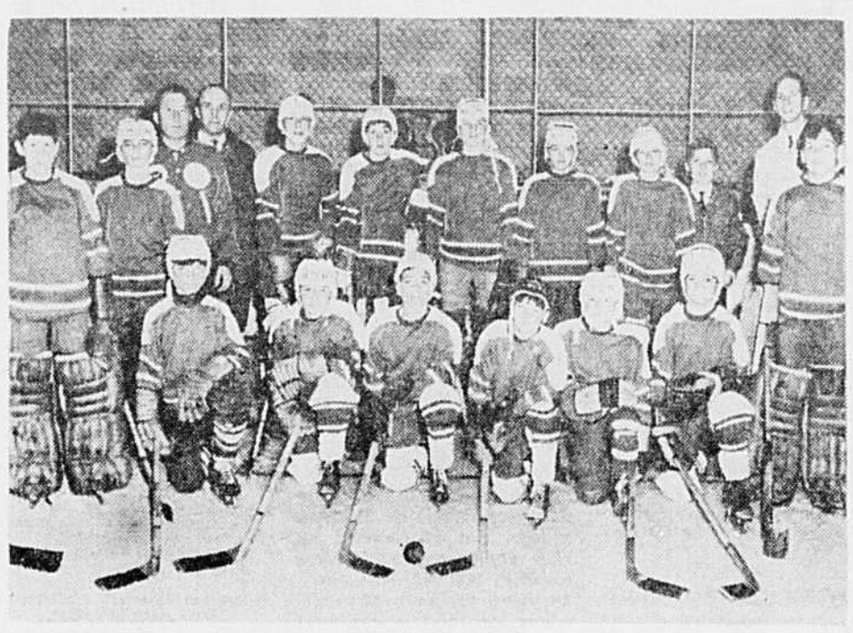
Le matchmaker Bob Langevin a également annoncé que le Baron Von Raschke, un Allemand avait signé un contrat s'engageant à rencontrer Maurice Lapointe de Montréal.

Et dans le premier combat de la soirée, Gino Brito sera opposé à Chico Garcia, un Mexicain.

Le matchmaker montréalais a appris une intéressante nouvelle hier. L'ancien champion Edouard Carpentier est presque rétabli de la blessure qu'il a subie au cou lundi dernier lorsqu'il a subi une défaite aux mains de Vachon. Carpentier recommencera son entraînement la semaine prochaine.

Le combat Vachon - Schmidt fait le sujet de beaucoup de commmentaires. A l'heure actuelle, Vachon est légèrement favori pour l'emporter. Même s'ils sont considérés comme des vilains de l'arène, Vachon et Schmidt constituent une forte attraction à Montréal: Il se peut qu'un record d'assistance soit enregistré lundi prochain au centre Paul Sauvé.

Le retour des nains Jamaica Kid et Little Brutus au centre Paul Sauvé suscite également beaucoup d'intérêt.



Champions du tournoi pee-wee de Laval

Les As de Pont-Viau, dirigés par Rodolphe Paris et Denis Gervais, ont remporté les honneurs du tournoi de hockey pee-wee de Ville de Laval. A genoux, dans l'ordre habituel, Richard Dupuis, Daniel Rochefort, Reynald Boileau, Marcel Landry, René de Maisonneuve et Robert Fortin. Debout, Daniel Paré, Rodolphe Paris, Hector Boileau, directeur de l'équipe ; Luc Legault, Claude Viau, Michel Coutu, Serge Lalonge, Yves St-Sauveur, Gilles Boileau, entraîneur ; Denis Gervais et Richard Langevin.

Stockton mène par deux coups

FORT WORTH (UPI) — Après avoir entrepris la journée avec trois birdies consécutifs, Dave Stockton a complété une ronde de 65 coups, égalant le record du parcours, lors de l'ouverture du tournoi de golf Colonial.

Stockton a réussi six birdies et un seul bogey. Il détient une avance de deux coups sur le vétéran Ben Hogan, cinq fois gagnant de ce tournoi; Bobby Nichols et Mason Rudolph.



trois parisiennes blondes



Vous AIMEREZ la troisième — Dubonnet Blonde

*

Cet apéritif se sert nature, froid ou en cocktails

IMPORTÉ DE FRANCE



DUBONNET BLONDE

EN VENTE PARTOUT

CDC, 30 Kléber, Paris 16, France

Les sports de ballon au pavillon de la Jeunesse

Après les sports d'adresse et les sports de Plein Air, le pavillon de la Jeunesse saluera les sports de ballon du 21 au 27 mai.

Le Pavillon de la Jeunesse a retenu les services de M. Robert Ruel, directeur du Service des parcs et de la Récréation de la cité de Pierrefonds, pour réaliser cette semaine. M. Ruel présentera un programme qui se veut jeune et dynamique.

Dimanche soir : de 9 h. à 10 h. 30 p.m. — Démonstration de hand ball européen présentée par l'équipe professionnelle du Canada. Il y aura aussi des documentaires sur l'entraînement des athlètes et un film d'un match disputé lors du tournoi international à Prague en 1964.

Lundi soir : de 7 h. à 8 h. 30 p.m. — Au cinéma théâtre, film et exposé sur le "rugger", ballon-panier, soccer, ballon-volant et football.

De 9 h. à 10 h. 30 p.m. — Démonstration de ballon-panier offerte par six membres de l'équipe nationale.

Mardi, mercredi et jeudi soir : de 8 h. 30 à 9 h. 30 p.m. Tournoi de ballon-volant mettant en lice les meilleures équipes masculines et féminines de la province de Québec. Les vainqueurs recevront la coupe de l'Expo.

Vendredi soir — de 7 h. à 8 h. 30 p.m. — L'Association du soccer mineur du Québec, dont M. Jean-Guy Bédard est le président, présentera un programme varié.

De 7 h. à 8 h. 30 p.m. — Au cinéma-théâtre, film, discussions. Des experts en soccer seront sur les lieux pour répondre aux questions des visiteurs.

De 9 h. à 10 h. 30 p.m. — Démonstration par quelques joueurs de calibre sénior. De plus, une vedette internationale sera sur les lieux pour donner une démonstration de "dribble" et executera quelques lancers de précision.



Robert Ruel

Samedi, le 27 mai : Le programme de la veille sera répété pour permettre à un plus grand nombre de spectateurs de voir le même spectacle.

De plus, vendredi et samedi, dans la soirée, on présentera au cinéma de minuit, le film "La Coupe du Monde 1966".

Chaque jour, au pavillon de la Jeunesse, un tournoi de tennis sur table est présenté. Tous les visiteurs peuvent s'inscrire et un champion est couronné chaque jour. Au cours de la matinée, les visiteurs sont invités à prendre part aux tests d'aptitudes physiques.

Ce soir, une parade de mode sera présentée au cinéma théâtre à 7 h. La même parade de mode sera présentée à 9 h. à l'Agora, du pavillon de la Jeunesse.

Soirée de quatre buts pour Lawrence Martin

(par **J.-G. G.**) — Rencontré il y a quelques jours, l'instructeur des Braves de Valleyfield, Me Gaétan Picard, parlait avec enthousiasme de la prochaine saison de crosse.

Il prédisait par exemple une excellente saison pour son équipe dans la Ligue de crosse du Québec. Il faut croire qu'il a toutes les raisons d'avoir confiance. Hier, à son premier match, l'équipe de Me Picard n'a fait qu'une bouchée des Cougars de Montréal.

Le résultat de 11-3 ne peut guère surprendre quand on constate que huit des 11 buts des gagnants sont allés à des Indiens, qui forment près de 65% des joueurs du Valleyfield.

Lawrence Martin a été la vedette incontestée du match, avec quatre buts, tandis qu'Abe Thomas, l'homme au lancer-boulet, et le capitaine Jean Cusson y allaient de deux buts chacun.

Alfred Jacobs, le défenseur Buster Mitchell et Alain Paquette ont réussi les autres buts des Braves, tandis que Guy Désautels, Claude Perreault et Harvey Barker faisaient scintiller la lumière rouge pour les Cougars.

Les arbitres du match n'ont rien toléré, si bien qu'ils ont imposé 38 punitions, y compris des majeures à Frank Benedict et Alain Paquette, du Valleyfield, Désautels et Brian Gill, des Cougars, pour leur participation à deux bagarres durant le dernier engagement.

Quelque 1,200 personnes ont assisté au match, précédé de la mise au jeu officielle effectuée par le président J.-Gérard Villeneuve, de l'Association québécoise de crosse.

Dans l'autre match à l'affiche, les Athlétiques de Drummondville ont entrepris de défendre leur championnat de belle façon, alors qu'ils ont vaincu les Olympiques de Sherbrooke, 18-14.

On ne pourrait en dire autant du service d'information du circuit Lou Poliquin, puisque ce sont malheureusement les seuls résultats disponibles.

ICI et LÀ dans LE SPORT

Les matches de la zone européenne pour l'obtention de la coupe Davis se poursuivront au cours du prochain week-end . . . c'est ainsi que les Brésiliens affronteront les Polonais, à Varsovie, d'aujourd'hui à dimanche, que les joueurs de l'Italie et du Luxembourg rivaliseront de puissance à Plaisance, Luxembourg, et que la Roumanie et l'Espagne se disputeront la victoire à Bucarest . . . le Brésil, l'Italie et l'Espagne sont tous favoris pour atteindre la ronde suivante . . . au tournoi international de tennis du bassin de la Ruhr, le Montréalais **Keith Carpenter** a vaincu l'Allemand **Lthar Pawlik**, 6-4, 8-6, en première ronde . . . sa compatriote **Vicky Berner** a été moins heureuse dans son jeu, puisqu'elle a dû s'incliner, 6 - 2, 6 - 1, devant l'Allemande **Helga Niessen** . . . les Etats-Unis ont choisi les membres de leur équipe de la coupe Davis, qui affronteront le Mexique, à partir du 27 mai . . . ce sont le soldat **Arthur Ashe, Cliff Richey, Clark Graebner** et **Marty Riessen** . . le capitaine **George R. McCall** a souligné que la récente maladie de **Charles Pasarell** lui avait coûté un poste au sein de l'équipe . . .

Selon un rédacteur sportif de Los Angeles, le lanceur **Don Sutton** et le jeune **Jim Lefebvre**, des Dodgers, devront probablement se présenter au camp d'entrainement de l'armée de réserve, pour une période de 14 jours, soit du 12 au 26 août . . . d'autre part, les Mets de New York ont réduit leur personnel de joueurs à 24, un sous la normale, alors qu'ils ont remonté le joueur d'utilité **Bart Shirley** au Spokane, de la ligue du Pacifique . . . le Spokane est une filiale des Dodgers . . . toujours dans le baseball, les Angels de Seattle ont vendu le lanceur **Bill Spanwich** aux Islanders de Hawaii, tandis que les Giants de Phoenix ont offert le lanceur **Don Larsen** au repêchage . . . Larsen est le même homme qui a lancé une partie parfaite durant la série mondiale de 1956 . . enfin, le maire **Ike Davis**, de Kansas City, rencontrera le propriétaire **Charles O. Finley**, des Athlétiques, afin de connaitre ses projets d'avenir . . . Kansas City songe à construire un complexe sportif de l'ordre de $34 millions . . .

Dorénavant, la dénivellation d'un slalom masculin en ski, lors d'une compétition internationale, devra varier entre 400 et 600 mètres, celle d'un slalom féminin, entre 300 et 450 mètres . . . ainsi en a décidé la Fédération internationale de ski, en congrès à Beyrouth . . . d'autre part, on a décidé qu'à Grenoble, l'hiver prochain, aux Jeux olympiques, les temps seront calculés au millième de seconde . . . l'ex-champion mondial **Cassius Clay** qui demandait hier, en cour, un délai de deux mois avant son procès qu'il devra subir pour avoir refusé d'être conscrit, a dû se contenter d'un délai de deux semaines . . . son procès débutera le 9 juin, à 10 h. selon son gérant **Irv Ungerman**, le champion canadien **George Chuvalo** aurait reçu trois offres intéressantes en vue d'affronter **Cassius Clay** (à Tokyo), **Joe Frazier** (2 New York) et **Henry Cooper** (à Toronto) . . . après avoir été engagé comme instructeur des Américains d'Oakland, de la nouvelle ligue Américaine de basket-ball, **Bruce Hall** a déclaré qu'il tentera de convaincre son gendre, le sensationnel **Rick Barry**, d'abandonner les Warriors de San Francisco du circuit rival, la ligue Nationale . .

Le travail de la pensée ressemble au forage d'un puits : l'eau est trouble d'abord, puis se clarifie.

Proverbe chinois



CHASSE ET PÊCHE

LA CHRONIQUE DE SERGE DEYGLUN

Pêche à la truite de mer dans la rivière Matapédia

Un autre territoire de pêche du Québec (du moins une partie de celui-ci . . .) vient d'être rendu au grand public. Il s'agit de la partie de la rivière Matapédia comprise entre le **lac au Saumon** et le ville d'**Amqui**. Rendons grâce à qui de droit, c'est-à-dire au ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, **Me Gabriel Loubier**. Mais plus je pense à ce "cadeau", plus je me pose des questions . . . Comment se fait-il que notre bon ministre mette l'eau à la bouche des pêcheurs sans aller jusqu'au bout de son geste ?

Tenez. Prenez connaissance du texte officiel et je pense que vous serez de mon avis.

QUEBEC, le 12 mai 1967 — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, monsieur Gabriel Loubier, annonce que son ministère vient de décider de rendre au domaine public la partie de la réserve Matapédia comprise entre le lac au Saumon et Amqui. La pêche à la truite de mer, au ver et à la mouche, y est dès maintenant permise JUSQU'A LA FIN DU MOIS DE MAI pour reprendre du 1er AU 17 SEPTEMBRE.

On pourra également faire la pêche à la truite de mer, au ver et à la mouche, d'aujourd'hui à la fin-mai et du 1er au 17 septembre, dans trois secteurs de la réserve actuelle :

I—du lac au Saumon au pont de la rivière à Causapscal.

II—de LA RIVIERE ASSETCOUAGAN AU PONT DU C.N. A MILLSTREAM ainsi que dans trois affluents de la Matapédia, les RIVIERES ASSETCOUAGAN, MILNIKEK et MILLSTREAM. Toutefois, la pêche à la truite de mer sera interdite du 1er au 17 septembre, à la fosse connue sous le nom de "JIM'S ROCK", qui sera délimitée par des poteaux indicateurs.

III—à la fosse située près du pont du village de Matapédia.

Monsieur Loubier tient à préciser que l'an prochain la saison de la pêche à la truite de mer débutera normalement à la fin d'avril dans les endroits ci-haut mentionnés.

Tant qu'à ouvrir cette rivière, pourquoi ne pas l'ouvrir **complètement** ? A-t-on vraiment si peur que quelques pêcheurs du Québec attrapent quelques malheureux saumons entre le 1er juin et le 1er septembre . . . ? Alors qu'on sait fort bien qu'aux embouchures, les pêcheurs commerciaux s'en donnent à coeur joie ! Il y a plus de 500 permis de pêche commerciale en Gaspésie. Beaucoup de ces permis appartiennent à des gens qui ne sont même pas des vrais pêcheurs et exercent d'autres metiers. C'est lamentable que le pêcheur **sportif** doive payer (et très cher !) la note de la conservation pendant que les commerciaux qui ne rapportent à peu près rien au Québec prélève sans entrave sur un cheptel sauvage diminué et, dans certains cas, en grave danger de disparition. Ah ! misérable politique ! Que de crimes on commet en ton nom . . .

La pêche sportive vaut 100 fois la commerciale

C'est simple comme bonjour. Un enfant de 10 ans peut calculer ça. Un saumon qui se vend $1.00 la livre rapporte 15 ou 20 dollars quand il fait le poids. Le même Saumon vaut de **100 à 200 dollars** quand il est pêché par un sportif — qui a fait des centaines de milles, loué un motel, acheté de l'équipement, un permis, etc., etc. En plus de ça, on fait tout pour décourager ou handicaper le touriste-pêcheur. Il n'a le droit que de se servir d'une mouche, il est limité dans le nombre de ses prises, il n'a le droit qu'à telle ou telle minuscule portion de rivière, il doit payer un tarif de pêche quotidien en plus de son permis, il lui faut réserver d'avance ou attendre des heures pour avoir une fosse à sa disposition . . . bref, on dirait qu'on fait tout pour qu'il ne pêche pas ! Le gouvernement réussit fort bien, d'ailleurs, puisqu'il y a très peu de gens qui ont la chance, l'honneur, la gloire de pouvoir pêcher le saumon. Il n'y a que les pêcheurs commerciaux qui font ce qu'ils veulent — et les membres de clubs de pêche privés sur les rivières à saumon du Québec. La plupart sont louées — ce qui est scandaleux !

De ce côté-là, Loubier a peur

Si Gabriel Loubier a fait preuve d'un certain courage pour tenter d'éliminer quelques clubs privés (qui étaient tous des contrevenants à la loi, soit dit en passant), il n'a pas encore osé toucher aux rivières à saumon Sur près de **1,000 milles de côtes** entre Tadoussac et Blanc-Sablon, il n'y a que **2 rivières publiques** ! L'une (la Forestville) peut accueillir 4 pêcheurs . . . l'autre (la Moisie) seulement 21.

En Gaspésie, il n'y a que la pauvre **Matane** qui soit abordable — et elle est surchargée de pêcheurs. Ailleurs ça coute un prix fou, bien qu'il s'agisse de territoire appartenant au gouvernement : **60, 70, 80 dollars par jour par personne** ! Consultez les prix du ministère dans ses reserves ce Gaspésie, et vous verrez ! Ça aussi, c'est scandaleux !

Si c'est ça la démocratie . . . j'ai mon voyage et j'en veux pas. Loubier semble avoir drôlement peur de toucher aux sacro-saintes rivières à saumon et surtout, aux pêcheurs commerciaux (qui sont parfois électriciens, épiciers ou médecins . . .) qui colmatent les rives avec leurs filets ou leurs pêches à fascines. C'est honteux, inacceptable et j'ajoute : ridicule.

Qu'attend le ministre pour donner à la nouvelle **Régionale de Chasse et Pêche de la Côte Nord** dirigée par des gars aussi compétents et sérieux que **Jos Labrie** (Baie-Comeau — Haute-Rivi), **Marius Dufour** (Sacre-Coeur), **Gérard Paquet** (Forestville), **Pat Gilmore** (Port-Cartier) et **Jean-Marie Beaulieu** (Sept-Iles) les rivières à saumon **qui leur appartiennent et qui leur reviennent de droit ?**

Allons Me Loubier, ne ralentissez pas votre course pour la libération des richesses naturelles qui nous appartiennent et dont nous sommes actuellement privés à cause de l'indifférence générale en haut lieu. Puisque vous faites partie de ces privilégiés qui parlent aux dieux de la politique, soyez un Mars ou un Mercure, nous en avons tellement besoin !

A DEMAIN !

SAPINS BLEUS KOSTER

4 à 5 pi. de haut, en bonne santé, prêts à être transplantés en tout temps. $25 chacun, livrés à Montréal.

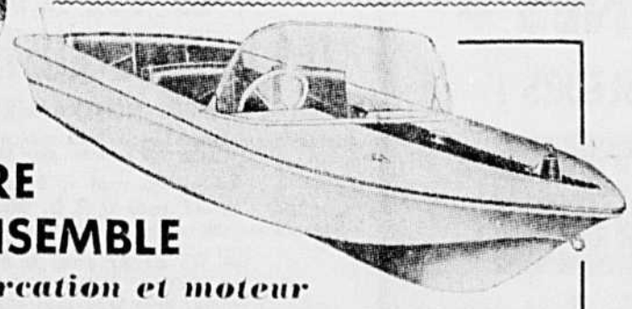
Appelez Mlle Lemieux à 524-3761

FEDERAL MARINE (1964) Co.

(à l'entrée du pont Cartierville)

Là ou le plaisir commence !





OFFRE D'ENSEMBLE

Embarcation et moteur

LE CYCLON 14' AVEC MOTEUR

JOHNSON 33 C.V. manuel avec commande à distance, pare-brise, lumière et quincaillerie de pont. Une valeur extraordinaire !

PRIX FEDERAL $1,099.00



SIX-JOURS

avec tout achat chez Federal vous obtenez des

BILLETS GRATUITS

pour aller aux fameux 6 jours du Forum débutant le 27 mai 1967

FEDERAL MARINE (1964) Co.

12,525 boul. LACHAPELLE

CARTIERVILLE TEL. : 334-5730

La NOUVELLE EPIC EST ARRIVEE *chez* CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.



PLUS LONGUE

PLUS LARGE

PLUS BASSE

PLUS PUISSANTE

PLUS SPACIEUSE

PLUS DE VALEUR

L'auto pratique de General Motors, qui a pris d'assaut les iles britanniques. C'est une véritable compacte, mais construite pour satisfaire les exigences des automobilistes canadiens qui désirent plus d'espace, une tenue de route plus douce, démarrage et chauffage assurés en hiver ainsi que rendement économique. Vous n'avez qu'à voir et conduire la nouvelle EPIC pour constater qu'elle rencontre ces exigences en plus de sa nouvelle ligne attrayante. Venez discuter du bas prix, des termes modiques et du coût minime de son fonctionnement . . . aujourd'hui.

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD.

2085 ouest, STE-CATHERINE — Près du Forum

Ouvert tous les soirs Tel. 933-6781

STATIONNEMENT GRATUIT A NOTRE TERRAIN D'AUTOS USAGEES L'AUTRE COTE DE LA RUE

Toutes les soumissions rejetées à St-Léonard

(par R.-J.B.) — Le conseil municipal de St-Léonard a décidé mardi de rejeter toutes les soumissions présentées par les entrepreneurs généraux pour la construction de l'aréna municipal.

Les conseillers ont pris cette décision lors d'une assemblée spéciale qui avait été convoquée pour l'adjudication du contrat.

"La ville de St-Léonard veut vivre selon ses moyens et nous n'avons pas l'intention de construire un aréna de $700,000, a commenté le maire, M. Paul-Emile Petit.

"Notre architecte, M. Raymond Lemieux, nous a d'abord présenté une estimation de $480-000. Par la suite, les plans ont été quelque peu modifiés, mais pas pour la peine. De toute façon, M. Lemieux présentera une étude sur les plans et sur les soumissions à la réunion du conseil, mardi prochain", a poursuivi le maire Petit.

Cinq soumissions ont été présentées par les entreprises suivantes : L'Archevêque et Rivest Ltée, $694,900; Germano Construction Ltée, $697,204; Rodghiero Construction Ltée, $703,-850; J.R. Côté Ltée, $712,220; Couvrette Construction Ltée, $798,796.

"Nous demanderons à notre architecte d'étudier la possibilité de construire un aréna municipal qui ne coûte pas plus que la somme qui a été allouée lorsque nous avons préparé ce projet", a conclu M. Petit.

Happening-jeunesse

Le pavillon de la Jeunesse présentera un nouveau "happening", réalisé par Jacques Larue Langlois du "Centre expérimental populaire". Ce happening comme tout happening qui se respecte n'est pas un spectacle, il est un jeu de société et la société joue le jeu en se servant du plus vieux moyen de communication, la parole. On enregistre tout : les sons, les bruits, les mots, les phrases, on donne ses opinions, on discute et quand tout le monde a dit son mot, on se tait pour s'écouter.

Au fur et à mesure que le ruban sonore se déroule, on est surpris, étonné ou déçu selon le cas. L'important est là, enregistré : les cartes sont jouées.

Ce happening se tiendra au pavillon aujourd'hui à 14:30 h., demain à 21:30 h., dimanche à 21:30 h., et lundi à 14.30 h. et 21:30 h.

Washington interdit depuis 22 ans un film japonais sur Hiroshima

WASHINGTON (PA) — Depuis près de 22 ans, les Etats-Unis empêchent la projection d'un film japonais montrant les conséquences horribles du bombardement atomique de Hiroshima en 1945, révèlent aujourd'hui des informateurs américains dignes de foi.

A deux reprises au moins, précisent ces informateurs, le gouvernement japonais a demandé la levée des restrictions sur ce film, mais le gouvernement des Etats-Unis a refusé, alléguant que la pellicule en question pourrait détériorer les relations américano-nippones.

Ayant pour titre "Le film de l'illusion" (étant censé ne pas exister) le documentaire a été tourné par des professeurs de l'université de Tokyo qui s'étaient rendus à Hiroshima peu après l'hécatombe, expliquent les informateurs qui ajoutent que les professeurs étaient encore en plein tournage lorsque les autorités américaines firent irruption dans la ville dévastée et confisquèrent la pellicule.

Par la suite, les autorités américaines résolurent de compléter le documentaire avec l'aide des mêmes spécialistes japonais qui avaient produit le métrage initial. Durant plusieurs années, poursuivent les informateurs, la politique américaine s'est opposée à la distribution du documentaire parce qu'il contient des détails macabres et froids de l'effet de l'impact causé par la bombe sur une ville ayant une forte densité de population.

Des autorités américaines semblent maintenant favorables à ce qu'on laisse au Japon le soin de décider des restrictions qui s'imposent ou non pour ce qui a trait à la projection de ce film. Ceci voudrait dire que les Etats-Unis reviseraient leur jugement si le Japon renouvelait sa requête en faveur de la projection du film.

Hiroshima fut la cible de la première bombe atomique larguée par les Américains le 6 août 1945. L'engin mortel a tué les trois cinquièmes des 342,000 habitants de la ville.

Les autorités américaines du temps avaient fixé entre 70,000 et 80,000 le nombre des morts, ce qui donnait à la bombe une capacité destructrice de 15,000 morts et de 32,000 blessés, au mille carré.

Il existe quelques copies du documentaire. Une de ces copies est au Japon.

Des téléviseurs-couleur G.E. seraient radioactifs

SYRACUSE, N.Y. — (UPI) — La société General Electric est en train de modifier 90,000 téléviseurs-couleur à grand écran vendus aux Etats-Unis, par mesure de précaution.

En annonçant la nouvelle hier, les autorités de la compagnie ont précisé que des tests ont révélé que les appareils fabriqués entre le mois de juin 1966 et le mois de février 1967 "pouvaient émettre une légère radiation dépassant le niveau désirable".

Cependant, des experts en radiologie ont confirmé que cet état de choses n'était pas dangereux pour les téléspectateurs, mais la compagnie, après 26 ans d'efforts pour fournir à sa clientèle des appareils de tout repos, tient à modifier les modèles en cause.

Les autorités de la société sont d'avis que le programme de modification sera terminé d'ici à la fin de juillet.

La compagnie a toutefois souligné que les appareils en blanc et noir ainsi que les appareils portatifs en couleurs, ou ceux qui ont été achetés avant juin 1966 ne présentent aucune anomalie.

Les modifications apportées aux appareils jugés douteux consistent à remplacer la lampe régulatrice et à mettre au point le dispositif chargé de fournir l'énergie électrique.

863 bovins du Canada à Gênes

GENES (AFP) — 863 bovins de la race "Holstein Friesian", offerts par le gouvernement canadien aux populations du nord de l'Italie frappées par les graves inondations du mois de novembre dernier ont été débarqués hier à Gênes en présence notamment de M. Gordon Crean, ambassadeur du Canada en Italie et Dario Antoniozzi sous-secrétaire d'Etat italien à l'Agriculture.

Prenant la parole, M. Antoniozzi a déclaré que l'offre du gouvernement canadien "était un moyen efficace pour favoriser la reprise de l'activité agricole et zootechnique" des entreprises agricoles touchées par les inondations.

M. Crean, pour sa part, a souhaité que l'arrivée du bétail "permette de coordonner les rapports entre l'Italie et le Canada dans le domaine agricoles". "Les désastres auxquels tous les pays sont sujets périodiquement ont du moins l'avantage de ranimer la solidarité nationale", a ajouté l'ambassadeur canadien qui a indiqué que "le Canada ne se bornera pas à fournir cette seule aide".

Les bovins, qui étaient au nombre de 860 au départ de Montréal étaient 863 à leur arrivée — la mort de quatre d'entre eux, durant la traversée, ayant été largement compensée par la naissance de sept veaux.

CITE DE LAFLECHE
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

A tous les électeurs de la Cité de Laflèche

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, E. F. Taillon, Greffier de la Cité de Laflèche :

QUE le Conseil Municipal, à sa séance régulière tenue le 16 mai 1967, a adopté un règlement, soit le règlement no 278, pour ordonner l'expropriation de certains lots en vue de l'agrandissement du terrain de l'Hôtel de Ville, et autoriser à cette fin une dépense par voie d'émission d'obligations au montant de $40,000.00.

Prenez en outre avis qu'une assemblée des électeurs propriétaires de la municipalité sera tenue à 7:00 heures p.m. (heure avancée), le jeudi 25 mai 1967, à la salle du Conseil Municipal, 2350 Grande-Allée, Cité de Laflèche, pour l'approbation ou la demande de référendum à cet effet.

Ce règlement est présentement déposé à mon bureau, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné sous mon seing, en la Cité de Laflèche, ce 17ème jour du mois de mai 1967.

E. F. TAILLON,
Greffier.

Johnson sera-t-il candidat en 68 ?

WASHINGTON (UPI) — En dépit de tentatives répétées des journalistes de sonder ses intentions, le président Johnson a refusé hier, au cours de sa conférence de presse, de dire s'il sera candidat à l'élection présidentielle de 1968.

Il a dit qu'il y avait beaucoup d'autres questions qui accaparent son attention.

Le chef de la Maison Blanche a cependant indiqué qu'il espère être en mesure d'assister à des diners de souscription pour alimenter la caisse électorale du parti démocrate dans le proche avenir. De tels diners sont prévus à New York, au Texas, en Californie et dans le district de la capitale fédérale.

Décès du juge Léo Bérubé

A Rivière-du-Loup, le 18 mai 1967, à l'âge de 82 ans et sept mois, est décédé le juge Léo Bérubé, ancien juge de la Cour des sessions de la paix. Il était le père du juge Jean-Paul Bérubé, également de la Cour des sessions de la paix.

Après des études à l'Université Laval de Québec, il avait été reçu avocat en 1908 et avait pratiqué le droit pendant 40 ans à Rivière-du-Loup. Il fut avocat de la Couronne de 1936 à 1939 et de 1944 à 1948, avant d'être nommé juge aux sessions de la paix, fonction qu'il occupa jusqu'en 1959, alors qu'il prit sa retraite.

Durant sa vie, le juge Bérubé s'est occupé activement de politique et de mouvements sociaux. Député conservateur à la législature provinciale de 1912 à 1920, il a pris part à toutes les campagnes électorales, aussi bien dans d'autres provinces qu'au Québec. Il fut notamment président de la Chambre de commerce, de la Société Saint-Jean-Baptiste, premier Grand Chevalier du conseil 2402 (Chevaliers de Colomb) de Rivière-du-Loup.

Il laisse dans le deuil six enfants, deux fils et quatre filles : Jean-Paul, juge aux sessions de la paix; Guy, médecin otorhinolaryngologiste, de Rimouski; Mme Fernande B.-Larue; Mlle Margot Bérubé, de Rivière-du-Loup; Mlle Françoise Bérubé, de Washington D.C., actuellement en mission en Afrique; Suzanne, épouse du Dr André Trudel, gynécologue de Sherbrooke. Il laisse également un frère, M. Félix Bérubé, de Saint-André de Kamouraska, et deux soeurs : Mlle Léonie Bérubé et Mme Jean-Baptiste Soucy (Eva), de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Les funérailles auront lieu lundi prochain, en l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, à 11 h. a.m.

Elections à Ste-Thérèse

SAINTE-THERESE — A la fin d'une campagne électorale mouvementée, le maire Roger Boisvert a été réélu à Sainte-Thérèse-paroisse. Il entreprend ainsi son troisième mandat.

Le maire Boisvert a fait face à deux autres candidats, dont un homonyme et M. Noël Hotte. D'après le secrétaire de la municipalité, M. Robert Léonard, on a compté 76 bulletins irréguliers au poste de maire. La présence de deux noms semblables sur la liste aurait été une cause de confusion.

Le candidat de l'équipe du maire ont tous remporté la victoire. Un conseiller sortant, M. Marcel Boucherd, a vaincu le candidat Gilbert Paquette. Deux nouveaux-venus, MM. Roger Boisvert et Jean-Paul Poirier, ont triomphé des anciens conseillers Julien Massé et Roland Champagne.

D'après les chiffres qu'a communiqués le secrétaire, qui agissait comme président des élections, cinquante pour cent des 3,116 contribuables inscrits sur la liste, se sont prévalus de leur droit.

Par ailleurs, les élections n'ont pas modifié la composition du conseil municipal à Sainte-Thérèse-ouest. Les deux conseillers dont les sièges étaient en jeu, MM. Jean-Marie Dion et Gaston Roy ont repris leur poste. Ils ont défait les candidats Guy Roy et Gaston Pilon. Lors de la présentation des candidats, le maire Gérard Julien et le conseiller André Desjardins ont été réélus par acclamation. Me Roland Robillard, de Rosemère, qui remplissait la fonction de président des élections, précise que 48 pour cent des contribuables aptes à voter ont rempli leur devoir.

Place du Saguenay

CHICOUTIMI — Sous l'étiquette "Place du Saguenay", des entrepreneurs commenceront prochainement à Chicoutimi l'érection d'une série d'établissements commerciaux. L'ensemble comprendra trois magasins à rayons.

On indique que les firmes Simpson-Sears et Zellers occuperont deux de ces magasins. Le nom du troisième établissement sera connu prochainement. Les magasins Dominion ont également choisi cet emplacement, où établir leur premier marché dans la région. Trente-cinq autres entreprises commerciales pourront y établir leurs magasins.

D'après les promoteurs du projet, la population saguenéenne verse trente-trois millions de dollars par an en dehors de la région, particulièrement dans la ville de Québec. Le groupement de ces magasins à rayons, dans une place commerciale, pourvue d'un espace où garer deux mille automobiles, s'offre à desservir sur place les Saguenéens. Leurs emplacements se situeront en bordure de la route numéro cinquante-quatre.

Les promoteurs de ces magasins sont les firmes Canadian Interurban Properties et Henri Segall, de Chicoutimi. La Canadian Interurban gère déjà vingt-deux établissements commerciaux de l'espèce à travers le Canada.

"Jeune Afrique" ne publie pas la série d'articles de Simon Malley

PARIS, (PA) — Un porte-parole de la revue "Jeune Afrique" a déclaré hier, qu'elle ne publie pas la série d'articles de Simon Malley au sujet de la Chine communiste. M. Malley est correspondant de la revue aux Nations-unies. Cette série d'articles est publiée par le journal "Chicago Daily News".

Le porte-parole a précisé que M. Malley n'était pas à l'emploi de "Jeune Afrique" au moment de son voyage en Chine rouge. M. Malley s'est rendu en Chine et a écrit ces articles "à titre privé", n'ayant aucune relation avec la revue.

C'est pourquoi la revue "Jeune Afrique" ne publie pas cette série d'articles.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BEAUDRY (Victoria) — A St-Timothée, le 17 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Arthur Beaudry, née Victoria Sauvé, demeurant chez son fils Florian, 255, boul. Hébert. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Larin et Fils Inc.,
317, rue Victoria, Valleyfield,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Eva) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Eugène Bélanger, née Eva Leblanc; mère de Rolland, Maurice, Mme René Charneau (Fernande), Mme Edouard Leblanc (Marie-Ange), Jacques-Emile et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 est, rue de Castelnau,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Pie-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOERIO (Antonio) — A l'hôpital Maisonneuve, le 17 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé Antonio Boerio, époux de Gertrude Lincks, père de Joseph, Alba (Mme J. Whitehall), Angelina (Mme J. Kernohan), Arventino, Pierina (Mme J. Perreault). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant en la chapelle des salons
Robert M. White & Sons
4484, rue Ste-Catherine est,
à midi, et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Claire) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Claire Pelletier, épouse de feu Georges Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
4201, rue Hochelaga,
à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CABANA (Margaret) — Le 19 mai 1967, est décédée, dans sa 81e année, Margaret Boyd, épouse de feu Philippe Cabana, et mère de Mme Margaret Fiset. La dépouille mortelle est exposée au salon
Rosedale,
4911, ch. Côte-des-Neiges
Le service funèbre sera célébré à l'église St. Kevin, lundi matin à 8.30 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

Nécrologie

Frère Théophilus

Le 16 mai, est décédé à la maison provinciale des Frères des Ecoles chrétiennes du district de Montréal, le Frère Théophilus (Honoré Mailly), à l'âge de 82 ans.

Fils de Honoré Mailly et de Philomène L'Heureux, le frère Théophilus était né à Québec le 10 janvier 1885. Entré au



Petit Noviciat de Maisonneuve, le 9 octobre 1899, puis au noviciat en 1901, il fit sa profession perpétuelle à Montréal le 24 juin 1914.

La dépouille mortelle est exposée au Mont-de-LaSalle, 125 boul. des Prairies, Laval-des-Rapides, et les funérailles auront lieu au même endroit, vendredi le 19, à 4 h. 30 de l'après-midi. L'inhumation au cimetière de la communauté.

Frère Juniper Lawlor, franciscain

Le 16 mai, est décédé accidentellement à Saint-Faustin, le Frère Juniper (Denis) Lawlor, franciscain, qui à 53 ans en était à sa 30e année de profession religieuse.

Né à Renews, Terre-Neuve, le frère Lawlor était entré chez les franciscains comme aspirant en 1934 et prenait l'habit le 3 février 1937. Il fit profession temporaire le 6 février 1938 et profession solennelle le 19 mars 1941.

Depuis quelques années le frère Lawlor était en charge du camp des Franciscains, au Lac Demarais, au Mont Tremblant. Il laisse deux frères : William, de Renews, Terre-Neuve et le R. Fr. Kieran, des Christian Brothers of Ireland, Seattle, Wash.

La dépouille mortelle est exposée au couvent des Franciscains, 2010 ouest, boul. Dorchester, Montréal, où auront lieu les funérailles samedi le 20 mai, à 10 heures a.m. L'inhumation aura lieu à Châteauguay.

CARLE (Yvonne) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 mai 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Peter Carle, née Yvonne Levasseur. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Dallaire Inc.,
11,813 est, rue Notre-Dame,
Pointe-aux-Trembles,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marcel, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHERRIER (Jean-Baptiste) — A Lachine, le 17 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Cherrier, époux de feu Emma Chénier, et père de Marie-Jeanne (Mme Julien Comeau), Fernande (Mme Robert Bertrand), Marcel, Jean et Pauline (Mme Jacques Terriault). Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.
1345, rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Robert) — A Cape-Dyer, le 15 mai 1967, à l'âge de 26 ans, est décédé à la suite d'un accident d'avion, M. Robert Cloutier, époux de Klara Sroka. Il laisse dans le deuil sa fille: Kathleen, son père Oscar Cloutier, ses frères Ronald et Raymond, une soeur Gisèle. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Vandelac
4340, rue St-Denis
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Paul-Emile) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Paul-Emile Constantineau, époux de Sédulie St-Onge. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Omer Duquette Inc.,
1350 est, rue Beaubien,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORDATO (Maria) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Palmo Michele Cordato, née Maria Rubina Fasciano et mère de Frank, Nicola, Mme Gérard Lapointe (Rose), Roberto, Mme Albert Memi (Ida), Tony, Michele. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.
292, rue Jean-Talon Est
pour se rendre à l'église St. Mark's United Church, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière du Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEAUDELIN (Maria) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Trefflé Deaudelin, née Maria Lemieux, mère de Trefflé, Lucien, Marie et Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. A. Guilbault Inc.
5359, 11e avenue, Rosemont
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Gérard) — Accidentellement, à Repentigny, le 17 mai 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gérard Deslauriers, célibataire, fils de feu Donat Deslauriers et de feu Joséphine Tremblay, demeurant à 197, rue Ste-Thérèse, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Yvon Champagne
222, rue Notre-Dame-des-Champs
Repentigny
pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 9 h. 45, et de là au cimetière de St-Martin où un libera sera chanté vers 11 h. 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Alice) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Alice Desrochers, autrefois de Ville St-Laurent, fille de feu Napoléon Desrochers et de Marie-Louise Alarie, demeurant à 10,710 Meunier. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin
518, rue Rachel est
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Eugénie) — A Montréal, le 19 mai 1967, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Napoléon Desrochers, née Eugénie Leblanc; mère de Marguerite (Mme Jean-Charles Lafortune), Denise (Mme Réal Cloutier); demeurant à 4668 Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Jos. Lussier & Fils,
4733, rue Papineau
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Emma) — A Bourget, Ontario, le 16 mai 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Joseph Drouin, née Emma Bussières. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, à 10 heures en l'église du Sacré-Coeur, de Bourget. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Edmond) — A Montréal, le 16 mai 1967 à l'âge de 76 ans est décédé Edmond Duchesne, époux de feu Lucia Deschênes, demeurant 605 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4955, rue Adam
à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Ida) — A Montréal, au Foyer St-Joseph, le 17 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Rosario Dufresne, née Ida Morin. Elle laisse dans le deuil son frère Louis-Philippe ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Gaspard & Petit,
pour se rendre à l'église paroissiale de St-Pie-de-Bagot, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIBERT (Casimir) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 83 ans 2 mois, est décédé M. Casimir Galibert, industriel bien connu de Montréal, époux de feu Rita Hervieux. Il était le fils de feu Paul Galibert et de feu Eulalie Galibert. Il laisse dans le deuil 2 filles, Mme Emile St-Germain (Gilberte), Mme Clarence Kennedy (Yvette), de Québec; 1 fils, Jean; 2 gendres, 1 bru, Berthe; 5 petits-enfants; 1 soeur, Mme Georges Beaulieu (Eulalie); 1 frère, Frédéric. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Aurore) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Aimé Germain, née Aurore Paquette, demeurant 2606 Leclaire. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Patrick Provencher Inc.
4240, rue Adam
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Armand) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Girard, époux d'Armande Landry, père de Claude, André, Réal, Albert, Jean, Gilles. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745, rue Crémazie est
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Wilfrid) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Wilfrid Gratton, pensionnaire de la Commission de transport de Montréal, époux de Graziella Lebeau et père de Réjean, demeurant 6621, avenue de Chateaubriand. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-S. Vallée Ltée,
6662, rue St-Denis,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Angéline) — A La Salle, le 17 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Angéline Sénécal, épouse de M. Napoléon Lacombe, ex-sergent de police de La Salle, demeurant à 83, 65e avenue, La Salle. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Inc.
512, rue de l'Eglise, Verdun
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Télesphore où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADANSKY (Bill) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé Bill Ladansky. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-H. Benoit
2102, rue Fullum
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Octave) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Octave Lahaie, époux de feu Marie Davidson, demeurant 830-Agnès, appt D. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
2630, rue Notre-Dame ouest
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (D.-A.) — Le 16 mai 1967, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 70 ans, est décédé M. D.-A. Lamothe, époux de feu dame Laurette Matte, demeurant 80 Saint-Gilbert, Lauzon. Les funérailles ont eu lieu vendredi à 10 heures à l'église de Lauzon, et l'inhumation au cimetière de Sorel. La dépouille mortelle fut exposée à 203 St-Joseph, Lauzon. Direction des funérailles, Gilbert et Turgeon Ltée, 9 Commerciale, Lévis.

LANOIX (Corinne) — A l'hôpital Notre-Dame, le 17 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Corinne Tremblay, épouse de feu Armand Lanoix. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée
1111, rue Laurier ouest
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Lucienne) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Emmanuel Lanthier, née Lucienne David, demeurant 8321, St-Denis, mère de Lucien, Mme Armand Gravel (Irène), Mme Jean-Claude Légaré (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400, boulevard Henri-Bourassa est
à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENDEAU (Agnès) — Subitement, à Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Hector Laurendeau, née Agnès Bruneau, demeurant 7796, avenue Wiseman, mère bien-aimée d'Adèle, Mary et Susan. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.
781, avenue Ogilvy
(Parc Extension)
à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Aline) — A Sorel, le 16 mai 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Albert Lefebvre, née Aline Chagnon, autrefois de Verchères, demeurant à l'hôpital Général de Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Mandeville et Mineau
80, rue Charlotte, Sorel
pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Wilfrid) — A Montréal, le 18 mai 1967, est décédé Wilfrid Lemay, ex-employé à sa retraite du Canadien Pacifique, époux en 1ères noces de feu Ludivine Robert, et en 2èmes noces de Rose-de-Lima Dubé, demeurant 2362 Monsabre. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
7895, rue Notre-Dame est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Célina) — A Repentigny, le 18 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Zotique Major, née Célina Corbeil, demeurant 725, rue Gagnon, Terrebonne. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
St-Louis,
939, rue St-Louis, Terrebonne,
pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Albertine) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 66 ans est décédée Albertine David, épouse de Gaudias Marquis, mère de Mme René Plaisance (Réjeanne). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415, rue Fleury est
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Didier) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Didier Martin, époux d'Irène Tessier; il laisse dans le deuil 1 fille : Mme Richard Cusson (Huguette), 4 fils : Rodolphe, Marcel, Denis, André; 6 soeurs : Marianne, Colombe, Rita, Jeanne, Lucille, Thérèse; et 4 frères : Henri, Louis, Georges, Edgar, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-R. Deslauriers Ltée
5650, chemin Côte-des-Neiges
à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYRAND (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie-Jeanne Blette, épouse de Louis Mayrand; demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
3254, rue Bellechasse,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Flora) — A Chambly, le 16 mai 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Charles Meunier, née Flora Lemonde, demeurant 6688, chemin Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Yvon Desnoyers
20, rue Des Carrières, Chambly
pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Mathilde) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Mathilde Weiger, épouse de feu Alphonse Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, aux salons
J.-R. Deslauriers Ltée,
5503 ouest, boul. Gouin,
à 9 h. 30 et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Joseph) — A St-Benoit, comté des Deux-Montagnes, le 16 mai 1967, à l'âge de 93

Constitution: Québec doit prendre les devants

— John Robarts

expo67
Pages 13 à 15

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

1867 1967

ÉDITION DE MONTRÉAL ** 10¢ Montréal, vendredi 19 mai 1967 / Quatre-Temps / 83e année, No 116 / 4 cahiers / 56 pages / La météo : doux, généralement nuageux avec averses / Min. 45 / Max. 65

Davie Fulton recherche l'appui d'un leader québécois • Page 41

de notre bureau d'Ottawa

par Luc BEAUREGARD

TORONTO — Malgré les réticences fédérales, rappelées avec insistance hier par l'opposition libérale et néo-démocrate à l'assemblée législative ontarienne, le premier ministre John Robarts fonce : dès la fin du débat amorcé hier à Queen's Park, il invitera formellement les gouvernements du Canada à participer après l'Expo, en novembre prochain, à Toronto, à une conférence constitutionnelle de deux jours, dite "La Conférence de la Confédération de demain".

"Il appartient à la province-soeur du Québec de lui servir d'interprète auprès du reste du Canada anglais et de prendre les devants", a-t-il dit en exposant hier au parlement de Toronto les origines de son projet, ses justifications et sa nature exacte.

M. Robarts a parlé pendant près d'une heure sur le ton calme qu'on lui connaît. Et s'il maintient sa proposition, ce n'est pas sans y mettre toutes les formes pour la rendre acceptable au gouvernement fédéral. Ainsi, ces invitations seront adressées aux gouvernements et non aux premiers ministres, de sorte que M. Pearson puisse au moins déléguer des représentants s'il ne daigne pas assister lui-même à la conférence.

M. Robarts insiste aussi sur le fait qu'on n'y fera pas le procès du gouvernement central mais que l'unique objectif de la rencontre sera de réfléchir calmement à l'avenir du pays, sans problème précis en tête et sans l'habituelle atmosphère de crise des conférences fédérales-provinciales.

La conférence générale de deux jours ne visera qu'à explorer à vol d'oiseau le vaste domaine constitutionnel et donnera naissance à une série de conférences précises, ou séminars.

A l'ordre du jour, M. Robarts propose : 1 — L'examen des faiblesses de la confédération ; 2 — L'examen des objectifs du Canada ; 3 — L'examen des mécanismes fédéraux-provinciaux en inter-provinciaux ; 4 — L'examen des relations entre Canadiens anglais et Canadiens français.

Pourquoi dès maintenant ?

Le premier ministre ontarien a insisté longuement sur les raisons qui le poussent à tenir dès

Voir QUEBEC en page

La force d'urgence de l'ONU au Moyen-Orient a cessé d'exister

Paul Martin en désaccord avec la décision d'U Thant

d'après Reuter, PC

La force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient a cessé d'exister à 10 h. ce matin, heure avancée de l'Est, a-t-on appris de sources autorisées à Tel Aviv, en Israël.

On apprend également de Gaza que les casques bleus ont commencé à se replier de la frontière égypto-israélienne et du territoire de Gaza à 10 h. ce matin. Le général Rikhye, commandant de la force internationale, avait transmis à ses officiers supérieurs, quelques heures plus tôt, les instructions de retrait données par U Thant.

Selon ces informations, le drapeau de l'ONU devait être abaissé aux installations de l'ONU dans l'enclave de Gaza et dans le Sinaï égyptien. Les photographes sont accourus au poste de contrôle d'Erez, à l'extrémité nord de l'enclave de Gaza, pour croquer sur le vif cet acte symbolique marquant la fin de la force de paix créée il y a 11 ans.

Les "casques bleus", a-t-on appris, avaient reçu l'ordre de se retirer de tous leurs postes d'observation et de leurs positions à 10 h. ce matin. "La FUNU a cessé d'exister," ont dit ces informateurs.

Les forces de l'ONU occuperont maintenant les casernes en attendant leur rapatriement. Cette force comprend environ 3,400 hommes, dont 800 Canadiens. Ceux-ci s'occupent du maintien de la base et seraient les derniers à partir.

Décision critiquée

Cependant, le secrétaire général des Nations unies, U Thant, s'apprêtait à informer l'Assemblée générale de sa décision de retirer la force d'urgence du territoire égyptien, se rendant ainsi à la demande du gouvernement du Caire.

Cette décision a toutefois été critiquée par certains membres de l'ONU, particulièrement par le Canada.

Les délégués des sept nations qui ont des troupes au Moyen-Orient ont discuté la situation avec M. Thant hier soir. Le secrétaire général les a informés que la décision relevait de lui seul et qu'il n'avait pas le choix, étant donné que l'Egypte avait réclamé le départ des "casques bleus" de son territoire.

M. Thant devait annoncer aujourd'hui que le mandat de la force d'urgence de l'ONU en Egypte prendrait fin, sans préciser à quelle date. Cette force, stationnée à la frontière israé-

VOIR L'ONU en page 2

Les préparatifs de guerre continuent au Moyen-Orient

d'après Reuter, PA,UPI,AFP

Les pays arabes et Israël continuent de masser des troupes aux frontières et le commandant en chef des forces égyptiennes a indiqué que ses troupes sont prêtes à mener "la guerre sainte" en territoire israélien.

Alors que la tension grandit d'heure en heure, il semble que les forces égyptiennes ont commencé à remplacer les "casques bleus" des Nations unies le long de la frontière avec Israël.

Au Caire, le journal "Al Ahram" a indiqué aujourd'hui que l'Egypte a demandé le retrait de la force d'urgence de l'ONU de la péninsule du Sinaï afin de garder le secret des mouvements de troupes égyptiennes, maintenant concentrées en masse dans cette région.

Le général Abdel Mohsen Mortagi, commandant des forces terrestres égyptiennes, a déclaré que le remplacement des "casques bleus" par ses troupes se déroule "selon les plans prévus".

"Nous avons suffisamment de forces pour repousser toute agression d'Israël contre la Syrie ou tout autre pays arabe," a-t-il dit. Il a toutefois ajouté que l'Egypte ne se battrait que si Israël attaquait la Syrie ou un autre pays arabe.

Israël mobilise

Cependant, on apprend à Jérusalem de sources fiables qu'Israël a commencé la "mobilisation partielle" de ses forces armées. Les autorités officielles se contentent de dire que "les mesures nécessaires ont été prises pour faire face à la situation".

Si l'on en croit le quotidien égyptien "Al Ahram", trois divisions israéliennes se dirigent actuellement en direction de la frontière égyptienne. Le journal rapporte que 11 brigades israéliennes réparties en trois groupes s'étaient massées il y a trois jours à proximité de la frontière syrienne et qu'un certain nombre de ces brigades convergeaient maintenant vers la frontière égyptienne. Il ajoute que les escadrilles israéliennes se concentreraient sur des aérodromes proches des frontières de la RAU.

Mais à Tel Aviv, les journaux affirment que la situation reste calme à la frontière de Gaza. Les troupes de l'ONU se trouvent toujours aux avant-postes et les fermiers continuent de travailler aux champs, du côté israélien. Les derniers événements ont prouvé, ajoute-t-on à Tel Aviv, que Nasser résiste moins qu'on ne pouvait le croire aux incitations des Syriens et cela constitue une source grave d'inquiétude pour l'avenir.

Mais, souligne le "Jerusalem Post", reflétant généralement le point de vue gouvernemental, "ni Le Caire ni Damas ne doivent se faire d'illusions . . . Le gouvernement israélien réagira de la façon la plus énergique et par les méthodes qu'il estimera nécessaires à tout renouveau d'activité des bandes terroris-

Voir PREPARATIFS en page 2



téléphoto UPI

Le président Charles de Gaulle et le premier ministre Johnson durant leur entretien hier.

Visite surprise de Daniel Johnson à l'institut nucléaire de la France

par Pierre SAINT-GERMAIN

Correspondant de LA PRESSE à Paris

PARIS — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, s'est entretenu, durant 45 minutes ce matin, avec M. Maurice Schumann, ministre d'Etat chargé de la Recherche scientifique et des questions atomiques et spatiales.

Selon des sources autorisées, l'entretien a notamment porté sur les possibilités d'envoi de stagiaires québécois à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires de Saclay, qui forme des savants atomistes, et que le premier ministre Johnson avait visité un peu plus tôt. Cette visite, qui n'était pas prévue au programme, a été organisée ce matin après que le chef de l'Etat du Québec en eut exprimé le désir.

Tout laisse croire maintenant que cet événement confirme l'une des nouvelles orientations que prendra la coopération franco-québécoise.

Entouré de ses proches collaborateurs, dont le commissaire de l'Hydro-Québec, M. Jean-Paul Gignac, le premier ministre a passé une heure au Centre d'études nucléaires de Saclay, dans la banlieue sud de Paris.

Ce centre expérimental, qui abrite la fameuse pile "Osiris" et le synchrotron à protons Saturne, fournit le quart de l'effort français en matière de recherches nucléaires civiles et travaille en liaison avec l'électricité de France.

Après avoir visité diverses installations, MM. Johnson et Gignac semblent avoir manifesté un intérêt particulier pour l'Institut national des sciences techniques nucléaires qui, à Saclay, assure la "fromation nucléaire" des techniciens et scientifiques appartenant à diverses disciplines.

Six Canadiens, dont seulement un francophone, figurent parmi les 250 à 300 stagiaires de l'Institut, mais on est en droit de penser que d'ici peu le gouvernement du Québec y enverra un certain nombre de "sujets". Le gouvernement français accorde aux stagiaires des bourses de 1,000 francs (environ $220) par mois.

Immédiatement après ce crochet à Saclay, où il a été accueilli par M. Roland Masse, directeur adjoint du centre, M. Johnson a regagné Paris en vitesse dans la DS noire à pavillon fleurelysé, qui précède le cortège officiel d'une quinzaine de voitures escortées par un impressionnant bataillon de motards.

C'est après sa rencontre avec M. Schumann, que le premier ministre s'est d'autre part rendu à la Délégation générale du Québec avec le délégué général, M. Jean Chapdelaine, où il offrait un déjeuner de plus de 40 couverts à des personnalités du monde de la politique, des affaires, de l'industrie, de la culture

On remarquait notamment la présence de MM. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur, et Yvon Bourges, secrétaire d'Etat (coopération) auprès du ministre des Affaires étrangères, Hervé Alphant, secrétaire général du Quai d'Orsay, Albert de Bois-

Voir VISITE en page 2

La grève tournante de l'Hydro frappe Montréal

La grève tournante de l'Hydro-Québec a frappé la métropole à deux reprises en moins de 2 4heures. Durant plus de 12 heures, 6000 citoyens du secteur Ahuntsic, à Montréal, ont été privés d'électricité à la suite du bris d'un câble à l'intersection des rues Hamel et Prieur. Ce matin, à 6 h. 47, le parc industriel de Lachine, emplacement de 35 compagnies, a également été atteint d'une panne d'électricité et il en était encore ainsi à midi.

Vers 1 h., hier après-midi, un câble de 12,000 volts s'est sectionné et il n'a été réparé qu'à 3 h., cette nuit. Les habitants du secteur privé d'électricité ont réagi très diversement. Certains ont subi l'inconvénient avec une certaine bonne humeur; d'autres, par contre, ont exprimé leur indignation devant la lenteur des réparations.

Au parc industriel de Lachine, situé entre les rues Côte-de-Liesse, Dalton Road, 55e avenue et les voies ferrées du CN, privé d'électricité depuis ce matin, la situation ne devait revenir normale que vers 3 h. cet après-midi, selon un porte-parole de l'Hydro. La grève tournante aura donc frappé la région du Saint-Laurent, incluant Montréal, durant 24 heures et des secteurs résidentiel et industriel ont été touchés par cet arêt de travail.

Commentant l'incident qui a privé d'électricité un grand secteur du nord de Montréal, le directeur de la grève, M. Claude Mérineau, a déclaré : "des bris de câbles électriques surviennent tous les jours. Parce que les employés de l'Hydro sont en grève tournante, ils doivent subir le blâme des gens pour une défectuosité techni-

Voir HYDRO en page 2

—Optimisme des dirigeants syndicaux
—Bris d'un fil à haute tension à Montréal

—Page 15

L'Expo durera deux jours de plus

Le Bureau international des expositions, à Paris, autorise les autorités de l'Expo 67 à laisser les terrains ouverts aux visiteurs deux jours de plus, après les six mois réglementaires.

C'est ce que vient d'annoncer, M. Jean-Claude Delorme, secrétaire général de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal, qui assistait à la dernière réunion à Paris. M. Delorme a ajouté que plusieurs membres du Bureau international des expositions ont visité l'Expo et en sont revenus enchantés.

"Je dois préciser", a dit M. Delorme que l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 avait obtenu le même privilège, mais qu'il s'agissait tout de même d'un précédent et que le

Voir EXPO en page 2

Les visiteurs à
L'EXPO
hier
196,801
aujourd'hui (prévisions)
145,710
jusqu'à hier
5,164,018

Demain dans

le magazine de LA PRESSE

Le bricoleur qui devient industriel
•
Images de la cabane au Canada
•
Sciences sociales : une faculté à la mode

Les Gls envahissent la zone démilitarisée --La guerre est au seuil du Nord-Vietnam

D'après Reuter, PA, AFP, UPI

Des fusiliers marins des Etats-Unis et des troupes sud-vietnamiennes ont envahi, hier, la zone démilitarisée, apportant pour la première fois la guerre terrestre au seuil même du Nord-Vietnam.

Levant enfin une mesure de sécurité prise il y a quelque temps, un porte-parole des Etats-Unis a révélé, aujourd'hui, que 5,500 "marines" américains et hommes de troupes sud-vietnamiens ont envahi le secteur sud de la zone soi-disant démilitarisée qui s'étend sur dix milles de largeur entre le Sud et le Nord-Vietnam. L'opération s'est effectuée par camions, par hélicoptères et par péniches de débarquement.

Un correspondant de Reuter dit que cette attaque est considérée à Dong Ha comme "une escalade significative des opérations terrestres". Par contre, un correspondant de la Presse associée affirme qu'un fonctionnaire du haut commandement militaire à Saigon lui a dit que cette initiative ne représentait aucun changement dans l'attitude des Etats-Unis en ce qui concerne la guerre du Vietnam.

Une opération de ratissage

Le même fonctionnaire explique que la zone démilitarisée est utilisée par l'ennemi, tant au nord qu'au sud de la rivière Hen Hai qui partage la zone en deux. "Pourquoi cette zone devrait-elle être considérée comme un sanctuaire pour un côté seulement, demande-t-il. Je ne comprends pas."

L'objectif américain, dans les circonstances, dit le fonctionnaire, est de mener à bien une "opération de ratissage" dans la zone. "Nous allons la nettoyer, ajoute-t-il, et notre séjour dans le secteur ne se prolongera pas plus qu'il ne faut."

Les premiers engagements qui se sont déroulés depuis le début des trois opérations simultanées dans la partie sud de la zone démilitarisée ont fait jusqu'à présent 87 morts du côté nord-vietnamien, a précisé à Saigon le porte-parole américain. En outre, 84 soldats nord-vietnamien ont été faits prisonniers, 15 armes individuelles et 9 armes collectives capturées. L'évacuation des civils a été entreprise dès jeudi.

Autres opérations

Les bombardiers américains ont effectué 116 missions aériennes au-dessus de la zone démilitarisée hier. Un porte-parole

Voir GIS, en page 2

L'URSS fournit au Nord-Vietnam des fusées qui peuvent atteindre Saigon et les porte-avions de la 7e flotte

—Page 10

• Historique de la force de l'ONU au Moyen-Orient
• Les troupes en présence
— Page 10

AUJOURD'HUI

L'affaire Sicotte

Il est possible que les noms de deux procureurs de la Couronne et ceux de deux officiers supérieurs de la Sûreté provinciale, qui avaient été inclus par le juge Irénée Lagarde dans les plaintes de conspiration portées contre quinze policiers accusés d'avoir molesté Louis Sicotte, soient tout simplement biffés du dossier.

— Page 8

Des hausses de salaires obligatoires

La Commission du salaire minimum a décidé que des hausses de salaires soient accordées aux employés des établissements hôteliers de la province ainsi qu'à ceux des hospices, des foyers pour vieillards, des services du culte, des institutions religieuses, des collèges et des presbytères. Cette hausse varie entre $0.10 et $0.26 l'heure à compter du 1er juin prochain.

— Page 22

"L'épuisement du syndicalisme"

A l'issue du congrès d'orientation que viennent de tenir les Métallurgistes unis d'Amérique à Toronto, l'envoyé spécial de LA PRESSE, Jacques Lafrenière, conclut dans une analyse que le syndicalisme canadien souffre momentanément d'épuisement.

— Page 41

SOMMAIRE

Annonces classées / 42 à 54
Bandes dessinées / 23
Calendrier des pionniers / 27
Courrier "Que faire?" / 18
Décès, naissances, etc. / 55
Editorial / 4
Finance / 24 à 26
Horoscope / 21
Immeuble / 54
Loisirs et récréation / 23
Mots croisés / 44
Nouvelles internationales / 10
Nouvelles nationales / 41
Radio et télévision / 20
Spectacles et concerts / 34 à 37
Sports / 29 à 33
Tribunaux / 8 et 9
Vie féminine / 16 et 18
Vie mondaine / 17
Votre médecin / 21

CKAC 73

HYDRO

SUITE DE LA PAGE 1

que. Ce n'est pas juste".

Nouvelles mesures

De plus, si les offres que l'Hydro-Québec doit présenter au Syndicat canadien de la fonction publique ne sont pas jugées satisfaisantes, ordre sera donné aux 8,000 employés de l'Hydro de ne plus faire des heures supplémentaires et ce, jusqu'à la fin de la grève tournante entreprise le 8 mai dernier.

C'est ce qu'a annoncé, hier soir, M. Claude Mérineau, alors qu'il prenait la parole à une assemblée du Conseil du travail de Montréal. Le directeur de la grève s'est également montré très satisfaisant des résultats obtenus jusqu'à maintenant par cette grève nouvelle formule.

Réactions des abonnés

A Ahuntsic, plusieurs familles ont dû quitter leur domicile pour se rendre chez des parents et des amis. "Pour souper, j'ai mangé des biscuits-sodas et du thé froid", a déclaré un individu Un autre a dit : "Pas de télévision, c'est plat à en crever, mois je m'en vais à l'Expo". M. et Mme Beaudette, de la rue Curotte, ont pris la chose plus au sérieux. "Les grévistes ne sont pas raisonnables de créer de tels inconvénients à des gens qui n'ont rien à voir dans le conflit."

"L'électricité est un service essentiel qui pour aucune considération ne peut subir d'interruption", a dit Mme Jacques, du 10,330 rue Hamel. La désorganisation de ce service a créé trop d'ennuis", a-t-elle ajouté.

Vers 9 h. 30, hier soir, soit huit heures après le début de la panne, quelques grévistes ont exprimé l'avis que des offres substantielles de la part de l'Hydro pourraient accélérer les réparations. Il semble également, selon un porte-parole de l'Hydro, qu'une telle réparation peut durer au maximum 2 heures de travail.

La grève tournante se poursuit aujourd'hui dans les régions du Richelieu et des Cantons de l'Est, depuis les frontières de l'Ontario et des Etats-Unis jusqu'à Victoriaville. A compter de midi, la grève devait affecter les régions du Saguenay et du Lac Saint-Jean.

EXPO

SUITE DE LA PAGE 1

bureau n'entendait pas en faire une règle générale. Cependant, par suite de la visite de ces quelques délégués à Montréal, ma requête s'en est trouvée simplifiée d'autant".

Les 28 et 29 octobre, journées durant lesquelles l'Exposition demeurera ouverte, sont un samedi et un dimanche.

Jusqu'à maintenant, le bureau n'a autorisé qu'une période de 183 jours pour la tenue d'expositions universelles. Le pays où a lieu l'exposition peut choisir comme il l'entend la date d'ouverture. Mais dans le cas de l'Expo 67, qui a été ouverte officiellement vendredi le 28 avril, le jour de fermeture devait être aussi un vendredi.

Or, par suite de l'autorisation, l'Expo 67 fermera ses portes un dimanche soir et il est fort possible que ces deux jours additionnels permettent à un million de visiteurs de plus de voir l'Expo, surtout si on se base sur les records d'assistance des premiers jours.

Entre-temps, le sous-commissaire général de l'Expo, M. Robert F. Shaw a déclaré que bien que le Bureau international des expositions ait autorisé cette prolongation, le projet doit être approuvé par le comité exécutif de la compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967.

Il a ajouté qu'une autorisation du conseil d'administration de la compagnie peut aussi être requise. M. Shaw a déclaré que la décision du comité exécutif sera prochainement rendue publique.

VISITE

SUITE DE LA PAGE 1

sieur, directeur à Paris du groupe Schneider, dont l'intérêt pour SIDBEC est connu, J. C. Arnaud, président de "Cellulose du pain", Pierre Guillaumat, de l'ERAP, importante entreprise de recherches te d'activités pétrolières. De plus, l'ambassadeur canadien, M. Jules Léger, assistait à cette première réception offerte à la Délégation générale depuis l'arrivée de M. Johnson.

Ce déjeuner devait être suivi d'une importante audience de M. Johnson chez le premier ministre Pompidou, à l'hôtel Matignon, cet après-midi. Le programme de cet après-midi comprenait deux autres audiences : chez le ministre de l'Industrie, M. Olivier Guichard, et chez le ministre chargé du Plan et de l'Aménagement, M. Raymond Marcellin.

La journée se termine ce soir par une grande réception à la Délégation générale du Québec.

Hier, le premier ministre Daniel Johnson avait déclaré, à l'issue d'un déjeuner offert en son honneur par le président de Gaulle, que jamais auparavant un gouvernement français n'a fait preuve d'autant de compréhension et d'amitié envers le Québec.

Encore faut-il savoir que le premier ministre du Québec n'avait pas encore, lorsqu'il a prononcé ces mots, terminé sa journée.

Plus tard, c'était un dîner offert par le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Maurice Couve de Murville, dîner d'où il est sorti heureux, mais, cette fois, tacite, se contentant de déclarer qu'il était "optimiste" sur les résultats des conversations qu'il avait eues jusque-là avec plusieurs ministre du gouvernement français.

Aujourd'hui, la série d'entretiens, de réception et de visites s'est poursuivie.

D'ici la fin de sa visite officielle de quatre jours en France, M. Johnson aura deux autres entretiens avec le président de Gaulle, en plus de celui d'hier.

Aujourd'hui, il a rencontrer plusieurs autres ministres, en vue de découvrir de quelle façon la France peut contribuer le mieux à seconder le Québec dans son développement...

Il a, notamment, vu le ministre d'Etat à la Recherche scientifique, M. Maurice Schumann ; le ministre de l'Industrie, M. Olivier Guichard ; et le ministre du Plan économique, M. Raymond Marcellin.

Avec M. Schumann, le premier ministre du Québec a discuté notamment les possibilités d'envoi de stagiaires québécois à l'Institut national des sciences et techniques nucléaires de Saclay, qui forme des savants atomistes et que M. Johnson avait visité dans la matinée.

A Saclay, les études et recherches portent surtout sur la production d'électricité basée sur l'uranium naturel. On commence maintenant à utiliser l'uranium enrichi. La production est suffisante pour les besoins civils et militaires.

A midi, M. Johnson a offert un déjeuner de 47 couverts dans les nouveaux locaux de la délégation du Québec en France.

Cinq membres du gouvernement français figuraient parmi les convives : MM. André Malraux, ministre d'Etat chargé des Affaires culturelles; Maurice Couve de Murville, ministre des Affaires étrangères; Christian Fouchet, ministre de l'Intérieur; Yvon Bourges, secrétaire d'Etat à la Coopération; et André Bettencourt, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

On notait également la présence d'un grand nombre d'hommes d'affaires.

Jusqu'ici, la visite de M. Johnson a été extraordinaire par la qualité et le nombre des personnalités françaises que lui et les proches collaborateurs qui l'accompagnent ont rencontrées. Jamai, croit-on, un chef politique du Québec, sinon du Canada tout court, n'a été accueilli en France de façon aussi impressionnante. Ces rencontres se sont déroulées sous le signe d'une chaleureuse compréhension.

Peu après son premier entretien avec le président de Gaulle, M. Johnson avait déclaré que le Québec favorise tout système propre à accroître les relations entre les pays de langue française dans le monde.

Il faut épargner aux Canadiens français, avait-il dit, le terrible mal de la claustrophobie.

Dans un toast, lors d'un déjeuner offert par le premier ministre Pompidou, le président de Gaulle avait, peu après, décrit le Québec et son peuple comme "un peuple exemplaire et très cher qui développe courageusement toutes les ressources de son sol et en qui nous voyons l'une de nos meilleures branches."

LA MÉTÉO

MINIMUM : 45

MAXIMUM : 65

Bureau météorologique du Canada, Dorval (PC)

Régions de Montréal, Ottawa, des Laurentides et des Cantons de l'Est : généralement nuageux avec averses. Plus doux et vents légers de l'est à 15 milles en matinée, se changeant du nord-ouest de 15 milles l'après-midi. Minimum et maximum à Montréal, Ottawa et Sherbrooke : 45 et 65, Sainte-Agathe : 40 et 60.

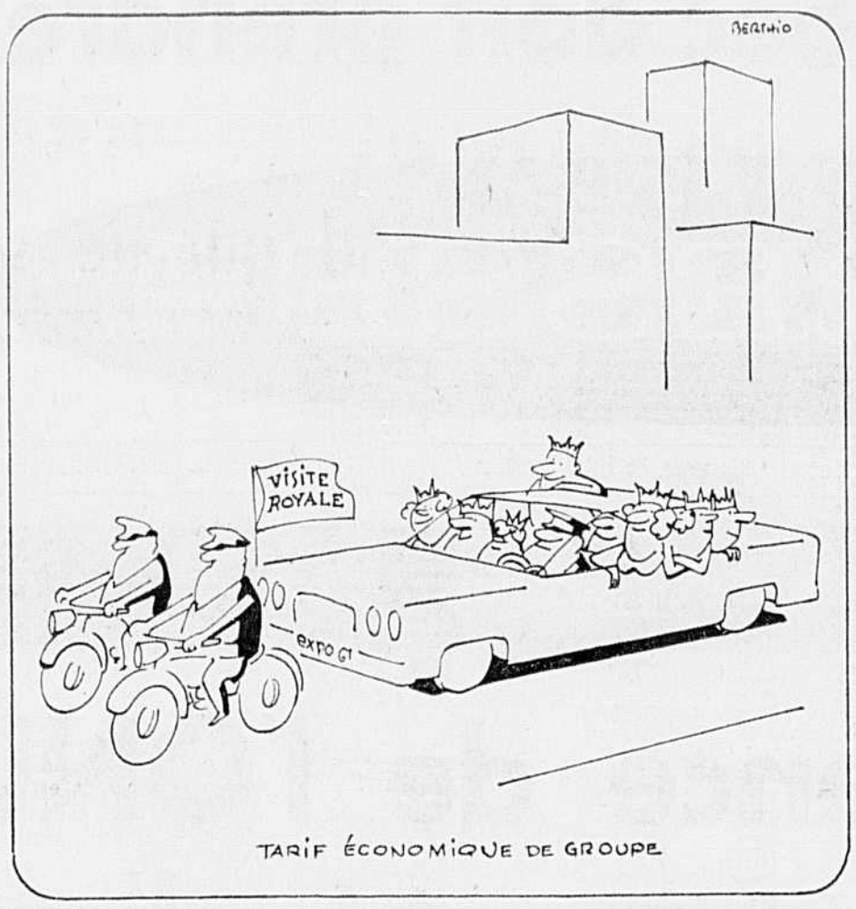
Aperçu pour demain : généralement nuageux et frais.

Régions de Québec, de la Mauricie et du Lac-Saint-Jean : généralement nuageux avec averses. Plus doux et vents légers de l'est de 20 milles. Minimum et maximum à Québec et La Tuque : 40 et 55, Chicoutimi : 35 et 50.

Aperçu pour demain : nuageux et averses.

Régions de Baie-Comeau, Rimouski, Gaspé et Sept-Iles : nébulosité croissante avec averses tard dans la journée. Vents légers. Minimum et maximum à Baie-Comeau : 30 et 45, Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé : 30 et 50, Sept-Iles : 25 et 45.

Aperçu pour demain : nuageux et averses. Plus frais.



PREPARATIFS

SUITE DE LA PAGE 1

tes venant de Syrie comme de Gaza".

Du côté égyptien, le gouverneur militaire du territoire de Gaza a annoncé ce matin que tout le secteur qui devrait être évacué par les "casques bleus" allait être transformé en un camp retranché pour l'armée de libération palestinienne, appuyée par les milices populaires.

Devant tous ces préparatifs de guerre et avec le retrait prochain des forces de l'ONU, les observateurs estiment qu'il suffirait peut-être d'une étincelle pour mettre le feu aux poudres et enflammer tout le Moyen-Orient.

GIs

SUITE DE LA PAGE 1

américain dit que la DCA ennemie a descendu un A4 Skyhawk et un F8 Crusader de l'Aéronavale mercredi. Les deux pilotes sont portés disparus. Ceci porte à 544 le nombre d'appareils abattus au Nord-Vietnam depuis le début de l'offensive aérienne.

Un correspondant soviétique à Hanoï rapporte qu'au moins sept avions américains ont été descendus au-dessus de la capitale nord-vietnamienne aujourd'hui, et que l'un d'entre eux s'est écrasé au milieu d'une rue de la ville. Le correspondant ajoute que le pilote de ce dernier appareil a atterri en parachute à quelques pas de l'endroit où s'est écrasé son appareil. Il était affreusement blessé et il a été transporté à l'hôpital. D'autres pilotes américains ont été capturés vivants dans la banlieue d'Hanoï, dit encore le correspondant.

Toujours selon Evgeny Kobelev, le correspondant en question qui travaille pour TASS, les Américains ont effectué un raid directement sur Hanoï. Il dit avoir vu les avions descendre au milieu de ce qu'il appelle un déploiement sans précédent de missiles antiaériens.

Kobelev dit que des appareils américains ont largué des missiles en direction du "quartier de la ville où résident les diplomates", et que plusieurs vietnamiens de ce quartier ont été blessés. Dans d'autres parties de la ville, "plusieurs civils sont morts", dit Kobelev.

QUEBEC

SUITE DE LA PAGE 1

maintenant cette conférence, ce que lui reprochent ses adversaires à la Chambre, notamment les libéraux qui, en Ontario, sont solidaires de leurs collègues fédéraux. (M. Pearson a dit à plusieurs reprises qu'il ne fallait pas songer à tenir une conférence constitutionnelle avant d'effectuer tous les travaux préparatoires nécessaires.)

Selon M. Robarts, le temps est venu d'aller au fond des choses : C'est tout le système qu'il faut remettre en question. Le centenaire du Canada a justement procuré le ton, le climat, la bonne foi nécessaires à ces discussions en profondeur, et il faut en profiter.

Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus d'un geste-surprise de sa part, puisqu'il y a deux ans il a créé une commission d'étude sur la confédération, qu'en octobre 1966 il déclarait à Ottawa qu'il faudrait bientôt reviser toute la constitution et qu'un peu plus tard il s'est ouvert encore davantage de ses projets à Montréal.

Enfin, souligne-t-il, les arrangements fiscaux ont été reconduits pour deux ans à la dernière conférence fédérale-provinciale. Le temps est donc d'autant plus propice que le problème de la fiscalité est écarté et que personne n'en a remporté une victoire. La psychose de la victoire sera absente, pour une fois.

Pourquoi une conférence ?

M. Robarts a longuement insisté sur la nécessité de tenir une conférence, principe sur lequel tous tombent d'accord à Queen's Park.

Depuis 20 ans, dit-il, les services gouvernementaux se sont accrus considérablement, certains tombant sous la juridiction provinciale, d'autres sous la juridiction fédérale, d'autres enfin tombant "entre les deux". Dans ces derniers cas, ce sont les conférences fédérales-provinciales qui orientent notre fédéralisme. Notre fédéralisme évolue sans que jamais nous ne nous arrêtions aux questions fondamentales. Nous tâtonnons à chaque fois qu'un problème précis se présente. La conférence constitutionnelle nous permettra finalement de nous attaquer aux vrais problèmes.

Pourquoi l'Ontario ?

Je ne crois pas outrepasser ma juridiction, affirme M. Robarts. C'est une conférence-dialogue où aucune décision finale ne sera prise et pour laquelle il n'y a pas de précédent.

L'Ontario a une place historique importante dans la confédération et il n'y a rien de plus normal que ce soit cette province qui prenne l'initiative. Même, ce fait est susceptible d'atténuer les frictions auxquelles on est habitué d'assister aux réunions convoquées par Ottawa.

Il y a aussi les liens traditionnels entre l'Ontario et le Québec. Ce sont deux provinces voisines, de taille semblable et qui ont un grand nombre de problèmes communs. L'ontario a donc un rôle spécial à jouer en tant qu'interprète sympathique des vues du Québec auprès du reste du Canada anglais. Cela dit, il n'est pas question d'un axe Ontario-Québec pour changer la confédération dans le sens de leurs seuls intérêts.

Reproches de l'opposition

L'opposition à l'assemblée législative de l'Ontario est d'autant plus violente qu'elle est peu nombreuse. Après 24 ans au pouvoir, le parti conservateur dispose encore de 78 des 108 sièges à la Chambre ; on compte 22 libéraux et 8 néo-démocrates.

Le chef libéral, M. Robert Nixon, reproche à M. Robarts de mener son projet sans se soucier du gouvernement fédéral. De son côté, le chef néo-démocrate, M. Donald MacDonald, fait valoir que tous les Canadiens veulent avoir le temps de se préparer avant de participer à une réunion constitutionnelle. Il cite même Claude Ryan qui parle de 1970.

Le débat à la Chambre ontarienne, auquel devaient participer 36 députés, devait prendre fin aujourd'hui.

L'ONU

SUITE DE LA PAGE 1

lo-égyptienne depuis 1956, comprend environ 800 soldats et aviateurs canadiens.

Vive réaction de Paul Martin

La réaction la plus vive à la décision de M. Thant d'accéder à la demande de l'Egypte est venue de M. Paul Martin, ministre canadien des Affaires extérieures. Au cours d'une conférence de presse donnée hier à Ottawa, M. Martin a déclaré que la force ne pouvait pas être dissoute à la seule requête de l'Egypte. Cette décision, selon lui, aurait dû être prise par l'Assemblée générale car c'est cet organisme qui avait établi la force d'urgence.

M. Martin a pris soin de préciser qu'il ne suggérait pas à l'Assemblée de renverser la décision du secrétaire général, mais il a indiqué que la plupart des membres de l'ONU, y compris les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, partageaient le point de vue du Canada sur le fait que l'Assemblée générale devrait avoir le dernier mot.

Le ministre canadien a ajouté qu'il tentait d'organiser une réunion du Conseil de sécurité "afin d'étudier les conséquences du retrait de la force sur le maintien de la paix au Moyen-Orient".

M. Martin a aussi proposé à l'ONU et à Israël que la force d'urgence se transporte du côté israélien de la frontière.

Déclaration de l'ambassadeur israélien

L'ambassadeur israélien à Ottawa, M. Gershon Avner, a déclaré aux journalistes, après s'être entretenu avec M. Martin, que son pays souhaiterait le maintien de la force d'urgence. A Tel Aviv, un porte-parole israélien a exprimé l'avis que la question devrait être décidée par l'Assemblée, qui est actuellement en session extraordinaire.

Le premier ministre du Canada, M. Lester B. Pearson, fut l'architecte de cette force d'urgence alors qu'il était ministre des Affaires extérieures dans le cabinet de M. Louis St-Laurent. Ses efforts pour rétablir la paix au Moyen-Orient lui ont valu le prix Nobel de la paix.

Appui de l'Inde et de la Yougoslavie à Thant

On croit savoir, d'autre part, que l'Inde et la Yougoslavie, deux pays qui contribuent largement aux effectifs de la force d'urgence, ont encouragé M. Thant à prendre sa décision. En effet, ils auraient fait valoir auprès du secrétaire général que leurs troupes ne pouvaient demeurer sur le sol égyptien contre la volonté du gouvernement du Caire.

L'inciden aérien

Alors que la situation au Moyen-Orient provoquait toutes ces complications, M. Thant a protesté énergiquement auprès du gouvernement israélien contre un incident aérien au cours duquel deux chasseurs israéliens ont tenté d'obliger un avion de transport Caribou de l'ARC, affecté à la force de l'ONU, à atterrir en territoire israélien. Même si ces avions ont tiré des coups d'avertissement, le pilote canadien de l'avion, Robert J. Simpson, de Yorkton, Saskatchewan, a poursuivi sa route sans tenir compte de leurs menaces.

Dans un message au commandement de l'ONU à Caza, les Israéliens ont soutenu que l'avion de l'ARC avait "violé" leur espace aérien. Le général Rikhye, commandant de la force de l'ONU, qui était à bord de l'avion, a nié, dans un message aux autorités de Tel Aviv et au siège de l'ONU, que l'avion fût au-dessus du territoire israélien.

Dans sa note à l'ambassadeur d'Israël, M. Gideon Rafael, U Thant soutenait que "cet incident n'avait pas sa raison d'être, qu'il violait la ligne de démarcation d'armistice et ne pouvait qu'aggraver la situation déjà menaçante dans cette région".

C'est lorsque la fontaine est tarie que l'on connaît ce qu'elle vaut.

Proverbe haïtien

Grèce : pas de retour à la démocratie tant que planera la menace communiste

— la junte

ATHENES (UPI, AFP) — Un des membres en vue de la junte militaire grecque a déclaré hier que la démocratie sera rétablie "lorsqu'on aura la certitude que la menace communiste ne plane plus sur le pays".

"On ne permettra jamais que ce pays devienne un deuxième Vietnam", a ajouté le colonel Makarezos au cours d'une interview télévisée au réseau "Columbia Broadcasting System".

Le colonel, qui exerce les fonctions de ministre de la Coordination économique, a précisé que le régime parlementaire sera rétabli lorsque les conditions politiques et sociales en Grèce le permettront. Il n'a pas fixé de date pour ce retour aux institutions parlementaires.

Evoquant les menaces américaines de couper l'aide militaire à la Grèce si la vie démocratique n'est pas rétablie rapidement, le colonel Makarezos a affirmé que "la révolution a eu lieu pour prévenir un coup de main communiste".

"Le premier ministre et les autres membres du gouvernement ont déjà fait savoir que nous travaillons en vue du rétablissement d'une vie parlementaire normale", a-t-il ajouté.

Abordant ensuite la question de la politique économique du régime militaire, le colonel Makarezos a dit qu'elle sera la même que celle de ses prédécesseurs, celle de la libre entreprise. Ces propos mettent fin aux rumeurs selon lesquelles le cabinet Kollias inaugurerait une politique de dirigisme économique et même nationaliserait certaines entreprises.

Le gouvernement, a dit le colonel Makarezos, a envisagé de voir les pays de l'Est réduire leurs importations pour des raisons politiques, mais il a rappelé que ces pays vendaient également à la Grèce.

Les magasins

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LA SALLE BUILDERS SUPPLY LIMITED

et

MATÉRIAUX ET QUINCAILLERIE DE CONSTRUCTION val royal BUILDING MATERIALS LTD.

seront

OUVERTS LUNDI
LE 22 MAI

TOUTE LA JOURNEE
de 8.00 A.M. à 5.30 P.M.

LA SALLE
MONTREAL 273-1781 — 159 Jean-Talon O.
VERDUN 769-4581 — 667 Ave. Galt

VAL ROYAL
CARTIERVILLE 334-5320 — 12200 Boul. Laurentien
MONTREAL-NORD 322-7341 — 11,401 Boul. Pie-IX
BROSSARD 676-0311 — 6200 Boul. Taschereau

DIVISION DES ENTREPRISES P. H. DESROSIERS LTEE

ACHETEURS DE PROPRIETES
PROPRIETAIRES DE TERRAINS – CONSTRUCTEURS

NORMES DE LA S.C.H.L.
EPARGNES EXCEPTIONNELLES

Voici l'occasion que vous attendiez !

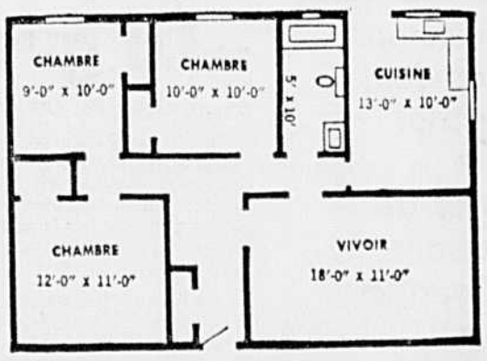


VOUS POUVEZ VISITER MAINTENANT

Comprend : revêtement D'ALUMINIUM ALCAN et pierres. Intérieur entièrement aménagé • portes • armoires de cuisine • planchers de tuile • électricité • plomberie • tous les radiateurs • fiberglass • fenêtres doubles • assises de qualité supérieure.

Ord. $7,500. livraison et érection inclus $5995

Construite sur votre propre terrain. Abri d'autos en surplus.



24' x 36'

STANDARD STRUCTURAL WOOD CO. LTD.

EXPOSEE EN 2 ENDROITS :

6018 chemin Côte-de-Liesse 744-5501
(Face à l'édifice du gaz naturel du Québec sur la route vers Dorval), sortie 21 du boul. Métropolitain (route 28) — prendre la sortie Hickmore sur Côte-de-Liesse.
N.B. Ne pas prendre la route transcanadienne.

10101 boul. Pie-IX Tél. 323-4503
Angle boul. Industriel
2 milles au nord du boul. Métropolitain

Ouvert 7 jours par semaine. 10 A.M. à 10 P.M. samedi et dimanche compris

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Abitibi	—	10³⁄₈	10³⁄₈	—
Algoma	—	26½	26½	—
Alliance	—	51	51	—
Alcan	—	32⅛	32	—
Alcan 4¼	—	40½	40	—
Alcan 2 pr	—	42¾	42½	—
Anglo Cp	—	10	10	—
Ang T 3.15 pr	—	53	53	—
Argus	400	16½	16½	16½
ArgC pr	—	11¼	11	—
Asbestos	900	21½	21½	21½
Atl Sug	—	10¾	10¾	—
Bq d'Epargne	—	14¾	14¾	—
Bq Imp-C	100	72¼	72	72
Bq Mont	200	67¾	67¾	67¾
Bq N-E	—	16	15¾	—
Bq PC	—	48¼	47½	—
Bq Roy	—	82¾	82¼	—
Bq Tor-D	—	70⅞	70½	—
Bell Phone	—	51⅛	50⅞	—
BowMer pr	—	50½	50½	—
Brazil	—	12⅝	12¾	—
BA OIL	—	35¼	35¼	—
BC Forest	—	21	21	—
BC Ph 4¾	—	81	81	—
Brinco	—	400	395	—
Burns Foods	—	16¼	16	—
Cae	—	10⅝	10¾	—
Cal Pow	200	22½	22½	22½
Can Cem	—	43	43	—
Can Iron	—	20	20	—
C Brew	1000	7¼	7¼	7¼
C Br A	—	16½	16½	—
CBAL A	—	225	225	—
C Bronz	—	84	84	—
C Pow	—	36½	36¼	—
CMCD	26100	13	12	12
C Marconi	500	5⅜	5⅜	5⅜
C Pow	—	17	17	—
CIL	—	23⅛	23	—
Central D	—	11¾	11⅝	—
C Ptino	1000	13⅞	13⅞	13⅞
CPR Pr	—	9½	9½	—
CPR	—	68¼	68	—
Dominco	—	32	31½	—
C PaperP	200	26½	26½	26½
C Paper	—	40	39¾	—
Chamcell	—	12⅛	12	—
C Glass	—	—	15½	15½
Coronat'n	—	165	165	—
Corpex	—	6	6	—
Couvrtt	200	5¼	5¼	5¼
Dell A	—	20⅝	20⅝	—
Dist Seag	—	38⅜	38⅜	—
Dom Bridge	—	21¾	21	—
Dom Fosco	—	25⅝	25⅝	—
Dom Stores	—	18	17⅞	—
Domtar	—	16¾	16½	—
Dom Text	—	21	20½	—
Donohue	—	8⅜	8⅜	—
Du Pont	—	34¾	34½	—
Enamel (A)	—	5½	5½	—
Falcon	—	82⅜	81½	—
Fam Play	—	36	36	—
F Collection	—	7⅞	7¾	—
Fraser	—	23	22¾	—
Fr Pete	—	430	430	—
Glengair	—	250	230	—
GL Paper	500	26¾	26¼	26¾
Hdy Andy	—	7¾	7¼	—
Hawk Sidd	200	385	385	385
Hollinger	—	24⅞	24½	—
Horne Pf	—	385	355	—
Hud Bay M	—	61	60½	—
IBC	—	18	18	—
Husky Oil	—	15⅞	15¼	—
Husky D w	—	690	675	—
Imp Oil	—	59⅞	59⅝	—
Imp Tob	200	14¾	14¾	14¾
Ind Accep	—	25	24¾	—
AC 4½p.c.	—	83	83	—
Inglis	—	13	13	—
Int Nickel	—	98	97¾	—
Int Util	—	31⅛	31	—
Int Util Pr	—	32¼	32¼	—
Invest Gr "A)	—	115	111½	—
James U Steel	—	390	390	—
Jamaica PS	—	15¼	15¼	—
Lamontagne	—	17½	16⅞	—
Labatt	—	26½	26¼	—
Laur Fin	—	5¼	5¼	—

Devises étrangères

Source : Banque Can. Nationale

Afrique du Sud	Rand	1.52
Allemagne	Mark	.2722
Angleterre	Livre	3.0261
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.21
Autriche	Schilling	.0420
Belgique	Franc	.0218
Brésil	Cruzeiro	.4027
Chili	Escudo	.2013
Danemark	Couronne	.1565
Espagne	Peseta	.0181
France	Franc	.2200
Hollande	Florin	.3003
Italie	Lire	.001734
Japon	Yen	.002994
Mexique	Peso	.0867
Etats-Unis	Dollar	1.0825
Norvège	Couronne	.1515
N.-Zelande	Livre	3.0202
Pérou	Sol	.0406
Suède	Couronne	.2101
Suisse	Franc	.2508
Tchécoslovaquie	Couronne	.1508
Venezuela	Bolivar	.2413

cours des obligations

Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières.
(19 mai, à midi)

		Achat	Vente
GOUVERNEMENT DU CANADA			
1¼ 1er oct.	1967	99¾	100¼
4¾ 15 juin	1968	97¾	98¼
1er oct.	1968	99¾	100¼
4¾ 1er oct	1969	101¼	101¾
1er juin	1971	97¾	98½
juil.	1970	99	99¼
1¼ 1er sept.	1972	92½	93
1er oct.	1973	95½	96¼
1½ 1er oct.	1975	97¼	98¼
2 1er juin	1976	81½	82¼
1½ 1er sept.	1983	85¾	86½
1¼ 1er mai	1990	92½	93½
4¾ 1er sept.	1992	98½	99½
1½ 1er oct.	1969	100½	101¼
NR 5½ 13 d3c.	1971	98¾	99¼
NR 2¾ 15 sept.	1969	95½	96½
NR4 1er fev.	1981	81¼	82¼
NR 5¾ 1er juin	1985	99	100
Nr 5 1er oct.	1987	88¾	89¾
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
C Elec 5¼ avril	1991	92	93½
Mon H 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
B.C. 5¼ 15 nov.	1988	94½	95½
Ont. Hy 6 15 juil.	1988	97¾	98¾
Ont. 5¾ 1er mars	1986	95	96
Que 6½ 1er oct.	1991	97¼	98¼
Que Hy 6 15 nov.	1979	94	95
Q Hy 6 15 juil.	1990	92	93
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98	99½
Sask 6¼ 1er oct.	1986	98½	99½
Terren 6¼ 1er juin	1991	93½	94½
MUNICIPALITES			
Mont 1er jan.	1922	100½	100½
Ton 5½ 15 dec.	1980	91½	92½
Tor Met 6½	1986	98¾	99¾
CONVERTIBLES			
Can Utilities 5¾	1977	118	—
Can Petrofina ½	1972	88	—
Finland NG 5½	1977	92	—
Job Lease Pro 5½	1973	99½	100
Loblaw 4¾	1976	158	—
Ming Can Tel 6	1983	94	—
Trac Pete 5	1977	92	95
TC Pipe Line 5	1989	95	97
W'Const x-c'pon 5½	1988	106	109
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	96½	98½
Algoma Steel 5¼	1978	91	92
Alum of Can 4½	1973	89½	91½
IP Tanker 5¼	1985	97	99
Brazilian 4½	1971	92½	—
BA Oil 5½	1977	89	90
CB Alum 5¾	1980	90	92
Can Cement 3¾	1975	82	84
C-I-L 5¼	1977	91	92
C-P-R 5	1973	86	88
CR Foncier 5¾	1985	85½	87½
Dom Stores 5½	1985	91	93
Dom Steel 6	1985	84	86
Imp Oil 6¾	1987	100½	101½
Eaton Accept 5¾	1985	91	92
Domtar 6¾	1987	97½	98½
Ind Accept 6¼	1984	101	103
Roy Tr Mrtg 6	1975	93½	94½
Roynat 6¼	1981	95½	97½
Shell Oil 5¾	1977	94	96
St Law Corp 5	1978	87	89
Simpson s 4¾	1973	92	94
Traders Fin 5¾a9	1985	81	83
Triad 4¾	1971	91½	92
Weston Geo 5½	1983	87	89
Woodward's 5¾	1985	93	95
SERVICES PUBLICS			
Alta Gas Tk 5¾	1985	90	—
Ang Con Tel 6	1983	91	—
Bell Tel 4¼	1987	98½	99¼
Bel Tel 3¾	1979	79½	81
Bell Tel 5½	1982	92	93½
Bell Tel 5¾	1984	94	95
Bell Tel 6¼	1978	99	100
Bowater Pow 3¾	1980	76	77½
Brazilian 4¼	1970	95	—
BC Tel 5¾	1986	90	92
Col Powerf 5¾	1982	93	—
Cdn West NG 5¾	1982	89	91
Can Elec 4	1968	96½	—
Consumers Gas 5	1978	88	89
Consumers Gas 5¾	1984	90½	92½
Gr Lakes Pw	1977	93	—
Lakeland NG 5¾	1982	91½	—
Nor Ont NG 5¾	1982	90	92
Marit Elect 5¾	1980	91	—
NFLD. L & P	1978	91	—
Northwst Ut 5¾	1988	87	89
Northu Tel 5¾	1983	92	—
Que Nat Gas 6	1988	87	—
Que Nat Gs 7	1990	99	101
Que Tel 5¾	1983	90	—
TC Pipeline 5.875	1987	88	90
Union Gas 5½	1977	92	—
IMMEUBLES			
Eatons Rlty 3½	1968	97¾	98¾
Eatons Realtys 5	1978	87	88
Loblaw Prop 5½	1973	90	—
Steinbg Prop 6	1936	93	95

Le maire de N.Y. lance une campagne en faveur d'un été 1967 sans émeutes raciales

NEW YORK (UPI) — Le maire John C. Lindsay et des représentants du monde des affaires de la métropole américaine viennent de s'associer, dans le but d'empêcher des manifestations de violence raciale au cours de l'été.

Les grandes sociétés commerciales et industrielles, les syndicats, des vedettes de la radio, de la télévision, du cinéma, de la scène et des spectacles, des musiciens et des propriétaires de restaurants ont été recrutés pour prendre part à un programme en 17 points destiné à fournir du travail et des divertissements dans les quartiers défavorisés de New York.

Les détails de ce programme d'action civique sans précédent n'ont pas encore été formellement annoncés, mais les collègues du maire républicain ont confiance qu'une telle initiative sera imitée par plusieurs grandes villes américaines, et déjà les autorités municipales de Washington, Cleveland, Boston et New Haven s'intéressent à ce projet.

Pendant ce temps, Mme George Romney, vient de démissionner d'un chic club social de Détroit, en guise de protestation contre la politique raciste de cet établissement. L'épouse du gouverneur de l'Etat du Michigan a posé ce geste à peine 24 heures après que des dirigeants du mouvement des droits civiques eurent signalé cet état de choses.

D'autre part, à Jackson, au Mississippi, plus de 1,000 personnes y compris Stokely Carmichael ont envahi le Masonic Hall hier, transformant ainsi les obsèques d'un jeune militant des droits civiques tué au cours des émeutes de la semaine dernière, en assemblée monstre de protestations.

Les policiers de faction à l'extérieur ont eu la tâche facile puisqu'il ne s'est produit aucun incident.

Bourse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	11 h.
Agassiz	1500	21	21	21
Ajax	—	17	15	—
Amg B Bel	—	7½	7½	—
Anthonian	2500	10	10	10
Baker Talc	1000	13	13	13
Bateman	—	6½	6	—
Blue Bon	—	315	315	—
Bruce-Presto	—	5	5	—
Brunswick	300	600	600	600
Burnt Hill	—	37	37	—
Camflo	—	360	360	—
Cannon Mines	—	32	31	—
Carbec	—	242	240	—
Cassidy's	—	400	400	—
Cessland	—	137	132	—
Chemalloy	3000	266	265	266
Chipman	—	13	13	—
Comm. H. et M.	—	47	47	—
Commodore	—	120	115	—
Cominga	—	9	9	—
C Canorama	—	13	13	—
c Manitoba	—	24	23½	—
C Persh	—	11	11	—
CQ Smelt	—	108	106	—
C Virginia	—	37	35	—
Crownbridge	—	15	15	—
Delta Elect	—	270	265	—
Deltec Pr	—	240	240	—
Devil's Elbow	—	72	63	—
Dolsan	25500	19	18	18
Dome	—	44½	44½	—
Dom Exp	—	17	17	—
Drum Weld	—	7	7	—
Dumont	—	19½	19	—
Eagle Gold	1800	120	120	120
East Sull	—	525	525	—
East Vent	—	14	12	—
Fab Met	—	10	8	—
Fano	—	4½	4½	—
Fidelity	—	28	28	—
FI Mfg	—	175	150	—
Fontana	—	4½	4½	—
FT Relic	1000	27	27	27
Fox Lak	—	8	7	—
Furlang P	—	5	5	—
Ghislau	—	5½	5½	—
Gl Lake	11400	228	204	204
Grt W	—	74	74	—
Grnberg	—	5	5	—
Imbrex	—	—	5⅝	5⅝
Inspirat'n	—	180	175	—
In Norval	—	13	12	—
In Drda	—	5	5	—
Jam Bay	—	34	31	—
Jockey	—	375	375	—
Keltic M	—	23	23	—
Kenting A	—	8¼	8¼	—
Kodiac P	—	135	125	—
Kontiki	—	5	5	—
Laduboro	—	51	51	—
Lait Lecl	—	9	9	—
Lemieux Cop	—	28	25	—
lithium	—	7	6½	—
Louanna G	2000	23	23	23
massval	—	5	5	—
Matachewan	—	5	5	—
Midepso	—	360	350	—
Miro Mines	—	9½	9½	—
Mistango	—	13	12½	—
Monpre	—	6	6	—
Muscocho	—	28	28	—
NAut Vend	—	150	150	—
Native Min	—	8½	8½	—
N Glacier	—	17	16	—
Opem Ex	—	11	11	—
Pat Silver	—	24	24	—
Peso S	—	107	107	—
Phoenix O	—	350	350	—
Pine Ridge	—	19	18	—
Provo G	—	595	595	—
Rancheria	—	17	17	—
Red Crest	—	2½	2½	—
RA Pete "B"	2000	75	75	75
Rusty L	—	7	6½	—
St-L Colum	—	190	185	—
St-L Div Lds	—	65	65	—
Sangamo	—	13	13	—
Select Fin	—	220	220	—
Shaw Mnc	1000	75	75	75
Silver Reg	—	19	19	—
Silver Sum	8500	9½	9	9
Silver T	40500	45	44	45
Sobeys A	—	9	9	—
S Dufault	3000	10	10	10
Spartan Air	—	87	83	—
Stairs Ex	—	9	8	—
Subeo	10500	104	102	102
Talisman	—	38	38	—
Terrex Mg	—	24½	24½	—
Tib Expl	—	3	3	—
Titan	—	4	4	—
Trsterre	—	17	17	—
U Obalski	—	40	37	—
Upton C	—	35	35	—
V Der Hout	—	5	5	—
W Dufault	—	19	18	—
West Hill	—	30½	30	—
West Tin	—	12½	12	—
Wisconsin	—	19	19	—

titres au comptoir

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co.

	Achat	Vente
Abeta	10	11
Africana	35	45
Advance RL	6	8
Aconic	2	4
Albatros	20	25
Amal Mng	15	—
Americ	—	25
Amer Ch'b	4	7
Arnora	—	2
Beauchemin	—	40
Bald Mt.	2	3
Bla Nell	6	8
Boma Chib	10	20
Beauport Holding	12	17
Bracemac	10	12
burrex	15	20
Chibtown	28	32
Clearwater	15	25
Columbia River	70	75
Can Javelin	11¼	11¾
Credo	15	20
Corgemines	55	65
Cuvier	5	8
Doral Mng	42	52
De Lesseps	20	30
Dubuisson	4	6
Elmac	3	5
En-O-La Ex	8	15
Ganda Silver	15	18
Gaspe Copper	47½	49½
Gaspex	35	45
Gibson	4	6
Golstar	6	9
Grts Lakes Nickel	3.55	3.75
Hucamp	50	55
Independant	5	7
Iroquois	5	10
Imperial Mineral's	3	6
Jack Waite	2	4
Jubilee	95	1.05
Juma	10	12
Kewagama	4	5
Kukatush	6	6½
Lake Beaver	25	27
Leeds Metals	30	35
Little Tex	—	10
Lun Echo	34	38
Madex	50	60
Main Oka	8	12
Mariner	27	30
Marin Bird	—	1½
Mattagami Ex	—	10
Milado	—	10
Molybia	25	30
Naganta	20	40
Nat. Molartic	44	48
New Baska	15	19
New Miller	10	12
Nemrod	5	15
New Assoc Dev	4	7
New Pacalis	28	33
New Insco	19	22
New Lorie	10	12
New Pacalta	25	30
Nipiron	25	30
Norque	7	9
Nouvelle	38	40
Okiend	1	3
Olymp s	—	50
Que Expl	7	10
Quejo	5	7
Ran Lux	—	25
Rand Mat	4	6
St. Helens Mng	5	10
Seaway	9	2
Scandia Mng	—	25
Scott Chip	—	2
Snowdon	30	35
Starlight	½	1½
Sullico	4¼	4¾
Thunder Bay	1.20	1.40
Tiimrod	20	40
Victoria Algom	24	29
Waco Pete	10	12
Watson Lake	5	7
Young Dave	16	18
Westville	12	15

SECTION INDUSTRIELLE

Source : Kippen and Co.

Bq d'Economie Que	6	7
Chartered Credit	3	3½
Cons Theatre	6½	—
Corpex w	0.50	1.50
Credico	1.50	2.50
Credit St. L. "B"	15½	17
Crown Life	22	23½
East C Sav	5¼	6
Fed Saving	5½	7
Grenache	—	2.65
Income	4	5
Ind Life	19½	21
Jenkins	19	21
La Prev	16	17½
Les Prevoy	—	70
Lincoln Trust	5	6
Loebs wts	20½	—
London Life	48½	50
Monarch Life	—	90
NS Trust	58	—
NS LP 4 p.c.	67	71
Id 4½ ppr.	75	80
iid. 5 pr.	47	49
NW Life	8	9½
Pac Gas	15¼	16
Paco	1.60	1.80
Permeator	15½	16½
Ply Dom	0.15	0.30
Seaboard	11½	12½
Simard wts	1.00	2.00
Soc d'Am et Fid	29	31
Steadman	4.75	5.25
Supersol	3	4
Stabilite	4.50	5.25
Trizec	1.00	—
Un Armus	24	25½
Un Amus B	—	25
Velcrah	75½	76
Well Bank	1½	2
Wind Life	9	10
Zodiac	1.00	2.00
York Tr	4½	5½

fruits et LEGUMES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division du ministère de l'Agriculture.

POMMES : de fantaisie, McIntosh $4, petits $2.75, Russet $4.50 à $5. Délicieuses $4 la boîte à verger, catégorie C $2 à $2.25; McIntosh AC $4.25 à $4.50 la boîte, McIntosh C $2 à $2.25.

BETTERAVES : no 1 $1.50 les 50 livres.

CAROTTES : no 1 $1.75 à $2 les 50 livres, no 2 $1 à $1.25.

ECHALOTTES : .50 à .60 la doz. de paquets.

CIBOULETTES : 75¢ à $1 la doz. de paquets.

LAITUE : frisée, de serre, $3.25 à $3.50 la boîte de 24.

NAVETS : $2 à $2.25 le sac de 50 livres, $2.25 à $2.50 le boisseau; spécial, $2.75 à $...

OIGNONS : jaunes, sacs de 50 livres, no 1 $2.75 à $3; type espagnol, $3.50 à $3.75, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres.

POMMES DE TERRE : no 1 .75 à .85 les 50 livres.

POIREAUX : $1.15 la doz.

RUTABAGA : no 1 $2 à $2.25; petits $1 à $1.25 les 50 livres; $2.25 à $3 le boisseau; no 2 $1 les 50 livres.

PANET : no 2 $2 le boisseau.

RADIS EN COUCHE : $1 la doz. de paquets.

RHUBARBE : 90¢ à $1 la doz. de paquets.

du parquet de la bourse

Tendance mixte et étroite à l'ouverture

La **Bourse de Montréal** ce matin affiche une tendance étroitement en hausse à l'ouverture.

Inco (International Nickel) remonte de 1¼ à 99 après avoir perdu 1½ hier. Scott-Lasalle hausse de ⅝ à 17¾ et Argus de ½ à 16½. Asbestos et Cominco progressent de ¼ chacun à 21½ et 31¾ respectivement.

Du côté perdant, CIL fléchit de ⅜ à 22⅝ et Alcan de ⅛ à 32¼. Restent inchangés mais actifs, Great Lakes Paper à 26¾, Macmillan à 29 et Southam à 44½.

A la Bourse Canadienne, parmi les minières, Glen Lake Silver hausse de 14 cents à $2.04 et Silver T. de 5½ à 45 cents. Chemalloy perd 4 cents à $2.66.

* * *

TORONTO (PC) — Les industrielles ont continué à s'effriter au cours d'un marché terne à l'ouverture à Toronto.

La Banque Toronto-Dominion a perdu ⅝ à 70¼ marquant ainsi le recul le plus important. Industrial Acceptance a glissé de ⅜ à 24½ et Jefferson Lake de ⅛ à 35¼.

Asbestos Corp. a gagné ⅝ à 21⅝, Consumers' Gas ⅛ à 16⅜.

Aux métaux vils McIntyre, Porcupine s'est hissée de ¾ à 89¾. Rio Algom a perdu ¼ à 33½.

Husky Oil était en hausse de ⅛ à 15¾ aux pétrolières de l'Ouest et Quebec Mattagami de un cent à 1.20 aux spéculatives minières.

* * *

Les industrielles fléchissent ce matin à **Wall Street** où la tendance est par ailleurs irrégulière et le marché modérément actif. Les gains et les pertes sont à peu près également partagés.

Du Pont perd plus de 1 point de même que Eastern Air Lines; IBM en perd 2.

Les automobiles et les sidérurgiques sont irrégulièrement en baisse. Par contre les cuprifères et autres titres miniers sont en hausse.

* * *

LONDRES (Reuter) — Le marché des valeurs de Londres s'est affaisé aujourd'hui par suite de la crise qui a éclaté au Moyen-Orient, de l'augmentation du chômage sur le plan domestique et de la faiblesse du sterling.

Les mouvements des valeurs-dollars étaient principalement fractionnaires et irréguliers.

* * *

PARIS — La semaine se termine par un peu de flottement à la Bourse de Paris. Après deux séances de hausse modérée, les cours y marquent en effet le pas et les transactions sont un peu moins nombreuses.

Les rentes d'Etat sont irrégulières tandis que les obligations indexées enrégistrent de légers progrès. Pratiquement pas de changements aux banques qui évoluent autour de leurs niveaux précédents.

NEWyork

par la PRESSE ASSOCIEE

CLOTURE DU 18 MAI 1967

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Cgn Net
ACF Ind	2600	53¼	52½	53	— ⅛
Address	10400	62⅛	60⅜	61¾	
Admiral	16400	25⅞	25⅜	25⅜	— ½
Alcan Al	13100	29¾	29⅜	29¾	
Allegany	1200	10⅞	10¾	10⅞	+ ⅛
Allis Ch	7700	25¼	25	25	
Amerada	29500	90¾	85¾	85¾	—4¾
Am Can	4300	57⅜	56⅞	57⅛	+ ⅛
Am Cyan	27700	33⅛	32⅝	32¾	— ⅜
Am Mot	275400	13	12⅜	12⅝	— ⅜
Am Smelt	11500	61¼	60	61¼	+ ⅝
Am Std	6600	24¼	23¾	24	+ ⅛
Am T Tel	38900	57½	57⅛	57¼	— ¼
Am Tob	7800	33⅜	33	33⅛	— ⅛
Amsted	700	48⅞	48⅛	48⅝	— ⅝
Ancnda	6800	90¾	89½	89⅝	
Armco Stl	5000	56¼	55	55¼	— ¾
Armst CK	3400	56⅜	56	56¼	— ⅛
Avco Corp	22300	48⅞	47⅛	48½	+ ½
Babcock	4900	53⅜	52¼	53	
Bell How	4600	72⅞	72	72	— ⅜
Beth Stl	12900	35¾	35	35⅜	+ ¼
Boeing	202	97⅞	95	97⅝	+2⅛
Borden	13200	35	34½	35	+ ½
Borg War	3300	43¾	43⅜	43½	+ ⅛
Bos Edis	900	41⅜	41	41⅜	+ ¾
Brunwk	82300	14⅜	14	14	— ⅜
Bucy Erie	2700	29⅜	29⅛	29⅜	+ ⅛
Burl Ind	78100	38⅜	38	38	— ⅜
Burrghs	22400	128¼	124⅝	127¼	+3¼
Calumet	4600	34¾	34	34¼	+ ¼
Camp RL	2000	19⅛	18⅝	18⅝	— ⅛
Camp Sp	12500	30⅜	29⅞	29⅞	— ⅛
Can Dry	3700	25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
Can Sou R	30	61¾	61¾	61¾	+ ¼
CPR	2200	65⅞	65	65⅞	+ ⅜
Case JI	6000	19⅜	18¾	19⅜	+ ⅝
Cater Tr	30900	45⅜	44⅜	44⅜	— ¼
Celanese	6000	61⅜	61	61	— ¾
Ches Ohio	2000	68⅞	68⅜	68⅞	+ ⅛
Chrysler	23000	44	43½	43⅝	— ⅜
Cities Sv	13800	50⅛	49⅞	50⅛	
Clark Eq	3000	33½	33¼	33¼	— ⅛
Clevite	1400	47⅛	46⅝	46¾	— ⅛
Coca Cola	8600	113	111½	111¾	—1½
CBS	19800	75⅞	74⅞	75⅛	+ ⅛
Coml Solv	6800	43¼	42¼	42½	— ⅜
Com Sat	11600	68	66	66¾	
Con Edis	17400	35⅜	35	35	
Container	2800	33¾	33⅛	33⅜	+ ⅛
Cont Can	6600	54½	53¾	54	
Cont Mot	500	16½	16⅜	16½	+ ⅛
Cont Oil	24000	71⅞	70	70¼	—1⅝
Cntrl Data	66100	96⅜	91	95⅜	+4⅛
Copw Stl	1600	27½	27¼	27½	+ ¼
Corn Pd	7500	46	45⅜	45⅝	+ ⅜
Crane Co	1400	45⅜	44¾	45	— ¼
Cr Zell	3800	53½	52⅛	52⅛	— ⅞
Cruc Stl	2600	24½	24⅛	24⅛	— ¼
Curtiss Wr	7800	25⅝	24⅜	25	— ¼
Deere	27100	62⅞	62	62½	+ ¼
Det Stl	800	14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
Dome M	2700	41⅜	40⅝	41⅜	+ ⅛
Dow Chem	4100	83	82⅜	82⅞	+ ¼
Du Pont	21900	161	158¾	158¾	—3⅛
East Kod	49700	136⅜	134	134½	—1½
Eaton Yt	6800	26⅜	26	26⅛	— ⅛
El Stor Bt	300	54¼	54¼	54¼	+ ½
El Paso	5900	19	18¾	18⅞	— ⅛
Essex Wr	5200	68⅞	67¾	68	— ½
Evershrp	4800	23¼	22⅝	22⅝	— ¼
Firestn	2300	48¼	48	48	
Ford Mot	25600	52⅜	51¼	51⅜	—1¼
Frue Tra	6600	31⅜	31⅛	31⅛	— ¼
Gen Dyn	21600	63½	62	62¾	+1
Gen Elec	18500	89⅞	88⅝	89½	+ ⅜
Gen Fds	7500	74½	73⅝	73⅞	—1⅛
Gen Inst	45700	70⅝	67	70⅜	+1⅜
Gen Mills	3300	69⅞	68½	68⅞	— ¾
GMC	39200	80⅜	79¾	80	— ½
G P Ce m	8000	15¼	14¾	15½	+ ½
G Prec	5100	73½	73	73⅜	— ⅛
G Tel El	22900	49⅞	49⅛	49¼	— ⅝
Gen Tire	10600	33	32¼	32⅞	+ ⅜
Ga Pac Cp	4600	58½	58	58

Toutes les soumissions rejetées à St-Léonard

(par R.-J.B.) — Le conseil municipal de St-Léonard a décidé mardi de rejeter toutes les soumissions présentées par les entrepreneurs généraux pour la construction de l'aréna municipal.

Les conseillers ont pris cette décision lors d'une assemblée spéciale qui avait été convoquée pour l'adjudication du contrat.

"La ville de St-Léonard veut vivre selon ses moyens et nous n'avons pas l'intention de construire un aréna de $700,000, a commenté le maire, M. Paul-Emile Petit.

"Notre architecte, M. Raymond Lemieux, nous a d'abord présenté une estimation de $480-000. Par la suite, les plans ont été quelque peu modifiés, mais pas pour la peine. De toute façon, M. Lemieux présentera une étude sur les plans et sur les soumissions à la réunion du conseil, mardi prochain", a poursuivi le maire Petit.

Cinq soumissions ont été présentées par les entreprises suivantes : L'Archevêque et Rivest Ltée, $694,900; Germano Construction Ltée, $697,204; Rodghiero Construction Ltée, $703,-850; J.R. Côté Ltée, $712,220; Couvrette Construction Ltée, $798,796.

"Nous demanderons à notre architecte d'étudier la possibilité de construire un aréna municipal qui ne coûte pas plus que la somme qui a été allouée lorsque nous avons préparé ce projet", a conclu M. Petit.

Happening-jeunesse

Le pavillon de la Jeunesse présentera un nouveau "happening", réalisé par Jacques Larue Langlois du "Centre expérimental populaire". Ce happening comme tout happening qui se respecte n'est pas un spectacle, il est un jeu de société et la société joue le jeu en se servant du plus vieux moyen de communication, la parole. On enregistre tout : les sons, les bruits, les mots, les phrases, on donne ses opinions, on discute et quand tout le monde a dit son mot, on se tait pour s'écouter.

Au fur et à mesure que le ruban sonore se déroule, on est surpris, étonné ou déçu selon le cas. L'important est là, enregistré : les cartes sont jouées.

Ce happening se tiendra au pavillon aujourd'hui à 14:30 h., demain à 21:30 h., dimanche à 21:30 h., et lundi à 14.30 h. et 21:30 h.

Washington interdit depuis 22 ans un film japonais sur Hiroshima

WASHINGTON (PA) — Depuis près de 22 ans, les Etats-Unis empêchent la projection d'un film japonais montrant les conséquences horribles du bombardement atomique de Hiroshima en 1945, révèlent aujourd'hui des informateurs américains dignes de foi.

A deux reprises au moins, précisent ces informateurs, le gouvernement japonais a demandé la levée des restrictions sur ce film, mais le gouvernement des Etats-Unis a refusé, alléguant que la pellicule en question pourrait détériorer les relations américano-nippones.

Ayant pour titre "Le film de l'illusion" (étant censé ne pas exister) le documentaire a été tourné par des professeurs de l'université de Tokyo qui s'étaient rendus à Hiroshima peu après l'hécatombe, expliquent les informateurs qui ajoutent que les professeurs étaient encore en plein tournage lorsque les autorités américaines firent irruption dans la ville dévastée et confisquèrent la pellicule.

Par la suite, les autorités américaines résolurent de compléter le documentaire avec l'aide des mêmes spécialistes japonais qui avaient produit le métrage initial. Durant plusieurs années, poursuivent les informateurs, la politique américaine s'est opposée à la distribution du documentaire parce qu'il contient des détails macabres et froids de l'effet de l'impact causé par la bombe sur une ville ayant une forte densité de population.

Des autorités américaines semblent maintenant favorables à ce qu'on laisse au Japon le soin de décider des restrictions qui s'imposent ou non pour ce qui a trait à la projection de ce film. Ceci voudrait dire que les Etats-Unis reviseraient leur jugement si le Japon renouvelait sa requête en faveur de la projection du film.

Hiroshima fut la cible de la première bombe atomique larguée par les Américains le 6 août 1945. L'engin mortel a tué les trois cinquièmes des 342,000 habitants de la ville.

Les autorités américaines du temps avaient fixé entre 70,000 et 80,000 le nombre des morts, ce qui donnait à la bombe une capacité destructrice de 15,000 morts et de 32,000 blessés, au mille carré.

Il existe quelques copies du documentaire. Une de ces copies est au Japon.

Des téléviseurs-couleur G.E. seraient radioactifs

SYRACUSE, N.Y. — (UPI) — La société General Electric est en train de modifier 90,000 téléviseurs-couleur à grand écran vendus aux Etats-Unis, par mesure de précaution.

En annonçant la nouvelle hier, les autorités de la compagnie ont précisé que des tests ont révélé que les appareils fabriqués entre le mois de juin 1966 et le mois de février 1967 "pouvaient émettre une légère radiation dépassant le niveau désirable".

Cependant, des experts en radiologie ont confirmé que cet état de choses n'était pas dangereux pour les téléspectateurs, mais la compagnie, après 26 ans d'efforts pour fournir à sa clientèle des appareils de tout repos, tient à modifier les modèles en cause.

Les autorités de la société sont d'avis que le programme de modification sera terminé d'ici à la fin de juillet.

La compagnie a toutefois souligné que les appareils en blanc et noir ainsi que les appareils portatifs en couleurs, ou ceux qui ont été achetés avant juin 1966 ne présentent aucune anomalie.

Les modifications apportées aux appareils jugés douteux consistent à remplacer la lampe régulatrice et à mettre au point le dispositif chargé de fournir l'énergie électrique.

863 bovins du Canada à Gênes

GENES (AFP) — 863 bovins de la race "Holstein Friesian", offerts par le gouvernement canadien aux populations du nord de l'Italie frappées par les graves inondations du mois de novembre dernier ont été débarqués hier à Gênes en présence notamment de M. Gordon Crean, ambassadeur du Canada en Italie et Dario Antoniozzi sous-secrétaire d'Etat italien à l'Agriculture.

Prenant la parole, M. Antoniozzi a déclaré que l'offre du gouvernement canadien "était un moyen efficace pour favoriser la reprise de l'activité agricole et zootechnique" des entreprises agricoles touchées par les inondations.

M. Crean, pour sa part, a souhaité que l'arrivée du bétail "permette de coordonner les rapports entre l'Italie et le Canada dans le domaine agricoles". "Les désastres auxquels tous les pays sont sujets périodiquement ont du moins l'avantage de ranimer la solidarité nationale", a ajouté l'ambassadeur canadien qui a indiqué que "le Canada ne se bornera pas à fournir cette seule aide".

Les bovins, qui étaient au nombre de 860 au départ de Montréal étaient 863 à leur arrivée — la mort de quatre d'entre eux, durant la traversée, ayant été largement compensée par la naissance de sept veaux.

Johnson sera-t-il candidat en 68 ?

WASHINGTON (UPI) — En dépit de tentatives répétées des journalistes de sonder ses intentions, le président Johnson a refusé hier, au cours de sa conférence de presse, de dire s'il sera candidat à l'élection présidentielle de 1968.

Il a dit qu'il y avait beaucoup d'autres questions qui accaparent son attention.

Le chef de la Maison Blanche a cependant indiqué qu'il espère être en mesure d'assister à des diners de souscription pour alimenter la caisse électorale du parti démocrate dans le proche avenir. De tels diners sont prévus à New York, au Texas, en Californie et dans le district de la capitale fédérale.

CITE DE LAFLECHE
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

A tous les électeurs de la Cité de Laflèche

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, E. F. Taillon, Greffier de la Cité de Laflèche :

QUE le Conseil Municipal, à sa séance régulière tenue le 16 mai 1967, a adopté un règlement, soit le règlement no 278, pour ordonner l'expropriation de certains lots en vue de l'agrandissement du terrain de l'Hôtel de Ville, et autoriser à cette fin une dépense par voie d'émission d'obligations au montant de $40,000.00.

Prenez en outre avis qu'une assemblée des électeurs propriétaires de la municipalité sera tenue à 7:00 heures p.m. (heure avancée), le jeudi 25 mai 1967, à la salle du Conseil Municipal, 8350 Grande-Allée, Cité de Laflèche, pour l'approbation ou la demande de référendum à cet effet.

Ce règlement est présentement déposé à mon bureau, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné sous mon seing, en la Cité de Laflèche, ce 17ème jour du mois de mai 1967.

E. F. TAILLON,
Greffier.

Décès du juge Léo Bérubé

A Rivière-du-Loup, le 18 mai 1967, à l'âge de 82 ans et sept mois, est décédé le juge Léo Bérubé, ancien juge de la Cour des sessions de la paix. Il était le père du juge Jean-Paul Bérubé, également de la Cour des sessions de la paix.

Après des études à l'Université Laval de Québec, il avait été reçu avocat en 1908 et avait pratiqué le droit pendant 40 ans à Rivière-du-Loup. Il fut avocat de la Couronne de 1936 à 1939 et de 1944 à 1948, avant d'être nommé juge aux sessions de la paix, fonction qu'il occupa jusqu'en 1959, alors qu'il prit sa retraite.

Durant sa vie, le juge Bérubé s'est occupé activement de politique et de mouvements sociaux. Député conservateur à la législature provinciale de 1912 à 1920, il a pris part à toutes les campagnes électorales, aussi bien dans d'autres provinces qu'au Québec. Il fut notamment président de la Chambre de commerce, de la Société Saint-Jean-Baptiste, premier Grand Chevalier du conseil 2402 (Chevaliers de Colomb) de Rivière-du-Loup.

Il laisse dans le deuil six enfants, deux fils et quatre filles : Jean-Paul, juge aux sessions de la paix; Guy, médecin otorhinolaryngologiste, de Rimouski; Mme Fernande B.-Larue; Mlle Margot Bérubé, de Rivière-du-Loup; Mlle Françoise Bérubé, de Washington D.C., actuellement en mission en Afrique; Suzanne, épouse du Dr André Trudel, gynécologue de Sherbrooke. Il laisse également un frère, M. Félix Bérubé, de Saint-André de Kamouraska, et deux soeurs : Mlle Léonie Bérubé et Mme Jean-Baptiste Soucy (Eva), de Saint-Alexandre de Kamouraska.

Les funérailles auront lieu lundi prochain, en l'église Saint-Patrice de Rivière-du-Loup, à 11 h. a.m.

Elections à Ste-Thérèse

SAINTE-THERESE — A la fin d'une campagne électorale mouvementée, le maire Roger Boisvert a été réélu à Sainte-Thérèse-paroisse. Il entreprend ainsi son troisième mandat.

Le maire Boisvert a fait face à deux autres candidats, dont un homonyme et M. Noël Hotte. D'après le secrétaire de la municipalité, M. Robert Léonard, on a compté 76 bulletins irréguliers au poste de maire. La présence de deux noms semblables sur la liste aurait été une cause de confusion.

Le candidat de l'équipe du maire ont tous remporté la victoire. Un conseiller sortant, M. Marcel Boucherd, a vaincu le candidat Gilbert Paquette. Deux nouveaux-venus, MM. Roger Boisvert et Jean-Paul Poirier, ont triomphé des anciens conseillers Julien Massé et Roland Champagne.

D'après les chiffres qu'a communiqués le secrétaire, qui agissait comme président des élections, cinquante pour cent des 3,116 contribuables inscrits sur la liste, se sont prévalus de leur droit.

Par ailleurs, les élections n'ont pas modifié la composition du conseil municipal à Sainte-Thérèse-ouest. Les deux conseillers dont les sièges étaient en jeu, MM. Jean-Marie Dion et Gaston Roy ont repris leur poste. Ils ont défait les candidats Guy Roy et Gaston Pilon. Lors de la présentation des candidats, le maire Gérard Julien et le conseiller André Desjardins ont été réélus par acclamation. Me Roland Robillard, de Rosemère, qui remplissait la fonction de président des élections, précise que 48 pour cent des contribuables aptes à voter ont rempli leur devoir.

Place du Saguenay

CHICOUTIMI — Sous l'étiquette "Place du Saguenay", des entrepreneurs commenceront prochainement à Chicoutimi l'érection d'une série d'établissements commerciaux. L'ensemble comprendra trois magasins à rayons.

On indique que les firmes Simpson-Sears et Zellers occuperont deux de ces magasins. Le nom du troisième établissement sera connu prochainement. Les magasins Dominion ont également choisi cet emplacement, où établir leur premier marché dans la région. Trente-cinq autres entreprises commerciales pourront y établir leurs magasins.

D'après les promoteurs du projet, la population saguenéenne verse trente-trois millions de dollars par an en dehors de la région, particulièrement dans la ville de Québec. Le groupement de ces magasins à rayons, dans une place commerciale, pourvue d'un espace où garer deux mille automobiles, s'offre à desservir sur place les Saguenéens. Leurs emplacements se situeront en bordure de la route numéro cinquante-quatre.

Les promoteurs de ces magasins sont les firmes Canadian Interurban Properties et Henri Segall, de Chicoutimi. La Canadian Interurban gère déjà vingt-deux établissements commerciaux de l'espèce à travers le Canada.

"Jeune Afrique" ne publie pas la série d'articles de Simon Malley

PARIS, (PA) — Un porte-parole de la revue "Jeune Afrique" a déclaré hier, qu'elle ne publie pas la série d'articles de Simon Malley au sujet de la Chine communiste. M. Malley est correspondant de la revue aux Nations-unies. Cette série d'articles est publiée par le journal "Chicago Daily News".

Le porte-parole a précisé que M. Malley n'était pas à l'emploi de "Jeune Afrique" au moment de son voyage en Chine rouge. M. Malley s'est rendu en Chine et a écrit ces articles "à titre privé", n'ayant aucune relation avec la revue.

C'est pourquoi la revue "Jeune Afrique" ne publie pas cette série d'articles.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAUDRY (Victoria) — A St-Timothée, le 17 mai 1967, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme veuve Arthur Beaudry, née Victoria Sauvé, demeurant chez son fils Florian, 255, boul. Hébert. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-A. Larin et Fils Inc., 317, rue Victoria, Valleyfield, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Timothée, où le service sera célébré à 10 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BELANGER (Eva) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Eugène Bélanger, née Eva Leblanc; mère de Rolland, Maurice, Mme René Charneau (Fernande), Mme Edouard Leblanc (Marie-Ange), Jacques-Emile et Marcel. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc., 185 est, rue de Castelnau, à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Ste-Cécile, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de St-Pie-de-Bagot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOERIO (Antonio) — A l'hôpital Maisonneuve, le 17 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédé Antonio Boerio, époux de Gertrude Lincks, père de Joseph, Alba (Mme J. Whitehall), Angelina (Mme J. Kernohan), Arventino, Pierina (Mme J. Perreault). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant en la chapelle des salons Robert M. White & Sons 4484, rue Ste-Catherine est, à midi, et de là au cimetière de Hawthorndale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOUCHARD (Claire) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 64 ans, est décédée Claire Pelletier, épouse de feu Georges Bouchard. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 4201, rue Hochelaga, à 10 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste-de-LaSalle, où le service sera célébré à 11 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CABANA (Margaret) — Le 19 mai 1967, est décédée, dans sa 81e année, Margaret Boyd, épouse de feu Philippe Cabana, et mère de Mme Margaret Fiset. La dépouille mortelle est exposée au salon Rosedale, 4911, ch. Côte-des-Neiges. Le service funèbre sera célébré à l'église St. Kevin, lundi matin à 8.30 heures. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

CARLE (Yvonne) — A Pointe-aux-Trembles, le 18 mai 1967, à l'âge de 69 ans, est décédée Mme veuve Peter Carle, née Yvonne Levasseur. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Dallaire Inc., 11,813 est, rue Notre-Dame, Pointe-aux-Trembles, à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Marcel, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHERRIER (Jean-Baptiste) — A Lachine, le 17 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Jean-Baptiste Cherrier, époux de feu Emma Chénier, et père de Marie-Jeanne (Mme Julien Comeau), Fernande (Mme Robert Bertrand), Marcel, Jean et Pauline (Mme Jacques Terriault). Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLOUTIER (Robert) — A Cape-Dyer, le 15 mai 1967, à l'âge de 26 ans, est décédé à la suite d'un accident d'avion, M. Robert Cloutier, époux de Kiara Stroka. Il laisse dans le deuil sa fille: Kathleen, son père Oscar Cloutier, ses frères Ronald et Raymond, une soeur Gisèle. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Vandelac 4340, rue St-Denis à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU (Paul-Emile) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Paul-Emile Constantineau, époux de Sédulie St-Onge. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Duquette Inc., 1350 est, rue Beaubien, à 10 h. 15 pour se rendre à l'église St-Etienne, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CORDATO (Maria) — A Montréal, le 17 mai 1867, à l'âge de 59 ans, est décédée Mme Palmo Michele Cordato, née Maria Rubina Fasciano et mère de Frank, Nicola, Mme Gérard Lapointe (Rose), Roberto, Mme Albert Memi (Ida), Tony, Michele. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Granato Enrg. 292, rue Jean-Talon Est pour se rendre à l'église St. Mark's United Church, où le service sera célébré à 11 h. 30, et de là au cimetière du Memorial Park, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DEAUDELIN (Maria) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme veuve Treffié Deaudelin, née Maria Lemieux, mère de Treffié, Lucien, Marie et Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Guilbault Inc. 5359, 11e avenue, Rosemont à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Esprit de Rosemont, où le service sera célébré à 10 h. et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESLAURIERS (Gérard) — Accidentellement, à Repentigny, le 17 mai 1967, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Gérard Deslauriers, célibataire, fils de feu Donat Deslauriers et de feu Joséphine Tremblay, demeurant à 197, rue Ste-Thérèse, Charlemagne. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Yvon Champagne 222, rue Notre-Dame-des-Champs Repentigny pour se rendre à l'église St-Simon et St-Jude, de Charlemagne, où le service sera célébré à 9 h. 45, et de là au cimetière de St-Martin où un libera sera chanté vers 11 h. 30, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Alice) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mlle Alice Desrochers, autrefois de Ville St-Laurent, fille de feu Napoléon Desrochers et de Marie-Louise Alarie, demeurant à 10,710 Meunier. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Georges Godin 518, rue Rachel est à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste, où le service sera célébré à 10 hrs, eet de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHERS (Eugénie) — A Montréal, le 19 mai 1967, à l'âge de 68 ans est décédée Mme veuve Napoléon Desrochers, née Eugénie Leblanc; mère de Marguerite (Mme Jean-Charles Lafortune), Denise (Mme Réal Cloutier); demeurant à 4668 Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Jos. Lussier & Fils, 4733, rue Papineau à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Stanislas-de-Kostka, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DROUIN (Emma) — A Bourget, Ontario, le 16 mai 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Joseph Drouin, née Emma Bussières. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, à 10 heures en l'église du Sacré-Coeur, de Bourget. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUCHESNE (Edmond) — A Montréal, le 16 mai 1967 à l'âge de 76 ans est décédé Edmond Duchesne, époux de feu Lucia Deschênes, demeurant 605 Davidson. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 4955, rue Adam à 7 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où le service sera célébré à 8 h., et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUFRESNE (Ida) — A Montréal, au Foyer St-Joseph, le 17 mai 1967, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Rosario Dufresne, née Ida Morin. Elle laisse dans le deuil son frère Louis-Philippe ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Gaspard & Petit, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Pie-de-Bagot, où le service sera célébré à 2 hrs p.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GALIBERT (Casimir) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 83 ans 2 mois, est décédé M. Casimir Galibert, industriel bien connu de Montréal, époux de feu Rita Hervieux. Il était le fils de feu Paul Galibert et de feu Eulalie Galibert. Il laisse dans le deuil 2 filles, Mme Emile St-Germain (Gilberte), Mme Clarence Kennedy (Yvette), de Québec; 1 fils, Jean; 2 gendres, 1 bru, Berthe; 5 petits-enfants; 1 soeur, Mme Georges Beaulieu (Eulalie); 1 frère, Frédéric. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée 5650, chemin Côte-des-Neiges à 9 h. 15, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GERMAIN (Aurore) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Aimé Germain, née Aurore Paquette, demeurant 2606 Lecliaire. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Patrick Provencher Inc. 4240, rue Adam à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GIRARD (Armand) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Armand Girard, époux d'Armande Landry, père de Claude, André, Réal, Albert, Jean, Gilles. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 745, rue Crémazie est à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Alphonse, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GRATTON (Wilfrid) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédé Wilfrid Gratton, pensionnaire de la Commission de transport de Montréal, époux de Graziella Lebeau et père de Réjean, demeurant 6621, avenue de Chateaubriand. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-S. Vallée Ltée, 6662, rue St-Denis, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LACOMBE (Angéline) — A La Salle, le 17 mai 1967, à l'âge de 65 ans, est décédée Angéline Sénécal, épouse de M. Napoléon Lacombe, ex-sergent de police de La Salle, demeurant à 83, 65e avenue, La Salle. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire L. Thériault Inc. 512, rue de l'Eglise, Verdun à 9 h. 40, pour se rendre à l'église St-Télesphore où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LADANSKY (Bill) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé Bill Ladansky. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-H. Benoit 2102, rue Fullum à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Eusèbe-de-Verceil, où le service sera célébré à 9 hrs 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAHAIE (Octave) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Octave Lahaie, époux de feu Marie Davidson, demeurant 830-Agnès, appt D. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2630, rue Notre-Dame ouest à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Henri, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAMOTHE (D.-A.) — Le 16 mai 1967, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 70 ans, est décédé M. D.-A. Lamothe, époux de feu dame Laurette Matte, demeurant 80 Saint-Gilbert, Lauzon. Les funérailles ont eu lieu vendredi à 10 heures à l'église de Lauzon, et l'inhumation au cimetière de Sorel. La dépouille mortelle fut exposée à 203 St-Joseph, Lauzon. Direction des funérailles, Gilbert et Turgeon Ltée, 9 Commerciale, Lévis.

LANOIX (Corinne) — A l'hôpital Notre-Dame, le 17 mai 1967, à l'âge de 74 ans, est décédée Corinne Tremblay, épouse de feu Armand Lanoix. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. S. Vallée Ltée 1111, rue Laurier ouest à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANTHIER (Lucienne) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Emmanuel Lanthier, née Lucienne David, demeurant 8321, St-Denis, mère de Lucien, Mme Armand Gravel (Irène), Mme Jean-Claude Légaré (Cécile). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée 400, boulevard Henri-Bourassa est à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Alphonse où le service sera célébré à 8 h. 45, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAURENDEAU (Agnès) — Subitement, à Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Hector Laurendeau, née Agnès Bruneau, demeurant 7796, avenue Wiseman, mère bien-aimée d'Adèle, Mary et Susan. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc. 781, avenue Ogilvy (Parc Extension) à 9 h. 45, pour se rendre à l'église St-Roch, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Aline) — A Sorel, le 16 mai 1967, à l'âge de 90 ans, est décédée Mme veuve Albert Lefebvre, née Aline Chagnon, autrefois de Verchères, demeurant à l'hôpital Général de Sorel. Les funérailles auront lieu vendredi, le 19 courant. Le convoi funèbre partira des salons Mandeville et Mineau 80, rue Charlotte, Sorel pour se rendre à l'église St-Pierre de Sorel, où le service sera célébré à 10 hrs 30. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEMAY (Wilfrid) — A Montréal, le 18 mai 1967, est décédé Wilfrid Lemay, ex-employé à sa retraite du Canadien Pacifique, époux en 1ères noces de feu Ludivine Robert, et en 2èmes noces de Rose-de-Lima Dubé, demeurant 2362 Monsabré. Les funérailles auront lieu lundi le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires 7795, rue Notre-Dame est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Victoires, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sepulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR (Célina) — A Repentigny, le 18 mai 1967, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Zotique Major, née Célina Corbeil, demeurant 725, rue Gagnon, Terrebonne. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire St-Louis, 939, rue St-Louis, Terrebonne, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARQUIS (Albertine) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 66 ans est décédée Albertine David, épouse de Gaudias Marquis, mère de Mme René Plaisance (Réjeanne). Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Roland Bisson Inc., 1415, rue Fleury est à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Paul-de-la-Croix, où le service sera célébré à 9 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Didier) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Didier Martin, époux d'Irène Tessier; il laisse dans le deuil 1 fille : Mme Richard Cusson (Huguette), 4 fils : Rodolphe, Marcel, Denis, André; 6 soeurs : Marianne, Colombe, Rita, Jeanne, Lucille, Thérèse; et 4 frères : Henri, Louis, Georges, Edgar, ainsi que 9 petits-enfants. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers Ltée 5650, chemin Côte-des-Neiges à 10 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon, où le service sera célébré à 11 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAYRAND (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie-Jeanne Blette, épouse de Louis Mayrand; demeurant à Rosemont. Les funérailles auront lieu lundi, le 22 courant. Le convoi funèbre partira des salons Alfred Dallaire Inc., 3254, rue Bellechasse, à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Marc, où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MEUNIER (Flora) — A Chambly, le 16 mai 1967, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Charles Meunier, née Flora Lemonde, demeurant 6688, chemin Ste-Thérèse. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Yvon Desnoyers 20, rue Des Carrières, Chambly pour se rendre à l'église Très-St-Coeur-de-Marie, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de Marieville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MICHEL (Mathilde) — A Montréal, le 17 mai 1967, à l'âge de 83 ans, est décédé Mathilde Weiger, épouse de feu Alphonse Michel. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, aux salons J.-R. Deslauriers Ltée, 5503 ouest, boul. Gouin, à 9 h. 30 et de là au cimetière de Hawthorne Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAGE (Joseph) — A St-Benoit, comté des Deux-Montagnes, le 16 mai 1967, à l'âge de 93 ans, est décédé docteur Joseph Pagé, ex-maire de St-Benoit, ex-coroner du comté des Deux-Montagnes, époux d'Alice Mignault, demeurant rue St-Jean-Baptiste, St-Benoit. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure St-Benoit à 2 hrs 15, pour se rendre à l'église paroissiale, où le service sera célébré à 2 hrs 30, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction : Alban Mallette et Fils, St-Eustache.

PILON (Marie-Jeanne) — A Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Gaston Pilon, née Marie-Jeanne Mireault, demeurant 961, St-Ferdinand. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira des salons Raoul Bourgie Inc. 1345, rue Notre-Dame, Lachine à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine, de Lachine, où le service sera célébré à 10 hrs, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POTVIN (Arthur) — A Montréal, le 18 mai 1967, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Arthur Potvin, époux de Germaine Jauvin; demeurant à 7135 Nogent, Ville St-Léonard. La dépouille mortelle est exposée aux salons J.-S. Vallée Ltée, 2548 est, Beaubien, jusqu'à samedi soir 9 heures, et de là en destination d'Alma, comté Lac-St-Jean, où un service sera chanté lundi. Inhumation au cimetière du même endroit.

PREVOST (Lionel) — Subitement, à Montréal, le 16 mai 1967, à l'âge de 52 ans, est décédé Lionel Prévost, époux de Béatrice Caisse, père de Mme Clément Deslippe (Jocelyne), et de Mireille, demeurant 2678, Joseph-Nolin. Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant.